This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

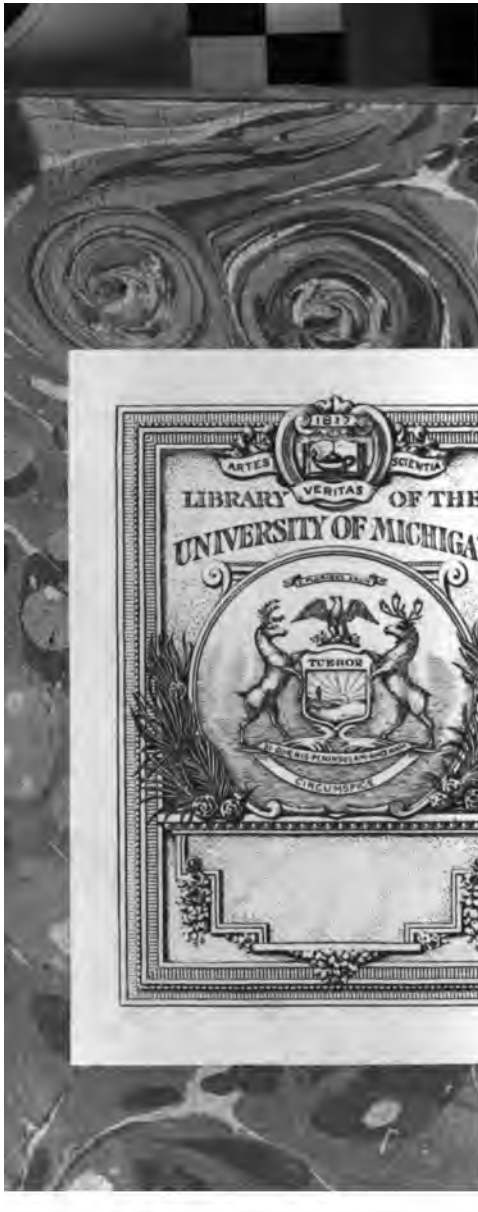
ARTES
VERITAS
SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
CIRCUMSPICE

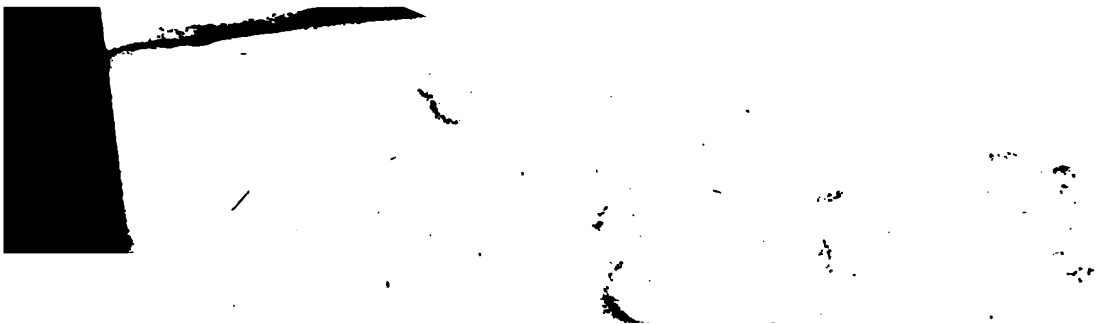

ron, Curé de Charleville,

TRAITÉ
DE LA
PERFECTION
DE L'ÉTAT
ECCLÉSIASTIQUE.

TOME PREMIER.

A PARIS,
Chez HUMBLOT, Libraire,
rue S. Jacques, entre la rue du
Plâtre & la rue des Noyers,
près S. Ives.

TRAITÉ
DE LA
PERFECTION
DE L'ÉTAT
ECCLÉSIASTIQUE,
OU
CONSIDERATIONS
SUR LES DEVOIRS DU CLERGÉ.

Nouvelle Edition, revue, corrigée & considérablement augmentée.

TOME PREMIER.

A LYON,

Chez JEAN-MARIE BRUYSET, Imprimeur-Libraire, grande rue Merciere, au Soleil d'or.

M. DCC. LIX.

Avec Approbation & Privilege du Roi.

572627-128

A MONSEIGNEUR
JEAN-GILLES
DU COETLOSQUET,
ANCIEN EVESQUE DE LIMOGES,
ET PRÉCEPTEUR DE MONSEIGNEUR
LE DUC DE BOURGOGNE.

MONSEIGNEUR;

L'Ouvrage que j'ai l'honneur de vous offrir a pour objet la perfection des Ecclésiastiques. Un sujet si important sera du goût de VOTRE GRANDEUR, dont le zele fut toujours occupé à maintenir dans

votre Clergé la régularité qu'on y voit régner.

Pour représenter aux Ministres du Seigneur la fidélité avec laquelle ils doivent remplir leurs obligations, il suffit de leur proposer votre conduite pour modele. Elle leur fournit les exemples les plus édifians de toutes les vertus qu'exige leur état.

En me permettant de placer ici votre Nom, vous m'avez défendu de

faire votre éloge. C'est, MONSEIGNEUR, pour me conformer à vos intentions que je m'impose un silence qui coûte à mon inclination, mais qui satisfera la vôtre. La voix publique supplée à ce que je ne dis pas des qualités éminentes qui vous caractérisent.

Notre Monarque bien-aimé les a connues. Elles vous ont mérité, depuis long-temps, son estime et sa bienveillance.

Sa Majesté vous en a donné de nouvelles marques, en confiant à vos soins et à vos talents l'éducation de MONSEIGNEUR LE DUC DE BOURGOGNE. Le succès avec lequel vous remplissez un Emploi si distingué, vous loue plus éloquemment que les discours les plus sublimes. Je dois me borner à vous témoigner le profond respect avec lequel je suis,

MONSEIGNEUR,

DE VOTRE GRANDEUR,

Le très-humble & très-obéissant serviteur,

DEVOYON,

Chanoine de l'Eglise de Limoges.

AVERTISSEMENT.

LES devoirs du Clergé ſont ſi étendus & ſi importants, qu'on ne ſauroit trop écrire ſur une matiere ſi riche & ſi intéreſſante. C'eſt ce qui a fait entreprendre & publier ce Traité. L'empreſſement avec lequel on l'a recherché, en a épuiſé dans peu de temps, la premiere Edition. Nous en donnons une nouvelle dans laquelle on trouvera des changements conſidérables. Une augmentation de pluſieurs Chapitres & de quelques Diſcours, ſur les ſujets les plus propres à inſpirer aux Eccléſiaſtiques la perfection de leur état, & à les y maintenir.

Ce n'eſt point ici une Critique amere où l'on déplore le relâchement du Clergé. C'eſt encore moins l'ouvrage d'un zele outré & d'une humeur auſtere, qui ſous prétexte de porter les Eccléſiaſtiques à la perfection de leur état, leur trace l'idée

d'un héroïſme de vertu, auquel ils ne ſauroient atteindre. L'Auteur n'a rien négligé pour éviter ces deux défauts ; il ſait que la plupart des Miniſtres du Sanctuaire ne s'y diſtinguent pas moins par leur piété que par le rang qu'ils y occupent. La gloire qu'ils ſe ſont juſtement acquiſe d'être le *modele du Troupeau*, les met fort au-deſſus des traits de la cenſure la plus mordante. Comme ils portent au-dedans d'eux-mêmes les ſources de la vraie ſageſſe, ils n'ont pas beſoin d'en recevoir des leçons ; ils ſont auſſi trop éclairés, pour n'être pas révoltés ſi on leur préſentoit un phantôme de vertu, qui leur ſeroit à juſte titre ſuſpect & odieux, dès qu'il ſe montreroit trop épineux & trop ſévere.

On ne peut diſſimuler que dai leur état, ainſi que dans tous le autres, il ſe trouve des fervents des tiedes, des parfaits & des imp faits. Dans un champ ſi fertile fruits de ſainteté, il peut y croî de l'ivraie, & s'y introduire de r veaux Phariſiens qui ne s'attac

qu'à l'écorce de la Loi, & qui n'ont qu'une foi d'épourvue de bonnes œuvres. C'eſt pour remédier à ces maux qu'on a compoſé ce Traité de la Perfection de l'Etat Eccléſiaſtique.

Ceux qui s'engagent dans un état ſi ſaint, auront dans cet Ouvrage un eſpece d'Abrégé des principales obligations qu'ils contractent. Ils y trouveront des Regles sûres & invariables de conduite, pour ſe préſerver de la contagion du monde ſans en être éloignés ; ils pourront y puiſer des ſentiments conformes à la ſainteté de leur état ; ils y verront les nombreux écueils qu'il faut éviter, & les ſages précautions qu'ils doivent prendre.

C'eſt ce qu'on a détaillé dans cet Ouvrage, tantôt en forme d'exhortation, tantôt par maniere d'inſtruction. Le Directeur de Séminaire, qui en eſt l'Auteur, a paſſé pluſieurs années à former de jeunes Eleves, qui ſont aujourd'hui l'ornement du Clergé. Il auroit pu donner plus d'étendue à ſon ſujet, en y faiſant entrer la pratique des Sacrements & du St.

Sacrifice, les Cérémonies & les Rubriques, le ſoin des pauvres & des malades, l'entretien & la décoration des Egliſes, le Chant & les Offices divins : ce ſont autant de points pratiques & journaliers qu'il eſt important de traiter, & dont les Eccléſiaſtiques ne ſauroient être trop inſtruits ; mais comme ces matieres ſont expliquées dans pluſieurs livres, qu'on en parle ſans ceſſe dans les Séminaires, & que d'ailleurs on s'attache plutôt à l'extérieur de la Religion qu'aux ſentiments intérieurs qui en ſont l'ame, on a cru qu'il ſeroit plus à propos de compoſer une eſpece de *Manuel*, qui n'eût pour objet que d'entretenir dans le cœur des Eccléſiaſtiques le fonds de ſageſſe & de ferveur qu'ils ont pu acquérir lorſqu'on les a diſpoſés à recevoir les Saints Ordres : fonds qui, tout riche qu'il ſoit, ſe diſſipe bientôt dans ceux qui ne penſent pas à l'augmenter, & qui s'expoſent au danger de perdre l'eſprit de leur état, ſans avoir ni ſecours ni livres qui puiſſent le rappeller.

Un autre avantage que pourront tirer de ce Traité ceux qui ſont chargés de la conduite des ames, ce ſera de s'en ſervir pour les Conférences Eccléſiaſtiques qu'ils tiennent enſemble dans pluſieurs Dioceſes. Aſſemblés pour ſe communiquer mutuellement leurs lumieres dans la déciſion des Cas de conſcience, ils ſont dans l'uſage de prononcer des Diſcours de piété, pour s'édifier & ſe perfectionner dans l'art de parler & d'inſtruire. Comme il convient qu'ils prennent pour ſujet de ces Diſcours, des matieres qui ſoient propres à leur état, ils les trouveront expoſées dans cet Ouvrage, d'une maniere qui pourra leur fournir des deſſeins. Par ce moyen ils s'exhorteront utilement les uns & les autres, & ils n'en deviendront que plus capables d'exhorter les Peuples.

Nous pouvons ajouter à tout ce que l'on vient de dire, que dans les temps critiques où nous vivons, une politique mondaine engage bien des Laïques à ne ſe déclarer ni pour ni contre l'Egliſe, lors même qu'elle

AVIS DU LIBRAIRE.

*PLUSIEURS Perſonnes ont attribué ce Traité à un ancien Directeur de Séminaire, qui n'en étoit pas l'Auteur. C'eſt uniquement au P. Belon de la Compagnie de Jeſus, que le Public en eſt redevable. Il le mit au jour l'an 1747, ſous le nom d'un Directeur de Séminaire. * Cette premiere Edition étant épuiſée depuis long-temps, un Eccléſiaſtique a entrepris celle-ci. Il l'a augmentée de pluſieurs Chapitres & de pluſieurs Diſcours prononcés dans des Conférences Eccléſiaſtiques.*

* Le P. Belon a effectivement été Directeur d'un Séminaire en Provence.

TABLE

Des Chapitres contenus dans cette premiere Partie.

CHAPITRE. I. *DE la fin que Dieu s'eſt propoſée, en nous appellant à l'Etat Eccléſiaſtique.* pag. 1

CHAP. II. *Que la ſainteté eſt le caractere le plus marqué de l'Etat Eccléſiaſtique.* 15

CHAP. III. *Qu'un Eccléſiaſtique doit eſtimer ſon état, & travailler ſans relâche à en acquérir la perfection.* 26

CHAP. IV. *Que la perfection d'un Eccléſiaſtique conſiſte non ſeulement à s'acquitter de ſes fonctions extérieures, mais à régler ſon intérieur.* 42

CHAP. V. *Combien le péché mortel eſt énorme dans les Eccléſiaſtiques.* 58

CHAP. VI. *Avec quelle ſévérité les pé-*

TABLE.
chés des Eccléſiaſtiques ſont pun
cette vie & dans l'Enfer.

CHAP. VII. *Les Eccléſiaſtiques do*
éviter avec ſoin les fautes les
légeres.

CHAP. VIII. *Qu'un Eccléſiaſtiqu*
ſort de ſon état ſe rend mépriſabl
que celui qui ne le perd point de
eſt généralement eſtimé.

CHAP. IX. *Des dangers que cou*
Eccléſiaſtique de la part du m

CHAP. X. *L'amour de la retrai*
néceſſaire à un Eccléſiaſtique.

CHAP. XI. *Le Recueillement & l'*
ſon ſont des moyens efficaces
mettre un Eccléſiaſtique à co
des dangers de ſon état.

CHAP. XII. *Des dangers qu'un E*
ſiaſtique trouve dans l'exercice
fonctions.

CHAP. XIII. *Que la défiance de*
même & la prudence, ſont néc
res à un Eccléſiaſtique contr
dangers inſéparables de ſes fonc

TABLE.

CHAP. XIV. *Combien la Priere eſt néceſſaire aux Eccléſiaſtiques.* 261

CHAP. XV. *Des dangers que court un Eccléſiaſtique du côté de l'ambition & de la vanité.* 300

CHAP. XVI. *On prouve par la conduite des Saints, qu'un rang élevé eſt plus à craindre pour un Eccléſiaſtique, qu'il n'eſt à deſirer.* 325

CHAP. XVII. *Que la ſcience n'eſt pas moins néceſſaire à un Eccléſiaſtique que la ſainteté.* 340

CHAP. XVIII. *De la ſcience qui convient à un Eccléſiaſtique.* 369

CHAP. XIX. *Qu'un Eccléſiaſtique ne peut acquérir la ſcience de ſon état ſans une étude conſtante ; & comment il doit y vaquer.* 395

CHAP. XX. *Qu'un Eccléſiaſtique doit être autant en garde contre une morale trop ſévere, que contre une morale relâchée.* 415

CHAP. XXI. *L'intérêt eſt un piege que les Eccléſiaſtiques ne ſauroient trop craindre.* 447

TABLE.
CHAP. XXII. *Que plus un Eccleſiaſti*
que eſt déſintéreſſé, plus il eſt honor
& indépendant dans ſon miniſtere
48
CHAP. XXIII. *Avec quelle fermeté u*
Eccléſiaſtique doit ſurmonter le re
pect humain. 50

Fin de la Table des Chapitres de l
premiere Partie.

TRAITE

TRAITÉ
DE LA
PERFECTION
DE L'ÉTAT
ECCLÉSIASTIQUE.

CHAPITRE PREMIER.

DE la fin que Dieu s'eſt propoſée, en nous appellant à l'Etat Eccléſiaſtique.

§. I.

LA Foi & la raiſon nous apprennent, que tout ce qui eſt l'ouvrage des mains de Dieu, fait auſſi l'objet des ſoins de ſa Providence. Attentive à tout ce qui exiſte, elle veille particuliérement ſur les

rapport qu'elles avoient avec JESUS-CHRIST, dont elles étoient la figure.

Rien de tout cela dans le Sacerdoce de la Loi nouvelle. JESUS-CHRIST ſeul véritable Pontife ſuivant l'ordre de Melchiſedech, a ſubſtitué à tous ces ſacrifices anciens un holocauſte tout nouveau, un Sacerdoce éternel, une Hoſtie pure, ſans tache, & auſſi ſainte que le Dieu à qui elle eſt offerte. Il a chargé les Prêtres d'offrir à Dieu, ſon propre Verbe incarné, l'émanation de ſa propre ſubſtance, une victime ſortie de toute éternité de ſon ſein, faiſant par elle-même ſa plus chere gloire, & dans qui ſeule il trouve la conſommation de tous les honneurs & de tous les ſacrifices à la fois. Il les a introduits dans ſon ſanctuaire pour y faire un peuple particulier, pour y être ſes Miniſtres, ſes Ambaſſadeurs, ſes Favoris; les dépoſitaires de ſon pouvoir & de ſes tréſors, les diſpenſateurs de ſes graces, les médiateurs entre le Ciel & la terre: enfin il les a créés ſes propres coopérateurs dans l'ouvrage de la rédemption & du ſalut des hommes.

Quelle fin plus noble & plus excellente ! mais auſſi quelle ſainteté & quelle perfection n'exige point une auſſi haute dignité ? A la vue de cette élévation de la nature humaine, Saint Pierre n'avoit-il pas raiſon d'appeller notre Sacerdoce, le royal Sacerdoce des Chrétiens ? *regale Sacerdotium.* *Pet. 9.* Si tout y contribue à honorer, à diſtinguer les Prêtres du reſte des hommes, tout y tend en même temps à les ſanctifier, & à les rendre capables de perfectionner les autres. C'eſt là le double devoir que leur impoſe le choix gratuit & volontaire que Dieu a fait d'eux, en les attachant au culte de ſon tabernacle. *Separavit vos Deus Iſraël ab omni populo, & junxit ſibi, ut ſerviretis ei in cultu tabernaculi.* *Num 16. 9.* S'il les a, pour ainſi dire, tirés de la maſſe de corruption, ſéparés & diſtingués du commun des Fideles, il a auſſi prétendu qu'ils fuſſent plus parfaits & plus ſaints qu'on ne l'eſt communément dans le monde : & comme on attend davantage de ceux à qui l'on a plus donné, plus il les a favoriſés en les préſervant des vices qui régnent dans

le monde & des embarras qu'on trouve, plus il veut qu'ils lui soient unis par les liens indissolubles de la Religion & de la piété.

§. II.

Ainsi le Seigneur en usa-t-il autrefois envers les enfants d'Israël. Il les vit esclaves en Egypte, comme on l'est dans le siecle sous le voile de la plus trompeuse liberté. Touché de leur malheur, il les affranchit de la servitude, & les conduisit dans une terre de délices ; afin qu'ils pussent à loisir & en liberté lui élever des Autels, lui consacrer leurs victimes, lui rendre enfin des hommages, si non proportionnés à la grandeur de son nom, dignes du moins de leur gratitude, & du bienfait dont il venoit de les combler. Dans cette vue le Seigneur leur intima ses Loix ; il leur prescrivit des cérémonies ; il établit parmi eux des Pontifes, des Prêtres, des Lévites, qu'il sanctifia, afin que purs & parfaits eux-mêmes, ils fissent de tous les Israélites *une Nation sainte & un Peuple d'acquisition.*

Si ces deſſeins tournoient à la gloire du Très-haut, ils avoient auſſi pour objet le bonheur de ſon peuple. Aux promeſſes que Dieu lui fit, il ne manqua que des ſujets dignes d'en voir l'accompliſſement. Loin de le mériter, leur ingratitude les fit périr dans le déſert ; l'idolâtre & le murmurateur trouverent la mort dans leur révolte. Le même Dieu qui avoit entaſſé prodiges ſur prodiges pour les ſouſtraire à la tyrannie de Pharaon, accumula auſſi châtiments ſur châtiments pour les exterminer dans ſa colere. Il n'épargna ni le Prêtre ni le Peuple, parce que les uns & les autres mépriſerent ſes bienfaits ; & que les vues de clémence qu'il avoit ſur eux, ne ſervoient qu'à en faire, ou des ingrats, ou des rebelles.

Faut-il que nous ne penſions plus à l'Auteur de tous les biens, quand nous ſommes comblés de ſes dons, & que la grandeur de ſes bienfaits nous en faſſe méconnoître la ſource ? Combien d'Eccléſiaſtiques incapables d'ingratitude à l'égard des hommes, ne rougiſſent pas de l'être envers

Dieu, comme s'il y avoit moins de honte de le paroître à ſon égard. Peu touchés du choix qu'il a fait d'eux en les adoptant pour ſes Miniſtres, ils n'y répondent que par une vie peu conforme à une ſi noble adoption ? Conſacrés à ſon ſervice par le caractere de l'Ordre, & par la ſainteté de leur état, ils ne devroient plus ni aimer le monde, ni entrer dans les divertiſſements du monde, ni s'embarraſſer dans les affaires du monde. Leur vie devroit être de prier, *de gémir entre le veſtibule & l'Autel ;* leur occupation de conſacrer à la lecture, ou à l'Oraiſon, le temps que la néceſſité ou la charité ne les oblige pas de donner à d'autres exercices. Cependant, contents de s'abſtenir de certains vices d'éclat qui les décrieroient, ils s'imaginent ſatisfaire aux devoirs de leur état, & entrer dans les vues de Dieu, lors même qu'ils vivent d'une vie tiede qui n'eſt à le bien prendre, ni Eccléſiaſtique ni Laïque, & ils ſe croient exempts de tout reproche, lorſqu'ils gardent une eſpece de neutralité entre le monde & l'Autel.

Joel. 2. 17.

Ennemis de la retraite, ils ne goûtent point les choſes de Dieu ; ils ne connoiſſent point ce qui eſt de l'eſprit de Dieu ; ils ne s'acquittent même qu'avec un mortel dégoût du ſervice de Dieu. Bien plus, malgré le divorce qu'ils ont fait avec le monde, il en eſt qui s'y répandent autant & plus que les mondains eux-mêmes. Ils s'y engagent tous les jours par mille viſites de vanité, d'intérêt, de plaiſir, d'oiſiveté : viſites où loin de chercher Dieu, on ſe cherche, & l'on ne ſe trouve que trop ſoi-même : viſites où le plus ſouvent on perd Dieu, ſi l'on ne contribue pas toujours à le faire perdre aux autres.

Eſt-ce là l'eſprit du Sacerdoce où Dieu les a élevés ? Les auroit-il dégagés des pieges & de l'eſclavage du ſiecle, pour les voir courir à de nouveaux dangers, & contracter avec le monde des engagements que le monde lui-même déſaprouve ? Devenus par leur conſécration les enfants de Dieu, les habitants de ſa maiſon, les ſucceſſeurs de ſes Apôtres & de ſes Prophetes, comment au lieu

de le ſervir dans ſon Sanctuaire ; oſent-ils ſe montrer ſans néceſſité au milieu d'une Nation perverſe, où le Dieu, dont ils ſont les Miniſtres, eſt traité en ennemi ? Le moyen qu'ils deviennent, ainſi que JESUS-CHRIST l'a prétendu, des hommes irréprehenſibles & comme ſans paſſions, dans l'Empire des paſſions mêmes ; & qu'éclairés des rayons du Soleil de Juſtice, ils ne perdent pas quelque choſe de cette divine ſplendeur, au milieu des ténébres de l'impiété ? Les plus douces conſolations leur étoient réſervées dans la maiſon du Seigneur, comme dans une terre de ſainteté & de juſtice. S'ils en ſont dépourvus malgré la fidélité de ſes promeſſes, qu'il ne l'imputent qu'à eux-mêmes. Le ſerviteur pareſſeux n'eſt pas digne de ſalaire : il eſt juſte de le priver d'un bien qu'il ne ſait ni eſtimer ni mériter.

§. III.

Le Ciel n'eût-il fait autre choſe en faveur de tant d'Eccléſiaſtiques, que de les ſéparer du monde pour

les ſanctifier, ce ſeroit déjà un bienfait ineſtimable & ſans prix. Mais il y a plus ici : ce ſont des hommes adoptés par JESUS-CHRIST même, pour ſervir de flambeaux à ſon Egliſe, & éclairer par leurs paroles, autant que par l'éclat de leurs vertus. *Vos eſtis lux mundi.* Ce ſont des Villes placées ſur le ſommet des montagnes, afin qu'on puiſſe de toute part les appercevoir. *Civitas ſuprà montem poſita.* On les a ſpécialement choiſis pour être des copies vivantes d'un Dieu Sauveur, & des regles vivantes de perfection, capables de toucher, de convertir, d'édifier les Peuples. Leur conſécration a dû les rendre ennemis du faſte & de l'orgueil dans la gloire, pauvres au ſein des richeſſes, chaſtes dans une chair fragile ; anges de paix dans les troubles & les diviſions, modeles de patience dans les perſécutions, de probité dans le commerce des hommes, de religion & de piété dans leurs devoirs envers Dieu. Car telle eſt la fin que J. C. s'eſt propoſée, en créant les Prêtres de la nouvelle alliance. Il a voulu non-ſeulement

Mat. 5. 14.

Ibid.

en faire des Saints, mais s'en ſervir comme de modeles pour en former d'autres : en ſorte qu'ils puſſent dire comme Saint Paul le diſoit aux Corinthiens : *Soyez mes imitateurs, comme je le ſuis moi-même de Jeſus-Chriſt.*

Demander après cela ſi les Miniſtres des Autels doivent aſpirer à la perfection, & ſervir de flambeau au reſte des Fideles, c'eſt demander ſi, ayant le caractere du Sacerdoce, ils doivent auſſi en avoir l'eſprit ; & ſi, chargés par leur vocation de ſanctifier l'Univers, il leur eſt permis de négliger leur propre ſanctification ? On ſait que tout Chrétien qui ne va pas en avant en fait de perfection, recule ; & que ce n'eſt pas aſſez pour le ſimple Fidele de s'abſtenir du mal, s'il ne pratique encore le bien. Que ſera-ce donc à cet égard de l'obligation des Miniſtres des Autels ? & quelle perte pour eux que le gain qu'ils pouvoient faire, en ſervant de colomne à la ſainte Cité de Dieu, & en travaillant à l'édifice du Corps myſtique de ſon Egliſe ?

Epheſ. 4. *Ad conſummationem Sanctorum, in ædificationem Corporis Chriſti.*

Vous donc que Dieu a aſſociés au Sacerdoce de J. C. n'oubliez jamais que votre état eſt une école de perfection, où vous êtes ſpécialement obligés de lui aſſurer vos hommages, & autant qu'il eſt en vous, ceux de tous les Fideles. Pour cela, & uniquement pour cela, il vous a tranſplantés du monde dans ſon Sanctuaire : il ſaura vous en arracher comme des arbres ſtériles, ſi vous n'y portez pas les fruits de vie qu'il attend de votre fidélité. Souvenez-vous que votre engagement dans l'Etat Eccléſiaſtique, eſt un myſtere de conſécration & de ſéparation tout enſemble : de conſécration aux Autels, de ſéparation d'avec le monde. Or, comme le ſceau dont Dieu vous a marqués ne s'effacera jamais, de même le divorce que vous avez fait avec le monde ne doit jamais finir.

L'eſprit du ſiecle & celui du Sacerdoce ſont abſolument incompatibles. On ne peut être eſclave du monde, & Miniſtre de J. C. ſervir enſemble deux Maîtres ſi oppoſés, boire en même temps le calice du

Seigneur & le calice des démons.
1. Corin. 10. 21. *Non poteſtis calicem Domini bibere, & calicem dæmoniorum.* Point de milieu, ni de ménagement à garder avec l'ennemi du Dieu que vous ſervez. En renonçant au monde pour ſervir à l'Autel, vous êtes entrés dans le Royaume du Seigneur; vous en ſortez ſi vous rentrez dans le monde. Soyez donc parfaits comme J. C. Pontife éternel & ſans ſucceſſeur, eſt parfait. Etudiez ſans relâche, non point la ſcience de la chair qui enſeigne la volupté; non la ſcience du monde qui n'inſpire qu'orgueil & que vanité; mais la ſcience du ſalut, la ſcience des Saints, la ſcience du Seigneur; cette ſcience qui ayant Dieu pour principe, pour objet & pour fin, rendra votre ſalut plus aſſuré, & votre vocation à l'Etat Sacerdotal plus certaine.

CHAPITRE II.

Que la Sainteté eſt le caractere le plus marqué de l'Etat Eccléſiaſtique.

§. I.

C'Eſt Dieu même, nous dit ſaint Paul, *qui a établi dans l'Egliſe en premier lieu des Apôtres, puis des Prophetes, après des Docteurs*, & généralement tout ce qu'on appelle ſes Miniſtres.... *Il a choiſi ce qui eſt plein de folie devant le monde, pour confondre les ſages; & ce qui eſt foible aux yeux du monde, il l'a choiſi pour confondre ce qu'il y a de plus fort.* Mais plus il a diſtingué ces hommes foibles, en les appellant au Sacerdoce préférablement à des millions d'hommes, plus ils doivent craindre de ne pas répondre à la dignité de ſon choix. La place qu'il leur a accordée dans ſon Sanctuaire les éléve, il eſt vrai, & les rend preſque égaux aux intelligences céleſtes : mais c'eſt préciſément ce qui doit les faire trembler. Comment des vers de terre s'acquitteront-ils du miniſtere & des

1. Cor. 12. 28.

1. Cor. 1. 27.

fonctions des Anges, ſi Dieu qui les en charge, ne leur donne en même temps la force & le courage de les remplir ? Daignez donc fortifier votre ſerviteur, diſoit ſaint Auguſtin à Dieu, à la veille d'entrer dans ce périlleux miniſtere. Eclairez-le ſur ce que vous lui commandez, & commandez-lui tout ce que voudrez.

Auguſt. *Da quod jubes, & jube quod vis.*

Priere vraiment digne d'Auguſtin, & de tous ceux qui ſont appellés comme lui à la dignité du Sacerdoce. Dieu leur dit comme autrefois aux enfants d'Aaron : Soyez ſaints, parce que je le veux, moi qui ſuis le Seigneur, & le Saint qui ſanctifie ceux qui me ſervent. *Sint ergo Sancti,*

Levit. 21. 28. *quia & ego Sanctus ſum Dominus qui ſanctifico eos.* Je vous regarde, & vous devez vous-mêmes vous enviſager comme des ſujets qui ſont à moi, & que j'ai conſacrés à mon ſervice. Tout ce qui m'eſt conſacré ne doit plus ſervir à des uſages ordinaires & profanes ; il doit ſervir, mais uniquement à moi. Par conſéquent votre eſprit, votre cœur, votre langue, vos mains, tout doit

ıployer aux choſes ſaintes, &
ement à ce qui peut être criminel
ême indifférent ; il faut que tout
ıpporte à moi, & ſoit digne de
. Je vous ai deſtinés à m'offrir
ıgréable encens, à me préſenter
rande & les vœux de mon Peuple ;
ɔrter, à toucher, à conſacrer
; la nouvelle alliance ce qu'il y
plus redoutable & de plus divin.
ıs avez entre les mains le Myſtere
Myſteres, le Corps de l'Homme-
ı, un bien infini, le préſent que
liſe militante fait au Pere céleſte
la terre, préſent dont l'Egliſe
nphante fait ſes délices dans le
. Si mes Prêtres devoient ſe
fier autrefois pour m'offrir de
:ens & du pain commun ; s'ils
oient être Saints pour porter
:he de mon ancienne alliance :
ıs que j'ai chargés d'offrir le pain
Anges, le pain de vie, le pain
endu du Ciel ; vous qui devez
:er le Seigneur même de l'arche,
)ieu d'Iſraël, comment ne feriez-
s pas obligés d'être Saints, &
mettre tout en œuvre pour le
enir ?

§. II.

Vous ſerez Saints encore, di
Seigneur, parce que je le ſuis,
que je ne puis ſouffrir que d'au
que des Saints approchent ni de m
Ezech. ni de mes Autels. *Non appropinquab*
44. 13. *ad me ut Sacerdotio fungantur, n*
accedent ad omne ſanctuarium me
Le défaut de ſainteté eſt un vice
je ne puis paſſer à mes Miniſt
Que ceux qui n'auront pas le cour
de l'acquérir, n'aient pas la témé
de s'ingérer dans mon Sanctuai
je leur en interdis l'entrée,
juſqu'aux moindres fonctions.
y entrent avec leurs péchés,
flétriſſent la gloire de mon no
ils ſouillent mon Temple, mes Aut
mon ſacrifice ; ils deviennent
ſcandale de mon Egliſe, & ſe bleſ
eux-mêmes, en faiſant à ma Relig
les plus mortelles plaies.

Du reſte, ce n'eſt pas une ſain
médiocre que Dieu exige de
Miniſtres, ni une perfection
jour qui ne différe en rien de
lâcheté, ou qui ſe borne à quelq

ſieux & à certaines circonſtances. Ils ne doivent pas être Saints à demi, & pour un temps ſeulement ; Dieu veut qu'ils courent dans les voies de la vertu, juſqu'à ce qu'ils ſoient arrivés à l'état d'un homme parfait. C'eſt le conſeil ou plutôt le commandement de l'Apôtre. *In virum perfectum, in menſuram ætatis plenitudinis Chriſti.* Il prétend qu'ils ſoient ſaints en tous temps & en tous lieux, dans le Temple & hors du Temple, à l'Autel & dans leurs maiſons, au Chœur & dans les compagnies, dans leurs prieres comme dans leurs études, au ſein même des affaires & juſques dans leurs divertiſſements. Pourquoi ? parce qu'ils ſont en tous lieux ſes Miniſtres, & qu'ils en portent toujours l'auguſte caractere. Or comme ils le portent par-tout, ils doivent être Saints par-tout ; & quelque parfaits qu'ils ſoient, Dieu leur ordonne par l'organe de ſon Diſciple bien-aimé, de travailler à le devenir toujours davantage. *Sanctus, ſanctificetur adhuc.* *Ephéſ. 4. 13.* *Apoc. c. 22. ℣. 11.*

Si nous trouvons que ce ſoit-là nous demander beaucoup, dit

Tertullien, avons-nous ou
c'eſt un Dieu qui parle, & q
être obéi ? Enrôlés ſous ſes D
par notre conſécration,
ſommes-nous pas engagés à
en Saints, comme l'homme
eſt obligé à porter les a
Tertul. ſervice de ſon Prince ? *Voc*
ad militiam Dei vivi, j
enim in Sacramenti verba reſp
Comme un Soldat libremen
ne peut plus s'excuſer du
ni ſur les dangers de la gu
ſur la dureté du comman
ni ſur ſon peu de courage ; c
un Miniſtre des Autels engag
Dieu en Saint, par le plus i
des ſerments, ne peut plus
ni les difficultés de la ſainte
contagion du ſiecle, ni les
de ſon état, ni ſa propre f
tout doit céder à ſon prem
gement. Si la ſainteté, dor
fait une loi, paſſe les forc
nature, elle n'eſt & ne ſe
ſupérieure aux forces de la
J. C. & cette grace que Die
ſi libéralement au ſimple F
refuſera-t-il aux Prêtres qui

s par les liens les plus indiſſolubles, les plus ſacrés ?

§. III.

Quand les Miniſtres des Autels t ſaints, ils portent la lumiere le feu par tout ; ils font plus de it par un mot, que pluſieurs autres n feront par des diſcours entiers. s Fideles reçoivent leurs paroles nme des oracles : tout ce qu'ils ent porte d'heureux coups. On oit que ce ne ſont pas des hommes i parlent, mais que c'eſt l'Eſprit nt qui s'énonce par leur bouche. ls exhortent à la pénitence, ils inſpirent bientôt l'eſprit parce 'ils en connoiſſent par expérience pratique : s'ils ordonnent le mépris ſiecle, ils le fuient : s'ils exigent nocence des mœurs, les leurs qui nt chaſtes & connues pour telles, rſuadent mieux que toute l'élo- ence humaine : leurs exemples font s plus vives impreſſions ; & comme ie douce roſée entre, s'inſinue dans terre pour la fertiliſer, leurs exhor- tions les plus ſimples pénétrent

dans les eſprits & dans les
pour les rendre de plus en plus
en bonnes œuvres.

Tels & plus grands encor
les prodiges que Dieu opére
voie de ſes Miniſtres, lorſq
ſainteté de leur état leur eſt dev
perſonnelle ; & que devenus
mêmes des hommes ſans tache
portent dans leur cœur la loi de
Dieu. Mais dégénerent-ils de
perfection du Sacerdoce, ou port
ils dans le Sanctuaire, des cœ
gâtés & corrompus ; auſſi-tôt
répandent la contagion dans
troupeau, & ne ſervent plus q
de funeſte piege aux brebis de
Maiſon d'Iſraël. Elevés ſur la ſaint
Montagne, ce ſont comme autan
de filets tendus pour envelopper les
ames ſimples, pour les engager dans
le péché ou dans l'erreur, pour les
y retenir & pour les perdre. Quels
ravages, en effet, ne cauſent-ils
point dans le cœur des Laïques,
lorſque ceux-ci après les avoir vus
dans les compagnies, plus diſſipés,
plus libres, plus laïques qu'eux-mêm
les trouvent enſuite à l'Autel, port

nis par les liens les plus indiſſolubles, & les plus ſacrés ?

§. III.

Quand les Miniſtres des Autels ſont ſaints, ils portent la lumiere & le feu par tout ; ils font plus de fruit par un mot, que pluſieurs autres n'en feront par des diſcours entiers. Les Fideles reçoivent leurs paroles comme des oracles : tout ce qu'ils diſent porte d'heureux coups. On diroit que ce ne ſont pas des hommes qui parlent, mais que c'eſt l'Eſprit ſaint qui s'énonce par leur bouche. S'ils exhortent à la pénitence, ils en inſpirent bientôt l'eſprit parce qu'ils en connoiſſent par expérience la pratique : s'ils ordonnent le mépris du ſiecle, ils le fuient : s'ils exigent l'innocence des mœurs, les leurs qui ſont chaſtes & connues pour telles, perſuadent mieux que toute l'éloquence humaine : leurs exemples ſont les plus vives impreſſions ; & comme une douce roſée entre, s'inſinue dans la terre pour la fertiliſer, leurs exhortations les plus ſimples pénétrent

ils ſeront auſſi doublement punis. La ſainteté de leur état, qui devoit être l'abondante ſource de leurs mérites, ſe changera pour eux en un abyme de malheurs. Et en effet, s'il eſt horrible pour tout homme de tomber entre les mains du Dieu vivant, combien le ſera-t-il davantage pour un Prêtre prévaricateur, dont les fautes toujours grièves, parce qu'elles ſont preſque toujours accompagnées de ſcandale, auront autoriſé le vice & enhardi le libertinage à ſe montrer, parce qu'il ſe ſera vu introduit juſques dans le Sanctuaire?

Fuyez donc, Miniſtres des Autels; évitez ces voies larges & mondaines, où marchent tant de faux Prophetes: craignez le terme fatal où elles vont aboutir. Comprenez qu'être revêtu du Sacerdoce, & être Saint, ne doit préciſément être qu'une même choſe dans la loi nouvelle. Reſpectez déſormais un Etat, où bien loin qu'il vous ſoit permis de vous borner à une ſainteté médiocre, il n'eſt point de vertu ſi héroïque à laquelle vous ne deviez aſpirer. Reſpectez votre Dieu, qui eſt le Saint des Saints, &

& qui ne veut être abordé que par les Saints. Reſpectez ſon peuple : il a les yeux ſur vous ; vous êtes à ſa tête, non pour le perdre, mais pour le ſauver ; non pour le ſcandaliſer, mais pour l'édifier ; non pour en faire une victime des vengeances céleſtes, mais pour offrir en ſa faveur l'Hoſtie ſainte & ſans tache, ſur laquelle on vous a tranſmis l'autorité. Reſpectez-vous enfin vous-mêmes : élevés à la dignité de Prêtres du Dieu vivant, pourriez-vous ſans vous dégrader, vous remettre au niveau des peuples de la terre, en prendre les maniéres, en contracter les paſſions, les déſordres, les vices, la corruption ? La lumiere ne dut jamais avoir rien de commun avec les ténébres ; & l'on foulera aux pieds le ſel, qui devenu inſipide, n'aura plus la force de préſerver la terre de ſa corruption.

CHAPITRE III.

Qu'un Eccléſiaſtique doit eſtimer ſon état, & travailler ſans relâche à en acquérir la perfection.

§. I.

PLUSIEURS Prêtres inſtruits des prérogatives de leur Sacerdoce en ont une très-haute idée ; mais ils en deviennent plus ſenſibles & plus délicats ſur le point d'honneur, au lieu d'en devenir plus humbles. Tels dans la condition où ils ſont nés auroient conſervé la modeſtie de leur état, qui n'ont commencé à la perdre que du moment où ils ont reçu un caractere qui devoit les rendre encore plus modeſtes. Il ſemble que l'habit reſpectable dont ils ſont revêtus bien loin de leur inſpirer cette modeſtie qui ſied ſi bien au Sacerdoce ſuffiſe pour la leur ravir. Semblables en ce point aux Phariſiens, ils exigent, comme eux, des diſtinctions marquées, ils aiment les premieres

places, & s'arrogent le droit de juger de tout, de décider de tout, de l'emporter en tout & par-tout. Sans doute l'on auroit pour eux les déférences qu'ils exigent, s'ils en paroiſſoient moins jaloux; mais plus ils ſe prévalent des honneurs qu'on ſe pique de rendre au Sacerdoce, plus on prend à tâche de les leur conteſter : & la vivacité qu'ils font éclater ſur le reſpect dû à leur caractere, n'a ſouvent d'autre effet que celui de faire mépriſer leur perſonne.

C'eſt ainſi que Dieu & le monde concourent à élever les humbles, & à humilier les eſprits vains & ſuperbes. Tout dépravé qu'il eſt, ce monde ſera toujours avare de diſtinctions pour qui en paroît affamé. Il ne donne qu'à regret, & comme goute à goute, ce que la vanité des hommes ſemble vouloir lui arracher : comme au contraire, il prodigue les honneurs à qui les mépriſe.

Connoiſſez donc la grandeur de votre état, vous que Jeſus-Chriſt a aſſociés à ſon Sacerdoce; défendez-en les priviléges, ſentez-en toute la dignité : mais que ce ſentiment ait

toujours l'humilité pour baſe. Ne cherchez pas à dominer dans l'Egliſe, beaucoup moins à dominer dans le monde : vous n'y êtes que pour l'édifier. Ce n'eſt point par un eſprit de domination que vous ſoutiendrez le rang où Dieu vous a élevés, mais par un eſprit de perfection également ennemi de l'enflure & de la baſſeſſe.

Si votre état eſt digne de toute votre eſtime, ce n'eſt pas comme vous pourriez le croire, parce qu'il vous ouvre la porte aux honneurs & aux dignités ; mais parce qu'il vous ſert d'abri contre les vices, les paſſions & les embarras du ſiecle ; qu'il vous met d'ailleurs en état de commander à votre ſouverain Seigneur ; & qu'enfin il vous rend l'arbitre, le pacificateur entre Dieu offenſé & l'homme pécheur : Trois avantages ineſtimables, dont bien des Miniſtres des Autels jouiſſent ſans en ſentir le prix ; & qui, bien pénétrés, leur apprendront tout enſemble, & à connoître l'éminence de leur dignité, & à la ſoutenir par la perfection de leur vie.

§. II.

Depuis que je vous ai choiſis, dit Jeſus-Chriſt à ſes Diſciples, vous n'êtes plus du monde : *De mundo non eſtis, ſed ego elegi vos de mundo.* Joan. 15. 19. Heureuſe ſéparation qui attachant les Miniſtres des Autels à la ſuite de Jeſus-Chriſt, les affranchit à jamais du joug & de l'eſclavage des enfants du ſiecle. Ceux-ci toujours en proie aux différents objets de leurs paſſions, toujours déterminés à ne leur rien refuſer, en deviennent enfin les eſclaves ; & leurs chaînes, pour être volontaires, n'en ſont ni moins peſantes, ni moins dignes de leur averſion. Grandeur, établiſſement, fortune, entrepriſes, pénibles ſoins : voilà ce qui trouble leur vie, ce qui la rend triſte, amère, & preſque toujours coupable ; ce qui occaſione ces jalouſies, ces procès, ces inquiétudes qui régnent dans le ſiecle, & qui font qu'on n'y voit que des mécontens, & peu ou point de gens heureux. La pauvreté réelle ou imaginaire, déſeſpere les uns ; les richeſ-

ſes font le tourment des autres : mille ſoucis, & des ſoucis de toute eſpece, les dévorent. Eternellement en bute aux procès & à l'intrigue, aux jalouſies & aux craintes, à la fourbe & à l'injuſtice, ils ſentent les peines de leur condition, & toute la dureté dn maître dont ils ont fait choix.

Auſſi lorſque les gens du monde comparent le poids de leurs affaires, ou de leurs criminelles intrigues, avec le bonheur dont on jouit dans le Sacerdoce, ils s'écrient très-ſouvent: Qu'ils ſont heureux ces Eccléſiaſtiques ! Que manque-t-il à leur bonheur que de le bien connoître ? Le Seigneur eſt leur héritage : ils n'ont à ſervir que lui, à penſer qu'à eux-mêmes, à veiller que ſur le Tabernacle du Très-Haut ; hors de là tout ſouci, tout autre ſoin leur eſt interdit ; s'ils ſervent l'autel, ils vivent de l'autel : éloignés par leur état de ce qui cauſe parmi nous de ſi grands mouvements, de ce qui excite de ſi violentes paſſions, ils vivent tranquilles dans le port, tandis que nous ſommes battus éternellement de la

tempête : Quelle heureuſe paix que la leur : quel état plus digne d'envie ! Les fauſſes douceurs du nôtre, ont-elles rien qui puiſſe l'égaler ?

O vous ! qui êtes les vrais héritiers de la Tribu de Lévi, les chefs & les paſteurs du troupeau de Jeſus-Chriſt, comparez aujourd'hui la ſainte liberté de votre état, avec la peſanteur des chaînes des enfants du ſiecle ; la paix dont vous jouiſſez, avec le trouble des paſſions qui les agitent ; le dégagement qui vous ſuit, avec les peines & les ſoucis qu'ils moiſſonnent dans le funeſte champ des richeſſes : & convenez avec les mondains eux-mêmes, que ſi le Sacerdoce paroît d'abord un déſert aride, la manne en couvre cependant la terre ; les rochers les plus durs s'y changent en ſource de lait & de miel ; & qu'une main libérale s'y répand tous les jours en bienfaits, ſur ceux qui la ſervent. Convenez qu'un Eccléſiaſtique, qui ſçait fouler aux pieds la cupidité, & faire ſon partage du Dieu dont il eſt le Miniſtre, ſe trouve par cela même au-deſſus des craintes, des deſirs, des révo-

lutions, des décadences de fortune. L'embarras des affaires, les viciſſitudes du ſort, l'injuſtice des hommes
Pſ. 90. ne l'aborderont point : ***Non accedet ad te malum.*** Les revers, les malheurs du riche ne le toucheront point; les fléaux du monde, quels qu'ils ſoient, n'approcheront point de ſa
Ibid. demeure : ***Et flagellum non appropinquabit tabernaculo tuo.*** Affranchi de mille néceſſités importunes, il eſt dans le Sanctuaire du Seigneur, comme dans une iſle élevée au milieu de la mer, où il vit en paix, quoique entouré des plus affreuſes tempêtes.

§ III.

Toutefois ce n'eſt là qu'une légere ébauche de la gloire & du bonheur ineſtimable que Dieu réſerve aux héritiers de ſon Sacerdoce. Affranchis par leur état du joug & des miſeres communes au reſte des hommes, ils ſont encore infiniment au deſſus d'eux par le pouvoir immenſe dont Dieu les a revêtus. Il les a conſtitués agens & ſubſtituts de Jeſus-Chriſt ſon fils unique, en tout égal à lui-même. Tout eſclaves qu'ils

ſont, ils tiennent à l'Autel la place de Dieu ; ils parlent comme lui, ils agiſſent comme lui, ils opérent le même Sacrement avec lui. Leur empire s'étend juſques dans le Ciel. La Majeſté divine en deſcend à leurs ordres ; elle ſe ſoumet à eux, & leur rend tous les jours à l'Autel la plus prompte & la plus exacte obéiſſance. Quel pouvoir plus étendu ! quelle plus haute élévation pour la nature humaine ! eſt-il rien de plus reſpectable que la dignité d'un homme qui commande à ſon Dieu ? *O veneranda Sacerdotum dignitas, in quorum manibus, velut in utero Virginis, Filius Dei incarnatur ?* Au ſouvenir de cette redoutable fonction, comment un Prêtre pourroit-il ne pas eſtimer ſon caractere & ſon état ? *Aug.*

Enfin Jeſus-Chriſt a revêtu les Miniſtres de ſes Autels d'une Juriſdiction ſouveraine ſur le Corps myſtique de ſon Egliſe. Tous ſerviteurs qu'ils ſont, il les a établis juges entre lui & ſon peuple. Il veut qu'ils portent des Arrêts ſur la terre, & il ſe charge de les ratifier dans le Ciel : Liez, leur a-t-il dit, & déliez les

pécheurs ; rendez-les des Saints ; jugez-les, conférez-leur ma grace : je pourrois les juger moi-même ; mais je m'en rapporte à vous, & je vous remets mes intérêts : il n'y aura déformais aucune puiſſance au monde qui ne reléve de votre autorité ; grands ou petits, pauvres ou riches, Rois ou ſujets, je vous les ai tous aſſujettis ; tout ennemis qu'ils ſont, je les tiendrai pour amis, dès que vous les aurez déclarez tels : rendez-les ſeulement dignes de ma grace ; je leur pardonne du moment que vous leur aurez pardonné ; & il n'y aura point de miſéricorde pour eux, ſi vous ne les en jugez pas dignes : en un mot, je vous confie les clefs du Ciel ; vous l'ouvrirez & vous le fermerez à votre gré, ſans oublier jamais que revêtus de toute l'étendue de mon pouvoir, vous devez être auſſi de fidéles diſpenſateurs de mes graces.

Tel eſt le Miniſtere tout divin que J. C. a confié aux Prêtres de la Loi nouvelle. Il les a délégués pour porter ce jugement de réconciliation & de paix, qui peut ſeul mettre à cou-

vert les ames des rigueurs du Jugement dernier. C'eſt à eux à leur rendre leur premiere innocence, à la leur faire retrouver lorſqu'elles l'ont perdue ; à leur faire part du Pain de vie qui doit les nourrir ; à leur tenir lieu de juge, de pere & de guide fidéle dans les voies du Ciel. Fut-il jamais de pouvoir plus reſpectable & tout enſemble plus abſolu ?

§. IV.

Allez, adreſſez-vous à Joſeph, dit autrefois Pharaon à ſon peuple. *Ite ad Joſeph.* Dépoſitaire de toute ma puiſſance, il eſt auſſi chargé de vos intérêts & des miens ; obéiſſez-lui comme à moi-même ; regardez ſes volontés comme mes ordres : je veux que toutes mes faveurs paſſent par ſes mains ; qu'il ouvre & ferme mes tréſors à ſon gré ; qu'il aſſigne des peines & des récompenſes, & qu'il ait ſeul, après moi, le pouvoir de faire des heureux & des malheureux. En conſéquence de cet ordre, Joſeph devient le maitre de toute l'Egypte ; il en reçoit les hommages, il y eſt *Geneſ. c. 41. v. 55.*

honoré comme le Souverain. Lui-même, pénétré de reconnoiſſance envers Pharaon, reſpecte plus que perſonne la dignité du rang où il ſe voit élevé : plus il en ſent les avantages, plus il en étudie les devoirs ; l'eſclavage d'où on l'a tiré, l'empire qu'il exerce, bien-loin de le rendre plus vain, ne ſervent qu'à le rendre de jour en jour plus ſage & plus circonſpect ; il trouve cet art merveilleux, de faire aimer & reſpecter tout à la fois l'autorité qu'on lui confie ; ſans négliger les intérêts du peuple, il maintient les droits & les prérogatives du Souverain ; & en reſſerrant de plus en plus les nœuds ſecrets & puiſſants qui uniſſent les cœurs des ſujets à celui du Prince, il fait tourner à la gloire de Pharaon & à ſa propre gloire, un pouvoir que la jalouſie ſouffre impatiemment entre les mains d'un ſujet, parce qu'il eſt bien peu de ſujets qui n'en abuſent.

Or ſi Joſeph, appellé au premier miniſtere de l'Egypte, reſpecta lui-même ſon autorité ſans s'en prévaloir ; s'il ſçut la faire enviſager aux

peuples comme un dépôt précieux, dont l'éclat différoit peu de celui du ſceptre & de la couronne, quelle idée ne devront point avoir de leur Miniſtere, des hommes à qui Dieu a donné un pouvoir ſans bornes & ſur ſon humanité ſainte, & ſur les membres de ſon Egliſe ? De quel œil doivent-ils s'enviſager eux-mêmes, lorſqu'ils penſent qu'ils ſont les Ambaſſadeurs de Dieu, pour conclure cette grande paix qui ſe traite entre le Ciel & la terre ; qu'ils ont l'honneur & l'avantage de commander à Dieu même ; de juger, d'abſoudre, de condamner les dieux de la terre, & de voir à leurs pieds ceux devant qui tout fléchit le genou ? *Pro Chriſto ergo legatione fungimur.* 2. *Cor.* 5. 20.

Voilà ce qui reléve le Sacerdoce de la Loi nouvelle, bien plus que toutes les prééminences & les diſtinctions extérieures. Ces diſtinctions ſuivent communément le cours du caprice ou du hazard ; le crédit les obtient, l'inclination les accorde bien plus que le diſcernement & la raiſon. Auſſi un Miniſtre des Autels pour qui l'on a de l'attention & du reſpect,

ne doit-il ſe croire ni élevé par les honneurs & la gloire que le monde donne, ni ravalé par ſes mépris ; mais ce qui doit lui faire ſentir la dignité de ſon état, c'eſt qu'indépendamment des honneurs, des mépris ou du caprice des hommes, il eſt toujours dépoſitaire de toute l'autorité de ſon Dieu ; & que tel qui le mépriſe aujourd'hui, aura peut-être beſoin demain, ou à l'heure même, de ſon Miniſtere tout divin. Son caractere ne le quitte point, ſon pouvoir ſur Jeſus-Chriſt & ſur ſes membres ne meurt point : on pourra bien, au riſque de ſe deshonorer ſoi-même, manquer & à l'honneur & au reſpect qu'on lui doit ; mais il n'en ſera pas moins ce qu'il eſt, je veux dire l'agent & le miniſtre du Dieu vivant : titre d'autant plus digne de reſpect, qu'il eſt indépendant de toute puiſſance humaine, & que perſonne, comme dit ſaint Paul, n'a droit d'y prétendre, que celui qui y eſt appellé de Dieu comme Aaron. *Nec quiſquam ſumit ſibi honorem, ſed qui vocatur à Deo tanquam Aaron.*

Hebr. 5. 4.

§. V.

Mais de-là, quelle obligation pour un Eccléſiaſtique de ne rien faire qui aviliſſe un caractere ſi excellent ? Pénétré d'eſtime pour ſon Sacerdoce, il ne doit plus s'y occuper que du beau ſoin de ſe rendre parfait. Faire fond en pareil cas, ſur ſa dignité, ſans penſer à la ſoutenir par ſa vertu, c'eſt l'avilir & ſe déshonorer ſoi-même ; c'eſt outrager la Majeſté divine, lors même qu'on eſt chargé de la repréſenter : car enfin, comment un Prêtre oſera-t-il tenir la place de Dieu, lui commander, le porter entre ſes mains, ſans cette ſainteté qui fait & qui fera toujours l'objet de ſes divines complaiſances ? S'il faut des qualités éminentes pour commander à des hommes, que faudra-t-il pour exercer d'une maniere digne de Dieu, un empire qui s'étend juſqu'à Dieu même ? Convient-il d'ailleurs de porter les mains ſur les plaies d'autrui, ſans avoir premierement penſé à refermer les ſiennes ; de verſer ſur les Fideles les mérites

& le ſang d'un Dieu Sauveur avec des mains impures, & de ſe porter pour pacificateur entre les pécheurs & Dieu, ſi l'on eſt ſoi-même en guerre avec Dieu?

Vainement donc un Prêtre enviſageroit ſa puiſſance comme ſupérieure à toute grandeur, s'il ne découvre dans les prérogatives de ſon Sacerdoce, autant de puiſſants motifs d'une ſainteté à toute épreuve. A la vue du poſte qu'il occupe dans le Sanctuaire, il eſt difficile de dire qui des deux doit plus l'accabler, ou le poids de ſa dignité, ou celui de ſes devoirs; tous deux également redoutables, ne lui permettent plus d'opter entre une vie tiéde & une juſtice parfaite. Lorſqu'on penſe que tous les Fideles doivent, ſuivant le conſeil de Jeſus-Chriſt, travailler à devenir parfaits, non point comme les Patriarches & les Juſtes de l'ancienne Loi, non comme les Prophétes & les Anges mêmes, mais comme le Pere céleſte eſt parfait, quelle perfection doit-on attendre d'un homme deſtiné par ſon état à perfectionner les autres? comment leur com-

muniquera-t-il des vertus dont il ſera lui-même dépourvu ?

C'eſt néanmoins ce qui arrive quelquefois, par un terrible jugement que Dieu exerce ici-bas ſur ſes Miniſtres. Il permet que quelques-uns d'entr'eux échauffent par le feu de ſa divine parole, tout ce qu'il y a de plus froid ; qu'ils amoliſſent les cœurs les plus durs, qu'ils embraſent tout, & qu'ils demeurent néanmoins eux-mêmes froids comme glace. Mais malheur à ces flambeaux, qui ſe conſument & ſe perdent ainſi en éclairant les autres : malheur à ces faux Prophétes qui *diſent & qui ne font pas*, qui ont toujours le Seigneur dans la bouche, & qui ne l'ont point dans le cœur. Placés ſur la hauteur des ſaintes montagnes, ils n'y auront paru que pour leur perte ; & le Sacerdoce dont ils auront été revêtus, tout grand, tout reſpectable qu'il étoit, au lieu de rehauſſer leur gloire par ſon luſtre, ne ſervira tôt ou tard, s'il n'eſt pas ſoutenu par leur vertu, qu'à mettre le comble à leur confuſion.

CHAPITRE I

Que la perfection d'un Eccl
consiſte non-ſeulement à s'
de ſes fonctions extérieures,
régler ſon intérieur.

§. I.

LEs Saints qui ont le plu
cement travaillé pour l
des peuples, ne ſe ſont jamai
ſés ſur leurs travaux, du ſoin
propre ſalut. Ils pouvoient
que tout le temps qu'ils do
à la priere, étoit dérobé a
public, & pris ſur l'utilité c
de l'Egliſe. Cependant ſans
dans une ſemblable illuſion, il
jamais oublié de vaquer à l'O
de nourrir leur ame par de fr
tes lectures, & ils ont offert
ſaint Sacrifice de la Meſſe auſ
vent qu'ils ont pû le faire. O
vûs reprendre ſur la nuit ce
travaux du jour déroboient
exercices de piété, ne ſe

des plus rudes fatigues, & ne ſe préparer à en eſſuyer de nouvelles, que par la pratique de ce que le Chriſtianiſme a de plus pénible ou de plus humiliant ; ne reſpirer que la plus pure ſpiritualité, en même-temps qu'ils ſe donnoient d'utiles mouvements pour le bien du prochain ; ne rapporter du commerce du monde qu'un accroiſſement de ferveur. En un mot, ils ont été diſtraits par mille ſoins au dehors, & conſtamment occupés au dedans du ſeul néceſſaire. Par cette admirable conduite, ils ont appris aux Miniſtres des Autels à poſſéder leurs ames dans la paix au milieu des plus grandes agitations ; à ne pas ſe diſpenſer de ce qu'ils ſe doivent à eux-mêmes, quelque occupés qu'ils ſoient de ce qu'ils doivent à l'Egliſe : & que quelque difficile qu'il leur paroiſſe d'allier la priere & l'action, le commerce des Anges & celui des hommes, ce n'eſt que la cupidité, ou une criminelle nonchalance pour leur ſalut, qui les leur rend incompatibles.

Malgré des leçons ſi ſalutaires, il n'eſt que trop ordinaire de voir des

Eccléſiaſtiques qui abandonnent leur propre perfection pour aſſurer celle d'autrui ; ou qui ne cherchant qu'à ſe diſtinguer au dehors par leurs bonnes œuvres, ſe mettent d'ailleurs fort peu en peine d'y chercher Dieu. Pourvu qu'ils travaillent avec éclat, qu'on parle d'eux, qu'ils faſſent du bruit, qu'ils s'attirent les yeux & l'attention de tout un public, peu leur importe qu'ils aient d'ailleurs le temps, ou non, de vaquer à la méditation ou à la lecture, d'entrer en jugement avec eux-mêmes, d'examiner ſi, engagés dans le ſiecle par leur miniſtere, ils n'y ont rien perdu de leur ferveur. La vie active fait toute leur étude ; comme elle ſemble être devenue leur unique devoir : prêcher, inſtruire, reprendre, corriger, adminiſtrer les Sacrements, entrer dans les intérêts des familles, ſous prétexte d'y porter la paix, ſe trouver à la tête de certaines bonnes œuvres, qui diſſipent dans la pratique, autant qu'elles flatent l'amour propre par les ſuccès ; être dans une agitation continuelle, ſans penſer à ſe faire une ſolitude intérieure, &

omme un ſanctuaire ſecret au fond de ſon cœur : voilà leur vie, où parmi tant d'heures de communication avec le monde, ils ne ſçauroient en trouver pour communiquer & s'unir avec Dieu.

Ce qu'il y a de ſurprenant en cela, c'eſt que pour s'autoriſer dans cette vie diſſipée, & même peu chrétienne, à laquelle ils ne veulent plus renoncer, quand ils y ont une fois pris goût, ils ſe diſent à eux-mêmes, qu'ils ne ſçauroient faire autrement, & que quelque envie qu'ils aient de penſer à Dieu ou à eux-mêmes, ils n'en ont pas le temps. Ils ajoutent que le moindre bien doit céder au plus grand ; que c'eſt quitter Dieu pour Dieu que de quitter l'oraiſon pour travailler au ſalut du prochain ; & que l'on doit tenir pour ſuſpect tout exercice qui rend ce travail impoſſible.

Cette maxime eſt véritable en elle-même ; mais l'application qu'ils en font eſt preſque toujours le fruit de l'amour propre, & ne ſert d'ordinaire qu'à juſtifier les Eccléſiaſtiques dans l'oubli de leurs devoirs, par

la néceſſité prétendue de certains travaux très-équivoques, qu'ils enviſagent par l'éclat, bien plus que par le fruit. Si l'on étoit de bonne foi avec ſoi-même, & qu'on ne cherchât point à ſe tromper, on reconnoîtroit bientôt la vanité de tous ces prétextes ; & loin de s'en autoriſer pour ne penſer ni à Dieu ni à ſoi-même, en ſe prêtant ſi volontiers au prochain, on puiſeroit continuellement pour ſoi à la ſource des graces qui eſt Jeſus-Chriſt, pour pouvoir enſuite répandre, ſans rien perdre, de la plénitude qu'on auroit acquiſe.

§. II.

C'eſt-là en effet, le devoir le plus cher d'un véritable Eccléſiaſtique. Pour faire les affaires d'autrui, il ne néglige point les ſiennes ; & dans la perſuaſion où il eſt, qu'il ne lui ſervira de rien de ſanctifier le monde, s'il ne ſe ſanctifie pas lui-même, il n'a pas de ſoin plus empreſſé que celui de régler les mouvements de ſon cœur ; ſes prédications ſont ordinairement l'heureux fruit de ſes oraiſons ;

s'il entre dans l'intérieur d'une conſcience, c'eſt pour lui une occaſion de s'unir de plus en plus à Dieu, & de ſe tenir en garde contre le vice, à la vue des déſordres qu'il produit dans la conſcience d'autrui : s'il ſçait que toutes les ames doivent lui être cheres, il n'ignore pas que la ſienne lui doit être ſeule plus précieuſe que toutes les autres enſemble ; & que pour procurer le ſalut de tous les hommes, il ne doit ni oublier le ſien, ni perdre le plus petit degré de grace & d'amour de Dieu.

Dans cette idée, il enviſage la multitude des affaires dont il eſt ſurchargé, non point comme une diſpenſe légitime de ſes devoirs perſonnels, mais comme une obligation plus étroite de rentrer de temps en temps en lui-même, & de ſe ſervir de l'oraiſon comme d'un préſervatif contre ſes fréquentes occupations, & contre la diſſipation qu'elles peuvent lui cauſer. Il ſe regarde comme un baſſin deſtiné à porter la fertilité ſur tout ce qui l'environne, mais qui doit acquérir ſans ceſſe pour n'être jamais à ſec, qui ne donne de l'eau qu'à meſure qu'il

eſt plein, & qui deme
plein lorſqu'il déborde.
Si au contraire un
Autels eſt toujours au
jamais à ſoi-même, on pe
reſſemble à ces canaux q
toute l'eau qu'ils reçoive
n'en conſervent point po
arroſe, il eſt vrai, le char
de famille; mais il demeure
même dans une extrême ari
d'eſprit intérieur qui le gu
ſes entrepriſes, plus de ces
de piété où l'ame trouve ſa
ture. La moindre affaire l'en
ne, le plus léger empêchen
ſert de prétexte pour les interr
ou même pour s'en exempte
de ces revues exactes, où à
des foibleſſes qu'on éprouve
dangers qu'on court, on appr
expier le paſſé, à prendre des me
pour l'avenir, à ne pas préſum
ſes forces, à ſe défier, non poi
ſon état, mais de ſoi-même dans
état. Un Eccléſiaſtique de ce ca
tere, ne faiſant rien de tout ce q
faut pour ſe fortifier & pour s'a
mer, ſe dégoûte inſenſiblement de ſ
miniſter

miniſtere. Si le brillant de ſes fonctions lui ſert encore comme d'aiguillon pour le piquer, c'eſt une foible reſſource qui ne ſçauroit être de durée. Bientôt ou il ſe laiſſe abbattre à la triſteſſe, ou il s'abandonne à la vaine joie. Sa converſation devient toute mondaine, ſes manieres libres, ſes liaiſons ſuſpectes, ſes parties de plaiſir fréquentes, ou peu ſéantes à ſon état. Le monde qui s'en apperçoit, & dont ce Prêtre a été établi juge par Jeſus-Chriſt, juge à ſon tour ce Prêtre ſur mille choſes qu'il ſe permet, & qu'il devroit ſe défendre; il le dégrade dans ſon eſprit; il n'a plus la même vénération pour ſon caractere; il condamne ſans pitié ſon relâchement; ou s'il fait tant que de ne le pas condamner, ce n'eſt que pour tirer de-là une prétendue juſtification de ſes déſordres.

Remontez à la ſource d'un changement ſi prodigieux. Pourquoi cet Eccléſiaſtique, dont les commencements étoient ſi édifiants; ce Paſteur, qui donnoit l'ame & le mouvement à toute une Paroiſſe, & dont le bercail n'étoit jamais aſſez plein, ſe

voit-il aujourd'hui ſans la confiance de ſes ouailles ? Comment cet or ſi pur a-t-il perdu tout ſon éclat ? *Quomodo obſcuratum eſt aurum?* A-t-il ceſſé *de rompre le Pain de la divine parole, de preſſer dans l'occaſion & ſans occaſion, d'employer les réprimandes, les prieres, les menaces, ſans manquer jamais de patience*, comme le veut Saint Paul ? Non, ſans doute. Mais c'eſt qu'en ayant l'œil uniquement ſur ſon ſon troupeau, il s'eſt perdu de vûe lui-même, & qu'en ſe livrant ſans reſerve aux fonctions exterieures, il a entierement négligé le ſoin de ſon terieur. C'eſt que dans un état où il devoit communiquer plus ſouvent & plus intimément avec Dieu, il s'eſt dégoûté de tous les exercices qui pouvoient le porter à Dieu. C'eſt qu'au lieu de ſe recueillir de temps en temps en lui-même, & d'entrer en compte avec ſon propre cœur, il a vécu dans une diſſipation continuelle qui lui a fait perdre preſque tout ſentiment de Dieu. C'eſt que bien-loin de lire & de méditer, pour ſe préſerver, autant qu'il le pouvoit, des taches les plus légeres ; au lieu de pratiquer

Jerem. Thr. 4. 2. Tim. 4. 2.

lui-même, la ſainteté du Chriſtianiſme qu'il prêchoit aux autres, par le défaut de ces précautions, il a fait en mille rencontres de mortelles plaies à ſon ame, ou tout au moins il s'eſt jetté dans des embarras de conſcience très-dangereux. Prévenu en faveur de ſon état, il a cru y trouver un préſervatif infaillible contre les déſordres du ſiécle; & plein de cette confiance préſomptueuſe, il a négligé de prendre de juſtes meſures pour s'établir, par une vie tout à la fois pénitente & agiſſante, dans une piété ſolide & de durée. Faut-il s'étonner ſi au milieu de ſes fonctions, qui, quoique ſaintes, le diſtraiſoient & le déroboient à lui-même, il s'eſt enfin oublié; & ſi attaqué par le démon juſques dans le Sanctuaire, il a ſuccombé à ſes attaques, entre les bras du Seigneur, comme le premier Ange tomba juſques dans le Ciel? Dépourvu de tout ſecours & de toute arme ſpirituelle, comme les Juifs, qui ne trouverent ni lance, ni épée, lorſqu'il fallut marcher au combat, que pouvoit-il lui arriver que d'être tôt ou tard vaincu, & de ſcandaliſer

le monde par sa défaite, après l'avoir édifié par sa vertu ? *Cùmque veniſſet dies prælii, non eſt inventus enſis & lancea in medio totius populi.*

Reg. 1. 13. §. 3.

§. III.

Un Ecclésiastique, que Dieu appelle au gouvernement des ames, doit, il est vrai, envisager ses fonctions extérieures comme autant de devoirs de justice, dont rien au monde ne peut le dispenser. Son zele industrieux & inépuisable ne doit point se borner à un petit troupeau chéri, à un cercle étroit d'ames d'élite, pour lesquelles seules il ait les attentions & les soins d'une charité plus qu'officieuse. Son cœur ne doit pas être ainsi ouvert aux uns & fermé aux autres. Il faut, qu'à l'exemple de Saint Paul, il se fasse *tout à tous pour les sauver tous ;* qu'il apprenne à ménager tous les esprits, à étudier tous les foibles, à se proportionner à tous les caracteres, à compatir à tous les maux, à entrer dans tous les besoins ; à s'oublier, à se compter pour rien, à sacrifier sa liberté pour

I. Cor. 9. *v.* 22.

devenir eſclave & débiteur de tous ſes freres, ſans prédilection, ſans acception des perſonnes.

Tels ſont les devoirs d'un bon Paſteur à l'égard de ſon troupeau : devoirs qui faiſant ſon mérite aux yeux de Dieu, s'il n'y cherche que lui, feront auſſi le ſujet de l'admiration des hommes, quand il s'efforcera de les remplir.

Mais il eſt d'autres devoirs qui le touchent perſonnellement, & ſans leſquels, après avoir prêché & converti les autres, il ne peut que devenir lui-même un réprouvé. Ces devoirs ſont de ſe recueillir ſouvent, de ſe purifier au Tribunal de la pénitence des ſouillures qu'il peut avoir contractées, en lavant ſes freres de leurs péchés ; de ne ſe point trop diſſiper dans l'exercice de ſon zele ; de traiter, s'il le peut, auſſi ſouvent avec Dieu qu'avec les hommes, & cela pour l'intérêt des hommes, autant que pour ſes propres intérêts ; de *ſe revêtir*, ſuivant le conſeil de Saint Paul, *des armes de Dieu, afin de pouvoir réſiſter dans le temps fâcheux de la tentation aux embûches du démon;* *Ad Eph. 6. 13.*

de prendre pour ceinture la vérité, la juſtice pour cuiraſſe, la foi pour bouclier, la mortification chrétienne pour antidote contre le fatal poiſon de la volupté, dont le monde eſt ſi univerſellement infecté. Que tandis qu'il lie des fardeaux ſur les épaules d'autrui, il ne craigne point de porter le ſien, & ſe faſſe même un devoir de partager celui des autres. Que l'innocence de ſa vie, & la délicateſſe de ſa pudeur, ferme la bouche à la plus mordante critique; qu'elle ôte tous les faux prétextes aux libertins, & découvre aux hypocrites l'image d'une dévotion ſincere, aux infirmes la force de la grace de Jeſus-Chriſt, aux lâches le bonheur inſéparable de l'accompliſſement de leurs devoirs, à tous la poſſibilité de les accomplir. Que plein d'horreur pour le libertinage du ſiecle, il évite ces converſations libres, où l'on fait briller ſon eſprit aux dépens de la Religion, ou de la pudeur. Qu'extrêmement ſobre dans ſes divertiſſements, il apprenne aux Laïques, par ſon exemple, à mépriſer les plaiſirs, ou à les ſanctifier; à ne faire

jamais du jeu une occupation, beaucoup moins une paſſion.

Enfin, l'Apôtre veut qu'un Miniſtre des Autels, travaille à devenir irréprehenſible, ſage, doux, modéré, plein de mépris pour le monde, parmi tout ce qui peut le rendre agréable à ſes yeux; qu'il ait de la ſcience ſans enflure, de la bonté ſans foibleſſe, de la piété ſans fard, du zele ſans amertume, de l'humilité ſans baſſeſſe : en un mot qu'il tâche de ſe rendre maître de toutes ſes paſſions. Autrement, il aura beau s'acquitter au dehors de toutes ſes fonctions, travailler ſans ceſſe à la converſion des pécheurs & à la perfection des juſtes, ſe reproduire en mille endroits à la fois, pour ne rien laiſſer tomber en friche dans le champ du Pere de famille; ſi à travers des dehors ſi impoſants, on découvre en le ſuivant de près, un homme ſemblable aux autres hommes, un homme foible ou paſſionné, un homme impatient & colère, un homme ſenſuel ou amateur de lui-même, un homme enfin ſujet aux médiſances, aux reſſentiments & à la vengeance; deſlors, *I. Tim.* 3. 2.

tous ces talents ſi vantés, tous ces travaux ſi éblouiſſants diſparoîtront d'eux-mêmes, & laiſſeront à découvert les foibleſſes auſquelles ils ſervoient de voile. L'illuſion qu'avoit fait un zèle ou [illegible]vere, ou trop ardent, ſe di[illegible] On avoit cru voir un grand [illegible], un ſaint, un Paſteur; on [illegible]ra plus qu'un homme ord[illegible]& cet homme ordinaire pa[illegible]ra [illegible]ne quelquefois abſolument inu[illegible], u poſitivement mauvais.

Ainſi le Public rend-il juſtice à ceux qui ſont chargés de le conduire dans les voies de Dieu. A la vue des plus brillantes fonctions; exercées avec une apparence de zele, il applaudit d'abord, il préconiſe, il admire, mais bientôt ce Public revient ſur ſes pas; & s'il ne trouve la plus ſolide piété dans ceux qui veulent la lui inſpirer, après leur avoir donné ſa confiance qu'ils ne méritoient pas, il leur refuſe ſon eſtime. A peu près comme un homme qui, ſéduit par la beauté d'un fruit, le cueille à l'inſtant, le goûte, & le trouvant extrêmement amer ou gâté au dedans, le

jette loin de lui, honteux de s'être laiſſé tromper par les plus belles apparences.

De tout ce que nous avons dit juſqu'ici, il réſulte qu'un Miniſtre des Autels, n'eſt parfait dans ſon état qu'autant qu'il ſçait allier la bonne odeur de ſes vertus, aux paroles de vie qu'il porte; que s'il doit ſa vigilance & ſes ſoins au prochain, il en eſt encore redevable à lui-même. S'il ne travaille ſans ceſſe à devenir, comme les Prêtres que choiſit Judas Machabée, un homme ſans tache, & qui fait ſes délices de la loi du Seigneur, *Sacerdotes ſine maculâ, voluntatem habentes in lege Dei*, toutes ſes fonctions extérieures paſſeront, ſans laiſſer aucune trace : elles ne lui ſerviront au plus qu'à ſe perdre au milieu de l'éclat d'une réputation toujours chancelante & peu méritée. I. Mach. 4. 42.

CHAPITRE

Combien le péché mortel
dans les Eccléſiaſtiqu

§. I.

QUE le Dieu que nous
eſt bon, qu'il eſt aimal
pourquoi l'offenſons-nous ? (
de ſes bienfaits, ſecourus de ſ
animés par ſes récompenſes,
par ſes menaces, ne devrion
pas lui être toujours fideles ?
vons-nous dire que nous le ſon
obſervons-nous la Loi du Seig
eſt-elle l'unique regle de nos
& de nos actions ?

Quoiqu'il en ſoit de notre pr
conduite, il n'eſt que trop vra
dire que Dieu n'eſt pas aimé,
n'eſt pas obéi par la plûpart
hommes. On le quitte, on l'offen
on l'oublie dès qu'on eſt en état
le connoître. Les péchés augmente
avec les années. Chaque jour
marqué par de nouvelles infidélité

En cela ce qu'il y a de plus déplorable, c'eſt que les Miniſtres des ſaints Autels, établis pour détruire le regne du péché & pour le bannir du cœur des autres, ne le ſouffrent que trop ſouvent dans le leur. Ils introduiſent la déſolation dans le lieu ſaint & l'abomination dans le Sanctuaire. C'eſt ce qui afflige l'Egliſe, ce qui ſcandaliſe les Fideles & fait triompher l'erreur & le libertinage. Je ſçais qu'il eſt un grand nombre d'Eccléſiaſtiques qui ſont l'ornement du Clergé par toutes les vertus qu'ils réuniſſent en eux. Mais on ne peut diſſimuler qu'il s'en trouve qui bien loin de s'oppoſer à l'empire du péché ne ſouffrent que trop qu'il domine dans leur ame. Lorſqu'ils ſont aſſez aveugles & malheureux pour tomber dans un état ſi déplorable, c'eſt ſans doute parce qu'ils ne penſent pas à la griéveté de l'injure qu'ils font à Dieu en l'offenſant mortellement, tâchons de leur en faire ſentir l'énormité. Conſidérons-la d'abord en général, nous verrons enſuite ce qui l'augmente dans un Prêtre.

Quel motif & quel prétexte avez-vous pour m'offenſer, dit le Seigneur

en parlant au pécheur. Tout grand & tout puiſſant que je ſuis, tout vil & tout mépriſable que vous êtes, je veux bien m'abaiſſer juſqu'à écouter vos reproches, voyez ſi vous pouvez m'en faire. Qu'eſt-ce donc qui peut juſtifier l'outrage que je reçois de vous : *Narra ſi quid habes ut juſtificeris.* Je vous ai tiré du néant où je pouvois vous laiſſer. Dès le premier inſtant de votre vie vous avez été l'objet de mes ſoins & de ma vigilance. Je vous ai placé dans ce monde où rien ne manque à vos beſoins & à vos innocents plaiſirs. J'ai éloigné de vous les dangers qui ont été funeſtes à tant d'autres. Je vous ai préſervé de l'Enfer où de moins coupables que vous ſouffrent, brûlent, gémiſſent, ſe déſeſperent depuis tant d'années. J'ai fait mourir mon propre fils pour vous procurer un bonheur éternel. Sont-ce là des motifs pour rejetter mes loix, pour s'oppoſer à ma volonté, pour me déplaire & ſe ſéparer de moi ainſi que vous le faites toutes les fois que vous m'offenſez ? *Narra ſi quid habes ut juſtificeris.* Quelle perfection me manque-t-il pour

Iſai. c. 43. v. 26.

mériter que vous me ſoyiez fidele ? Grandeur & majeſté, puiſſance & beauté, ſageſſe & bonté, ne poſſéde-je pas toutes ces qualités que vous pouvez chercher ? Dans quel autre que moi les trouvez-vous pour lui donner la préférence que vous me refuſez ? Votre cœur eſt mon ouvrage, n'eſt-il pas juſte que je le poſſéde ? Ne l'ai-je donc formé, ne l'ai-je racheté au prix de mon ſang, qu'afin qu'il s'attache à des objets que je déteſte & qui ſont infiniment au deſſous de moi ? Je ne le veux, ce cœur, je ne le demande que pour le rendre heureux. Je ſuis l'unique ſource de tous les biens, c'eſt de moi ſeul qu'il peut les recevoir, & vous le livrez au monde, vous l'abandonnez au démon qui ne le veulent que pour le perdre. Qu'eſt-ce qui peut vous excuſer d'en agir de la ſorte : *Narra ſi quid habes ut juſtificeris.*

Vous ne voulez pas obéir à Dieu, vous qui obéiſſez aux hommes, de qui vous dépendez ? Les Anges, ces Eſprits ſi nobles & ſi ſublimes éxécutent ſes ordres ; les créatures inſenſibles ſe ſoumettent aux loix qu'il

leur preſcrit, ſerez-vous le ſeul qui ne voudrez pas obéir au Légiſlateur le plus ſage & le plus puiſſant, qui ne commande rien qui ne ſoit juſte, doux & avantageux. *Dixiſti : non ſerviam.* Obligé de vous déclarer pour Dieu, ou pour le péché, vous ne balancez pas. Un modique intérêt, un frivole avantage, un plaiſir d'un inſtant l'emportent ſur votre Dieu. Il parle ce Dieu ſi aimable, il n'eſt pas écouté ; il preſſe, il ſollicite, il conjure, & il n'eſt pas reſpecté, vous l'outragez : le péché s'offre, il plaît, il gagne, vous le commettez ; vous lui donnez dans votre cœur une place qui n'eſt dûe qu'à Dieu.

Jerem. c. 2. v. 20.

§. II.

Ce qui augmente la malice du pécheur, c'eſt qu'il joint l'ingratitude à l'injuſtice. Comblé des bienfaits de Dieu, non-ſeulement il les reçoit ſans reconnoiſſance, mais il en abuſe encore, il les tourne contre le ſouverain Bienfaicteur qui les répand ſi libéralement ſur lui. En vient-on à l'égard des hommes à cet excès

d'ingratitude ? Dès qu'ils nous obligent, nous leur ſommes fideles, ou du moins il n'arrive pas qu'on emploie pour les offenſer les faveurs que l'on tient de leur généroſité. Ah ! s'il ſe trouvoit dans le monde une ame aſſez noire pour en venir là, quelle idée en auroit-on ? Ne ſeroit-ce pas un monſtre dans la ſociété ; car quel autre nom peut-on lui donner ? Ne trouvera-t-on des exemples d'une ingratitude ſi criante & ſi odieuſe que lorſqu'il s'agira de Dieu ? On tourne contre lui tout ce qu'on reçoit de ſa main bienfaiſante, & c'eſt de quoi il ſe plaint amerement dans un Prophete : *Servire me feciſti in peccatis tuis.* *Iſai.* Oui, dit ce Dieu plein de bonté, vous vous ſervez de mes propres dons pour m'offenſer. Il ſemble qu'en vous rendant heureux j'ai contribué à vous rendre coupable. Je vous ai donné un eſprit, il ne s'occupe que de penſées criminelles ; je vous ai donné une volonté, elle ne forme que des deſirs injuſtes ; je vous ai donné une mémoire, elle ne vous rappelle que des faits odieux ; je vous ai donné un cœur, & il ſe livre à des ſentiments *c. 43. v. 24.*

honteux. *Servire me feciſti in peccatis tuis.* J'ai organiſé votre corps, je l'anime, je le nourris, & vous en faites ſans ceſſe l'inſtrument de vos péchés. Il ſemble que vous n'avez reçu des yeux que pour ſatisfaire votre curioſité ; des mains que pour aſſouvir votre vengeance; une langue que pour manifeſter votre malignité ; des pieds que pour courir où la paſſion vous porte : *Servire me feciſti in peccatis tuis.*

C'eſt ainſi que les bienfaits de Dieu ſervent ſans ceſſe aux péchés de ceux qui l'offenſent ; il donne de la ſanté, & on l'épuiſe dans la débauche, on s'en prévaut pour s'obſtiner dans le crime, elle inſpire la préſomption, elle fait qu'on différe ſa pénitence. Dieu donne de la beauté, elle eſt un piége pour ſéduire ; il donne de la gloire, elle eſt une ſource d'orgueil; il donne de l'autorité, on l'emploie pour opprimer les autres ; il donne des richeſſes, on les diſſipe dans les plaiſirs : *Servire me feciſti in peccatis tuis.*

Quoi donc ! Dieu par un pur effet de ſon amour pour nous, ſans aucun

mérite de notre part, ſans aucune obligation de la ſienne, nous a fait tout ce que nous ſommes, nous a donné tout ce que nous avons ; il n'a jamais diſcontinué de nous combler de ſes bienfaits pour nous engager à le ſervir, pour nous mettre en état de le glorifier davantage, & les dons qu'il nous accorde, ſeront entre nos mains des armes pour l'outrager ?

L'ingratitude du pécheur ne ſe borne pas là. Il ſemble qu'il ne ſeroit pas ſatisfait s'il étoit ſeul à offenſer le Seigneur ; il engage les autres à le faire, il les y porte par ſes exemples & ſes maximes, par ſes ſollicitations & ſes menaces. Ah perfide ! ſi l'amour de Dieu eſt éteint dans votre ame, laiſſez-le vivre dans le cœur des autres ; ſi vous ne voulez pas le ſervir, ſouffrez au moins que les autres lui ſoient fideles ; ſi vous voulez vous damner, n'empêchez pas que les autres ſe ſauvent.

§. III.

Ce n'eſt pas aſſez pour le pécheur, ver de terre, honteux néant, il s'éleve,

il ſe roidit, il s'arme contre le T
Puiſſant : *Nihilum rebelle & arma*
Quel attentat ! voir la créature le
la main & la porter contre ſon C
teur, pour me ſervir des expreſſi
. 15. de l'Eſprit *Tetendit enim ad*
sùs Deum m *am.* Un Dieu d
la majeſté e ; dont la gran
eſt imme it la puiſſance
point de bor dont la bonté
ſans meſure, a venir l'objet
rebuts, des mé is, des outr
d'un miſérable mortel qui n'eſt
ai. cendre & pouſſiere : *Ipſi autem*
1. *verunt me.* Quel ſeroit le crime d'u
2. eſclave qui s'oppoſeroit aux or
de ſon Roi & qui les mépriſeroit
les propres yeux du Monarque,
même que le Prince preſſeroit,
mettroit, menaceroit pour ſe
obéir ? voilà ce que fait le péch
Quelque part qu'il commette
péché, Dieu l'obſerve, il lui c
mande ou il lui défend. Les reg
& la voix du Tout-Puiſſant, ne
aucune impreſſion ſur lui. Que
infame que ſoit l'action, il la com
ſous les yeux de Dieu, qui ſo
purs & ſi ſaints. N'en vient-il

ême à ce point d'inſolence, de s'applaudir lorſqu'il a péché, de ſe faire un ſujet de joie de ce qu'il a pû ſatisfaire ſa paſſion. Combien de fois s'en glorifie-t-il, juſques-là même qu'il s'impute le mal qu'il n'a pas commis, au lieu d'en rougir, de s'en humilier & d'en gémir. *Lætantur cum malefecerint, & exultant in rebus peſſimis... peccatum ſuum quaſi Sodoma prædicaverunt.* *Prov. c. 2. v. 14. Iſai. c. 3. v. 9.*

Pour pécher avec plus de liberté il voudroit qu'il n'y eût point de Dieu, il le déſire au fonds de ſon cœur : *Dixit inſipiens in corde ſuo non eſt Deus.* Il voudroit que Dieu ne fût pas infiniment éclairé pour connoître nos péchés, infiniment ſaint pour les haïr, infiniment ſage pour les défendre, qu'il n'eût ni juſtice pour les condamner, ni puiſſance pour les punir. *Pſal. 13. v. 1.*

La foi nous apprend qu'on renouvelle la paſſion & la mort de J. C. chaque fois qu'on offenſe Dieu mortellement. *Rursùm crucifigentes ſibimetipſis Filium Dei.* Le pécheur inſtruit de cette vérité n'en eſt point touché. Il prépare dans ſon cœur une croix *Hebr. cap. 6. v. 6.*

à notre aimable Sauveur, beaucou
plus honteuſe que celle où les Juif
l'attacherent. Qu'auroit-on dit,
après la réſurrection de notre Sei
gneur il ſe fût trouvé un nouveau
Judas, [illegible] pour vouloir
le livrer une [illegible] le fois à la fureur
des Juifs ? [illegible] heur eſt ce cruel
diſciple, [illegible] ncore notre divin
Rédempteur [illegible] plus grands enne
mis. Les pa[illegible] réglées, les habi
tudes criminelles, [illegible]s péchés mortels
qui ſont dans l'ame de ce pécheur
ſont autant d'ennemis de J. C. qu
renouvellent ſa mort : *Rursùm crucifigentes ſibimetipſis Filium Dei.*

Oui, pécheurs, dit Saint Pierre
Damien, vous renouvellez la paſſion
du Fils de Dieu. Vos déſordres ſont
des épines pour lui. Vous clouez ſes
mains par vos actions criminelles ;
vous percez ſes pieds par vos mau
vaiſes démarches, vous lui ouvrez
le côté par votre obſtination dans
le mal : les péchés que vous com
mettez, ſont autant de coups qui le
déchirent, autant de plaies que vous
18. lui faites, ainſi qu'il s'en plaint lui
même : *Suprà dorſum meum fabricaverunt*

peccatores. Cet aimable Rédemp-
eſt mort pour détruire le péché,
ous le faites revivre ; ſes tour-
ts qui devroient vous toucher,
ſervent qu'à vous raſſurer dans
ime. JESUS-CHRIST a donné ſon
; pour nous racheter ; il ne veut
nous perdre, dites-vous ; il eſt
n de miſéricorde, il nous pardon-
a. Sous ce prétexte vous multi-
z vos péchés, vous différez votre
itence. Quelle malice & quelle
auté ! Se ſervir de la bonté de
ii qu'on outrage, s'en prévaloir
ır l'offenſer avec plus de hardieſſe
le liberté !

Ceux qui en agiſſent ainſi ne pen-
t pas qu'ils ſont entre les mains
Dieu, qui peut ſe venger & les
dre. Ce Dieu puiſſant dont la
onté s'exécute quand il lui plaît,
; délai & ſans obſtacle, n'a qu'à
ıloir, & ces pécheurs ne ſeront
s-, la mort les enlevera, l'enfer
engloutira. Chaque jour en four-
des exemples ; il n'eſt point de
heur qui ne puiſſe l'éprouver, &
ne le mérite, pluſieurs l'éprou-
ıt en effet à l'inſtant qu'ils offenſent

le Seigneur ; comment peut-on s'y
expoſer ? Quoi ! je ne ſuis qu'un
atome en la préſence de mon Dieu.
Un deſir & un inſtant lui ſuffiſent
pour m'enlever, me juger & me
condam[illegible] être qu'il a réſolu
de le faire, il n'attend que ce
péché pour [illegible] ſur moi ! cepen-
dant je prov[illegible]a colere & j'irrite
ſa fureur. I[illegible]le que je l'excite
à exécuter [illegible] qui doit me con-
damner à des [illegible]nes éternelles. Je
n'oppoſe qu'un [illegible]ffle de vie entre
le péché que je commets & l'enfer
qui doit le punir. Ce ſouffle de vie
diſſipé, mon ame eſt perdue, tout
eſt perdu pour moi ſans reſſource &
ſans conſolation ! Je ſuis tranquille
dans ce danger, le plus grand que
je puiſſe trouver ! Je m'obſtine à
déplaire & à déſobéir à mon Dieu
qui eſt ſi aimable & ſi bienfaiſant,
ſi juſte & ſi ſaint, ſi puiſſant & ſi
redoutable ! Telle eſt la conduite du
pécheur : c'eſt en vain que la grace
lui découvre ſon aveuglement, il
n'écoute que ſa paſſion. Dès qu'il
trouve l'occaſion de la ſatisfaire, ce
qu'il doit à Dieu & ce qu'il ſe doit

à lui-même, la voix du Ciel, & les horreurs de l'enfer ne peuvent l'arrêter.

§. IV.

Si tous ces traits de malice rendent le péché ſi odieux dans le ſimple Fidele, qu'ils doivent le rendre énorme dans un Miniſtre des ſaints Autels. Ah! l'injuſtice eſt bien plus criante, l'ingratitude plus noire, la perfidie plus honteuſe, & la témérité plus criminelle dans les Eccléſiaſtiques lorſqu'ils offenſent Dieu. Pourquoi cela? C'eſt qu'ils ont plus de lumieres que le ſimple Fidele, ils ſont mieux inſtruits des volontés du Seigneur, ils connoiſſent mieux ce qu'ils nous ordonne & ce qu'il nous défend dans l'Evangile, puiſqu'ils en ſont les dépoſitaires, les interprêtes, les défenſeurs, & qu'ils ſont chargés de l'expliquer & de le faire obſerver aux autres. *Scienti legem & non facienti peccatum eſt grande.* L'ignorance qui peut quelquefois excuſer les gens du monde, ne ſçauroit juſtifier un Prêtre: elle ne ſert qu'à le rendre plus coupable. La tranſgreſſion de la loi &

S. Amb. de dignit. Sacerd. cap. 3. circa finem.

l'ignorance de la loi ſont en lui un double péché. Il doit la connoître & l'obſerver, deux obligations indiſpenſables qui demandent de lui une fidélité plus exacte.

D'ailleurs, l'étude propre à un Prêtre fait qu'il connoît mieux que le ſimple Fidele les amabilités & les perfections de Dieu, il connoît mieux par conſéquent combien il eſt juſte de l'aimer, de lui obéir & de lui plaire. Il a une connoiſſance plus parfaite que le ſimple Fidele, de la malice que renferme le péché, des effets qu'il produit, des châtiments qu'il attire. En être inſtruit, autant que le ſont, ou que doivent l'être les Miniſtres des ſaints Autels, & cependant offenſer Dieu, cela ne doit-il pas les rendre plus coupables ?

S'ils ont plus de lumieres que les ſimples Laïques, ils ont auſſi plus de motifs qui les obligent d'éviter le péché. Tout homme doit s'en préſerver, parce qu'étant l'ouvrage de Dieu il ne doit jamais s'élever contre l'Auteur de ſon être. Tout Chrétien doit fuir tout péché, parce qu'il s'eſt engagé dans le Baptême, à le déteſter

& à y renoncer. Tout Prêtre eſt encore plus étroitement obligé de le combattre & de l'éviter, parce qu'en entrant dans le Sanctuaire, en ſe conſacrant à Dieu d'une maniere ſpéciale & ſolemnelle, il s'eſt engagé à une vie plus pure & plus parfaite que celle des ſimples Fideles. La dignité & la ſainteté de ſon état l'exigent de lui. Les fonctions qu'il exerce, les myſteres qu'il célébre, les Sacrements qu'il adminiſtre, la parole qu'il annonce, les louanges qu'il chante, les prieres qu'il adreſſe à Dieu, les offrandes qu'il lui préſente, l'inſtruction & le bon exemple qu'il doit au peuple, ſont pour ce Prêtre autant de motifs qui doivent l'éloigner du péché, avec plus de ſoin encore, que ceux qui ne ſont pas chargés du ſacré miniſtere.

Aux lumieres & aux motifs ajoutons les moyens qu'il a pour éviter le péché. Moyens plus puiſſants & plus abondants que ceux que Dieu donne au commun des Chrétiens. Un Miniſtre des ſaints Autels eſt le diſpenſateur des graces du Seigneur, les plus choiſies ſont pour lui. Dieu

les proportionne à la ſublimité du rang auquel le Sacerdoce nous éleve, à l'excellence des fonctions que nous exerçons, au nombre des obligations que nous contractons. Or comme il n'eſt point de rang plus élevé, de fonctions plus auguſtes, d'obligations plus étendues que celles d'un Prêtre, il n'eſt auſſi perſonne qui reçoive des graces ſi précieuſes & ſi multipliées, pour ſe défendre contre les traits que le Démon voudroit porter à ſa vertu. De plus, ſon état lui interdit les emplois prophanes, qui ne ſont que trop ſouvent une ſource féconde de péchés. L'habit ſaint dont il eſt revêtu l'éloigne d'une infinité d'occaſions & le délivre d'un grand nombre d'affaires qui ſont ſi funeſtes à l'innocence des gens du monde. L'Office divin qu'il récite, la parole de Dieu qu'il médite & qu'il annonce ſont également propres à lui remplir l'eſprit de pieuſes réflexions & le cœur de ſaintes affections. Quoi de plus capable de lui inſpirer l'horreur du péché.

C'eſt ſur-tout dans le ſaint Sacrifice qu'il offre ſi ſouvent ſur nos Autels, qu'il peut puiſer une force

merveilleuſe pour réſiſter aux tentations les plus violentes. Si avec tant de moyens pour éviter le péché un Prêtre le commet, n'eſt-il pas bien coupable ? Il l'eſt d'autant plus qu'il exerce ſon miniſtere ſans fruit ; ou du moins, il ne s'en acquitte pas avec tout le ſuccès qu'il pourroit avoir. Chargé d'arrêter les déſordres, de bannir les ſcandales qui déſolent l'Egliſe, il n'oſe reprendre dans les autres des péchés qu'il commet lui-même. S'il les reprend, c'eſt à ſa honte & à ſa condamnation, tandis qu'il dit aux pécheurs, ſoyez fideles à votre Dieu, ſa propre conſcience lui dit, pourquoi l'offenſez-vous? *Cur hæc quæ dicis ipſe non facis?* Comment inſpirera-t-il aux autres la haine de ce qu'il chérit ? Pour reprendre il faut du zéle, pour toucher il faut de l'onction ; doit-on l'attendre d'un Prêtre qui ne craint pas d'offenſer Dieu dont il eſt le Miniſtre. Avec quelle indifférence voit-il qu'on outrage le Seigneur, avec quelle froideur parle-t-il à ceux qui tranſgreſſent ſa loi ? Auſſi coupables qu'eux comment pourra-t-il les ſanctifier ? *Qui ſibi nequam eſt cui* *Eccli. 14. 5.*

alii bonus erit? Ah! ſa propre perte ſera ſuivie de celle de pluſieurs autres, & cela ſeul doit ſuffire pour nous montrer quel degré de malice renferment les péchés des Prêtres.

evit. cap. 4. v. 3. & 23. Il faut que le Seigneur en ſoit bien offenſé, puiſqu'il ordonne dans le Lévitique de lui offrir un ſacrifice auſſi grand pour le péché d'un ſeul Prêtre que pour ceux de tout le peuple. Cela nous apprend, dit Saint Chryſoſtome, que les péchés d'un ſeul Prêtre offenſent Dieu plus griévement que tous ceux d'un peuple entier. *Quod quidem quid aliud ſignat, quàm Sacerdotis vulnera majori medicamento atque auxilio indigere, atque adeò tanto quanto conjuncta ſimul univerſi populi vulnera indigent? Porro majori nequaquam indigerent, niſi ea graviora forent.*

S. Chryſoſt. l. 6. de Sacerd. cap. 11.

V. B. Laurent. Juſtiniani de Comp. Chriſt. perf. n. 26. Auſſi voyons-nous dans les Livres ſacrés que Dieu ſe plaint plus amerement des péchés de ſes Miniſtres, que de ceux du reſte des hommes. Oui, dit le Seigneur lui-même, ſi un ennemi déclaré, ſi un infidele qui ne m'adore pas, ſi un hérétique qui n'écoute pas mon Egliſe, ſi un

Chrétien lâche & indevot m'outrageoient, je pourrois diſſimuler l'injure, l'excuſer & la ſupporter. *Si inimicus meus maledixiſſet mihi ſuſtinuiſſem utique.* Mais vous, qui par tant de motifs deviez vivre avec moi dans l'union la plus intime & la plus parfaite; vous, avec qui j'ai contracté une alliance ſi étroite & ſi ſolemnelle en vous honorant du Sacerdoce; *Tu verò homo unanimis.* Vous, que j'ai établi le chef de mon peuple, vous, qui êtes chargé de lui intimer mes ordres, de le conduire, de le gagner, de me l'attacher; *Dux meus.* Vous, que j'ai choiſi par préférence à tant d'autres, pour vous confier le miniſtere que vous exercez; vous, à qui j'ai donné tant de marques de mon amour & de ma confiance; *Notus meus.* Vous, que j'admets à ma table où je vous nourris de mon ſacré Corps & de mon Sang précieux; *Qui ſimul mecum dulces capiebas cibos.* Vous, qui tenez ma place dans mon Temple adorable, où vous commandez, où vous jugez, avec promeſſe de ma part que je conſentirai à tout ce que vous ferez en mon nom; *In*

Pſ. 54. v. 13.

v. 14.

v. 15.

Ibid.

domo Domini ambulavimus cum conſenſu. Faut-il que je reçoive de votre part l'outrage le plus ſenſible? Devois-je l'attendre d'un Miniſtre de mes Autels, chargé par état & par devoir de me faire honorer, aimer & ſervir? Une mort imprévûe, prochaine & funeſte, des malheurs ſans nombre, ſans interruption & ſans fin, tel ſera votre partage & de ceux qui vous
v. 16. imitent. *Veniat mors ſuper illos: & deſcendant in infernum viventes.* Ces châtiments dont Dieu punit les péchés des Eccléſiaſtiques, ſeront le ſujet du chapitre ſuivant.

CHAPITRE VI.

Avec quelle ſévérité les péchés des Eccléſiaſtiques ſont punis en cette vie & dans l'enfer.

§. I.

NOUS ne pouvons aimer le péché ſans nous haïr de la haine la plus funeſte. *Qui autem diligit iniquitatem, odit animam ſuam.* Le même inſtant qui voit l'homme pécheur, le voit miſérable. S'il ne ſent pas toujours ſon malheur, il n'en eſt pas moins réel & moins déplorable. Eh! peut-il y en avoir un plus grand que de perdre l'amitié de Dieu? car voilà ce que produit le péché mortel, Dieu déteſte ceux qui le commettent, il les regarde comme nous regardons un ennemi. Ils ne lui appartiennent plus, il les laiſſe au démon qu'ils ont choiſi pour maitre. *Voca nomen ejus: non populus meus.* Avant de commettre le péché on trouve en Dieu un pere plein de tendreſſe & de miſéricorde,

Pſ. 10. *v.* 6.

Oſée 1. *v.* 9.

un Maitre doux & libéral, mais au moment qu'on l'offenſe mortellement, on encourt ſa diſgrace & ſon indignation, on trouve en lui un Juge irrité, un Vengeur ſévere. *Odiſti omnes qui operantur iniquitatem.* Hélas! connoît-on ce que c'eſt que de perdre l'amitié de Dieu, en qui l'on trouve tout, & ſans lequel on ne poſſéde rien. Ennemi de l'Auteur de tous les biens, éloigné de celui qui en eſt l'unique ſource, ne doit-on pas attendre une terrible ſuite de tous les malheurs. *Væ eis quoniam receſſerunt à me.* Tel eſt l'arrêt que Dieu porte contre ceux qui l'offenſent. Quoi de plus capable de nous effrayer? Serions-nous tranquilles ſi nous ſçavions qu'un puiſſant Monarque eſt indigné contre nous? N'a-t-on pas vû des Courtiſans mourir de chagrin & de triſteſſe, parce qu'ils avoient perdu les bonnes graces de leur Roi? Serions-nous inſenſibles, ſerions-nous indifférents en nous voyant dans l'inimitié du ſouverain Créateur, dignes de ſon courroux & dans le danger de devenir les victimes de ſes vengeances? Pourroit-il ſe faire que

Pſal. 5. v. 7.

Oſée. c. 7. v. 13.

nous renonçaſſions ſans regret à ſon amitié ? En la perdant nous perdons tout, ſerions-nous tout conſolés en faiſant cette perte ? Ah ! ſi l'on ne ſent pas ce que c'eſt que de perdre l'amitié de Dieu, c'eſt qu'on ne connoît pas ce que c'eſt que de la poſſéder. Quoiqu'il en ſoit, le péché eſt un ennemi cruel qui nous enléve un ſi grand bien qu'il nous eſt ſi avantageux de conſerver. *Manum ſuam miſit hoſtis ad omnia deſiderabilia ejus.* *Thren. cap. 1. v. 10.*

Cette perte eſt ſuivie de celle de la grace ſanctifiante, de ce tréſor ineſtimable qui eſt le prix du ſang de J. C. le fruit de ſes travaux & de ſes mérites, de ſes ſouffrances & de ſa mort. Par un ſeul péché mortel on perd ce don précieux de la grace qui nous unit à Dieu, qui nous rend l'objet de ſon amour & de ſes complaiſances, qui nous éléve à la qualité de ſes enfants, nous met au rang des Saints, nous égale aux Anges, & nous mérite le Ciel.

La grace perdue, nous perdons tout le mérite & tout le fruit des bonnes œuvres que nous avons faites. Nous aurions paſſé notre vie dans

la pratique des vertus les plus ſublimes, les plus héroïques, les plus éclatantes, ſi nous commettons un ſeul péché mortel, ſi nous mourons ſans l'expier, tout eſt enlevé, tout eſt diſſipé, tout eſt détruit ; nous n'en ſerons pas moins condamnés & moins tourmentés durant l'éternité.

Ces châtiments ne ſont pas toujours ce qui touche davantage la plûpart des pécheurs. Les maux temporels font ſouvent plus d'impreſſion ſur eux ; or le péché en eſt la cauſe la plus ordinaire. *Miſeros autem facit populos peccatum.* Combien en eſt-il qui ſeroient moins miſérables s'ils étoient moins coupables ? Dieu ne peut les gagner par ſes bienfaits, ne méritent-ils point d'éprouver ſes vengeances. Il ne punit pas toujours au moment qu'on l'offenſe. La joie & l'abondance ſont ſouvent le partage des plus grands pécheurs, mais un temps viendra où les choſes changeront. Tout s'accumule dans les tréſors de ſa colere, l'orage ſe forme, il éclatera. Ils ne ſeront pas toujours ſi heureux & ſi tranquilles ces hommes dont le ſort nous paroît ſi doux. Je

Prov. cap. 14. v. 34.

m'en vengerai, dit le Seigneur, je peux le faire quand il me plaira, ils ne pourront ſe ſouſtraire aux châtiments que je leur prépare. *Mea eſt ultio, & ego retribuam in tempore.* Les jours de leur proſpérité finiront, les malheurs qui doivent les accabler approchent, je vais en hâter le moment, ils touchent au terme où j'ai réſolu de les punir. *Juxta eſt dies perditionis & adeſſe feſtinant tempora.* Toutes les créatures ſont armées pour me venger; je n'ai qu'à parler, elles ſerviront mon courroux. Diſgraces, humiliations, pertes de biens, maladies, la mort même, tout eſt à ma diſpoſition. Ils l'éprouveront ces pécheurs qui m'offenſent avec tant de ſécurité. *Congregabo ſuper eos mala & ſagittas meas complebo in eis.* *Deut. cap. 32. v. 35.* *Ibid.* *v. 23.*

C'eſt ſur-tout ſur les Miniſtres des ſaints Autels, que le péché attire les plus grands châtiments, nous voyons d'abord qu'il les rend très-mépriſables. Les perſonnes du monde qui aiment le moins la vertu, la veulent dans un Prêtre. Les fautes qu'on lui voit commettre deviennent l'objet de la cenſure & des railleries du

public. Il perd l'eſtime & la confiance de ceux qui le connoiſſent. Ils n'ont plus pour lui que de la haine & du mépris. Il péchera par ſurpriſe, on croit qu'il le fait par malice; il n'eſt tombé qu'une fois dans ce péché, on penſe qu'il s'y livre par habitude. Sa chûte eſt bientôt connue; elle devient le ſujet de preſque toutes les converſations; on s'en entretient dans les places publiques; la Ville, le Diocèſe, (peut-être même le Royaume entier) en parlent. Quoiqu'il en ſoit, le monde qui ſouffre de grands déſordres dans les Laïques eſt inéxorable ſur les péchés des Eccléſiaſtiques; il remarque, il exagere & condamne toutes les fautes dont il ſe rendent coupables; il ſe plait à les couvrir d'opprobre & de confuſion. Dieu le permet pour les punir, ainſi que le déclare le Texte ſacré. *Ad vos mandatum hoc O Sacerdotes... vos autem receſſiſtis de via & ſcandaliſaſtis plurimos in lege... propter hoc & dedi vos contemptibiles & humiles omnibus populis.*

Malac. cap. 2. v. 1. 8. 9.

Ce n'eſt pas ſeulement envers le peuple qu'un Prêtre ſe rend mépriſable

par ſes péchés. Il devient odieux à ſes propres Confreres dont la conduite eſt réguliere. Ils l'évitent autant qu'ils peuvent, ils ſe croiroient deshonorés s'ils conſervoient quelque relation avec lui. Ils craindroient qu'on ne les accusât d'être les imitateurs de ſa conduite. Pour ce qui eſt de ſes Supérieurs, il n'oſe paroître devant eux. Combien n'eſt-il pas humilié & mortifié par les reproches & les avis qu'il en reçoit? Son indignité reconnue fait qu'on le laiſſe ſans bénéfice. Il paſſe les jours les plus triſtes dans la pauvreté & le mépris, parce qu'il vit dans le relâchement & le péché.

Que ſi l'hypocriſie de cet Eccléſiaſtique peut ſouſtraire aux yeux des hommes les péchés qu'il commet, il ne peut ſe les cacher à lui-même, ſa conſcience les lui rappelle ſans ceſſe : Dieu l'a placée au milieu de nous pour ſervir dès ce monde d'inſtrument à ſa juſtice. Elle porte juſqu'au fonds de l'ame le trouble, l'amertume & le chagrin. C'eſt une voix importune qui crie continuellement, c'eſt un aiguillon qui pique

ſans ménagement, c'eſt un ver qui ronge ſans relâche : elle eſt ſelon Saint Bernard, un témoin qui accuſe, un Juge qui condamne, un bourreau qui tourmente & qu'on porte toujours avec ſoi. Elle s'éleve ſur-tout contre un Miniſtre des ſaints Autels, lorſqu'il eſt tombé dans des fautes grièves. Tout lui retrace l'horreur de ſon infidélité & de ſa perfidie ; S'il confeſſe, l'état déplorable de ſes Pénitents lui rappelle le ſien. S'il prêche ; tandis qu'il crie au peuple fuyez le péché, ſa conſcience lui dit, pourquoi le commettez-vous ? S'il monte à l'Autel, un reſte de religion lui retrace l'horreur de ſa conduite. S'il aſſiſte les mourants, le ſpectacle de la mort qu'il a ſous les yeux l'allarme & le conſterne, les remords & la crainte le ſaiſiſſent, l'inquiettent & le déchirent. Que ſi cela ne fait aucune impreſſion ſur lui, c'eſt le plus terrible des châtiments, c'eſt une marque de ſon aveuglement, une preuve de ſon endurciſſement, un préſage de ſa réprobation. Il tombera dans l'impénitence, il mourra dans le déſeſpoir, l'enfer ſera ſon

partage ; faiſons quelques réflexions ſur les châtiments qu'il éprouvera durant l'éternité dans cet abyme de douleurs.

§. II.

Entrons en eſprit dans cette fournaiſe embraſée par la colere de Dieu. Conſidérons-y, à la ſombre lueur des flammes éternelles, ce Prêtre dont la vie étoit autrefois ſi douce & ſi tranquille. Pourvu d'un bénéfice honorable & gracieux, il y trouvoit tout ce qui pouvoit flater ſon amour propre & ſatisfaire ſa cupidité. Diſtingué par le rang qu'il tenoit dans le Clergé, enrichi par les revenus qu'il recevoit du Sanctuaire ; rien ne manquoit à ſon bonheur. L'abondance des richeſſes, la variété des plaiſirs, le faſte des grandeurs ne lui laiſſoient rien à déſirer & qu'il pût envier aux gens du monde.

Tout eſt paſſé pour lui dans ce monde où il n'eſt plus, tout ſera éternel pour lui dans l'enfer où il ſe trouve. Les choſes ſont bien changées, le voilà pour toujours fixé dans un état bien différent de celui

qu'il a quitté. Il ne lui reſte plus de tous les avantages dont il jouiſſoit que l'éternel repentir d'en avoir abuſé: maintenant précipité, abymé, confondu dans un lieu d'horreur & de ſupplices, il ſe voit privé de tout ce qui faiſoit autrefois ſes délices & ſa conſolation : il ne lui reſte plus que ſes péchés & ſes tourments.

Ce qui met le comble à ſa douleur, c'eſt qu'il ſe voit privé de Dieu. Cette privation nous eſt maintenant peu ſenſible, parce que nous trouvons en ce monde d'autres objets qui nous diſſipent, qui nous plaiſent & nous occupent. Il n'en eſt pas ainſi en l'autre vie. Un réprouvé après ſa mort n'apperçoit que deux objets : Dieu, & l'enfer. Dieu avec toutes ſes amabilités & toutes ſes perfections; l'enfer avec toutes ſes horreurs & tous ſes tourments. Dieu qu'il ne poſſédera jamais, l'enfer où il brûlera toujours. Il ſe ſent porté vers Dieu qu'il connoit alors être l'unique objet de notre félicité; il voudroit éviter l'enfer où il n'apperçoit que des ſupplices; dans quelle déſolation ne le jettent pas des déſirs

ſi violents ? Ah ! c'eſt alors qu'il connoit quel malheur c'eſt pour lui d'avoir abandonné le Seigneur ſon Dieu. *Scito & vide, quia malum & amarum eſt reliquiſſe te Dominum Deum tuum.* Voilà le reproche que ſa conſcience lui fera éternellement. Inſenſé, tu mépriſois Dieu, tu n'as rien fait pour le poſſéder, tu lui as préféré un plaiſir d'un inſtant. Eprouve maintenant combien il eſt amer & douloureux d'avoir perdu ce Dieu ſi bon, qui t'a ſi tendrement aimé, qui t'a ſi ſouvent prodigué ſes faveurs, qui s'eſt ſacrifié pour toi, qui t'avoit placé au rang de ſes Miniſtres, & qui te rendroit maintenant heureux ſi tu l'avoit mieux ſervi. *Scito & vide, &c.* Apprends malheureux, apprends que les horreurs de ta priſon, la peſanteur de tes chaînes, la cruauté de tes bourreaux, la violence de tes tourments, les flammes qui t'environnent, les remords qui te déchirent, les regrets qui te dévorent, les gémiſſements qui t'accablent, ſont encore plus ſupportables que la perte de ton Dieu. *Jerem. cap. 2. v. 19.*

Que cette perte ſera ſenſible à un

Paſteur des ames ! Quoi donc, ce Prêtre que Dieu avoit préféré à tant d'autres par le choix le plus glorieux pour être le diſpenſateur de ſes myſteres, le diſtributeur de ſes graces, & pour dire quelque choſe de plus, ce Prêtre qui tenoit ſur la terre la place de Dieu même, ſera donc haï, rejetté, abandonné de ce Dieu puiſſant, dont la main bienfaiſante l'avoit élevé au rang le plus ſublime. Quelle douleur pour lui quand il ſe dira, j'étois le Miniſtre du Seigneur, j'approchois de lui de ſi près, je l'immolois ſur ſes Autels, & je ſerai éternellement privé de ſa préſence ; tandis que les ſimples Fideles à qui je l'ai fait connoître & par qui je l'ai fait ſervir, ne ceſſeront jamais de le louer & le bénir, j'en ſerai éloigné, je le maudirai, je le déteſterai. Il n'y a plus de Dieu pour moi. Je me trompe, je trouve un Dieu irrité, un Dieu inexorable. *Mutatus es mihi in crudelem.* N'ai-je eu durant la vie une connoiſſance plus parfaite de ſa beauté, de ſes amabilités & de ſes perfections, que pour avoir durant l'éternité une douleur plus amère de l'avoir perdu.

Job. cap. 30. v. 21.

Ce qui rend aux réprouvés cette perte de Dieu encore plus ſenſible, c'eſt la vue du Ciel. Quel objet pour un damné ! Le Ciel ! cette ſainte demeure ! ce ſéjour de gloire où tous les biens & tous les plaiſirs abondent! *Peccator videbit.* Il le verra, mais uniquement pour mieux ſentir ce qu'il a perdu en le perdant. Il le verra, mais ſans eſpérance d'y jamais entrer. Il le verra, mais avec le regret de l'avoir perdu pour un rien, par ſa faute & pour une éternité. *Peccator videbit.* Bien loin que cette vue du Ciel excite dans ce malheureux damné, la joie pure & ſolide qu'elle fait naître dans les Saints, elle ne ſervira qu'à le jetter dans la fureur & le déſeſpoir. *Videbit & iraſcetur.* *Pſ. III. v. 10.* Il en concevra du dépit, il en frémira de rage, il ſe trouvera dans l'impuiſſance d'exprimer ſa douleur, un morne ſilence, une ſombre triſteſſe feront ſentir quel en eſt l'excès. *Dentibus ſuis fremet & tabeſcet.* Un inſtinct naturel, de violents mouvements le porteront vers le Ciel ; il ſouhaitera avec une ardeur ſans égale d'y entrer, vains efforts, deſirs inutiles, il en

ſera rejetté pour toujo
rium peccatorum peribit. Il
ceſſe les yeux vers cet he
& le bonheur dont on y j
mentera plus cruellemer
flammes de l'enfer, ſelon
de Saint Pierre Chryſolog
torquentur Cælo quam gehen

Que cette vue ſera déſola
un Prêtre! durant ſa vie il a
aux autres les délices qu'o
dans le Ciel, il excitoit en
deſir de l'acquérir, il leur en fa
ſoit les moyens, il leur en fa
les voies. Il verra un grand n
de Fideles qui auront profité
enſeignements & que Dieu rend
reux dans ſa ſainte demeure; il ſç
qu'ils ſont placés dans le Ciel, ta
qu'il ſe verra précipité dans l'aby
de l'enfer. Quel regret pour lui
n'avoir pas ſuivi la voie qu'il a pr
crite aux autres, d'être privé d'
bonheur infini qu'il leur a procuré
Quel déſeſpoir pour ce Miniſtre d
Seigneur, lorſqu'il ſe dira, le Ciel
pouvoit être mon héritage, j'avois
tant de ſecours pour y régner,
nellement, il n'a tenu qu'à moi

en aſſurer la poſſeſſion, & je
r entrerai jamais. J. C. eſt mort
ur mon ſalut, j'avois tout ce qu'il
loit pour me ſauver, par mes ſoins
par mes travaux pluſieurs ſe ſont
ivés, & moi je ne le ſuis pas. Il
r a plus de Paradis pour moi! Ames
e j'ai inſtruites en prêchant la parole
Dieu, ames que j'ai ſanctifiées en
miniſtrant les Sacrements de l Egli-
, vous goûtez la félicité des Saints,
moi malheureux, je n'aurai jamais
part à votre bonheur.

§ III.

La perte de Dieu, la privation du
iel n'eſt pas toujours ce qui touche
plus. La plûpart des hommes en
nt réduits à ce point d'inſenſibilité,
ie pour faire quelque impreſſion ſur
ux il faut qu'on leur repréſente avec
s couleurs les plus vives les flammes
l'enfer. Mais qui peut exprimer
qu'elles font ſouffrir aux damnés ;
n'y a que ceux qui l'éprouvent qui
iſſent le concevoir. Malheureuſes
ſtimes que ces flammes tourmen-
nt ſortez du milieu de vos braſiers.

ſera rejetté pour toujours. *Deſiderium peccatorum peribit.* Il portera ſans ceſſe les yeux vers cet heureux ſéjour & le bonheur dont on y jouit le tourmentera plus cruellement que les flammes de l'enfer, ſelon la penſée de Saint Pierre Chryſologue. *Plus torquentur Cœlo quam gehennâ.*

Que cette vue ſera déſolante pour un Prêtre ! durant ſa vie il annonçoit aux autres les délices qu'on goûte dans le Ciel, il excitoit en eux le deſir de l'acquérir, il leur en propoſoit les moyens, il leur en facilitoit les voies. Il verra un grand nombre de Fideles qui auront profité de ſes enſeignements & que Dieu rend heureux dans ſa ſainte demeure ; il ſçaura qu'ils ſont placés dans le Ciel, tandis qu'il ſe verra précipité dans l'abyme de l'enfer. Quel regret pour lui de n'avoir pas ſuivi la voie qu'il a preſcrite aux autres, d'être privé d'un bonheur infini qu'il leur a procuré ! Quel déſeſpoir pour ce Miniſtre du Seigneur, lorſqu'il ſe dira, le Ciel pouvoit être mon héritage, j'avois tant de ſecours pour y régner éternellement, il n'a tenu qu'à moi de

n'en aſſurer la poſſeſſion, & je n'y entrerai jamais. J. C. eſt mort pour mon ſalut, j'avois tout ce qu'il falloit pour me ſauver, par mes ſoins & par mes travaux pluſieurs ſe ſont ſauvés, & moi je ne le ſuis pas. Il n'y a plus de Paradis pour moi! Ames que j'ai inſtruites en prêchant la parole de Dieu, ames que j'ai ſanctifiées en adminiſtrant les Sacrements de l Egliſe, vous goûtez la félicité des Saints, & moi malheureux, je n'aurai jamais de part à votre bonheur.

§ III.

La perte de Dieu, la privation du Ciel n'eſt pas toujours ce qui touche le plus. La plûpart des hommes en ſont réduits à ce point d'inſenſibilité, que pour faire quelque impreſſion ſur eux il faut qu'on leur repréſente avec les couleurs les plus vives les flammes de l'enfer. Mais qui peut exprimer ce qu'elles font ſouffrir aux damnés; il n'y a que ceux qui l'éprouvent qui puiſſent le concevoir. Malheureuſes victimes que ces flammes tourmentent ſortez du milieu de vos braſiers.

Faites tomber ſur nous u
du feu qui vous dévore.
entendre un de ces cris
que la douleur & le déſ
arrachent ſans ceſſe. Ve
fortunées, dites-nous que
de vos tourments. Mo
confond, ma raiſon s'
expreſſions me manquer
effrayé, conſterné, abat
perds en conſidérant les
vous endurez. Ah! ſi la
de vos peines fait ſur mo
des impreſſions, hé! qu'
de les ſouffrir ces peines

Toucher du feu, quell
marcher ſur du feu, quel
être brûlé à petit feu, que
mais vivre toujours dans
toujours inveſti de braſie
ſe voir continuellement en
flammes, quel cruel état!
d'un damné. Il ne voit, il
il ne ſent que du feu, c'e
reſpire, le ſouffle qu'il
nourriture qu'il reçoit.

Mais ce réprouvé a été
Sacerdoce; ſera-ce donc
d'un Miniſtre du Seigneur

ſera ſon partage ; & s'il eſt diſtingué des autres, ce ſera par la ſévérité des châtiments qu'il recevra. *Potentes autem potenter tormenta patientur.* Son ſupplice ſera proportionné à ſon rang. Sa qualité de Prêtre augmentoit la griéveté de ſes péchés, elle fait auſſi qu'on augmente la rigueur de ſes tourments. *Duplici contritione contere eos.* Qu'il ſoit doublement puni, dit le Seigneur, qu'il le ſoit pour avoir deshonoré ſa qualité de Chrétien, & pour avoir prophané ſon état de Prêtre. Qu'il ſoit puni pour les péchés qu'il a commis, & pour ceux qu'il a fait commettre par les ſcandales qu'il a donnés. *Duplici contritione contere eos.* Qu'il ſoit puni pour n'avoir pas ſanctifié ſon ame par la pénitence, & pour n'avoir pas ſauvé par ſon zéle celles dont il étoit chargé. Il n'a rempli ni les devoirs de la Religion ni ceux du Sacerdoce, il mérite un ſupplice plus rigoureux, qu'il le reçoive. *Duplici contritione contere eos.*

Sap. cap. 6. v. 7.

Jerem. cap. 17. v. 18.

Rien n'égale les peines qu'il endure. Dieu lui fait ſentir tout ce que ſa colere peut lui inſpirer de plus ſévere & tout ce que ſa puiſſance peut

trouver de plus doulo
ve tout ce qui peut a
& tourmenter. Dans
a qu'erreur, aveugle
tés, penſées déſolant
Son imagination eſt co
allarmée, troublée, in
noires & affreuſes imag
eſt toujours déchiré p
remords, par de cuiſan
de furieuſes paſſions. Il
lement agité par la haine &
la colere & l'envie, le
rage. Sa volonté eſt ſans
battue par des deſirs cont
veut toujours ce qu'il n
jamais, & il ne veut jamai
aura toujours. Il ne peut ô
mémoire le ſouvenir impo
péchés qu'il a commis, des bi
a perdus, des graces qu'il a m
& des maux auſquels il eſt con
Lorſque ſon corps ſera reſſuſc
ne ſera pas moins tourmenté
l'éternité. Ses yeux ne s'ouvr
que pour voir des ſpectres effray
d'horribles phantômes, d'affreu
mons & les inſtruments de ſon
plice. Son ouïe n'entendra que
blaſphêm

blaſphêmes exécrables, d'effroyables imprécations, de triſtes gémiſſements. Son odorat eſt rempli d'une infection inſupportable ; enfin, dans le ſeul tourment du feu qui le brûlera ſans le conſumer, il endurera tous les tourments. *In uno igne omnia tormenta ſentiunt.*, dit S. Jérôme.

Combien n'aura-t-il pas à ſouffrir de la part des damnés, avec leſquels il ſe verra confondu. Rapellons-nous ce que l'Ecriture Sainte nous dit de la chute du Roi de Babylone dans le profond abyme de l'enfer, appliquons-le à un Prêtre reprouvé. L'élévation de ſon rang ne l'empêche pas de tomber dans ce lieu d'horreur ; à peine y eſt-il précipité, qu'ils s'empreſſent tous de lui témoigner combien ils ſont ſurpris de le voir avec eux. *Infernus ſubter conturbatus eſt in occurſum adventûs tui.* Chacun fixe ſur lui ſes regards, le conſidere & l'examine. *Qui te viderint ad te inclinabuntur teque proſpicient.* Ils l'humilient & le déſolent par de piquantes railleries & des reproches amers. Quoi ! un homme comme vous venir ici, lui diſent-ils, comment eſt-ce *Iſai. cap. 14. v. 9. v. 16.*

que le bras de Dieu vous a frappé ainſi que le dernier d'entre nous ? Vous voilà couvert des mêmes plaies, livré aux mêmes douleurs. Vous vouliez nous apprendre à nous en garantir, & vous n'avez pas pû vous y
v. 10. ſouſtraire. *Univerſi reſpondebunt, & dicent tibi : & tu vulneratus es ſicut & nos.* Nous voilà maintenant ſemblables malgré la diſproportion qu'il y avoit ſur la terre entre votre état & le nôtre. *Noſtri ſimilis effectus es.* Vous êtes, ainſi que nous, banni du Ciel pour une éternité. Dieu vous avoit donné le pouvoir de l'ouvrir & de le fermer, vous nous en montriez les voies, comment avez-vous pû vous en écarter ? Vous étiez la lumiere du monde, comment avez-vous pu venir dans ce lieu de téné-
v. 12. bres ? *Quomodo cecidiſti de Cœlo Lucifer ?* Quoi donc, un Prêtre en enfer, lui qui devoit en préſerver les autres ! Conſidérez la place que vous teniez ſur la terre, & voyez celle que vous
v. 15. occupez ici. *Ad infernum detraheris in profundum laci.* Que lui diront tant d'infideles qui n'ont pas connu comme lui qu'il y avoit un enfer, & tant

de Chrétiens qui n'ont pas eu les mêmes ſecours pour l'éviter. Que doit-il attendre de ceux dont il aura négligé le ſalut, que ſon zèle n'aura pas ſecouru, que ſon indulgence aura perdu, qu'il n'a pas inſtruit comme il devoit, & auxquels il n'a pas adminiſtré les Sacrements lorſqu'il falloit ? Ils lui imputeront leur damnation, ils la lui reprocheront durant une éternité.

Ce mot d'éternité met le comble au déſeſpoir d'un reprouvé. Quelque malheureux qu'il ſoit, ce ſeroit pour lui une conſolation s'il pouvoit eſpérer qu'après des millions d'années ſes maux doivent finir. Quel bonheur pour lui, ſi la mort pouvoit terminer le cours de ſes douleurs, après qu'il ſe ſera écoulé autant de ſiécles qu'il y a de gouttes d'eau dans la mer & de grains de ſable ſur la terre. Lorſqu'il étoit en ce monde, mourir étoit pour lui la plus grande peine, vivre eſt maintenant ſon plus grand tourment. O ! vie plus funeſte que toutes les morts enſemble que ne peux-tu finir. Voûtes brûlantes tombez ſur moi, écraſez-moi ſous vos ruines,

Dieu des vengeances,
anéantiſſez-moi ! Déſirs
vivra toujours pour toujo
Apoc. cap. 9. v. 6. *Deſiderabunt mori, & fug*
eis. C'eſt alors que le dé
véritablement dire à ce d
le déſeſpérer ce qu'il dit
nos premiers peres pour
Geneſ. cap. 3. v. 4. *Nequaquàm morte moriem*
vous ne mourrez pas, ſoye
l'immortalité ſera votre
votre ame & votre cor
une éternité. *Nequaquàm*
mini. O éternité ! que to
eſt terrible. Toujours les
les plus rigoureux, jamais
ment le plus doux. *Toujou*
Ces deux mots ſont frémi
vie, que ſera-ce donc en
veut de la variété dans l
Si l'on étoit obligé de goûte
le même, quelque agréable
la continuité le rendroit bie
il laſſeroit & ceſſeroit d'être
Que devons-nous donc pe
continuité de tourments in

un lit, être toujours enchaîné dans un cachot, n'avoir jamais ni ſanté, ni repos, quelle peine ſeroit-ce en cette vie qui eſt ſi courte! être toujours couvert de braſiers, environné de flammes, ne pouvoir jamais ſe ſouſtraire à la colère de Dieu, à la rage des démons, quel ſupplice! Lorſqu'une violente douleur nous fait ſouffrir en cette vie, nous ne l'endurons jamais ſans quelque adouciſſement. Elle n'afflige qu'une partie, il eſt des intervalles où nous la reſſentons moins; on s'empreſſe de nous ſecourir; nous trouvons des parents attendris qui nous plaignent, des amis charitables qui nous conſolent, d'habiles Médecins qui nous ſoulagent, la nature ſe ſoulage elle-même. D'ailleurs la grace nous ſoutient, la foi nous fortifie, l'eſpérance nous anime. L'aſſurance où nous ſommes que nous pouvons beaucoup mériter dans cet état, que la mort nous en délivrera pour nous mettre en poſſeſſion des récompenſes éternelles, tout cela nous rend le mal plus ſupportable. On n'a dans l'enfer aucune de ces conſolations. Un réprouvé ſouffre,

perſonne ne le ſoulage ; il crie, perſonne ne l'écoute ; il ſe plaint, perſonne ne compâtit à ſes peines. Encore s'il trouvoit quelque reſſource en lui-même ; mais non, ſes propres réflexions finiſſent de l'accabler. Je ſuis damné, dit ce Prêtre, & j'ai ſauvé les autres ; que n'ai-je ſuivi la route que je leur traçois. Je ſuis dans cet enfer dont je tâchois de leur inſpirer la crainte par des diſcours ſolides & touchants. Il ſera ma demeure toute l'éternité. *Infernus domus mea eſt.* Je ſuis damné pour avoir recherché de vaines ſatisfactions que je ne goûte plus, je les condamnois dans les autres. Ah ! qu'il m'en coûte pour me les être accordées. Je ſuis l'auteur de ma propre perte, je me ſuis précipité par mon choix dans ces braſiers affreux dont je ne ſortirai jamais. J'avois tant de moyens de ſalut, je les propoſois aux autres ; quel ſeroit mon bonheur ſi j'en avois profité ? Hélas ! que je ſouffre pour en avoir abuſé. Je pourrois être heureux dans le Ciel, & je me vois environné de flammes. *Dolores inferni circumdederunt me.* Je ſuis haï de Dieu, dont

Job. cap. 17. v. 13.

Pſ. 17. v. 6.

j'étois le Miniſtre ; il eſt mon ennemi, les Démons ſont mes bourreaux ; l'enfer eſt ma priſon, le feu eſt mon ſupplice ; j'y ſerai éternellement retenu & tourmenté : *Crucior in hac flamma.* Dieu m'avoit choiſi pour être le diſpenſateur de ſes graces ; je les diſtribuois aux autres, & il n'y en aura plus pour moi, je ne ceſſerai jamais d'être la victime de ſes vengeances. Quelle diſtance entre l'Autel où je montois & l'enfer où je me vois. Ah ! que le jour où je fus ordonné Prêtre me parût agréable, & qu'il m'eſt devenu funeſte : Ah ! que le jour où je fus pourvu d'un bénéfice me parût avantageux, & qu'il m'eſt devenu fatal. Mon entrée dans le Sanctuaire & les revenus qu'il m'a procuré n'ont ſervi qu'à rendre plus terrible le compte que Dieu a exigé de moi. Il ne me reſte que le caractere de mon Sacerdoce, je ne le conſerve que pour ma honte & mon déſeſpoir. Il me rappelle ce que j'ai été, un Miniſtre du Seigneur ſur la terre : il m'apprend ce que je devrois être, un prédeſtiné dans le Ciel ; & il ne ſert qu'à rendre plus inſupportable

Luc. cap. 16 v. 24

ce que je ſerai, un réprouvé dans l'enfer, que Dieu punit par la privation de tous les biens, par l'application de tous les tourments & par la ſouſtraction de toutes les conſolations.

Tel ſera mon partage, ſi je ne réforme pas ma conduite. L'Apôtre des Nations, le grand Saint Paul, trembloit lui-même après avoir prêché les miſéricordes du Seigneur, il craignoit d'en éprouver les vengeances & d'être livré aux flammes éternelles, dont il avoit préſervé une infinité d'ames : *Ne cum aliis prædicaverim, ipſe reprobus efficiar.* Que dois-je donc attendre, ſerviteur inutile, miſérable pécheur que je ſuis! Quand je ſerois parvenu au plus haut degré de ſainteté, il ne faudroit qu'une tentation pour me précipiter dans le plus profond abyme du vice, & un inſtant ſuffiroit pour me faire tomber de l'abyme du vice dans celui de l'enfer : *A momento pendet æternitas.* Il ne faut qu'un péché pour me damner; mon Dieu, ne permettez pas, je vous prie, que je ſois aſſez aveugle pour le commettre, aſſez

Cor. cap. 9. v. 27.

inſenſé pour y vivre, & aſſez téméraire pour m'expoſer à y mourir. Lorſque je ſerai tenté de le commettre, je veux l'enviſager à la lueur des flammes éternelles. Si je conſidere le plaiſir d'un côté, l'enfer de l'autre, un ſouffle de vie entre-deux, alors le péché ceſſera de me plaire, & vous, ô mon Dieu! je commencerai de vous aimer. C'eſt la réſolution que je prends; convaincu, comme je le ſuis, qu'il faut brûler du feu de votre amour, ſi l'on ne veut pas brûler du feu de votre colere.

CHAPITRE VII.

Les Eccléſiaſtiques doivent éviter avec ſoin les fautes les plus légeres.

§. I.

L'HOMME le plus parfait a des défauts. Quelque deſir qu'il ait d'être fidele à ſes devoirs, il commet pluſieurs fautes par ſurpriſe ou par foibleſſe, par fragilité ou par inconſtance. Il n'en eſt point d'aſſez juſte pour n'offenſer jamais ſon Dieu : c'eſt le Saint-Eſprit qui le déclare : *Non eſt enim homo juſtus in terra qui faciat bonum & non peccet.* Oui, nous ſommes tous pécheurs ; & ſi nous n'en convenons pas, nous nous rendons coupables d'orgueil & de menſonge, dit l'Apôtre Saint Jean : *Si dixerimus quoniam peccatum non habemus, ipſi nos ſeducimus, & veritas nobis non eſt.*

1. Joan. cap. 1. v. 8.

Triſte condition, état déplorable, qui doit nous humilier, nous affliger & nous rendre attentifs ſur nous-mêmes pour réſiſter au penchant qui

nous porte au mal, & pour vaincre la répugnance que nous ſentons pour le bien. Par cette vigilance nous rendrons nos chûtes moins fréquentes & plus légeres. Pénétrés d'horreur pour les moindres péchés, nous ne négligerons rien pour nous en préſerver ; nous aurons au moins le mérite de les haïr tous, ſi nous n'avons pas toujours la conſolation de nous en garantir. Si nous ſuccombons quelquefois, ce ſera plutôt l'effet de la ſurpriſe que de notre lâcheté ; & notre empreſſement à nous relever montrera également le regret que nous aurons d'être tombés, & le deſir d'être plus fideles. Il n'eſt point de Chrétien qui ne doive être dans ces diſpoſitions ; mais Dieu les demande principalement dans les Eccléſiaſtiques. Il veut qu'ils ſoient auſſi ſaints & auſſi parfaits que l'Egliſe : elle eſt ſans tache, dit Saint Paul, elle eſt exempte de la moindre difformité, on ne peut lui reprocher le défaut le plus léger ; c'eſt ce qui fait ſa gloire, & c'eſt ce qui doit faire celle de ſes Miniſtres ; c'eſt ce qui la rend agréable aux yeux de Dieu, & c'eſt par

Epheſ. cap. 5. v. 27.

Matth. cap. 5. v. 48. là qu'ils doivent lui plaire. Si JESUS-CHRIST exige des ſimples Fideles, qu'ils ſoient, autant qu'ils le pourront, auſſi parfaits que Dieu même; qu'eſt-ce donc qu'il attend de ceux qui lui ſont ſpécialement conſacrés par le Sacerdoce? On ne peut douter que leur perfection ne doit pas ſe borner à ſe préſerver des grands péchés, elle doit encore leur faire éviter les fautes les plus légeres, & pratiquer les vertus les plus ſublimes. Il faut qu'ils accompliſſent la loi dans tous ſes points, dans ceux qui paroiſſent les moins conſidérables, comme dans ceux qui ſont les plus importants:

Matth. cap. 5. v. 18. *Iota unum, aut unus apex non præteribit à lege.* Diſtingués, comme ils le ſont, du reſte des hommes par les effets de la bonté du Seigneur, il faut qu'ils ſe diſtinguent eux-mêmes par les marques de leur reconnoiſſance; ils le feront, s'ils ſurpaſſent les Laïques par une obſervance plus parfaite de la loi de Dieu. Si ce qu'il nous ordonne veut du reſpect & de la fidélité dans tout Chrétien, cela demande encore de la ferveur & du zèle dans les Eccléſiaſtiques. Hé!

par qui le Seigneur doit-il être plus exactement ſervi que par ſes Miniſtres ? Le ſera-t-il, s'ils ſe permettent ces fautes légeres qui, quelques petites qu'elles paroiſſent, ſont toujours des tranſgreſſions qui lui déplaiſent & qui l'affligent ?

Quoi ! l'on verra parmi les ſimples Fideles des ames timorées que l'ombre du moindre péché allarme, qui portent juſqu'au ſcrupule la délicateſſe de leur conſcience ſur tout ce qui peut leur offrir la plus foible apparence du mal, & le mal même n'arrêtera pas un Prêtre ? Il le commettra ſans crainte & ſans remords ſous prétexte que Dieu n'eſt pas griévement outragé ? Il l'eſt toujours beaucoup plus qu'on ne penſe, lorſque ce ſont ſes Miniſtres qui l'offenſent. Il arrive ſouvent que ce qui n'eſt point une faute dans un Laïque, eſt un crime dans ceux qui ſont élevés aux ordres ſacrés, dit Saint Grégoire: *Plerumque quod in Laïcis culpa non eſt, hoc crimen eſt in ſacro Ordine conſtitutis.* C'eſt pour cette raiſon que le Concile de Trente recommande ſi expreſſément aux Eccléſiaſtiques, d'éviter

Concil. Trid. sess. 22. cap. 1. de refor. mat.

les moindres péchés : *Levia delicta, quæ in ipsis maxima effugiant.* La profondeur de l
le mesure sur la hauteur de
tion : que les Ministres des
Autels considérent à quel de
sont placés, & ils verront j
quel point la plus légere infi
les abaisse. Ah ! le peuple le
bien. Comb n voit-on de perso
dans le monde qui regardent dans
Prêtre, comme un péché énorme
qui n'est souvent en lui qu'une tra
gression des moins considérables,
ainsi que l'a remarqué Saint Chryso

Sanct. tome. Chrys. l. 3. de Sacerd. cap. 14.

Si vel tantillum peccaverint, parva eorum peccata aliis magna vide
Ce Prêtre n'apporte pas à l'Autel
un recueillement assez profond, il
est dissipé durant l'Office divin. On
le soupçonne d'irréligion, il n'a pas
assez de retenue dans ses discours,
on l'accuse de malignité ; il lui échap
pe quelques traits de vivacité, on le
prend pour un emporté ; il n'est pas
assez mortifié dans ses repas, il passe
pour un intempérant. Il n'évite pas
autant qu'il devroit les personn
sexe, on trouve en cela du

& du ſcandale. Les libertins en raillent & s'en prévalent, les hérétiques en triomphent & nous le reprochent; diſons plus, les perſonnes les plus vertueuſes s'en formaliſent & en ſont affligées. Voilà, dit S. Paul à Tite, & en ſa perſonne à tout Eccléſiaſtique, voilà ce qui doit vous engager à être réſervé dans toutes vos paroles, attentif ſur toutes vos démarches, réglé dans toute votre conduite pour édifier quiconque vous voit, de maniere que ceux qui ſont le plus portés à cenſurer ne puiſſent rien reprendre en vous. *In omnibus teipſum præbe exemplum bonorum operum, in doctrina, in integritate, in gravitate, verbum ſanum, irreprehenſibile: ut is, qui ex adverſo eſt, vereatur nihil habens malum dicere de nobis.* *Tit. cap. 2. v. 7. 8.* *Ibid.*

§. II.

Le mauvais exemple eſt quelquefois plus pernicieux dans les fautes légeres que commet un Prêtre, que dans les grands péchés dont il ſe rend coupable. Lorſqu'il offenſe Dieu griévement, on eſt frappé par l'indi-

gnité de l'action qu'il commet ; elle n'inſpire que de l'horreur & de l'indignation, on la condamne, on la déteſte, on s'en préſerve. Il n'en eſt pas de même des fautes légeres ; comme le mal qu'elles renferment ſe fait moins ſentir ; il eſt des perſonnes aſſez peu éclairées, pour les croire permiſes parce qu'elles voient des Eccléſiaſtiques qui ne les évitent pas. Parmi les ſimples Fideles il en eſt pluſieurs qui ſont très-éloignés de dire cette calomnie, de commettre cette injuſtice, de tomber dans cet excès d'intempérance dont un Miniſtre des ſaints Autels leur donne l'exemple ; mais ils imitent cette raillerie, cette impatience, cette immortification, ce menſonge qu'il ſe permet. Cela les autoriſe, les enhardit & les entraîne dans un grand nombre de péchés véniels qui jettent leur ame dans la langueur & la tiédeur, qui affoibliſſent en elle l'amour de Dieu, qui la privent de pluſieurs graces, & la diſpoſent inſenſiblement à tomber dans le péché mortel, dont elle ne ſe préſerve pas long-temps. Quel terrible compte ne rendront pas au

Seigneur les Prêtres qui deviennent ainſi un ſujet de ſcandale & de chûte à ceux dont ils ſont établis les guides & les modeles ? Comment répareront-ils le préjudice qu'ils leur cauſent par les obſtacles qu'ils mettent à leur ſalut, eux qui devroient le faciliter & le procurer ? Comment pourront-ils, dans la chaire de la vérité ou dans le tribunal de la pénitence, exhorter les Fideles à la perfection, & leur inſpirer la haine du péché véniel, s'ils ſont eux-mêmes imparfaits & s'ils commettent les fautes qu'ils devroient faire éviter aux autres ? Oſeront-ils les en reprendre, & s'ils les en reprennent, avec quel ſuccès le feront-ils ? Ils ſe condamneront eux-mêmes & ils ne corrigeront perſonne. Leur conduite fera plus d'impreſſion que leurs diſcours, oubliant tout ce qu'ils pourront dire pour perſuader la pratique de la vertu, on ne commettra que le mal dont ils donneront l'exemple : *Qui autem non facit, quod docet, non alium docet, ſed ſeipſum condemnat . . . non ſolum neminem corrigit, ſed adhuc multos ſcandalizat ; quis enim non moveatur*

Autor operis imperf. in C. S. Matth. cap. 5. hom. 10. inter Opera Sancti Chryſ.

ad peccandum, cum videri
tores pietatis peccantes ?

Pour peu qu'un Prêtre
& de charité pour le proc
ſuffira pour l'engager à
donner aux autres aucu
ſcandale, même dans les
plus légeres, il évitera av
extrême tout ce qui po
inſpirer le moindre relâch
s'efforcera de les édifier
chacune de ſes actions ſer
une leçon de la régularité da
ils doivent vivre, ils ne l'o
que pour l'admirer, ils ſ
excuſe s'ils ne l'imitent p
lui-même à couvert de le
ches, il pourra leur en fair
qu'ils s'écartent de leur de
ce moyen il remplira ſon
avec plus de liberté & de

§. III.

L'amour que Dieu atte
Miniſtres eſt un nouveau r
leur faire éviter les moindr
L'aimeront-ils comme il le
& qu'il le mérite, s'ils to

ix & avec réflexion dans des
tes qui, quelques légeres qu'elles
ent, lui déplaiſent cependant, &
il défend ? Je ſçai qu'elles ne
ruiſent pas en nous ſon amour,
is elles le diminuent, elles font
il n'a pas toute l'étendue & toute
perfection qu'il doit avoir, &
n eſt aſſez pour nous allarmer.
Ce Dieu ſi aimable veut que nous
imions de tout notre cœur & de
ute notre ame, de toutes nos forces
de tout notre eſprit : *Diliges Do-* *Luc.*
num Deum tuum ex toto corde tuo *cap. 10.*
ex tota anima tua, & ex omnibus *v. 27.*
ibus tuis & ex omni mente tua.
mons-nous Dieu de tout notre
eur, *ex toto corde*, lorſque nous
ons de réſerve à ſon égard, que
us nous contentons de ne lui point
plaire dans ce qui peut irriter ſa
lère, & que nous ne craignons
s de l'offenſer dans ce qui peut
fliger ſa tendreſſe ſans nous attirer
diſgrace ? L'aimons-nous de toute
tre ame, *ex tota anima*, lorſqu'elle
et des bornes à l'affection & à
ttachement qu'elle lui témoigne,
ayant pour lui d'autres ſentiments

e eſt légere, dit-on. Oui,
légere qu'elle paroît, c'eſt
faite à la majeſté infinie
c'eſt une inſulte contre ſa
ſuprême, c'eſt un mépris
ité ſouveraine, c'eſt un
ſa ſainteté éternelle; en
véniellement on lui réſiſte,
ſobéit, on lui déplaît, &
ne le faſſe pas avec la
la griévété que renferme
ıortel; on ſe rend cepen-
able d'injuſtice, d'ingrati-
ıfidélité envers ſon Dieu
puiſſant, ſi bienfaiſant &
. Eſt-ce donc là ce qu'il
ire de notre amour? Met-
ıs au rang de nos véritables
qui ſe réſerveroit le droit
er à nos deſirs, de contre-
volontés, de négliger nos
ns prétexte qu'il ne le fait
s po ui ne ſont pas
co nce, & qu'il
no vir dans des
Ah! qu'une
comptons,
n la plus
un peu

que ceux que nous ne pouvons lui refuſer ſans nous rendre dignes d'un malheur éternel. Aimons-nous Dieu de toutes nos forces, *ex omnibus viribus*, lorſque bien loin de faire tout ce que nous pouvons pour lui plaire, nous ne le ſervons qu'avec indolence, nous ſommes lâches & négligents dès que nous pouvons l'être impunément ? Aimons-nous Dieu de tout notre eſprit, *ex omni mente*, lorſqu'au lieu d'être attentifs à tout ce qui peut nous rendre agréables à ſes yeux, nous ne nous appliquons qu'à examiner ce qu'il n'exige pas à la rigueur, pour ne lui rien accorder au-delà de ce qu'il demande, ſous peine d'encourir ſes vengeances ? Une telle conduite eſt-elle pardonnable dans des Eccléſiaſtiques ? C'eſt cependant ce qu'ils font lorſqu'ils offenſent Dieu véniellement. Ah ! s'ils l'aimoient comme ils le doivent, rien n'échapperoit à la fidélité qu'il exige d'eux. Ne les a-t-il choiſis pour être ſes Miniſtres, que pour trouver en eux tant de lâcheté à le ſervir ? N'y a-t-il donc que l'enfer qui puiſſe les empêcher d'être des prévaricateurs ?

La faute eſt légere, dit-on. Oui, mais toute légere qu'elle paroît, c'eſt une injure faite à la majeſté infinie de Dieu, c'eſt une inſulte contre ſa grandeur ſuprême, c'eſt un mépris de ſa bonté ſouveraine, c'eſt un outrage à ſa ſainteté éternelle; en l'offenſant véniellement on lui réſiſte, on lui déſobéit, on lui déplaît, & quoiqu'on ne le faſſe pas avec la malice & la griévété que renferme le péché mortel; on ſe rend cependant coupable d'injuſtice, d'ingratitude, d'infidélité envers ſon Dieu qui eſt ſi puiſſant, ſi bienfaiſant & ſi aimable. Eſt-ce donc là ce qu'il doit attendre de notre amour? Mettrions-nous au rang de nos véritables amis celui qui ſe réſerveroit le droit de s'oppoſer à nos deſirs, de contredire nos volontés, de négliger nos intérêts ſous prétexte qu'il ne le fait que dans des points qui ne ſont pas d'une grande conſéquence, & qu'il eſt diſpoſé à nous ſervir dans des choſes plus importantes. Ah! qu'une perſonne ſur laquelle nous comptons, nous manque dans l'occaſion la plus légere, qu'il nous témoigne un peu

de froideur & d'indifférence, nous y ſommes ſi ſenſibles. C'en eſt aſſez pour nous rendre ſon amitié ſuſpecte. Il n'eſt pas néceſſaire pour cela qu'il en vienne à une rupture ouverte & déclarée, nous exigeons de lui les moindres ménagements, les plus légeres attentions. Nous ne pouvons le lui pardonner, s'il y manque. Nous le lui faiſons ſentir par nos reproches & notre conduite à ſon égard. Croyons-nous que Dieu ſoit indifférent lorſque ſes propres Miniſtres n'ont pas pour lui cette déférence entiere, cette fidélité parfaite que nous exigeons des autres ?

La choſe n'eſt pas importante, dit-on. Et c'eſt en quoi on eſt moins excuſable. Ce n'eſt qu'un mot qu'il convient de ſupprimer, une ſatisfaction légere qu'on doit s'interdire, une pratique aiſée à laquelle il faut s'aſſujettir : la vertu la plus commune peut le faire. Un peu de violence à ſoi-même, voilà ce que Dieu demande, & on le lui refuſe. Lorſqu'il s'agit de ſervir un parent, de plaire à un ami, de ménager un protecteur, quelle ardeur ! quel empreſſement

pour témoigner qu'on leur eſt fidele ! alors rien ne coûte, rien n'arrête, la difficulté qu'on trouve dans ce qu'ils demandent ne contribue qu'à rendre plus actif & plus conſtant. Dieu exige beaucoup moins. Il s'agit d'une choſe légere, ainſi qu'on en convient, & il ne peut obtenir ce qu'il veut ; hélas ! ne montrera-t-on de la foibleſſe, de l'inconſtance, ne ſera-t-on lâche & négligent que lorſqu'il faudra lui témoigner qu'on l'aime ? Rien de ce qui nous regarde n'échappe à ſes ſoins & à ſa vigilance, il conſerve juſqu'au moindre de nos cheveux, ainſi qu'il l'aſſure lui-même : les moindres choſes qui nous intéreſſent, ſont l'objet de ſa Providence ; & nous ne ferons pas pour lui ce qu'il fait pour nous ? ou en ſerions-nous s'il nous traitoit comme nous le traitons ? *Luc. cap. 2 v. 18.*

Le mal n'eſt pas conſidérable, dit-on. Oui ; mais, tout léger qu'il eſt, notre ſouverain Maitre nous le défend, & il doit être obéi. Il nous le défendroit même quand nous pourrions en le commettant procurer les plus grands biens, retirer de l'indigence

tous les pauvres, procurer la ſanté à tous les malades, faire embraſſer notre Religion à tous les Infideles, ramener au ſein de l'Egliſe tous les Hérétiques, éloigner du vice tous les Libertins, aſſurer le Ciel à tous les Pécheurs, délivrer de l'enfer tous les Réprouvés. Quoi! pour une fin ſi louable, pour des effets ſi avantageux, Dieu ne pourroit permettre le moindre péché véniel, & les propres Miniſtres du Seigneur, ceux qui doivent lui être les plus fideles, le commettront tous les jours pour une bagatelle, pour un plaiſir frivole, un modique intérêt, une ſatisfaction légere, pour un rien.

L'outrage n'eſt pas grand, dit-on. Oui, mais Dieu eſt plus offenſé par cet outrage, qu'il n'eſt honoré par tous les hommages que lui rendent dans le Ciel les Anges & les Saints Réuniſſez tout le bien qu'on a pratiqué depuis la création du monde, & toutes les bonnes œuvres que l'on fera juſqu'à la conſommation des ſiécles; Dieu renonceroit plutôt à la gloire qu'il y trouve & qu'il doit en recevoir, il y renonceroit plutôt que de

rmettre le moindre péché véniel. geons par-là s'il lui déplaît, ſi l'on ɔit le commettre, & combien ſont excuſables tant d'Eccléſiaſtiques qui gligent de l'éviter. En le commet-nt ils deshonorent plus le Seigneur r'ils ne le glorifient par tout ce que ur zèle peut faire de plus généreux, : plus louable & de plus grand.

Le péché n'eſt pas mortel, dit-on. 'eſt-à-dire, qu'il ne paroît déteſta-e que lorſqu'il ſeroit funeſte, qu'on : juge pas de ſa malice par l'injure i'il fait à Dieu, mais par les mal-urs qu'il attire ; que ce n'eſt pas feu de l'amour du Seigneur qui ıime, mais le feu de ſa colère qui tient, qu'on ſeroit plus fidele s'il oit plus ſévere. Quoi donc, faut-il evenir ingrat & prévaricateur, parce ıe notre ſouverain Maitre eſt indul-nt & miſéricordieux ? N'y a-t-il ıe l'enfer qui doive empêcher qu'on offenſe ? Ses perfections & ſes ama-ılités ne ſuffiſent-elles pas pour en-ıger à ne rien faire qui lui déplaiſe ? aut-il pour ſe faire obéir qu'il ſe ſſe craindre & qu'il nous parle la udre à la main ? Je ſçais qu'il eſt

une crainte filiale, mais ſi c'eſt la nôtre, elle nous engagera à ne rien négliger de ce qui peut plaire à Dieu, elle fera que rien ne nous paroîtra léger dès qu'il s'agira de lui témoigner notre amour : *Qui timet Deum nihil negligit.* C'eſt l'unique crainte qui doit entrer dans le cœur d'un Eccléſiaſtique. Dans tout ce qu'il fait il faut qu'il agiſſe en Miniſtre du Très-Haut. Lui conviendroit-il de le ſervir en eſclave ?

Eccli. cap. 7. v. 19.

Après tout, ſi c'eſt la crainte qui retient, elle doit auſſi faire éviter le péché véniel. Nous ſçavons que Dieu le punit d'une maniere bien ſévére : que de triſtes exemples n'en avons-nous pas ? Les Livres ſaints en ſont remplis, chaque jour nous en fournit encore. Pour le craindre autant que nous le devons, ce péché qui nous paroît ſi léger, il faut l'enviſager à la lueur des flammes du Purgatoire. Entrons en eſprit dans cette fournaiſe embraſée par la juſtice de Dieu : c'eſt là que ſa main puiſſante porte les plus rudes coups, & ſur qui ? ſur des ames qui ont été fideles au Seigneur, qui l'ont aimé avec ardeur,

qui l'ont ſervi avec zèle, & qui ſe ſont ſanctifiées par la pratique des plus grandes vertus. Elles ſe ſont rendues coupables de quelques fautes légeres. Chargées d'un ſeul péché véniel, elles ſont tombées dans un abyme de flammes. Dieu qui eſt infiniment bon, traite avec une rigueur extrême des ames ſi ſaintes, qu'il chérit tendrement, & dont il eſt parfaitement aimé. Il leur fait ſouffrir, ainſi que l'enſeigne Saint Auguſtin, un feu dont les tourments ſurpaſſent toutes les peines que nous pouvons concevoir, exprimer & ſentir en cette vie : *Ignis ille Purgatorius durior erit quam quidquid in hoc ſæculo pœnarum aut videri, aut cogitari, aut ſentiri poteſt.* Quoi ! des ames qui ont mérité le Ciel, voient différer leur bonheur & ſont plongées dans des gouffres de feu où elles ſouffrent pour avoir commis ces fautes légeres, dans leſquelles nous tombons ſi ſouvent. Que nous ſommes aveugles de nous expoſer à de ſi terribles châtiments !

§. IV.

Il eſt ſurprenant, je ne dis pas que des Chrétiens, mais des Eccléſiaſtiques même, ne faſſent pas pour ſauver leur ame ce qu'ils font ſans ceſſe pour conſerver leur vie. Ne ſont-ils ſenſibles qu'aux bleſſures mortelles ? Mépriſent-ils celles qui ne font qu'affoiblir ? Ne ſont-ils attentifs qu'à ſe garantir des infirmités qui conduiſent au tombeau, ne craignent-ils pas auſſi celles qui altérent la vigueur du tempérament. Ah! les moins conſidérables les allarment, ils les préviennent, que ne font-ils pas pour s'en préſerver. Ils ne négligent rien, parce que rien ne leur paroît léger dès qu'il s'agit d'un miſérable corps condamné à nourrir les vers ; faut-il qu'ils faſſent moins pour leur ame formée à l'image de Dieu, rachetée de ſon ſang, comblée de ſes graces & appellée à le poſſéder dans le Ciel? Pourquoi ne craindront-ils pas le péché véniel, qui à la vérité ne donne point par lui-même la mort à notre ame, mais qui

diminue ſes forces, qui lui enleve l'ardeur & l'activité dont elle a beſoin pour ſe ſoutenir ? Dans les affaires temporelles on s'obſerve ſur les moindres circonſtances, on veille ſur tout ce qui peut être avantageux ou nuiſible. D'où vient qu'il ne prend pas les mêmes précautions dans la grande affaire du ſalut, où il s'agit d'un bonheur ſans fin ou d'un malheur éternel? C'eſt ſans doute parce qu'on ſe flatte qu'avec ces fautes légeres qu'on néglige on pourra ſe ſauver ; mais l'on ne penſe pas que, lorſqu'on s'en fait une habitude, il eſt très-rare qu'on ſe ſauve en effet, & voici pourquoi. C'eſt que ces fautes diſpoſent, conduiſent, engagent à de plus grandes, & voilà un des artifices du Démon, qui ne lui réuſſit que trop ; il ne propoſe point d'abord le péché mortel ; s'il le faiſoit, il allarmeroit notre innocence ; mais il fait entendre que le péché véniel eſt compatible avec la vertu, & qu'il n'eſt point oppoſé au ſalut. Il inſinue que cette infidélité n'eſt point criminelle, & qu'elle ne ſera point funeſte. On ſe le perſuade, on accorde quelque

les plus ſuperbes édifices réduits en cendres, il ne faut qu'une étincelle pour en cauſer l'incendie. On apprend que d'énormes vaiſſeaux ſont engloutis, c'eſt une légere ouverture qui en a procuré le naufrage.

Ce qu'on voit dans l'ordre de la nature arrive dans celui de la grace. Ce qui eſt d'abord petit, foible & léger dans l'un & dans l'autre, devient très-ſouvent conſidérable, énorme & irréparable dans les deux. Parlons ſans figure, le péché véniel conduit au mortel. Celui qui néglige les petites fautes tombe dans les grandes. Dieu le déclare, l'expérience l'apprend : *Qui ſpernit modica paulatim decidet.* Il eſt bien difficile, il eſt bien rare qu'on paſſe tout d'un coup du vice à la vertu ; mais il eſt bien aiſé, il eſt bien ordinaire de tomber dans un inſtant de la vertu dans le vice. Pour monter il faut des efforts, pour tomber il ſuffit de ſe laiſſer abbattre. Hélas ! on va ſouvent au vice par la voie de la vertu, comme le remarque ſaint Paulin ; eſt-il ſurprenant qu'un moindre mal engage à un plus grand, & que le mépris des petites *Eccl. cap. 19. v. 1.*

tranſgreſſions conduiſe à de plus conſidérables. On a de la piété, on prend de bonnes réſolutions, une occaſion ſurvient, la tentation ſe préſente, le plaiſir frappe, l'intérêt parle, la paſſion ſe réveille, on réſiſte, on ſe ſoutient, mais on ne le fait pas avec toute la fermeté qu'il faudroit, il y a de la négligence, il y a une légere complaiſance, on en vient à un foible conſentement, juſques-là la faute n'eſt que vénielle: mais attendez un nouveau combat. La tentation qui a d'abord allarmé fait de nouvelles impreſſions, on les écarte foiblement, on ſe laſſe, on ſe ralentit, on ſuccombe après avoir perdu la honte & les remords des petits péchés. On prend de la hardieſſe & du goût pour les grands. C'eſt ainſi que ſuivant l'oracle de J. C. après avoir été infidele dans de légeres occaſions, on devient mauvais dans de plus conſidérables: *Qui in modico iniquus eſt, & in majori iniquus eſt.* Hé! comment réſiſter à de rudes aſſauts? Non, dit S. Grégoire, dès que nous négligeons les petites fautes, nous tombons bientôt dans de très-énormes. *Citò*

Luc. cap. 16. v. 10.

ex parvis maxima fiunt negligentiâ nostrâ. C'est ainsi, ajoûte Saint Bernard, que les plus fervents deviennent souvent les plus déréglés. *A minimis incipiunt qui in majora prorunt.*

Comment ne tomberoit-on pas des fautes légeres dans les plus griéves, puisque Dieu ne soutient plus avec la même attention celui qui néglige les petites choses ? Si nous péchons par foiblesse, si la corruption de notre nature nous surprend, si la violence de la tentation nous entraîne, Dieu compâtit, il dissimule, il nous relève; mais si par indolence, par choix, de propos délibéré, par négligence nous tombons dans ces péchés légers, il ne nous réserve pas à la vérité une peine éternelle, mais il diminue le nombre de ses graces; nous n'irritons pas sa justice, mais nous lassons sa miséricorde. Ses vengeances n'éclatent pas, mais il retire ses faveurs. De l'indifférence pour Dieu, voilà notre faute; l'indifférence de Dieu pour nous, voilà notre châtiment. Nous nous en tenons aux devoirs essentiels; Dieu se borne aux secours généraux, avec lesquels nous n'irons

pas loin. Il nous refuſera ces graces choiſies, qu'il accorde à ceux qui lui ſont fideles. Hélas ! ceux qui en ſont le plus comblés tremblent pour leur ſalut. Que devons-nous attendre, ſi Dieu diminue le nombre de celles que nous recevons ?

Ce qui n'eſt pas moins à craindre pour un Eccléſiaſtique, dans l'état où le jette le péché véniel, c'eſt qu'on y vit ordinairement avec ſécurité. Parce qu'on eſt exempt des grands crimes on ſe croit tel qu'on doit être, on en demeure-là, au lieu de s'affermir dans la vertu par de nouveaux progrès. Qu'arrive-t-il ? c'eſt qu'il ſurvient une forte tentation, une occaſion délicate, on ſent alors ſa foibleſſe, on tombe, on ſe perd.

Enfin ce qui doit engager ceux qui ſont honorés du Sacerdoce, à éviter les plus légeres, c'eſt que toutes leurs actions doivent être autant de diſpoſitions qui les rendent dignes d'immoler l'Hoſtie ſainte, que l'Egliſe met dans leurs mains. Pour le faire auſſi ſaintement qu'ils le doivent, ils faut qu'ils faſſent tous leurs efforts pour éviter les moindres ta-

ches. Il ne ſuffit pas qu'ils ôtent de leur cœur le crime & le déſordre, il faut encore qu'ils en banniſſent la tiédeur & la langueur ! Quelque ſoin qu'ils aient d'être purs, le ſeront-ils jamais aſſez pour recevoir l'Auteur de toute pureté ? Parce qu'ils ne porteroient pas à l'Autel un eſprit incrédule, ou flottant & chancelant ſur le myſtere dont ils ſont les Miniſtres, croyent-il qu'il leur ſoit permis d'en approcher avec un eſprit inquiet, préoccupé, diſtrait ? Parce qu'ils n'offriroient pas le ſaint Sacrifice avec un cœur déréglé & paſſionné, penſent-ils qu'il ne leur eſt pas défendu de célébrer avec un cœur inſenſible & glacé ? C'eſt ſur quoi pluſieurs ne réfléchiſſent point, & qu'arrive-t-il ? C'eſt qu'ils reçoivent chaque jour le pain des forts, & ils ſentent ſans ceſſe leur foibleſſe. Ils prennent une nourriture toute céleſte, un remede tout divin, & ils n'en retirent aucun accroiſſement ; ils ſont toujours languiſſants. Après avoir célébré la ſainte Meſſe les trente ou quarante années ils ſont beaucoup plus imparfaits que le premier jour qu'ils l'ont dite. Ils

ſe familiariſent avec les ſaints Myſteres. Ils ſe font une habitude de porter à l'Autel une conſcience chargée de mille dettes, légeres à la vérité, mais qui étant accumulées, arrêtent l'effuſion des graces qu'ils recevroient ſi leur ame étoit exempte de ces taches qu'ils regardent avec indifférence, parce qu'elles ne ſont pas mortelles. Ha! qui peut ſe promettre qu'elles ne le ſont pas. Il n'y a qu'un degré entre le péché mortel & le véniel. Ce dégré eſt ſouvent imperceptible: *Reg. cap. 20. v. 3.* *Uno tantum (ut ita dicam) gradu, ego & mors dividimur.* Qui connoit ſûrement qu'il n'a pas paſſé les bornes, & qu'il s'eſt préciſément arrêté au point qui ſépare l'un de l'autre? On s'examine rapidement, on ſe flatte que la faute n'eſt que vénielle, & Dieu qui en juge autrement, y découvre une malice griéve qui devroit éloigner de l'Autel. C'eſt une prophanation qu'on doit s'imputer: on ne l'apperçoit point, parce qu'on y réflèchit pas. Le châtiment n'en ſera pas moins rigoureux.

Pour éviter ce malheur, ayons une douleur vive & ſincere de tous

les péchés véniels que nous avons commis, & une vigilance exacte & continuelle pour éviter ceux que nous pourrions commettre. Comment, ô mon Dieu! ne ſerois-je pas ſenſible à tout ce qui vous offenſe? Quoi, un Dieu ſi grand, ſi bon & ſi aimable, être outragé par une créature auſſi mépriſable que je le ſuis! Dieu de majeſté qui êtes-vous? Ver de terre qui ſuis-je? Quand je compare votre grandeur à mon néant, je reconnois l'indignité de ma conduite lorſque je tranſgreſſe votre loi, même dans les points les plus légers & les moins eſſentiels. Hélas! comment eſt-ce que je ne me ſuis pas fait une peine de vous déplaire en une infinité de choſes qui, quelques petites qu'elles ſoient, doivent me pénétrer de regret, ſi je conſidere que je vous ai offenſé de deſſein formé, avec réflexion, ſans répugnance, contre les mouvements de votre grace & les remords de ma conſcience. Quoi, mon Dieu! j'ai pu me faire un plaiſir de ce qui vous déplaiſoit. J'ai oſé le faire dans toutes les occaſions que j'en ai eu. Si ces péchés m'ont paru mépriſables

par leur petiteſſe, qu'ils doivent me paroître honteux par leur multitude; l'injure a été légere, mais hélas! combien de fois l'ai-je réitérée? La moindre offenſe devient inſupportable, elle laſſe la patience la plus héroique lorſqu'elle devient fréquente & qu'elle eſt continuelle, ainſi que le ſont les outrages que je vous ai faits. O bonté infinie de mon Dieu! c'eſt auſſi ce qui excite & qui augmente ma douleur. Voilà en effet ce qui doit l'inſpirer bien amere, dit S. Auguſtin: *Iſta levia ſi contemnis quando appendis, expaveſce quando numeras.*

Cette douleur ne doit pas ſe borner à des ſentiments ſtériles. Il faut qu'elle me faſſe punir tous les péchés véniels dont je me ſuis rendu coupable. En cela j'imiterai un grand nombre d'ames juſtes, qui ſelon la remarque de Saint Gregoire, ont puni dans tous les temps avec une rigueur extrême les fautes les légeres: *Juſti magnis cruciatibus vel minima in ſe prava dijudicant.* C'eſt ainſi, ô mon Dieu! que je préviendrai les châtiments de votre juſtice, dont je ne ſçaurois égaler la ſévérité avec quelque rigueur que je me puniſſe.

Par le motif que le péché véniel doit exciter nos regrets, il doit auſſi nous inſpirer une attention ſérieuſe pour l'éviter. Mon Dieu, ſi le juſte tombe ſept fois, c'eſt-à-dire très-ſouvent, comme vous l'aſſurez, quel ſera donc le nombre de mes chûtes ? Faites, je vous prie, que pour m'en préſerver je ſois toujours attentif ſur ce qui peut les occaſionner, & m'en garantir. Je ſçai qu'il n'eſt pas poſſible à ma foibleſſe d'éviter enſemble tous les péchés véniels ; mais il n'en eſt point que je ne puiſſe éviter en particulier, & dont je ne doive tâcher de me préſerver. C'eſt ce qui doit réveiller de plus en plus ma vigilance. Avec le ſecours de votre ſainte grace j'obſerverai toutes les occaſions où je pourrois tomber dans la faute la plus légere, & je chercherai tous les moyens pour ne la pas commettre. *Obſervabo me ab iniquitate mea.* C'eſt la précaution que Jeſus-Chriſt propoſoit lui-même à ſes Diſciples. *Vigilate & orate ut non intretis in tentationem.* On ſera ſurpris, dit S. Jean Chryſoſtome, de ce que je vais avancer, mais cependant, j'oſe le déclarer.

Prov. cap. 24. v. 16.

Pſ. 17. v. 24.

Matth. cap. 27. v. 41.

C'eſt que les péchés véniels demandent une plus grande vigilance que les mortels. *Mirabile quidem dictu ac inauditum dicere audeo, non tanto ſtudio magna videri peccata eſſe evitanda, quanto parva & vilia.* Pourquoi cela ? C'eſt que les grands péchés inſpirent par eux-mêmes l'horreur & la retenue. *Illa ut averſemur ipſa natura peccati efficit.* Pour ce qui eſt des fautes légeres, ajoûte le ſaint Docteur, on n'en apperçoit preſque point la difformité. On y tombe aiſément, & ces chûtes ont des ſuites très-funeſtes. *Hæc autem hâc ipsâ re quia parva ſunt deſides reddunt, unde citò ex parvis maxima fiunt negligentiâ noſtrâ.*

Chyſoſt. tom. homel. 28. in Matth.

Penſons-y, Miniſtres du Seigneur, nous ſerons fideles dans les moindres choſes, & ſi nous le ſommes, nous entendrons de la bouche de Dieu même ces conſolantes paroles. Je vais récompenſer votre fidélité aux devoirs les plus légers. Entrez dans le ſéjour de ma gloire pour y jouir du bonheur éternel que je vous deſtine. Vous ſerez éternellement heureux, parce que vous n'avez rien

négligé lorſqu'il s'eſt agi de m'obéir & de me plaire. *Euge ſerve bone quia ſuper pauca fuiſti fidelis, ſuper multa te conſtituam. Intra in gaudium Domini tui.*

CHAPITRE VIII.

Qu'un Eccléſiaſtique qui ſort de ſon état, ſe rend mépriſable ; & que celui qui ne le perd point de vue, eſt généralement eſtimé.

§. I.

QUOIQU'IL ſoit ſpécialement défendu dans l'Ecriture d'attenter à la réputation des Oints du Seigneur, & de n'avoir aucun reſpect pour ſes Prophêtes, *Nolite tangere Chriſtos meos, & in Prophetis meis nolite malignari ;* il ſemble qu'on ſe faſſe aujourd'hui dans le monde un mérite de les décrier. Eſt-il rien, en effet, de plus outré que la cenſure qu'on fait des Miniſtres des Autels, ni de plus mal fondé que les conſéquence que l'on tire des défauts qu'ils *Pſ.104. v. 15.*

ont ? Avec quel œil de ſévérité examine-t-on leur conduite, ſans leur rien paſſer ? On veut abſolument qu'ils ſoient parfaits, ou qu'ils ceſſent d'aborder l'Autel. Pour peu qu'ils s'écartent de leur devoir, chacun ſe croit en droit de les redreſſer. Un léger oubli de leur état paſſe auſſi-tôt pour un crime énorme ; on portera même l'injuſtice juſqu'à faire réjaillir ſur tous les Eccléſiaſtiques la faute d'un particulier : comme ſi en les peignant avec les plus noires couleurs, on traçoit ſa propre apologie, ou qu'on trouvât la juſtification de ſes déſordres dans ceux qu'on ne craint point de leur imputer !

Ces critiques ameres, où il entre ordinairement plus de fiel que de juſtice & de vérité, ſont une ſuite naturelle de l'oppoſition qui régnera toujours entre la Religion & le monde, entre les partiſans du ſiécle & les Miniſtres du vrai Dieu. Elles partent le plus ſouvent de gens ſans mœurs & ſans probité, qui ne doivent leur réputation qu'aux apparences qu'ils ſauvent avec habileté, ou qu'aux ménagements qu'on a pour

eux, & qui, ſi l'on tiroit le voile qui les couvre, ſe trouveroient bientôt le jouet des cercles, & la fable des compagnies.

Autant qu'un Eccléſiaſtique ſage & vertueux eſt au deſſus de cette injuſte critique, autant doit-il être attentif à ne rien faire qui puiſſe la lui attirer. La malignité du ſiécle doit le rendre plus circonſpect dans l'exercice de ſon zéle, mais elle ne doit pas l'arrêter. Pourquoi ? parce que ceux la vertu même aigrit, irrite, ou ſcandaliſe, ne doivent imputer leur chûte qu'à eux-mêmes, ſans qu'il faille à leur occaſion ceſſer d'être fidele à ſes devoirs.

Mais il eſt une autre eſpèce de critique qui s'exerce tous les jours, avec juſtice, ſur certains Miniſtres des Autels qui cherchent le monde, tandis que le monde les fuit, & qui l'aiment malgré ſes mépris. En effet, combien en voit-on qui, exclus du monde par leur conſécration, s'y inſinuent tous les jours aux dépens des devoirs & des bienſéances de leur état ? Ils y contractent des liaiſons, ils veulent ſe trouver dans tou-

tes ſes aſſemblées, avoir part à tous ſes jeux & ſes plaiſirs. Toujours prêts à railler, à jouer, à chanter, à ſe divertir comme les autres, ils affectent de ſe diſtinguer par des airs libres & diſſipés, par des paroles & des manieres indécentes, par un luxe adroitement aſſorti avec la ſimplicité évangélique; enfin par un maintien mêlé de je ne ſçai quel air de molleſſe & de mondanité, qu'on paſſeroit à peine aux jeunes gens les plus efféminés & les plus mondains.

Or il ſuffit que ces airs de mondanité, ces joies, ces libertés dont on ſe fait un faux mérite, ſoient directement oppoſés au caractere du Sacerdoce, pour que le monde condamne, avec raiſon, ceux qui en ſont gloire, & qu'au lieu de leur applaudir, comme ils s'en flattent, il ait pour eux le dernier mépris. En effet, quelque dépravé que ſoit le monde, il ne ſouffrit jamais impunément le vice dans un Miniſtre des Autels. Il en eſt au contraire révolté, ſcandaliſé, indigné; il en raille, il ſe déchaîne ſans épargner perſonne: & plus l'Eccléſiaſtique,

qui oublie les bienséances de son état, est élevé en dignité, plus les railleries qu'on en fait sont sanglantes, plus le mépris est marqué, & propre à redoubler sa confusion.

C'est de là qu'ont pris naissance ces manieres de parler si ordinaires dans le monde : que rien n'est plus mauvais qu'un mauvais Prêtre ; qu'il en est quantité qui sont à peu près dans l'Eglise, ce qu'est une fausse monnoie dans l'Etat ; que l'épée leur sieroit beaucoup mieux qu'une soutanne ; qu'il n'est point de gens plus vifs sur leurs intérêts, plus esclaves de leurs commodités, plus implacables dans leurs haines, plus hauts & plus épineux dans leurs procédés, plus déréglés enfin dans leurs mœurs, que ceux qui ont une fois violé les loix, auxquelles ils s'étoient assujettis d'une maniere solemnelle & publique. De-là ce décri dans lequel tombe le Sacerdoce, à l'occasion d'un mauvais sujet qui le deshonore, ces affronts qu'essuient certains Ecclésiastiques dans des parties de plaisir où ils ne devoient point se montrer. De-là cette audace dont l'impiété

fait trophée pour ſe fortifier, & pour s'étendre au préjudice de la Loi de Dieu, à la vue de ce que font les Docteurs mêmes de la Loi. Les libertins ſe piquent de les copier, & font ſonner bien haut qu'en fait de vices, ils ne ſuivent que de loin à loin leurs conducteurs & leurs modeles. De-là enfin cette horreur preſque invincible que conçoivent tant de Laïques pour toutes les perſonnes conſacrées au ſervice des Autels, & par un contrecoup inévitable, pour le Temple & l'Autel même; ils enveloppent dans la même haine le bon & le mauvais ſujet, & mettent dans une même balance l'homme d'Egliſe qui mérite du reſpect, avec celui qui n'eſt digne que de mépris. Qu'il y ait une différence ſenſible entre l'un & l'autre, ce n'eſt pas ce que la plûpart des Laïques examinent de ſi près. Dès qu'ils ont apperçu dans un ou deux mauvais Prêtres ce qui les fait rougir d'eux-mêmes, ils s'imaginent qu'ils le rencontreront aiſément dans tous les autres, & que s'ils contractent avec eux la moindre liaiſon, ils trouveront le poiſon &

la mort où ils avoient lieu d'attendre & de trouver leur guériſon.

Ainſi lorſque Luther & Calvin parurent pour le malheur de l'Egliſe, les Miniſtres des Autels enſévelis pour la plûpart dans l'ignorance, ou plongés dans la corruption, n'offroient au monde qu'un ſel affadi & une lumiere éteinte. Dèſlors plein de mépris pour eux, le peuple ne les écouta plus, parce que, au caractere près, il n'y avoit plus de différence entr'eux & le peuple : *Erit ſicut populus ſit Sacerdos.* Les Autels furent abandonnés ; le ſacrifice ceſſa dans des Provinces entieres ; l'Egliſe elle-même fut ébranlée par le décri de ſes Miniſtres ; & leur déréglement qui avoit contribué à faire naître l'erreur, ne ſervit qu'à énerver & à décréditer tous leurs efforts pour la détruire. C'eſt qu'au fond, des Prêtres de cette eſpèce ne furent jamais du nombre de ceux que Dieu choiſit pour ſauver ſon peuple : *Ipſi autem non erant ex ſemine eorum per quos ſalus.* *Iſai.24. 22.*

§. II.

Que ſera-ce ſi à ce mépris inévitable du côté du ſiécle, nous joignons encore celui qu'encourt un Miniſtre de ſes Autels de la part de Dieu, lorſqu'au lieu d'être le ſanctificateur de ſes Freres, il en devient, par le ſcandale de ſa vie, en quelque ſorte le corrupteur? Car enfin, qu'on ouvre l'Evangile, on trouvera que le Fils de Dieu, plein de tendreſſe généralement pour tous les pécheurs, n'a eu cependant que du mépris, des menaces, des anathêmes pour les Prêtres prévaricateurs, les Phariſiens hypocrites, & les Docteurs de la Loi: mépris qu'il a pouſſé juſqu'à l'outrage, en leur reprochant leurs déſordres, lors même qu'il mangeoit avec eux & chez eux. Ici il ſauve la vie à une femme adultere, & la tire d'un mortel embarras par un expédient tout divin. Là, il ſouffre à ſes pieds une pécheresſe, & touché de ſes larmes il lui pardonne & fait même ſon éloge. Tantôt il va chercher juſques dans les Pays de Samarie une

Matth. 5.

rie une brebis égarée, & faire d'une femme impudique & hérétique tout enſemble, une héritiere du Royaume céleſte. Tantôt auſſi il ne dédaigne pas de manger avec les Publicains, il acueille avec bonté les Payens, & porte des paroles de ſalut aux pécheurs les plus déſeſpérés. Mais eſt-il queſtion des Miniſtres des Autels, des Scribes, des Docteurs de la Loi? Choſe étrange! & d'autant plus humiliante, qu'elle n'eſt arrivée qu'à leur égard! Ce Divin Sauveur menace, tonne, éclate contr'eux. Il les appelle publiquement *hypocrites*, *ſéducteurs*, *aveugles*, *inſenſés*, *ſépulcres blanchis*, *ennemis & meurtriers des Prophétes*, *gens pleins de rapines & d'iniquités*; il les accable de malédictions, & ſemble n'avoir rien tant à cœur, que de leur marquer le mépris humiliant qu'il a pour leur perſonne. Ces Pharifiens néanmoins étoient des gens dont la conduite extérieure étoit exempte de défauts, & qui par leur fidélité ſcrupuleuſe aux obſervances de la Loi, pouvoient au moins en ce point ſervir de régle & de modele aux peuples. *Matth.* 23. *Luc.* 21.

Quels eussent donc été les reproches du Sauveur, s'il eût trouvé dans les Pharisiens ou une dépravation de mœurs capable d'autoriser le libertinage, ou une vie molle qui eût donné dans tous les écueils de l'oisiveté, ou un cercle perpétuel de procédures, de poursuites, de soins temporels qui les eût empêchés de servir l'Autel? Quel saint emportement de zèle auroit-il fait éclater, s'il les eut vu comme certains Ecclésiastiques de nos jours, plongés bien avant dans le monde, y contracter des habitudes, en faire leur élément, y porter leurs foiblesses, & conserver un goût marqué pour toutes ses vanités & ses plaisirs? C'est bien pour lors que, suivant l'expression de Jérémie, sans aucun ménagement, il les eût chargés d'opprobres, *comme on en charge un voleur quand il se voit arrêté. Quomodo confunditur fur, quando deprehenditur, sic confusi sunt Sacerdotes & Prophetæ.* Et comment les auroit-il ménagés? puisque le monde intéressé à grossir le nombre de ses partisans, les épargne si peu lui-même; & qu'au lieu de les retenir à sa suite, il leur fait

Jere m. 2. 26.

ſentir en mille occaſions qu'ils ſont étrangers dans ſon ſein, dont il les rejette avec inſulte, comme une eſpèce amphibie qui n'eſt, à proprement parler, ni à Dieu ni à lui.

Le Temple, le ſervice des Autels, l'inſtruction des peuples, la conſolation des malades, l'étude de la Loi de Dieu, la lecture des Livres ſaints, la fuite du ſiécle, l'édification du Troupeau de Jeſus-Chriſt : voilà ce qui a fait de tout temps le caractere d'un véritable Eccléſiaſtique, & ce qui encore de nos jours concilie une vénération particuliere à ceux, dont la conduite pleine de ſageſſe honore le ſacré miniſtere, autant qu'ils en ſont à leur tour honorés. Mais pour cela l'Apôtre ordonne qu'un Miniſtre des Autels ſoit toujours ſobre, honnête, chaſte, modéré ; qu'il ne ſoit ni querelleur, ni attaché à un gain ſordide ; qu'il joigne au myſtere de la foi la pureté de la conſcience ; que par-tout il ſe montre équitable, ſaint, maître de ſes paſſions ; qu'on rende de lui un bon témoignage, qu'on n'ait rien à lui reprocher : Enfin, qu'en s'attachant à lire, à exhorter,

I. Tim. 3.

à enſeigner, il ait de l'attention ſur lui-même, & qu'il s'exerce à la piété.

§. III.

Le monde le plus dépravé apperçoit-il un Eccléſiaſtique de ce caractere, il le loue, il le diſtingue, il l'admire; & par un reſte de cette juſtice originelle, dont le flambeau n'a pu abſolument s'éteindre au milieu des ténébres du ſiécle, il ſe pique de l'élever & de le mettre en place, quelque ſoin qu'il ait d'ailleurs de ſe cacher & de ſe mettre au dernier rang. En vain pour conſerver la ſainteté de ſon caractere, un Prêtre prend-il le parti de la retraite, & ne paroît-il dans le monde qu'autant que le ſalut du monde l'y appelle: plus il fuit, plus on le recherche. Témoin de la régularité de ſa conduite, on le prend de toutes parts pour modele; on l'écoute avec docilité, on reſpecte ſes ſentiments, on répand ſon cœur dans le ſien avec une entière confiance & c'eſt plus pour ſoi que pour lui, qu'on fait gloire de lui être uni.

C'eſt de ces Miniſtres des Autels que Saint Paul parloit aux Theſſaloniciens : *Je vous ſupplie, mes Freres, de conſidérer beaucoup ceux qui travaillent parmi vous, qui vous gouvernent ſelon le Seigneur, & qui vous avertiſſent de vos devoirs. Reſpectez-les, conſervez toujours la paix avec eux.... comme avec des gens conſacrés au ſervice des Saints, & qui contribuent par leur travail à l'œuvre de Dieu.* *Theſſ. 5.12.* *Ad C rinth.*

Si jamais l'Apôtre des nations a vu mettre en pratique dans le monde quelqu'une de ſes maximes, on peut dire que c'eſt particulierement celle-ci. La raillerie, il eſt vrai, la médiſance & la cenſure y exercent ſi univerſellement leur empire, que les plus gens de bien, & en particulier les Miniſtres des Autels, n'en ſont pas à couvert. Mais enfin, le mérite de ceux-ci, quand il eſt ſoutenu, vient à bout de percer & de ſe faire jour. Tôt ou tard on leur rend la juſtice qu'on leur avoit d'abord refuſée. A la vue de leurs travaux & de leur vie irréprochable, on comprend que c'eſt un bien ineſtimable de connoître de fidéles Miniſtres du Sei-

gneur, & de leur être uni ; que le réfroidiſſement à leur égard peut conduire à la ſéparation non-ſeulement des perſonnes, mais de la doctrine, & devenir la ſource d'un funeſte égarement. On évite avec ſoin d'en parler autrement qu'en bien, & l'on ne ſçait plus refuſer à leurs travaux, ni à leurs talents les louanges qui leur ſont dues.

Voilà ce que l'expérience journaliere nous met ſous les yeux ; je veux dire, une juſtice exacte que le monde, tout injuſte qu'il eſt, rend tôt ou tard au Sacerdoce, quand il porte des fruits d'édification & de vie. Juſtice qui indépendamment de la récompenſe éternelle ſpécialement attachée aux fonctions évangéliques, ſuffit ſeule pour déterminer un Eccléſiaſtique à ne jamais ſortir de ſon état, & à s'y montrer comme un arbre planté ſur le bord d'un ruiſſeau, qui porte toujours du fruit dans la ſaiſon, qui conſerve toujours ſa verdure & ſa beauté, & que tout conſpire à rendre de plus en plus floriſſant. Par-là il attache toujours ſur ſoi non-ſeulement les yeux du monde, mais

ceux du Seigneur qui voit avec plaiſir l'innocence de ſes démarches : au lieu que l'Eccléſiaſtique déréglé n'en fera aucune qui ne le conduiſe à ſa perte, & ſelon le monde, & ſelon Dieu.

CHAPITRE IX.

Des dangers que court un Eccléſiaſtique de la part du monde.

§. I.

LE monde, dit Saint Jean, *eſt tout entier dans la dépravation, parce que tout ce qui eſt dans le monde, n'eſt que concupiſcence de la chair, convoitiſe des yeux, & orgueil de la vie.* 1. Jo. 2. 5. L'intérêt, l'orgueil, la volupté y ſont de tous les états, & comme les premiers mobiles qui donnent l'ame & le mouvement à tout le corps de la ſociété mondaine. Pour comprendre les dangers qui l'environnent, un Eccléſiaſtique n'a donc qu'à jetter les yeux ſur le théâtre du monde ; il y verra le vice reſpecté, autoriſé & ré-

compenſé. Reſpecté dans les Grands, autoriſé de ceux qui ſont en place, utile à tant d'heureux ſcélérats, qui comptant pour rien la roſée du Ciel, pourvu qu'ils aient la graiſſe de la terre, parviennent par toutes ſortes d'iniquités à l'accompliſſement de leurs deſirs.

Ce n'eſt pas aſſez. Que cet Eccléſiaſtique examine de près & ſelon Dieu, ce qui ſe paſſe autour de lui, il trouvera qu'il vit au milieu d'une nation perverſe, où l'on ne retient plus de l'Evangile que l'écorce, qu'un ſquelette ſans ame, des principes de Religion ſans charité. Il verra que le pere y eſt ſouvent une occaſion de ſcandale à ſes propres enfants, la mere à ſa fille, le maître à ſes domeſtiques, le Magiſtrat au peuple, le Paſteur à ſes ouailles; tous à tous: Que le vices paſſent le plus ſouvent dans le monde pour vertus; l'ambition, pour grandeur d'ame; la fierté, pour une belle élévation de cœur; la vengeance, pour un effet du courage; l'avarice, pour une ſage prévoyance; la fourberie & la ſoupleſſe, pour induſtrie; la flaterie, les baſſes

complaiſances, pour ſageſſe & pour habileté ; le luxe & la vanité, pour des bienſéances d'état ; la diſſipation & l'excès de liberté, pour un bel enjouement ; toutes les maximes les plus contraires à l'Evangile, pour des principes d'honnête homme. Enfin, cet Eccléſiaſtique trouvera ſur tous ſes pas des libertins qui ſe glorifient de leurs déſordres, d'agréables débauchés qui mettent leur gloire dans leur confuſion, & leur honneur à n'en avoir point ; des gens ſans front qui ſe piquent entr'eux d'une affreuſe émulation à mal faire, & qui rougiroient d'un ſentiment de pudeur contraire à leur mauvaiſe volonté, s'ils y avoient été ſurpris.

Telle eſt la terre de malédiction où la divine Providence a établi ſes Miniſtres pour en être le ſel. Ils doivent, autant qu'il eſt en eux, la préſerver de la corruption du péché, empêcher qu'elle n'y tombe, l'en retirer quand elle y eſt malheureuſement tombée. Dépoſitaires des pouvoirs & des myſteres de JESUS-CHRIST, il leur eſt enjoint de les employer utilement à la ſanctification

de ces hommes pervers, qui donnent tête baiſſée dans l'abyme. Pour cela ils faut qu'ils vivent & qu'ils converſent avec eux, que témoins de leurs déſordres, ſans y participer, ils y apportent du reméde ; qu'ils reſpirent avec eux un air empeſté, ſans contracter la contagion ; qu'ils ſe trouvent, pour ainſi dire, à toute heure & à chaque inſtant ſur le bord du plus affreux précipice, ſans toutefois y tomber. Quelle ſituation pour des hommes qui ont à conſerver le précieux tréſor de leur innocence, dans des vaſes d'argile, au milieu des plus violentes agitations ! Qu'il eſt difficile dans la néceſſité de ſe défendre du vice, de vivre ainſi au milieu d'une nation perverſe, où il eſt ſi peu décrié ! Et qu'il eſt dangereux qu'ayant toujours l'iniquité ſous les yeux, & voyant des fruits réels de l'injuſtice, un Eccléſiaſtique ne rabatte beaucoup de l'averſion qu'il en doit avoir, s'il n'en vient pas juſqu'à la deſirer.

§. II.

Non, il faut l'avouer, il n'eſt point d'homme plus expoſé qu'un Miniſtre des Autels l'eſt dans le monde. Tout conſpire à lui faire faire les plus lourdes chûtes, ou tout au moins des fautes qui portent coup à ſon état. Tout ce qui l'environne tient un langage capable de ſéduire ſon eſprit, ou d'amollir ſon cœur. Plaiſirs, molleſſe, orgueil, amuſements, libertés, maximes corrompues, exemples pernicieux, paſſions de toutes les ſortes, & des paſſions ſouvent auſſi heureuſes que criminelles: Voilà ce qui eſt pour lui comme un torrent rapide, contre lequel il doit continuellement lutter pour n'en être pas entraîné. Eh! quelle vertu ne faut-il point pour réſiſter à tant & à de ſi vives attaques?

Le Solitaire a du moins ſa ſolitude pour aſyle, le Religieux ſa retraite pour rempart contre les tentations de la vie. Encore au milieu des obſervances qui partagent tout leur temps, ni l'un ni l'autre ne ſe croient

en sûreté. Que sera-ce donc d'un Prêtre abandonné à lui-même au milieu du monde, maitre de ses actions, de ses moments, de toute sa conduite; qui n'a pour l'éclairer d'autre inspecteur que Dieu, ni pour le retenir d'autre frein que le devoir? Peut-il être trop sur ses gardes, tandis qu'au tour de lui tout est danger? Les fréquentes occasions de chûte qui naissent sous ses pas, l'extrême foiblesse qu'il éprouve, les tentations qui l'assiégent, enfin les divers scandales dont il a à se garantir: tout lui dit qu'il ne lui est pas permis de s'endormir, & que s'il ne veille sans cesse sur lui-même, suivant le conseil de JESUS-CHRIST, il succombera tôt ou tard sous les coups de ses ennemis. Tout l'avertit que l'esprit est prompt, que la chair est foible, que l'un & l'autre s'embrasent très-aisément; & que si en éteignant le feu des passions d'autrui, il s'en glisse dans son propre cœur une légere étincelle, il en naîtra dans peu un violent incendie qui l'enveloppera, lorsqu'il entreprendra de se retirer.

Telles sont les divines leçons que

le Sauveur ſemble avoir eu plus à cœur de faire comprendre à ſes Miniſtres, & ce ſont juſtement celles que quelques-uns d'entr'eux veulent comprendre le moins. Leur unique régle eſt de s'abandonner ſur ce point à leur caprice, ſe donnant à tout, ne diſcernant rien, ſe comportant dans le monde comme s'ils y étoient parfaitement en ſûreté. Ils voient le danger, & ils y courent; ils apperçoivent le précipice, & ils ſe promenent tranquillement ſur ſes bords; ils ouvrent les yeux, ils ſe jouent ſur la bouche de l'abyme, faut-il s'étonner s'ils y tombent, s'ils y périſſent.

Les hommes apoſtoliques qui ne vont dans le monde, que pour y porter Dieu, & parce que Dieu lui-même les y porte, qui n'y paroiſſent que comme des éclairs, & ne s'y occupent qu'à ſauver les ames: Ces hommes, dis-je, reconnoiſſent de bonne foi qu'ils ſe diſſipent dans les plus ſaints exercices de leur zele, & qu'en guériſſant les plaies des autres, ils ne ſont que trop en danger d'en recevoir eux-mêmes.

Comment des Eccléſiaſtiques, qui ne ſont dans le monde que pour le monde même, pourroient-ils donc n'en prendre pas l'eſprit, ou en ſortir ſans en rapporter bien des ſujets de ſcrupules? Ce ſeroit un miracle, & un miracle des plus ſurprenants, ſi lorſqu'ils donnent de toutes parts priſe à l'ennemi, il ne les bleſſoit pas auſſi de toutes parts. Se trouvant ſans ceſſe dans l'occaſion d'offenſer Dieu, ſeront-ils plus fideles que Saint Pierre, lorſqu'il s'expoſa témérairement à renier JESUS-CHRIST?

§. III.

Qu'on remonte de ſiécle en ſiécle juſqu'aux plus beaux jours du Chriſtianiſme, on trouvera que tout ce que l'Egliſe a jamais eu de ſaints Prêtres & de grands Evêques, tous généralement ont tremblé au milieu du ſiécle, à la vue des dangers dont ils s'y voyoient environnés. Pénétrés de leur foibleſſe, ces Saints ne diſoient pas comme tant d'Eccléſiaſtiques de nos jours, que tout eſt tentation à qui la craint, & qu'on peut être du

matin au ſoir comme eux dans le monde, ſans y être tenté. Convaincus que le monde eſt un théâtre où le Démon tend preſque autant de piéges qu'il y étale d'objets ; que tout ce qu'on y dit, tout ce qu'on y voit, tout ce qu'on y entend, frappe les ſens, gagne le cœur, amollit l'ame, & fait inſenſiblement du ravage dans un cœur chrétien, ces ſaints Prêtres, ces grands Evêques ont quitté le ſiécle de peur d'en être infectés, ou ils n'y ont vécu que comme des hommes morts, uſant de retenue & de réſerve juſques dans les occaſions les moins périlleuſes. Saint Jérôme, par exemple, expoſé à perdre le tréſor de ſa chaſteté au milieu des compagnies de Rome, changea ce magnifique ſéjour en celui d'une affreuſe ſolitude, où n'ayant plus à craindre d'ennemis étrangers, il ne ceſſa de combattre contre lui-même. Saint Auguſtin, que le monde eût reçu à bras ouverts, ſe déroba à ſes mortelles careſſes, & fit de ſon Palais Epiſcopal une eſpèce de rempart contre le débordement des vices, dont une funeſte expérience lui avoit

ſans en r
ſcrupules
un mirac
lorſqu'ils
priſe à l
pas auſſi
ſans cer
Dieu, ſe
Pierre, l
ment à r

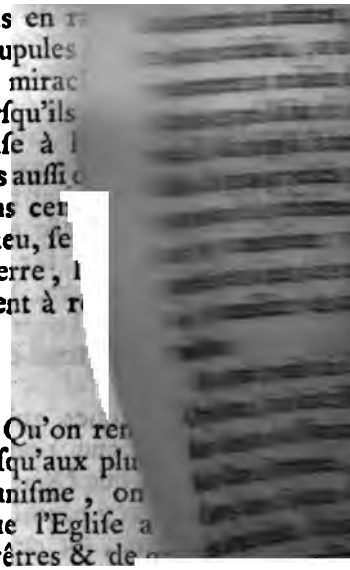

Qu'on re
juſqu'aux plu
tianiſme, on
que l'Egliſe a
Prêtres & de
généralement
du ſiècle, à la

fait ſentir le danger. Là, dans une ſociété d'amis détachés du monde comme lui, ſans en être éloignés, recueillis ſans en être ſéparés, fervents dans le tumulte des affaires, pauvres dans leurs richeſſes, ou dépouillés volontairement au milieu du ſiecle, à peine ce grand Saint ſe crut-il en ſûreté. Il alla juſqu'à interdire ſon Palais à ſes plus proches parentes, de peur que les perſonnes du ſexe qui les y viendroient voir, n'y portaſſent des ſujets de tentations, ou n'y fourniſſent des armes à la médiſance.

On ne parle point ici d'un Saint Chryſoſtome, d'un Saint Baſile, d'un Saint Grégoire de Nazianze, d'un Saint Charles Borromée, ni de tant d'autres Saints Evêques & Prêtres des derniers ſiécles. On ſçait que ces grands hommes gémiſſant ſur les dangers de leur état, ſoupiroient après la retraite; & que ne pouvant entierement quitter le monde, ſans quitter Dieu, qui les y appelloit, ils s'y déroboient du moins de temps en temps, pour fortifier leur ame contre ce que le monde pouvoit avoir

pour eux de périlleux. Si quelqu'un cependant eût jamais droit de s'expoſer à l'orage & de braver la tempête, n'étoit-ce pas ces cédres du Liban, dont la vertu avoit jetté de ſi profondes racines, qu'il ſembloit comme impoſſible de les renverſer ? Toutefois ces grands hommes, dont Dieu avoit dreſſé les mains au combat, ne s'y engageoient point d'eux-mêmes. Ils n'étoient dans le monde, qu'autant que les beſoins du monde les y retenoient ; parce qu'ils étoient perſuadés que quiconque croit s'y tenir ferme, eſt ſouvent à la veille de tomber ; & que ménager ſans ceſſe le penchant & le devoir, étoit pour eux un état violent qui ne pouvoit finir que par quelque choſe de funeſte.

D'auſſi parfaits modéles que ces grands Hommes, ne furent jamais à mépriſer. Si les Eccléſiaſtiques de nos jours ne peuvent en devenir de parfaites copies, tout au moins doivent-ils tâcher d'en ébaucher quelques traits. C'eſt à eux, par exemple, bien plus qu'aux Laïques, de rompre courageuſement ces liai-

ſons où ils ne peuvent que participer au crime, & communiquer avec le prochain que dans ſes défauts. C'eſt à eux de ſe ſevrer de ces parties de plaiſir où leur innocence court riſque de faire un triſte naufrage, de s'éloigner des lieux où ils ne peuvent paroître avec bienſéance, & ſans une eſpèce de ſcandale. C'eſt à eux de fuir la tentation au lieu de la chercher ; d'éviter tout ce qui eſt pour eux un attraît puiſſant au péché, de ne point préſumer de leurs forces : parce qu'enfin ils ſont hommes comme les autres, & que le caractere dont il ſont revêtus, loin d'être une arme à toute épreuve contre la tentation, n'eſt au contraire qu'un puiſſant motif de ne ſe point familiariſer avec elle.

Que pour s'en préſerver, ils ſçachent qu'il n'y a rien de médiocre dans les fautes qui leur échappent, parce que le ſcandale en eſt inſéparable, & que ſi les injures faites à leur perſonne en deviennent plus griéves, les péchés qu'ils commettent contractent auſſi une indignité perſonnelle par la ſainteté de leur état. S'ils ſont tenus de faire partie de

ce monde, où la Providence les a placés, qu'ils ſe ſouviennent que pluſieurs choſes peuvent être permiſes aux gens du monde, & être défendues aux Miniſtres des Autels; que ſi elles ſont ſans conſéquence dans les mondains, dans eux elles ſont des crimes, au jugement des mondains mêmes.

Pénétré de ces principes, & étayé par d'auſſi ſages précautions, un Eccléſiaſtique verra les écueils qui le menacent, ſans y échouer. Il eſſuyera les tentations inſéparables du commerce du monde, mais il n'en ſera pas le jouet. On dira de lui ce que le Sage dit de l'homme riche & tout enſemble vertueux. *Beatus vir qui inventus eſt ſine macula, &c.* Heureux l'Eccléſiaſtique qui a vécu ſans tache au milieu de ce qui étoit capable de le ſouiller! C'eſt un prodige dans l'ordre de la grace; c'eſt un miracle de la droite du Tout-Puiſſant. Il n'eſt pas beſoin d'autre preuve pour juger qu'il eſt parfait: il mérite une gloire immortelle. *Qui probatus eſt in illo, & perfectus eſt, erit illi gloria æterna.* *Eccl.* 31. *Ibid.*

Dans une pleine licence, il ne s'eſt rien permis de défendu ; & pouvant tout ce qu'il vouloit, il n'a voulu que ſon devoir. Qu'il vienne donc recevoir de la bouche de Dieu même, les louanges qui ſeront éternellement dûes à ſa vertu : *Quis eſt hic ? & laudabimus eum.*

CHAPITRE X.

L'amour de la retraite eſt néceſſaire à un Eccléſiaſtique.

§. I.

S'IL eſt vrai, comme on vient de le montrer, qu'il y a preſque autant de piéges dans le monde pour les Miniſtres du Seigneur, qu'ils y rencontrent d'objets; autant d'écueils à éviter pour eux, que de pas à faire ; il ne leur reſte, dira-t-on, d'autres reſſources que la fuite, ou qu'une extrême vigilance, pour ſe dérober à l'abyme dont ils ſont menacés. Mais, non ; la fuite même du monde leur eſt interdite : il leur

eſt ordonné d'y reſter, ou pour contribuer à ſa converſion, ou pour ſervir de juſte ſujet à ſa condamnation.

Sortez de cette ville criminelle, dit autrefois l'Ange du Seigneur à Loth, en lui ordonnant de quitter Sodome, eloignez-vous de cette terre de malédiction que Dieu va frapper dans ſa colère : vous n'y avez que trop demeuré : fuyez juſqu'à ſes approches ; perdez de vûe ſes dépendances, ſi vous ne voulez être enveloppé dans ſa ruine. *Salva animam tuam... nec ſtes in omni circa regione... ne & tu ſimul pereas.* Ce n'eſt point aux Miniſtres des Autels appellés à la conquête ou à la conduite des ames, que s'adreſſe un pareil ordre : Dieu leur a confié ſon peuple, ils ne peuvent l'abandonner ſans ſecouer le joug qu'il leur a impoſé. Bien loin d'exiger d'eux qu'ils fuient le torrent, il leur eſt expreſſément commandé de s'oppoſer à ſon rapide cours, & de lui réſiſter. *Geneſ. c. 19.*

Le Prophete Elie, témoin d'une foule de crimes qui inondoient le Royaume d'Iſraël, ſe croyant d'ailleurs trop foible pour en arrêter le

cours, ſe retira autrefois dans une caverne, pour y gémir ſeul devant Dieu ſur tant d'abominations & de déſordres. Que lui dit alors le Seigneur par le miniſtere d'un Ange ? Que faites-vous là, Elie ? *Quid hic agis, Elia?* Sortez de cette caverne : *Egredere.* Je n'exige point que vous quittiez le monde pour la ſolitude. Vous devriez être dans le Palais d'Achab & de Jézabel pour condamner leurs injuſtices, pour arrêter l'idolâtrie de mon peuple, & vous oppoſer comme un mur d'airain aux crimes d'Iſraël. Quittez donc cette caverne, & retournez à mon peuple : votre ſalut eſt attaché aux ſoins que vous prendrez du ſien. *Et ait ei : Egredere... vade, & revertere in viam tuam.*

Si l'on en excepte quelques ames ſpécialement appellées à la ſolitude, voilà l'ordre & la régle que Dieu a fixé aux Miniſtres de la Loi nouvelle. Il veut qu'il vivent au milieu des dangers, & qu'ils les craignent ; qu'ils voient de près les écueils, & qu'ils s'en garantiſſent, parce qu'effectivement ſa Providence ayant réſolu

de ſauver les hommes par les hommes, il faut abſolument qu'il y en ait juſques dans le monde le plus dépravé, pour condamner ſes déſordres, & travailler avec ardeur à le ſanctifier.

Mais en fixant le ſéjour de ſes Miniſtres au milieu du monde, Dieu ne leur a pas abſolument interdit toutes ſortes de retraites. Il leur ordonne au contraire de ſe faire une eſpèce de ſolitude intérieure, & comme un Sanctuaire ſecret, ou après s'être prêtés aux beſoins du prochain, ils aillent conſulter l'eſprit de Dieu ſur eux-mêmes; examiner avec ſoin ſi en éclairant les autres ils ne ſe conſument point; ſi la nourriture qu'ils leur donnent ne les affoiblit point; ſi le mortel poiſon des joies & des paſſions du ſiécle ne s'inſinue point dans leur cœur par toutes les avenues de leurs ſens; ſi enfin, en ſanctifiant les autres, ils penſent comme JESUS-CHRIST à ſe ſanctifier eux-mêmes : *Pro eis ſanctifico meipſum.* C'eſt pour cela que quelque ſaint que fût Moïſe, & quelque horreur qu'il eût des vices des Iſraëlites, Dieu l'appelloit de *Joan. 17. 19.*

temps en temps ſur la montagne, pour ſe communiquer à lui, & le fortifier ſoit contre les dégoûts inſéparables de ſa charge, ſoit contre les divers ſcandales qui s'offroient à ſes yeux, dans le deſert.

JESUS-CHRIST en uſa de même envers ſes Apôtres. Etant de retour de leurs courſes évangéliques, dit Saint Marc, ils lui raconterent tout ce qu'ils avoient fait, & il leur dit: *Venez-vous-en à l'écart dans un lieu ſolitaire.* A quoi Saint Luc ajoûte, *que les ayant pris avec ſoi, il ſe retira avec eux dans un déſert du territoire de Betzaïde*, qui ſignifie la maiſon des fruits. Comme s'il leur eût dit: Venez, venez réparer vos forces, & prendre une nouvelle ferveur dans la retraite: vous devez en avoir beſoin. Après tant d'occupations extérieures, il convient de rentrer un peu dans votre intérieur: vous n'en ſerez que plus propres au travail, plus capables de faire une riche moiſſon pour les autres, après que vous aurez recueilli pour vous les fruits des plus éminentes vertus.

Marc. cap. 6. Luc. cap. 6.

§. II.

§. II.

On ſe plaint tous les jours dans le monde qu'il eſt bien difficile de s'y ſauver. Les Eccléſiaſtiques éprouvent comme les autres ces difficultés. Bien loin que leur miniſtere les diminue, il ne contribue le plus ſouvent qu'à les multiplier. Les occupations extérieures, qui en ſont inſéparables, cauſent ordinairement une diſſipation d'eſprit qui deſſéche le cœur & affoiblit la vertu. Il en eſt de la piété comme de ces eſſences précieuſes qui s'évaporent lorſqu'on les expoſe trop à l'air. C'eſt ainſi que la fréquentation des gens du monde eſt dangereuſe aux Miniſtres du Seigneur, lors même qu'elle eſt inſpirée par la charité, commandée par la néceſſité, établie par le devoir. Il eſt plus facile aux enfants de lumiere, mêlés avec les enfants de ténébres, de s'égarer avec eux, que de les ramener de leurs égarements. Le monde nous tranſmet facilement ſes paſſions: nous devrions le réformer, c'eſt lui qui nous corrompt. Il nous gagne

lorſque nous voulons le combattre. Les plaies du péché infectent notre main dans le temps que nous ne l'appliquons que pour les guérir.

Il arrive d'autres fois dans le Miniſtere qu'on ſe livre tout aux autres, & qu'on ſe refuſe à ſoi-même ; on met la régle dans ſon troupeau, & on la perd de vue dans ſa propre conduite. On reſſemble à ces canaux qui ſe vuident pour fertiliſer tout ce qui les environne, & qui ne retiennent rien pour eux. On eſt comme ces miroirs qui embraſent tout ce qui les approche, & qui ſont eux-mêmes froids & glacés. On a ſouvent le Seigneur à la bouche, & rarement dans le cœur. On le fait ſervir par les autres, on l'oublie ſoi-même. On annonce les vérités du ſalut ſans les ſentir, on prêche l'enfer ſans le craindre, on parle de la mort ſans s'y préparer, on déclame contre le péché ſans le haïr. C'eſt ainſi qu'on tombe dans le relâchement. La retraite fournit les ſecours les plus abondants & les plus efficaces pour y remédier ; affranchi de cette multitude & de cette variété de ſoins

qui troublent & qui agitent, éloigné des objets qui flattent & qui ſéduiſent, dégagé de toute occupation on n'a que celle de réfléchir ſur les vérités du ſalut les plus propres à inſpirer l'horreur du péché, le dégoût du monde, l'amour de Dieu, le deſir du Ciel. C'eſt dans ces retraites que l'on conſidere les ſuites de la mort qui peut nous ſurprendre à chaque inſtant, la ſévérité du Jugement de Dieu que nous ſommes peut-être ſur le point de ſubir, les rigueurs de l'enfer que nous n'avons que trop mérité. C'eſt-là qu'on examine ſa conduite, qu'on découvre ſes penchants, qu'on rougit de ſes chûtes, qu'on gémit ſur ſes iniquités. Enfin c'eſt dans la retraite que tout inſpire la componction. Que de ſaintes larmes, que de pleurs ſalutaires ne fait-elle pas répandre ? Les cœurs les plus endurcis y ſont attendris : *Interrupit petram in eremo... & eduxit aquam de petra.* *Pſ. 77. v. 15.*

Dieu y parle avec force, & il n'y trouve pas d'obſtacle qui empêche de l'entendre : *Ducam eam in ſolitudinem : & loquar ad cor ejus.* Le *Oſée. cap. 2. v. 14.*

monde, le démon & les passions lui ont parlé à ce cœur, & peut-être n'ont-ils été que trop écoutés. Dieu lui parle à son tour dans la retraite, il s'y insinue, il le gagne, il le comble de ses graces : *Invenit gratiam in deserto populus.* A la vérité, nous ne manquons point de graces dans le monde, mais que d'obstacles n'y trouvent-elles pas ? Dieu y répand le grain céleste ; le plus souvent il tombe sur le grand chemin, il est trop exposé pour y croître ; tout concourt dans la retraite à le faire fructifier, exhortations touchantes, conférences pieuses, méditations ferventes, prieres assidues, examens fréquents, lectures spirituelles, exemples édifiants, silence religieux, interruption des affaires, soustraction des visites, tout nous porte à Dieu, rien ne manque de ce qui peut l'engager à se communiquer à une ame, à la toucher, à la changer, à la combler de ses dons. *Deus... cum pertransires in deserto : terra mota est, etenim cœli distillaverunt à facie Dei.*

Jerem. cap. 31. v. 2.

Ps. 67. v. 8. 9.

Tels sont les avantages que procurent les retraites générales établies

dans pluſieurs Diocèſes, en faveur des Eccléſiaſtiques qui veulent ſe renouveller dans la ferveur, s'affermir dans la vertu, & conſerver l'eſprit de leur état. On ne peut douter qu'elles opérent en eux les changements les plus heureux. S'ils étoient avant la retraite indolents en célébrant les divins Myſteres, précipités en chantant les ſaints Offices, préoccupés en adminiſtrant les Sacrements, diſtraits à l'Autel, diſſipés dans le Sanctuaire ; on les voit, au ſortir de la retraite, modeſtes & recueillis dans le Temple du Dieu vivant, pleins de religion & de zèle dans l'exercice de leurs fonctions. Si avant la retraite ils prêchoient froidement, ſans goût, & par conſéquent ſans fruit les vérités de l'Evangile, après la retraite ils les annoncent avec force, avec onction, avec ſuccès. Comme ils les y ont méditées & approfondies, qu'ils les y ont vivement ſenties, ils s'appliquent à les faire ſentir aux autres.

L'expérience nous apprend que les ruiſſeaux de la divine parole, lorſqu'ils ſortent d'une ſource pure,

portent plus facilement la fertilité dans le champ du Seigneur. Parlons ſans figure, les Saints travaillent plus efficacement à la ſanctification de ceux qu'ils inſtruiſent. Or, c'eſt ordinairement dans la retraite qu'ils vont puiſer l'abondance de graces & de lumieres qu'ils veulent communiquer aux autres. C'eſt-là que Dieu les accorde avec effuſion aux prieres ferventes de ceux qui les lui demandent.

Que ſi on a des reproches à ſe faire ſur l'exercice de ſon miniſtere, on anticipe en quelque maniere dans la retraite les jugements de Dieu, on ſe dit à ſoi-même ce qu'il doit nous dire. Rendez compte de votre adminiſtration. *Redde rationem villicationis tuæ.* On examine ſi l'on a été de fideles diſpenſateurs du ſang & des mérites de Jeſus-Chriſt : on conſidére ſi on a ſçu les appliquer à propos dans le tribunal de la pénitence : on revient ſur ſes propres jugements. *Revertimini ad judicium.* Si par malheur on avoit commis des fautes préjudiciables à la ſanctification des peuples, on en gémit, on

Luc. cap. 16. v. 2.

Dan. cap. 13. v. 49.

prend la réſolution de ne les plus commettre, on cherche les moyens d'y remédier, on prend des meſures pour s'en préſerver dans la ſuite. Au ſortir de la retraite on agit avec plus de prudence, de circonſpection & de ſageſſe dans la diſpenſation des divins myſteres, dans l'adminiſtration des Sacrements, ce qui fait que les Fideles en approchent avec plus de fruit ! Comme on s'eſt réformé on deſire ſincérement de réformer les autres, on s'oppoſe au libertinage avec plus de zèle, on corrige les abus avec plus de fermeté. Enfin, on puiſe dans la retraite toutes les vertus néceſſaires pour travailler efficacement au ſalut des peuples. L'exemple des plus grands hommes que Dieu a ſuſcité pour la conduite des ames en eſt une preuve. C'eſt dans la retraite qu'ils ont acquis ces vertus rares & ſublimes qui leur gagnoient les eſprits & qui leur ſoumettoient les cœurs, dès qu'ils ſe montroient.

Afin que les retraites générales, dont nous parlons ici, produiſent des effets auſſi ſalutaires, il faut les

faire avec certaines diſpoſitions. La premiere, eſt une attention des plus ſérieuſes aux vérités qu'on y annonce. Elles méritent bien d'occuper notre eſprit, ces grandes, ces redoutables, ces importantes vérités. On y rappelle tout ce que la Religion a de plus frappant & de plus intéreſſant. On trouve dans ceux qui les propoſent tout ce qu'on peut attendre de la charité la plus tendre, la plus généreuſe, la plus agiſſante. Tandis qu'ils ne ménagent ni leur temps ni leur ſanté pour nous exhorter, nous animer, nous diriger, il eſt juſte que nous prenions la peine de les écouter. Si on nous raſſembloit durant quelques jours, & que par des diſcours ingénieux & ſolides on nous apprit les moyens d'amaſſer d'abondantes richeſſes, de nous élever à des dignités éminentes, de nous faire une grande réputation, avec quelle attention écouterions-nous les enſeignements qu'on nous donneroit? Nous regarderions chaque mot comme un oracle, aucun ne nous échapperoit, nous en développerions le ſens, nous en examinerions les

conſéquences, nous en ferions l'unique ſujet de nos réflexions. On enſeigne dans les retraites générales des choſes beaucoup plus importantes. On y apprend à vivre chrétiennement, à mourir ſaintement, à ſe préſerver de l'enfer, à s'aſſurer une place dans le Ciel. Eſt-il rien de ſi intéreſſant? A quoi donc ſerons-nous attentifs ſi nous ne le ſommes pas lorſqu'il s'agit du ſalut de notre ame? Si nous ſommes aſſez malheureux pour la perdre, nous perdrons tout ſans reſſource & ſans conſolation. Seroit-il poſſible que nous fuſſions inſenſibles à cette perte, la plus grande que nous puiſſions faire. J'eſpere, ô mon Dieu! qu'il n'en ſera pas ainſi dans les retraites que je me propoſe de faire. Moyennant le ſecours de votre grace vous m'y trouverez attentif à tout ce qu'on m'y dira pour m'édifier; ſoumis à vos ordres, fidele à vos inſpirations, docile à vos avis, ſenſible à vos reproches. Je vous dirai, comme fit autrefois Samuel: *Loquere Domine, quia audit ſervus tuus.* Parlez, Seigneur, expliquez-moi vos ſaintes volontés, 1. *Reg.* cap. 3. v. 9.

impoſez vous-même ſilence à tout ce qui ne me parle pas de vous, que je n'entende que votre voix, qu'elle s'inſinue juſqu'au fond de mon cœur, qu'elle le pénétre, qu'elle l'ébranle, qu'elle le convertiſſe : *Loquere Domine.* Quoi, Dieu s'abaiſſe juſqu'à me parler, & je ne l'écouterois point ? Il n'en ſera pas ainſi, ce qu'il me dira, ſera l'unique objet de mes réflexions. Les vérités éternelles que ſes Miniſtres m'annonceront, occuperont ſeules mon eſprit. Monde trompeur, paſſions tyranniques, amis flateurs, plaiſirs ſéducteurs ne me parlez plus ; votre langage me corromproit, il me perdroit, il ne m'a déja été que trop funeſte. Laiſſez parler le Seigneur mon Dieu :

Pſ. 84. v. 9. *Audiam quid loquatur in me Dominus Deus.*

C'eſt dans ces diſpoſitions qu'un Eccléſiaſtique doit commencer & continuer les retraites qu'il fait. Il faut qu'il éloigne de ſon eſprit tout ce qui pourroit le diſtraire & en bannir Dieu. Il ne ſuffit pas qu'il écoute les vérités qui lui ſont annoncées. Cette attention doit être ſuivie

d'une fidélité conſtante à toutes les pratiques qui lui ſont preſcrites. Peut-être que ſon ſalut eſt attaché à celle qu'il manqueroit. Ce ſeul motif doit l'engager à n'en omettre aucune, à s'acquitter de toutes avec joie, ferveur & ponctualité. Il lui en coûtera peut-être de s'y aſſujettir, mais il ſera bien dédommagé par les graces & les conſolations qu'il recevra. D'ailleurs, quelque peine qu'il trouve, elle doit lui paroître légere dès qu'il s'agit de ſauver ſon ame, qui eſt ſi précieuſe; de plaire à Dieu, qui eſt ſi aimable; d'éviter l'enfer, qui eſt ſi affreux; & de gagner le Ciel, qui eſt ſi beau.

§. III.

Si un Miniſtre des Autels ne ſçait de temps en temps ſe dérober ainſi aux compagnies, ou aux affaires, & profiter du loiſir qu'elles lui laiſſent pour penſer à ſoi, il eſt comme impoſſible que dans le commerce habituel qu'il a avec le monde, il ne ſe ſente de ſa contagion. Quelque innocence qu'il ait, & de quelque

ardeur qu'il brûle pour le ſalut des ames, dès qu'il ſe plaira avec les perſonnes du monde, ou qu'il vivra dans une continuelle diſſipation, la tiédeur s'emparera de ſon cœur. Pour vouloir trop penſer au prochain, il ſera peu avec Dieu, & encore moins avec lui-même. Les divers ſcandales dont on le rendra ou le dépoſitaire, ou le témoin, feront tôt ou tard impreſſion ſur ſon eſprit. Il en ſera effrayé dans les commencements, il eſt vrai; il aura même de la peine à ſe faire aux dangereux objets qu'il verra, aux pernicieuſes maximes qu'il entendra, aux actions & aux parties de plaiſir où on l'engagera. La pudeur a ſes droits, & la Religion les ſiens. Toutes deux combattront durant quelque temps, mais toutes deux auſſi ſe lafferont de réſiſter aux aſſauts redoublés du monde. Inſenſiblement ſes pernicieuſes maximes le ſéduiront, ſes avances le gagneront, ſes joies & ſes plaiſirs l'attireront: le vice qui aura pour lui le goût de la nouveauté, ſe préſentera à ſes yeux dans un jour tout propre à s'inſinuer dans ſon cœur. Qu'arrive-t-il enfin à

Ce que l'on ne voit que trop ſouvent, & de quoi l'on ne peut aſſez gémir. Ce Miniſtre des Autels, qui devoit être le ſel de la terre, perdra ſa force, & pour n'avoir pas ſçu de temps en temps faire divorce avec le monde, il en deviendra le partiſan; il ſe trouvera preſque ſans s'en appercevoir, eſclave des mêmes paſſions que les hommes les plus mondains, imbu des mêmes maximes, adonné aux mêmes plaiſirs, livré aux mêmes déréglements. C'eſt un homme que le torrent a gagné, parce qu'il n'a pas voulu puiſer dans la retraite des forces capables de lui réſiſter.

Si lorſque ſes occupations le lui permettoient, à certain temps de l'année, ou même de la journée, il eût employé ſon loiſir à examiner ſérieuſement le fond de ſa conſcience; à découvrir dans ſon cœur les taches qui s'y gliſſoient; dans ſes fonctions, les fautes qu'il y commettoit, (car c'eſt à quoi nous porte la retraite) ces jugements exacts & rigoureux qu'il eût exercés ſur lui-même, lui auroient ſervi de préſervatif contre

les attraits du vice & les dangers inévitables du siécle. S'en tenant de temps en temps éloigné, il en eût été infailliblement moins épris : au lieu qu'en se répandant trop au dehors, & en familiarisant trop avec le monde, il y a fait naufrage, il y a péri.

Il est donc essentiel à tout Ecclésiastique d'avoir un temps dans l'année, où libre de tous soins étrangers, & dégagé de toute autre affaire, il se retire pour ne penser qu'à celle de son salut. Dans cette espece de solitude, éloigné du monde, & livré entiérement à soi, il repassera bientôt comme le saint Roi Ezéchias, ses jours & ses années dans l'amertume de son cœur. L'éloignement des objets, & le silence des passions lui laisseront appercevoir les fautes journalieres que le commerce du monde, ou l'embarras des affaires lui déroboient. Il reconnoîtra ses foiblesses ; il remontera jusqu'à leurs sources ; il en découvrira les funestes suites ; il formera de saintes résolutions, & prendra de nouvelles forces pour en arrêter le cours. Eclairé des lumieres

d'enhaut ſur la dignité de ſon état & l'étendue de ſes obligations, il apprendra à eſtimer l'un, à remplir les autres avec exactitude; & béniſſant mille fois le Ciel de l'avoir appellée à un genre de vie ſi relevé, il s'écriera avec le Prophête : *Que vos Tabernacles ſont aimables, ô Dieu des armées: mon ame ne ſçauroit plus ſoutenir l'ardeur avec laquelle elle ſoupire après vos divins Autels. Que je ſuis heureux, ô mon Seigneur, ô mon Roi, d'avoir trouvé un aſyle dans votre Sanctuaire! Un ſeul des jours que je paſſerai dans ce ſaint Lieu, me ſera infiniment plus doux que mille autres paſſés à la compagnie des pécheurs... En vérité, tout ce qu'il y a d'hommes ſur la terre montrent bien qu'ils ne ſont que vanité, en s'attachant à ce qui doit durer ſi peu, & à tout autre choſe qu'à vous.* Pſ. 83; Pſ. 38!

Pénétrés de ces ſentiments, un Eccléſiaſtique ſort de ſa retraite comme un homme devenu redoutable au Démon, ſupérieur au monde & à ſa cenſure, ennemi de ſes folles joies & de ſes propres foibleſſes, diſpoſé à aller par-tout où Dieu l'appellera, à ſe dévouer à toutes ſes Loix, à

tout entreprendre pour le ſalut du prochain & pour la gloire de Jeſus-Chriſt.

§ IV.

Mais parce que rien n'eſt plus foible ni plus inconſtant que le cœur de l'homme, & qu'il retourne ſouvent avec empreſſement à ce qu'il a déteſté avec plus d'horreur ; ſi un Eccléſiaſtique, ſorti de ſa retraite, ne penſe à en conſerver l'eſprit & le goût au milieu du monde même, il en perdra bientôt les fruits ; & devenu dans peu ce qu'il avoit déja été, on le verra ſaint & mondain tour à tour ; aujourd'hui tiéde & demain fervent ; recherchant aujourd'hui les biens ſolides & réels, demain courant à la bagatelle, & ſe repaiſſant des plaiſirs les plus frivoles.

On entend ici par le goût de la retraite, un ſentiment intérieur du beſoin que nous en avons pour conſerver l'eſprit du Sacerdoce. Un éloignement poſitif de certaines compagnies où nous riſquons de nous perdre, ou tout au moins de nous trop diſſiper ; un mépris réel des jeux

& des amuſements qui nous mettent trop au dehors, & qui nous ôtent par une eſpece de contrecoup la confiance de perſonnes mêmes qui nous amuſent. Une volonté déterminée & même accoutumée à être ſeuls à certain temps de la journée pour entrer en compte avec notre propre cœur ; & examiner de près nos profits ou nos pertes, nos œuvres bonnes ou mauvaiſes, nos vices ou nos vertus ; pour voir enfin, où nous en ſommes avec Dieu, le prochain, & nous-mêmes. Sans cette eſpèce de ſolitude intérieure, qui doit ſervir de frein à un Eccléſiaſtique, ſans toutefois le rendre ſauvage & d'un abord inacceſſible, il eſt comme impoſſible que ſa vertu ſe ſoutienne dans le monde.

Il aura beau avoir fait proviſion de piété, & être réſolu à ne ſe rien permettre que dans la bienſéance de ſon état : dès-lors qu'à l'iſſue des Offices divins ou des fonctions les plus ſaintes, il cherchera, comme tant d'autres, des amuſements profanes ; ſa piété, ſous prétexte de s'y délaſſer, y échouera ; le goût du

plaiſir l'emportera aiſément ſur celui de la priere ; il portera les idées du jeu & de la bagatelle juſqu'au pied des Autels. Bientôt ſon devoir faiſant toute ſa peine, ſes fonctions ne pourront manquer d'en ſouffrir ; il ne les remplira plus qu'à la hâte & par maniere d'acquit, pour voler à une aſſemblée de gens oiſifs, ou dont toute l'occupation eſt un cercle perpétuel d'amuſements & de repriſes de jeu, qu'on a ſoin de couvrir du voile d'innocents plaiſirs. Les bienſéances de ſon état lui deviendront à charge ; & pour ne l'être pas lui-même à autrui, il ne ſe fera nul ſcrupule de les franchir, lorſqu'il croira pouvoir le faire impunément, & ſans en eſſuyer des reproches. Enfin, perſuadé dans les commencements qu'il pouvoit ſe partager entre le devoir & le monde, il éprouvera à ſes dépens que les plaiſirs & les amuſements du monde ne l'emportent que trop ſur le devoir ; que la piété qu'il avoit portée dans les compagnies où il s'eſt trouvé, a diſparu comme un tréſor qu'on laiſſeroit expoſé à tous venants ſur les

grands chemins ; & malgré ſes réſolutions, il ſe trouvera tout entier au monde, pour n'avoir pas voulu être de temps en temps à lui-même.

Que l'eſprit & le goût de la retraite ſont donc néceſſaires aux Miniſtres des Autels ! A en juger par l'expérience, ils n'échouent au milieu du monde, que pour vouloir, bon gré malgré, en faire partie : au lieu que dans les premiers ſiécles de l'Egliſe, volontairement reſtraints à une eſpece de cloître avec leur Evêque, & ſervant comme de rempart à la maiſon du Seigneur, ils étoient ſans contredit plus parfaits, parce qu'ils étoient plus retirés. Tels les Ambroiſes à Milan, les Auguſtins à Hyppone, & généralement tous les ſaints Prélats des Egliſes d'Orient & d'Occident. Si ces grands Hommes, qu'on pouvoit regarder comme les copies vivantes de Jeſus-Chriſt le ſouverain *Paſteur*, *& l'Evêque de nos ames*, ſe retiroient autant qu'ils le pouvoient du monde, & conſultoient chaque jour l'eſprit de Dieu ſur eux-mêmes, combien plus en aurons-nous beſoin, nous foibles roſeaux que le moindre

vent des tentations abbat, renverſe ; & fait quelquefois paſſer de la plus haute perfection aux plus criants déſordres ?

Il en coûte, je le ſçai, de vivre ainſi retiré, de ſçavoir ſe ſévrer de certaines compagnies où tout ce qu'on apperçoit eſt attrayant, & dont les apparences ſemblent ne rien préſenter que d'honnête. Mais encore une fois, ces compagnies ſi riantes ne furent jamais l'élément d'un Eccléſiaſtique ; quoique ſages & honnêtes en apparence, elles feront tôt ou tard démentir ſa foible vertu.

Luc. cap. 9. v. 60. *Laiſſez*, dit Jeſus-Chriſt à ſes Miniſtres, *laiſſez aux morts le ſoin d'enſevelir leurs morts : prenez garde de vous laiſſer ſéduire* à ces compagnies tout à la fois ſi agréables & ſi funeſtes : tôt ou tard vous vous perdrez avec elles, & le malheur de leur perte ne diminuera point l'horreur de la vôtre. Si le devoir, ou une bienſéance indiſpenſable vous y appelle, paroiſſez-y ſans peine. C'eſt Dieu qui vous l'ordonne ; c'eſt auſſi lui qui ſe charge de vous ſoutenir : ſurtout ſi vous y portez cette ſimplicité

Marc. cap. 13. v. 5.

Chrétienne, qui ſans être gênée ni gênante, ſçait conſerver par-tout un air grave & recueilli.

CHAPITRE XI.

Le Recueillement & l'Oraiſon ſont des moyens efficaces pour mettre un Eccléſiaſtique à couvert des dangers de ſon état.

§. I.

L'ATTENTION ſur ſoi-même & le recueillement intérieur, ſont pour un Eccléſiaſtique obligé de ſe communiquer dans le monde, un nouveau préſervatif contre la criminelle diſſipation qui en eſt l'ame. On n'y voit, en effet, que des hommes qui mettent leur bonheur dans les plaiſirs des ſens, & qui ſont tranſportés par leurs charmes. Ris immodérés, joies éclatantes, acclamations ſubites, voix confuſes de gens qui s'excitent à la volupté : tout annonce le raviſſement de leur cœur, tout l'enchante, parce que tout le diſſipe. Il ſemble ſe dilater, ſe complaire en

lui-même & nager dans le
Dans ces moments ſi doux &
enſemble ſi criminels, les g
monde diſent avec tranſport
ſont heureux; ils ne changeroie
leur état avec celui d'un Eccl
que : peu s'en faut qu'ils ne lui
tent, lorſqu'ils le voient con
à un genre de vie ſérieux & e
de ces vains phantômes de p
Tout vains qu'ils ſont néan
& toujours ſuivis de repenti
plaiſirs éblouiront un Miniſ
Seigneur, ils le ſéduiront infa
ment, s'il n'oppoſe le recueill
à cette folle diſſipation, & le
conſtant des plus ſolides réfle
aux moments courts & fugiti
joies & des plaiſirs du ſiécl
recueillement ſi néceſſaire, &
il eſt ici queſtion, conſiſte da
attention habituelle ſur ſoi-m
ſur la décence de ſon état
ſainteté de ſes devoirs; dans la

me & habituel des grandes vérités
rappellent ſans ceſſe la créature
Créateur, & le Miniſtre des Autels
lui qu'il a choiſi pour ſon par-
. Armé de ce recueillement com-
d'un bouclier à toute épreuve,
Eccléſiaſtique, obligé de paroître
le monde, n'y ſera point épris
es folles joies : il péſera à ſon
poids cette prétendue félicité
mondains. Il enviſagera l'homme
laiſir comme un homme affamé,
durant ſon ſommeil croit ſe raſ-
r, mais qui ſe trouve à ſon réveil
ré par une faim réelle. Il jugera
rai bonheur par ſa durée & ſa
lité, autant & plus que par ſes
es : & la paſſion laiſſant tou-
s place chez lui à la réflexion,
loin de s'arrêter à tout ce qui
it les ſens ou qui amollit l'ame,
étournera ſes yeux de tous ces
les objets. La loi du Seigneur,
ours préſente à ſon eſprit, le
ra inſenſible à tout le reſte ; il
avec Dieu, & il le bénira dans
lieux mêmes où on ne penſe
t-être qu'à l'offenſer ; il s'en occu-
dans le ſecret ; il l'appellera

ſans ceſſe à ſon ſecours ; &
cevra hors de lui qu'un néan

Car voilà en quoi conſiſ
palement le recueillement d
parlons. C'eſt de penſer ſ
aux volontés de Dieu, pou
former; à ſes deſſeins, pour le
plir. C'eſt d'être toujours a
ce qu'il nous dit intérieure
l'écouter avec docilité, à le
avec ſoin. C'eſt de s'occuper
qu'on peut, des perfections
pour les honorer, de ſes a
pour s'y attacher. Un Dieu
ſa grandeur voit tout au de
lui, qui par ſon immenſité n
point de bornes, qui par ſon
n'admet point de durée. Un
par ſa ſainteté eſt le princip
bien, qui par ſa miſéricor
ſource de toute grace, qu
juſtice eſt l'Auteur de tout ch
Un Dieu qui par ſa puiſſanc
phe de tous les obſtacles, q
ſageſſe régle tous les évén
qui par ſa providence po
tous nos beſoins. Voilà le ſu
tinuel des réflexions d'un Ec
que parfaitement recueilli. Il s

intéric

intérieurement des moyens de procurer la gloire de Dieu, d'affermir ſon culte, & de lui former de fideles adorateurs. Il penſe encore à la grande affaire du ſalut; il conſidere la dignité de notre ame, à quels dangers nous l'expoſons, notre peu d'ardeur pour la rendre heureuſe, l'activité du Démon pour la perdre, & le nombre des pécheurs qui deviennent la victime de l'enfer.

Un Miniſtre des Autels qui vit dans le recueillement, ne borne point là ſes réflexions. Il ſe rappelle auſſi ſans ceſſe les vérités les plus importantes de notre Religion, ſon eſprit en eſt toujours rempli & pénétré. tout renfermé, tout concentré, pour ainſi dire, tout abſorbé au dedans de lui-même, il ferme les yeux ſur tous les objets extérieurs pour s'unir intérieurement à Dieu, pour s'entretenir avec lui dans le ſecret de ſon ame.

Par un contraſte bien déplorable un Eccléſiaſtique, qui n'eſt pas recueilli, vit dans un oubli continuel de Dieu qui ne nous oublie pas un ſeul inſtant. Hé! comment peut-il le

perdre de vûe ; lorſque tout concourt dans le Ciel & ſur la terre à nous en rappeller le précieux ſouvenir ? Il n'y penſe pas même dans le temps & dans les lieux conſacrés pour le faire, je veux dire, durant la priére & dans nos Egliſes. C'eſt alors que Dieu ſeul doit occuper notre eſprit. Un Prêtre diſſipé le bannit du ſien, le moindre objet le diſtrait dans les exercices de piété, & juſques dans le Sanctuaire du Seigneur ; toute ſon attention eſt pour des bagatelles. Il en eſt de même de ſon ſalut, ce n'eſt point cette grande affaire qui fait le ſujet de ſes réflexions. Ce qui tombe ſous les ſens, ce qui le frappe extérieurement ; voilà l'unique choſe qui fait ſur lui quelque impreſſion, comme il eſt entierement livré au dehors, les journées paſſent & finiſſent ſans qu'il rentre en lui-même. Une telle diſſipation ne peut le conduire qu'au relâchement le plus funeſte. Le moyen de s'en préſerver, c'eſt de ſe recueillir dans le fonds de ſon ame.

De ce recueillement intérieur, réſulte un double avantage, l'un

pour le monde qui en eſt ſûrement édifié, l'autre pour l'Eccléſiaſtique qu'il met à couvert d'un grand nombre de fautes. Car quelque goût qu'ait toujours eu le monde pour la diſſipation & la joie ; il n'en mépriſe pas moins l'Eccléſiaſtique qui s'y livre : comme au contraire toujours charmé d'un Miniſtre des Autels, qui réfléchit ſur ſes devoirs, & qui ne perd jamais de vue ſon caractere, les perſonnes les plus diſſipées & les plus mondaines prennent enfin confiance en lui, & y ont tôt ou tard recours comme à un homme qui étant maître de ſes paſſions, peut aiſément apprendre aux autres à les dompter, & à s'en rendre maîtres.

Indépendamment de cette édification publique, quelle foule de péchés n'évite point un Eccléſiaſtique, qui penſe habituellement à Dieu, à ſoi & à ſes devoirs ? Il ne connoît ni la détraction, ni les mauvaiſes plaiſanteries, ni les paroles libres ou mordantes, ni les mauvais rapports qui échappent aux gens du monde à la table, au jeu, dans les cercles & les converſations les plus ordinaires ; ni enfin,

ces contes libres, obſcènes, ou ſatyriques, où l'on ſe pique de raconter avec eſprit les intrigues d'un quartier ou de toute une ville.

Si au contraire il n'a de fréquents retours ſur lui-même, comment & par quelle voie ſe garantira-t-il de tous ces excès? Que de torts ne fera-t-il point à la réputation de ſon prochain, que de médiſances irréparables, que de ſcandales, lorſqu'on verra *la malédiction*, comme dit Saint Jacques, *& la bénédiction partir de la même bouche*, & la même ſource qui devoit donner de l'eau douce, ne fournir que de l'eau amère? Si dans une liberté entière de penſer, d'agir & de parler comme les autres, il ne s'accoûtume pas à garder ſes ſens, à veiller ſur ſon cœur, à réfléchir avant que de parler, à être même ſur le compte d'autrui d'une réſerve à toute épreuve, il eſt comme impoſſible qu'il ne devienne, à la honte du Sacerdoce, ou un eſprit dangereux, ou un railleur de profeſſion, ou un de ces mauvais plaiſants qu'on diroit gagés du public pour tenir regiſtre de toutes les hiſtoires des

familles, ou enfin un de ces hommes cauſtiques que l'Eſprit-Saint nous dépeint devenus redoutables & odieux à toute une ville, par les inimitiés qu'ils y fomentent, & par le malheureux talent qu'ils ont de déchirer le prochain avec agrément : *Terribilis in civitate ſuâ vir linguoſus.* *Eccli. cap. 9.*

Ce n'eſt pas cependant que pour être recueilli, un Eccléſiaſtique doive être ſombre avec ſes amis, & ne parler, pour ainſi dire, que par ſentence, ce recueillement d'ailleurs ſi néceſſaire, n'a rien qui reſſente le cenſeur incommode, rien de farouche, ni qui ne faſſe même aimer & eſtimer la vertu. Il conſiſte encore une fois à obſerver exactement toutes ſes démarches, comme le veut le Prophête, à poſer une garde fidelle à ſa bouche, à ne quitter jamais certain air de ſageſſe qui ſe fait reſpecter des plus libertins, à penſer tellement à Dieu, au prochain & à nous-mêmes, qu'il ne nous échappe rien dont Dieu, le prochain, ou la dignité de notre état puiſſent être bleſſés.

§. II.

Pour acquérir cette circonſpection ſoutenue, qui nous rend en quelque ſorte inacceſſibles aux traits empoiſonnés du monde, il faut abſolument qu'un Eccléſiaſtique s'adonne à l'Oraiſon mentale, & qu'il en faſſe même ſa nourriture de tous les jours. Car enfin, à quoi attribuer le peu de vertu de certains Miniſtres des Autels, tandis qu'il en eſt tant d'autres qui en ſervent de modéles ? D'où vient que nonobſtant la régularité de ceux-ci, on voit ceux-là ſi négligents à s'acquitter de leurs devoirs, ſi diſſipés dans les compagnies, ſi portés à démentir la ſainteté de leur état par leur conduite ? C'eſt qu'ils n'en conçoivent pas l'excellence : ils ignorent la grandeur de leurs obligations, & ne ſentent pas l'oppoſition de leur conduite avec les devoirs dont ils ſont chargés. Mais encore, d'où vient cette ignorance & cette eſpèce d'inſenſibilité pour des vérités qui les touchent de ſi près ? C'eſt qu'ils n'y penſent pas, & qu'il ne les méditent point. En-

ſorte qu'on peut dire avec le Prophête : Que s'il y a peu de Saints parmi ces Eccléſiaſtiques, c'eſt qu'il en eſt peu qui méditent les maximes de Jeſus-Chriſt, très-peu qui s'appliquent à l'Oraiſon mentale, ou qui en connoiſſent la pratique. *Defecit ſanctus, quoniam diminutæ ſunt veritates à filiis hominum.* *Pſ. 11. v. 2.*

Uniquement bornés à leur Breviaire, ils réciteront chaque jour l'Office divin, parce que l'Egliſe les y oblige, & ils croiront encore faire beaucoup en ſe montrant fideles à cette obligation. Mais nulle autre Priere pour eux que la vocale : encore ne ſçavent-ils ſouvent ce que c'eſt qu'y écouter Dieu, & plus ſouvent encore ne s'y écoutent-ils pas eux-mêmes. Dites-leur avec Saint Thomas, que la véritable Oraiſon eſt une élévation de l'ame à Dieu, un exercice de l'entendement où la volonté s'échauffe d'un feu divin & s'anime à la pratique de la vertu, par la conſidération fréquente & ſérieuſe des verités de la Religion ; deſorte qu'en les méditant on ſe remplit des flammes céleſtes, dont *2. 2. Quæſt. 83.*

parle le Prophête, & qui ſont celles
Pſ. 38. v. 4. de l'amour de Dieu. *In meditatione mea exardeſcet ignis.* Ajoutez-leur avec les Peres de l'Egliſe, que la méditation eſt la mere de la ſainteté, un mur inébranlable contre toutes ſortes de tentations, une ſource de lumieres qui nous découvre les piéges du Démon, & où nous puiſons des forces pour lui réſiſter ; qu'elle eſt pour eux ce que le ſoleil eſt pour toute la nature, & que ſans elle ils ſeront toujours enſevelis dans le péché, ou tout au moins des hommes tiédes & languiſſants dans les voies de Dieu : vous leur tenez un langage inconnu ; ils ne ſçauroient méditer, vous diſent-ils ; ils ne ſe ſentent ni diſpoſition à l'Oraiſon, ni envie d'en acquérir le don. Leur imagination s'y diſtrait, leur eſprit y eſt à la gêne : leurs occupations ſont d'ailleurs en trop grand nombre, pour laiſſer quelque place à celle-ci. Ils trouveront du temps pour vaquer généralement à tout le reſte : les affaires domeſtiques, le jeu, la chaſſe, des amuſements de toute eſpèce auront chez eux leurs jours & leurs

moments marqués. Le ſervice du prochain ne ſera pas même oublié. Nuit & jour, s'il le faut, ils voleront à ſon ſecours, tandis qu'ils ne trouveront pas une demie heure pour s'entretenir avec Dieu dans l'Oraiſon ; qu'ils en ſeront ennemis, & la fuiront comme un exercice à charge, ou une pratique inutile, qui ne produit que l'ennui qui les accable.

Faut-il s'étonner après cela, ſi, renvoyant dans le Cloître l'uſage & la pratique de l'Oraiſon, ils ſe trouvent déſarmés & ſans force au milieu des coups que le monde leur porte, & s'ils ſe conſument au feu des paſſions qu'il excite en eux. Comment une ville aſſiégée ſe défendra-t-elle, ſi elle manque de proviſions néceſſaires à la vie de ſes combattants ? Comment ne mettroit-on pas en poudre ſes défenſes & ſes remparts, s'ils ſont déja à demi ruinés faute de réparations, ou par la négligence de ceux qui y commandent ? Le moyen qu'un Miniſtre des Autels, qui ne fait pas de l'Oraiſon ſa nourriture ordinaire, ne s'affoibliſſe pas de jour en jour, & ne ſoit pas expoſé à faire les plus

déplorables chûtes ? Si le Prophête Roi dit à Dieu : *Mon cœur s'eſt deſſéché comme l'herbe des campagnes, parce que j'ai oublié de faire de l'Oraiſon, mon aliment ordinaire ;* que deviendra le cœur d'un Eccléſiaſtique qui n'a aucun commerce avec Dieu ? Eſt-il dans l'ordre qu'il s'expoſe à la tentation, dépourvu de toute arme ſpirituelle, comme les Juifs qui ne trouverent ni lances, ni épées dans tout Iſraël, lorſqu'il fallut marcher au combat ? *Cumque veniſſet dies prælii, non eſt inventus enſis & lancea in manu totius populi.*

Pſ. 101.

1. Reg. cap. 13.

Le poiſſon ne vit point hors de l'eau : la fleur ſe fane, l'herbe perd ſa verdeur, dès que la pluie lui manque, ou qu'elle ceſſe d'être arroſée par une main bienfaiſante. Ainſi en eſt-il des Miniſtres du Seigneur. L'Oraiſon eſt l'élément dans lequel il faut qu'ils vivent, qu'ils travaillent & qu'ils reſpirent. Rien ne peut leur en tenir lieu. S'ils l'abandonnent, ils tombent dans la tiédeur & le relâchement. Perdant de vue leurs miſeres ſpirituelles que la méditation leur rappelleroit, ils ne penſent pas

à y remédier, ne recevant pas les graces qu'elle leur procureroit, ils changent à vue d'œil; ils dépériſſent: leur ame perd toute ſa vigueur, elle portoit auparavant des fleurs & des fruits en abondance; aujourd'hui, privée de la roſée du Ciel eſſentiellement attachée à la Priere, elle n'éprouve que langueur: ſes vertus diſparoiſſent pour faire place aux paſſions; & ces paſſions, dont elle reçoit bientôt la loi, en font la victime & le jouet du monde.

Ainſi, il n'eſt pas ſurprenant qu'un Eccléſiaſtique qui ne donne aucun temps à l'Oraiſon mentale, néglige ſes devoirs. C'eſt qu'il ne conſidere pas, dans ce ſaint exercice, les motifs qui l'engagent à les remplir, & qu'il n'y cherche pas les moyens qui pourroient le rendre fidele à ſes obligations. Il récite l'Office divin, il célébre la ſainte Meſſe, il adminiſtre les Sacrements ſans aucun ſentiment de piété. C'eſt qu'il ne puiſe pas, dans la pratique dont nous parlons, la dévotion qu'elle lui inſpireroit.

Il n'en eſt pas ainſi d'un Miniſtre des Autels, qui a ſoin de méditer

ſouvent ſur quelque ſujet propre à l'animer dans la vertu. Les réflexions qu'il fait alors, les réſolutions qu'il prend, & les graces que Dieu lui communique, tout concourt pour le ſoutenir dans la régularité qu'exige ſon état. D'ailleurs, l'Oraiſon le diſpoſe à s'acquitter de ſes fonctions avec plus de facilité, de mérite & de ſuccès. Elle eſt pour lui une ſource de lumieres dans ſes doutes, & de conſolations dans ſes peines. Elle lui découvre ce qu'il doit dire à ceux qu'il eſt chargé d'inſtruire. Elle le remplit de force & d'onction pour les convaincre & les toucher. Que l'on conſidere les Eccléſiaſtiques dont la vie eſt la plus édifiante, & ceux dont les diſcours ſont le plus de fruit, on verra que ce ſont des hommes d'Oraiſon. Leur exemple eſt une preuve inconteſtable des avantages que produit ce ſaint exercice, on n'a qu'à les imiter, pour s'aſſurer, par ſa propre expérience, de ce que nous diſons.

Comme notre lâcheté ne manque jamais de prétextes pour ſe diſpenſer de ce qui la rebute, il eſt bon de

prévenir ceux qu'elle pourroit oppoſer, pour faire omettre la pratique de l'Oraiſon. Mes occupations ne me permettent pas d'y vaquer, dit celui-ci, des affaires indiſpenſables, l'étude dont j'ai beſoin, les fonctions de mon miniſtere rempliſſent mes journées, je n'ai pas un moment à moi. Je réponds à ces raiſons. C'eſt donc le ſoin de vos affaires qui vous détourne de l'Oraiſon? Hé! avez-vous des affaires ſi importantes, ſi déciſives, & dont les ſuites ſoient pour vous d'une auſſi grande conſéquence que celle du ſalut; ne méritent-elle pas votre premiere attention? ne doit-elle pas vous occuper par préférence à toutes les autres? Peſez bien ces paroles d'un grand Saint : *Primas apud nos curas, quæ prima habetur, obtineat; ſummaſque ſollicitudinis partes, ſalus quæ ſumma eſt vindicet; hæc nos occupet in præſidium & tutelam ſui, jam non planè prima ſed ſola.* En vain réuſſirez-vous dans tout le reſte ſi vous perdez votre ame. Or vous l'expoſez à cette perte ſi vous ne méditez pas ſouvent dans l'Oraiſon, ſur ce que le Seigneur demande de vous, ſur

S. Eucher. epiſt. ad Valerian.

les devoirs qu'il vous impoſe, ſur les fonctions dont il vous a chargés, ſur les vertus qu'il vous ordonne de pratiquer, ſur les péchés qu'il veut que vous évitiez. *Niſi quod lex tua meditatio mea eſt, tunc forte periiſſem in humilitate mea.* Les tentations que vous éprouvez, les paſſions que vous avez, ſont deux grands obſtacles à votre ſalut. Il eſt très à craindre que vous ne les vainquiez pas, ſi vous abandonnez l'exercice de l'Oraiſon. Comptez vos chûtes ſi vous le pouvez, & voyez ſi elles ne viennent pas de ce que vous n'avez point fait de ſérieuſes réflexions ſur ce qui pouvoit vous en préſerver. La pratique qu'on vous conſeille ici y auroit remédié. *Deſolatione deſolata eſt omnis terra, quia nullus eſt qui recogitet corde.*

Pſ. 118. v. 92.

Jerem. cap. 12. v. 11.

Vous avez, dites-vous, beſoin de votre temps pour l'étude, prétexte frivole. Eſt-ce que la piété ne vous eſt pas auſſi néceſſaire que la ſcience ? Pour devenir ſçavant, doit-on négliger de ſe rendre vertueux ? On ne peut qu'approuver vos intentions ; acquérez les connoiſſances qui vous ſont néceſſaires, mais ſçachez que

le ferez avec plus de facilité &
:cès, ſi l'Oraiſon précéde vos
ı. *Declaratio ſermonum tuorum* *Pſ. 118.*
nat : & intellectum dat parvulis. *v. 130.*
'eres de l'Egliſe & un grand
re de Docteurs célébres ont plus
aux pieds du Crucifix que dans
res. Peut-on douter qu'on s'inſ-
nieux avec Dieu, qu'avec les
ıes.

ır ce qui concerne les fonctions
ıtre miniſtere, on ne veut pas
ous les abandonniez; on vous
te au contraire à vous en
tter avec toute la ponctualité
es demandent. Mais ces fonc-
qui vous ſervent de prétexte
ne point vaquer à l'Oraiſon,
laiſſent du temps pour des viſi-
: des converſations inutiles;
ıe vous empêchent pas de pro-
r vos repas & votre ſommeil;
ſur quoi vous pouvez retran-
ıu moins une demie heure cha-
ɔur, pour l'employer au ſaint
ice dont nous parlons. Quelque
ıé que l'on ſoit dans le Miniſtere
, eſt-il bien difficile de ménager
court eſpace de temps, dans

des journées dont la longueur paroît ſouvent ennuyeuſe ?

Durant l'Oraiſon, dit un autre, je ſuis livré à des diſtractions continuelles : elles me la rendent inutile ; ainſi je peux bien l'omettre, puiſque je n'en tire aucun fruit. Ce prétexte eſt encore moins plauſible que le premier, & pour en montrer l'illuſion je dis, ſi ces diſtractions ſont involontaires, ſi elles n'ont d'autre cauſe que la malice du Démon ou la fragilité humaine, dont les plus grands Saints ne ſont pas exempts ; il faut, comme eux, les rejetter, vous en humilier, en gémir, vous recueillir, élever votre eſprit vers Dieu, lui offrir votre cœur, vous pouvez le faire, & alors votre Oraiſon lui devient agréable, il ne permettra pas que vous la faſſiez ſans en tirer quelque avantage, il aura égard à vos diſpoſitions intérieures, elles ſeront pour vous d'un grand mérite. Cela doit ſuffire pour vous engager à la continuer. Que ſi vos diſtractions ſont volontaires, pourquoi vous-y livrez-vous ? Fixez la légéreté de votre imagination, fermez

les yeux ſur les objets qui vous diſſipent, rentrez en vous-même ; éloignez les penſées vaines & inutiles, qu'elles faſſent place à de plus ſérieuſes, & à de plus ſaintes, faites-vous quelque violence : s'il vous en coûte, combien ſerez-vous dédommagé par les lumieres, les conſolations & les graces, qui ſont les effets ordinaires de l'Oraiſon mentale.

Si j'abandonne cet exercice, dit celui-là, c'eſt que j'y éprouve des ſéchereſſes & des aridités étranges, elles ſont pour moi une ſource d'ennui & de dégoût que j'ai peine à ſurmonter. Ce dernier prétexte n'eſt pas plus ſolide que les précédents. Si vous ne goûtez pas dans l'Oraiſon l'onction ſecrete, les douceurs ineffables que d'autres y trouvent, c'eſt que Dieu veut éprouver votre fidélité dans le deſſein de la récompenſer par les faveurs ineſtimables qui en ſeront le prix. Dans l'état où vous êtes, dites à Dieu avec le Prophête : *in terra deſerta, & invia & inaquoſa : ſic in ſancto apparui tibi.* » Seigneur, » dans l'abandon où je me vois ré- » duit, vous trouverez en moi les

Pſ. 62. v. 3.

» diſpoſitions que j'aurois dans un » état plus conforme à mon goût ; » mon ame, vous ſera auſſi ſoumiſe » que ſi vous la combliez de vos » conſolations ». En ſupportant ainſi, avec patience, vos ſéchereſſes & vos aridités, vous engagerez Dieu à les changer en délices & en joies ſpirituelles, qu'il accorde enfin à ceux qui perſéverent dans l'exercice de l'Oraiſon. Ce qui doit encore plus vous rendre fidele à cette pratique, c'eſt qu'elle ſera pour vous une ſource abondante de graces & de vertus : le Démon qui le connoît, veut vous priver de cette ſource, pour vous ſoumettre plus facilement à ſon empire. Il fait comme Holopherne, qui, voulant ſe rendre le maître de Béthulie, fit couper les canaux qui conduiſoient l'eau dans cette ville. Craignez les artifices de l'eſprit tentateur, évitez le piége qu'il vous tend pour vous affoiblir & vous perdre ; cherchez des armes pour vous défendre contre les traits qu'il vous lance, vous trouverez dans l'Oraiſon mentale de puiſſants ſecours pour le vaincre, elle vous ſervira pour gouverner

Judith. cap. 7. v. 9.

vos affections, régler vos actions, & corriger vos défauts : *Conſideratio regit affectus, dirigit actus, corrigit exceſſus.* *S. Bernard. de conſider.*

§. III.

Quelque utile que ſoit l'exercice de l'Oraiſon, le fruit qu'elle produit dépend beaucoup de la maniere dont on la fait ; voici la méthode qu'on peut s'y preſcrire. Il faut d'abord, ſelon le conſeil du Sage, s'y préparer : en agir autrement, ce ſeroit tenter Dieu, en attendant de lui des ſentiments & des réflexions, des lumieres & des graces auxquelles nous n'aurions pas eu le ſoin de nous diſpoſer : *Ante orationem præpara animam tuam : & noli eſſe quaſi homo qui tentat Deum.* *Eccl. cap. 18. v. 23.* Cette préparation conſiſte à purifier ſon cœur, mortifier ſes ſens, modérer ſes paſſions, pour ſe rendre digne de paroître devant Dieu & de s'entretenir avec lui. Avant de commencer ſon Oraiſon, il faut en prévoir le ſujet, choiſir celui qu'on croit le plus conforme aux beſoins de ſon ame ; il eſt bon de le lire dans un Livre de Méditations & de s'en rem-

plir l'eſprit. Prenez le temps le plus couvenable pour ce ſaint exercice. Il paroît que c'eſt le matin, parce qu'on eſt alors moins diſſipé que dans le cours de la journée, cherchez le lieu le plus propre au ſilence & au recueillement. Mettez-vous enſuite en la préſence de Dieu avec cet anéantiſſement & ce profond reſpect dont Jeſus-Chriſt nous a donné l'exemple dans l'Oraiſon qu'il fit au jardin des olives : *Procidit in faciem ſuam orans.* *Matth. cap. 26. v. 39.* Faites un acte de foi pour témoigner que vous êtes vivement convaincu que Dieu vous voit, qu'il vous connoît, qu'il vous obſerve. Que cette conviction vous rende humble, modeſte & attentif. Rendez à l'infinie majeſté du Tout-Puiſſant tous les hommages dont vous ſerez capable. Reconnoiſſez-vous indigne de paroître devant lui; pour vous le rendre propice, déteſtez vos péchés qui mettroient un obſtacle à l'effuſion de ſes dons; priez le Saint-Eſprit qu'il vous les communique; implorez ſes lumieres & ſes graces, afin qu'il diſſipe vos ténébres & qu'il forme en vous les penſées les plus ſaintes, les

affections les plus tendres, les ſentiments les plus pieux, les réſolutions les plus efficaces. Pour l'obtenir plus ſûrement, invoquez l'auguſte Mere de notre aimable Rédempteur, demandez le ſecours de votre Ange gardien & de votre ſaint Patron.

Après cette préparation, entrez dans ce qu'on appelle le corps de l'Oraiſon, qui renferme ce qui doit nous occuper lorſque nous la faiſons. Conſidérez d'abord ce que J. C. a dit, fait, ou penſé, par rapport au ſujet ſur lequel vous devez méditer. Adorez ce divin Sauveur, entrez dans les ſentiments d'amour, de reconnoiſſance, &c. que doivent vous inſpirer les inſtructions & les exemples qu'il nous a donnés. Faites enſuite les réflexions les plus ſérieuſes ſur ce qui doit être la matiere de votre Oraiſon. Cherchez, examinez, peſez les motifs les plus propres à vous inſpirer l'amour & la pratique d'une vertu, ou la haine & la fuite d'un vice. Comparez votre conduite à vos obligations. Cela vous découvrira vos miſeres intérieures, vos foibleſſes, vos tentations & vos

fautes. La connoiſſance que vous en aurez, vous inſpirera de l'humilité & de la douleur. Vous en gémirez devant Dieu, vous le prierez qu'il vous pardonne vos pechés, & qu'il vous inſpire les moyens les plus efficaces pour devenir tel que vous devez être.

Enfin, prenez des réſolutions conformes au ſujet de votre Oraiſon & convenables aux beſoins de votre ame. Il ne ſuffit pas qu'elles ſoient vagues & générales, formez-en de particulieres, propres à l'état où vous vous trouvez, priez le Seigneur de les bénir, & ne négligez rien pour les mettre en pratique. Pour concluſion, remerciez Dieu des faveurs que vous en avez reçu durant votre Oraiſon; témoignez-lui le regret que vous avez des diſtractions que vous y avez eues; choiſiſſez une des affections ou des penſées qui vous a le plus frappé, & tâchez de vous la rappeller ſouvent dans le cours de la journée.

Telle eſt la méthode qu'on preſcrit ordinairement pour l'Oraiſon mentale. On ne ſçauroit trop exhorter,

les Miniſtres des ſaints Autels, de conſacrer à ce ſaint exercice au moins une demie heure chaque jour. Les raiſons qu'ils pourroient avoir pour s'en diſpenſer, ſont moins des raiſons que des prétextes ; & les fruits qu'ils ſont sûrs d'en retirer, le beſoin qu'ils en ont dans le Miniſtere, l'exemple de tous les Saints qui ont pris ſur leur ſommeil le temps de l'Oraiſon, quand il ne tenoit pas à eux d'en dérober un autre aux affaires, tout doit les engager à ce ſalutaire exercice : d'autant mieux que conſacrés par état au Service divin, ils le ſont auſſi en quelque ſorte à une Oraiſon continuelle.

Le Seigneur vous a élevés, dit autrefois le ſaint Roi Ezéchias aux Prêtres & aux Lévites, *pour aſſiſter en ſa préſence, pour lui offrir journellement de l'encens, & vous acquitter dignement du Sacrifice.* Or, l'encens dans le langage des Livres ſaints, eſt le ſymbole de l'Oraiſon. Elle eſt ſpécialement commandée aux Prêtres pour le bien commun de l'Egliſe, ſans compter qu'ils y trouveront infailliblement leur propre bien : ſur- 2. *Paralip. cap. 29.*

tout s'ils ſont remplis du Saint-Eſprit, comme le veut l'Apôtre, & *ſi s'entretenant eux-mêmes de Pſeaumes, d'Hymnes & de Cantiques ſpirituels, ils adreſſent ce tribut de louanges au Seigneur dans le fond de leur cœur.* Pour lors charmé de l'agréable encens de leur Oraiſon, Dieu leur tiendra lieu de bouclier, il les couvrira de ſes aîles ; & là ils ſe verront à l'abri de tous les artifices que le ſiécle employera pour en faire ſes partiſans les plus zélés.

S. Paul Epheſ. cap. 5.

CHAPITRE XII.

Des Dangers qu'un Eccléſiaſtique trouve dans l'exercice de ſes fonctions.

§. I.

TEL eſt notre malheur, ou plutôt tel eſt l'effet de la dépravation de notre cœur, que tout ce qui nous environne, nous porte par voie d'attrait au péché. Il n'eſt pas juſques aux choſes ſaintes & ſacrées dont nous ne nous faſſions de funeſtes piéges. Le ſcandale part pour nous de ce qui devoit en être le préſervatif : & nous trouvons ſouvent la mort dans ce qui étoit plus capable de nous donner la guériſon & la vie.

Ainſi les Phariſiens, les Prêtres & les Pontifes de l'ancienne Loi, dépoſitaires des promeſſes du Seigneur, interprétes de ſes oracles, perſonnellement chargés de préparer les voies à ſon Fils unique, tournerent-ils ces dons de Dieu contre eux-mêmes, & s'en ſervirent-ils à

leur propre ruine. Le Sanctuaire qui devoit être pour eux une ſource de ſalut, occaſionna leur perte. Leurs lumieres, leur autorité, le rang qu'ils occupoient dans Iſraël, la connoiſſance des divines Ecritures, la Religion elle-même, tout influa à en faire des hommes ſacriléges, & d'infames meurtriers de l'Homme-Dieu.

Que nous apprend un malheur ſi déplorable ? Sinon que les honneurs auxquels le choix de Dieu nous éléve, ne vont point ſans de peſantes charges ; que plus le poſte où il nous place eſt élevé, plus il nous expoſe à de grandes chûtes ; & que la ſainteté du Miniſtere dont Dieu daigne nous honorer, a juſques dans ſes fonctions mêmes, ſes piéges & ſes dangers.

Mais, comment (dira-t-on) arrive-t-il que les choſes ſaintes ſoient une occaſion de crimes, pour ceux que Dieu en a chargés ? En fourniſſant au prochain de quoi acquitter ſes dettes, eſt-il poſſible qu'on riſque d'augmenter les ſiennes, & qu'on trouve une matiere de damnation

dans les moyens de ſalut qu'on préſente aux autres ? Ah ! répond Saint Jerôme (& ſa réponſe eſt d'autant plus effrayante pour les Miniſtres des Autels, qu'elle eſt confirmée par de plus fréquents exemples) c'eſt une grande dignité, dit-il, que celle des Prêtres ; mais le précipice où ils peuvent tomber, & où ils tombent effectivement tous les jours, n'en eſt que plus profond. *Grandis dignitas Sacerdotum, ſed grandis ruina eorum.* *Hieron.*

Jeſus-Chriſt leur a confié ce qu'il avoit ſur la terre de plus cher, le précieux dépôt de la foi, l'adminiſtration des Sacrements, l'application de ſon Sang & de ſes mérites, la viſite des malades, la conſolation des affligés, ſon Temple, ſes Autels, le Sacrifice de ſa Loi nouvelle. En tout cela, que d'occaſions de devenir de lâches prévaricateurs, de faux Prophetes, des hommes ſacriléges, injuſtes, chargés des dettes d'autrui, portant par-tout une fauſſe paix, mais une paix pernicieuſe à eux-mêmes & infructueuſe à ceux qui la reçoivent. Entrons ici dans un court détail ; & à la vue des dangers dont

l'Etat Eccléſiaſtique eſt rempli, apprenons à ceux qui en font partie, à y opérer leur ſalut, comme le veut l'Apôtre, *avec crainte & tremblement : Cum timore & tremore ſalutem veſtram operamini.*

S. Paul Philip. cap. 2. v. 12.

§. II.

La premiere fonction des Miniſtres de Jeſus-Chriſt eſt de conſerver le précieux dépôt de la foi, de ne point retenir la vérité captive, de l'enſeigner avec liberté ; de diſſiper autant qu'il eſt en eux les ténébres de l'ignorance & de l'erreur, d'inſtruire, de prêcher, de catéchiſer ſans ſe laſſer jamais, & ſans aucun mélange de doctrine nouvelle. Or, à ce ſeul égard, que de dangers pour eux à éviter, que de prévarications & d'anathêmes à fuir. D'abord il eſt à craindre que par une criminelle indolence, ils ne reſtent dans l'Egliſe comme des *ſentinelles endormies, ou comme des chiens muets* qui n'oſent aboyer, lors même que l'ennemi ſéme dans le champ du Pere de famille le poiſon de l'erreur ; quand l'yvraie y croît ſous leurs yeux, juſqu'à

menacer d'étouffer le bon grain ; ou que la Religion tournée en ridicule en leur préſence, y eſſuie les plus ſanglants mépris.

En effet, combien a-t-on vu de tout temps d'Eccléſiaſtiques, & en voit-on encore aujourd'hui, qui guidés par le reſpect humain, ou arrêtés par une vue de fortune, ont la bouche fermée où tout devroit les engager à parler ? La crainte de n'être plus reçus avec agrément dans certaines compagnies, d'y paſſer pour des gens vifs ou inquiets, de ne pouvoir parvenir à un emploi, où à une dignité, leur fait défendre la Religion avec molleſſe, tandis qu'on l'attaque en leur préſence avec une fermeté qui tient de l'acharnement. La voix de l'intérêt fait taire dans eux celle du zèle & de la vérité : ils n'oſent plus ſoutenir la cauſe de Dieu, quoique chargés par état de la défendre. Que dis-je ? Pour peu qu'on les en preſſe, ils la trahiront en mille rencontres, en s'uniſſant d'intérêt à ceux qui la combattent, & ſe vendant à eux, comme dit le Prophete, pour un morceau de pain : *pro panibus ſe locaverunt.* *I. Reg. cap. 2. v. 5.*

D'autres préférent leur repos, le jeu, les amuſements d'une vie douce & tranquille à l'inſtruction des peuples. Inſtruction cependant ſi eſſentielle, que Dieu n'employera point d'autres titres pour frapper de ſa malédiction éternelle tant d'Evêques & de Prêtres, que d'avoir laiſſé croupir une infinité d'ames dans l'ignorance de nos plus ſaints Myſteres, & de les avoir vu périr de ſang froid, ſans avoir daigné leur rompre le pain de la divine parole, dont elles étoient inutilement affamées. *Parvuli petierunt panem, & non erat qui frangeret eis.*

Jerem. Thren. cap. 4. v. 4.

D'autres enfin, & en très-grand nombre, pour inſtruire leurs freres, déchoient eux-mêmes de la foi, *en faiſant montre*, comme dit St. Paul, *d'une fauſſe ſcience.* Car qui pourroit dire combien il eſt aiſé dans le Miniſtere Evangélique de donner dans l'eſprit de parti, & d'enſeigner une Doctrine perverſe! Comment la préſomption & l'orgueil y engagent, ſous le faux prétexte de zèle & d'amour pour la vérité? C'eſt-là comme une eſpèce de manie, dont

on ſe laiſſe poſſéder, ſans preſque s'en appercevoir, & dont il eſt très-difficile de ſe garantir. L'envie de dominer, de ſe faire un nom dans le monde, de briller dans les cercles, ou même de s'attirer des Sectateurs, fait courir à la nouveauté. La nouveauté à ſon tour cherchant à ſe communiquer, ne trouve que trop de Partiſants qui l'adoptent. Ainſi naiſſent imperceptiblement les ſchiſmes, les héréſies, & les ſanglantes guerres qui les ſuivent. Tel qui devoit planter & entretenir la foi par la force de la divine parole, eſt juſtement celui qui en arrache juſqu'au germe. Un aveugle conduit ainſi un autre aveugle, & tous deux courent au précipice. Le mal vient de là même d'où l'on avoit tout lieu d'attendre le remède : Et par un malheur qu'on ne ſçauroit trop déplorer, les Miniſtres des Autels qui brillent le plus par leur capacité, ſont quelquefois les premiers à tourner contre la Religion, les talents qu'ils avoient pour la défendre. Tout cela, parce que, en matiere d'inſtruction & de foi, il n'y a, pour ainſi dire, qu'un point

de la lumiere aux ténébres, de la vérité au menſonge; & que ce point ſe perd très-aiſément de vue, ſi l'on n'eſt pas continuellement en garde contre le Démon de l'amour propre & de l'orgueil. Or où en eſt réduit le troupeau, lorſqu'il eſt ainſi conduit par des loups, & juſqu'où ne pénétre point le poiſon quand le médecin même le porte?

Ajoûtons à cela les différents aſſauts que livrent les paſſions aux Miniſtres de la divine parole; paſſions dont la victoire eſt d'autant plus difficile que le ſacré Miniſtere occaſionne ce qui leur ſert d'aliment. Car enfin, ſi un Paſteur parle de Dieu avec dignité, s'il annonce ſa divine parole avec la Majeſté qu'elle exige, que de louanges, que d'applaudiſſements n'a-t-il pas à craindre? Enyvré d'un encens qui ſemble lui être dû, n'eſt-il pas dangereux qu'il ne ſe laiſſe aller à la vaine gloire, & qu'il ne prêche pour plaire à ſes Auditeurs, plutôt que pour leur être utile? De plus devenu un objet de jalouſie pour ceux de ſon état, qui n'ont ni même ſuccès, ni même mérite que lui; le

voilà peut-être en bute à tous les traits de la ſatyre, de la médiſance & de l'envie : c'eſt à qui tâchera d'obſcurcir l'éclat de ſes talents, à qui affoiblira de maniere ou d'autre une réputation, dont le brillant n'eſt devenu inſupportable, que parce qu'il eſt trop vif. Qu'il eſt difficile pour lors de ne ſe pas aigrir, de ne pas rendre traits pour traits, de préférer en pareil cas la patience au reſſentiment, ſur-tout quand la patience eſt mépriſée, & qu'une baſſe envie met tout en œuvre pour la vaincre ? Si au contraire un Eccléſiaſtique ne réuſſit pas dans ce ſacré Miniſtere, que de dégoûts, que de découragements, que de chagrins ! & qu'il eſt dangereux que l'amour propre ne lui faſſe négliger, ou même entierement abandonner cette fonction Apoſtolique, dont il eſt ſouvent chargé ſous peine de damnation : *Væ mihi ! ſi non evangelizavero.* 1. Cor. cap. 9.

§. III.

Allons plus loin. Si l'inſtruction des peuples eſt par elle-même un

aſſemblage de piéges, & comme un labyrinthe, où l'on riſque étrangement de s'égarer, combien plus l'adminiſtration des Sacrements, & la diſpenſation des ſaints Myſteres expoſera-t-elle un Paſteur au danger de ſe perdre? Il a toutes les ſources de la vie entre les mains, il eſt vrai; mais il riſque d'y trouver la mort, non-ſeulement en y allant puiſer pour lui-même, mais en les fermant ou les ouvrant à autrui. C'eſt à lui qu'il eſt commandé de donner des enfants à Dieu, en les régénérant dans les eaux ſacrées du Baptême, de les nourrir de la chair adorable de leur Sauveur, de les admettre au feſtin de l'Epoux, s'ils ont la robe de nôces, de les en exclure, s'ils n'en ſont pas revêtus; de ſe trouver lui-même en état de grace à toute heure, parce qu'à toute heure auſſi obligé de toucher, de porter, de préſenter aux Fideles le Corps du Saint des Saints; il faut néceſſairement ou qu'il ſoit ſaint lui-même, en s'acquittant de cette redoutable fonction, ou que cette fonction le rende un profanateur ſacrilége. Or dans tous ces

devoirs, & mille autres indiſpenſablement attachés au Sacerdoce, que de périls de toute eſpèce, que d'écueils, où ſans un ſecours particulier du Ciel, & une vigilance continuelle, on va néceſſairement ſe briſer.

Que faut-il par exemple pour priver un enfant de la grace ineſtimable du Baptême ? L'abſence de ſon Paſteur, le délai d'un Prêtre, occaſionné peut-être par une vue d'intérêt, ou un retardement cauſé par un molle nonchalance, peut-être même par une partie de jeu. Tandis que ce Prêtre joue de ſon côté, l'enfant meurt du ſien ſans Baptême : il eſt perdu à jamais, & privé du bonheur de voir Dieu pendant toute l'éternité. Même malheur arrive à cet homme, à cette femme malade, qui demandent un Confeſſeur avec inſtance. Ce Confeſſeur qui devoit voler à leur ſecours, toute affaire ceſſante, s'arrête, & ne ſçauroit quitter le lit ni la table ſitôt. Cependant le mal empire, & le malade tend à ſa fin. Nouvelles inſtances faites au Confeſſeur ; il part, il ſe rend chez ſon Paroiſſien : Mais quand ? lorſque ſon ſecours lui eſt

devenu inutile, & que le malade ſans connoiſſance, eſt abſolument hors d'état d'en profiter. Qui répondra à Dieu de la perte de cet enfant mort ſans Baptême, de l'ame de ce pécheur privé de la grace de l'abſolution? Ce Prêtre abſent, joueur ou négligent, qui s'en étoit chargé à ſes propres périls. Tôt ou tard Dieu lui dira ce qu'il dit autrefois au Roi Achab. Qu'eſt devenu cet homme, cet enfant que je vous avoit confié? Le voilà perdu à jamais, & par votre faute. Vous m'en répondrez corps pour corps, ame pour ame. *Cuſtodi virum iſtum, qui ſi lapſus fuerit, erit anima tua pro anima illius.*

3. Reg. cap. 29.

Mais quel ſurcroît de malheur pour ce Prêtre, ſi par négligence, par précipitation, par défaut d'attention ou de ſçavoir, il manque dans la forme ou dans la matiere eſſentielle au Sacrement de Baptême; car alors le Baptême eſt évidemment nul. L'Egliſe qui n'en eſt pas inſtruite, compte avoir fait un Chrétien dans la perſonne de cet enfant, & elle n'a acquis qu'un infidele. Cet infidele devenu adulte, nourri & élevé

dans le ſein de l'Egliſe, ſera admis à la participation du Corps de Jeſus-Chriſt, quoiqu'il n'ait pas même reçu la foi dans le Baptême : peut-être même l'élévera-t-on à un plus haut rang ; & tout ce qu'il y fera, ſera nul & ſans effet. Quelles affreuſes ſuites d'une négligence ! Comment un Prêtre, qui y a donné lieu, les réparera-t-il ? Ou comment ſortira-t-il de cet abyme, après s'y être malheureuſement plongé ?

Suivons-le maintenant au Tribunal de la pénitence. Là, en qualité de Juge & de Médecin des ames, il exerce la plus périlleuſe & la plus délicate fonction qui fut & qui ſera jamais. Je veux dire, qu'il lui eſt ordonné de prendre connoiſſance de toutes les foibleſſes des pécheurs, de mettre l'appareil ſur toutes leurs plaies, de venger, de redreſſer toutes leurs injuſtices, de faire rendre à Céſar ce qui appartient à Céſar, & à Dieu ce qui eſt dû à Dieu, d'entrer dans le détail des conſciences les plus ſouillées d'abominations & de crimes, de prêter bon gré mal gré l'oreille au récit de tout ce que

paſſion la plus vive. Cette compaſſion ne porte-t-elle point avec elle ſes dangers dans les lâches complaiſances qu'elle inſpire ? En faiſant gémir le Confeſſeur ſur le malheur de ſon Pénitent, communément ou elle le porte à l'excuſer, & à regarder dans lui comme une pure fragilité, ce qui dans le fond n'eſt que dépravation & que malice ; ou elle l'engage à accorder grace, avant que le Pécheur ſe ſoit mis en devoir de la mériter. Flatté par la confiance qu'on lui témoigne, & par les ouvertures de cœur qu'on lui fait (ſur tout ſi c'eſt une perſonne diſtinguée qui ſe confeſſe) ce Confeſſeur eſt comme un Juge a demi gagné en faveur du criminel qu'il voit à ſes pieds. Si d'une part il ſent qu'il a les droits de la juſtice de Dieu à ſoutenir & à venger, de l'autre le reſpect humain qui ſe réveille, la crainte de déſobliger une perſonne qu'il conſidére, & qui preſſe pour être réconciliée, ſon propre cœur enfin qui penche toujours vers le coupable : tout conſpire à lui faire ſigner une paix trompeuſe que le Ciel ne ſçauroit

ratifier ; à lui arracher une abſolution précipitée, avant que d'avoir des ſignes peu équivoques que le pécheur a conçu & arrêté le ferme propos de ſortir de l'habitude, & de quitter l'occaſion prochaine de ſon péché.

Eſt-il aiſé pour lors de tenir la balance égale entre Dieu & l'homme, d'être Juge & Pere tout enſemble, de ne ſe montrer ni trop ſévere, ni trop indulgent ? Pour peu qu'un Confeſſeur molliſſe en faveur d'un Pénitent mal diſpoſé, il le perd, & ſe perd lui-même en admettant à la table de Jeſus-Chriſt, un cœur encore fumant du feu illégitime dont il a brûlé. Chaque abſolution qu'il donne ou qu'il refuſe mal-à-propos, eſt une matiere à damnation ſur laquelle il ſera jugé ; & ſoit qu'il ait été avare du Sang & des mérites de ſon Sauveur, ſoit qu'il les indignement prodigués, il n'en ſera ni moins prévaricateur, ni moins frappé des plus terribles anathêmes.

§. IV.

Ce n'eſt là cependant qu'un
des devoirs dont les Miniſ
Autels ſont ordinairement cha
par une ſuite néceſſaire, ce n
là qu'une partie des dangers
menacent. Il en eſt d'autres
au gouvernement des ames, à
des ames, au ſoulagement
vres, à la conſolation des
Devoirs indiſpenſables pour
teur, & dont il s'eſt charg
propres périls, comme un
s'oblige à nourrir, à défe
conſerver à la ſueur de ſc
le troupeau de ſon Maître. Da
foule d'occupations qui parta
jours & ſes années, il doit
tour ſe prêter à toutes ſo
caracteres, d'âges, d'états &
ſonnes; réunir les cœurs
rompre, autant qu'il eſt en
liaiſons ſuſpectes; s'oppoſer
un mur d'airain au cours d
dales & des déſordres; ſe
l'exemple de Jeſus-Chriſt,
l'Aveugle & le pied du B

rer avec ceux qui pleurent, par-
r les douleurs de ceux qui ſouf-
: , tendre d'utiles ſecours aux
eureux ; en un mot, ſe répandre,
:produire dans le monde, pour
efoins & le ſalut du monde,
ſe laſſer jamais de le ſecourir
le changer.
:t enchaînement d'œuvres & de
irs de piété, a-t-il rien qui n'en-
imperceptiblement dans le vice,
d on n'eſt pas extrêmement
tif à s'en préſerver ? Que de
tendus par le Démon, ſur tous
as de cet Eccléſiaſtique, dans
iſites de bienſéances & de cha-
ju'il eſt obligé de recevoir & de
re ! Son cœur ouvert & attendri
es malheurs du prochain, ſera-
l'abri de toute autre tendreſſe ?
artageant les afflictions des uns,
era-t-il pas tenté d'avoir part
plaiſirs criminels des autres ? &
s avoir rompu les liaiſons ſuſ-
s de ſes freres, n'eſt-il point
indre qu'il en contracte lui-même
angereuſes, ſur-tout y ayant ſi
de chemin à faire de la confiance
. a ſçu mériter, à un criminel
chement qu'il doit craindre ?

D'ailleurs, que de rudes épreuves où le monde ſe pique de mettre ſon humilité, ſa patience, ſon déſintéreſſement, ſa ſobriété ! Que d'aſſauts même de la part du ſexe pour altérer la pureté de ſes mœurs, & pour donner atteinte à ſa chaſteté ! aſſauts d'autant plus dangereux, qu'ils ſont pour l'ordinaire couverts du voile de la piété, & que le ſexe crut de tout temps pouvoir allier la Religion avec ſes foibleſſes. *Obligé*, dit Saint Chryſoſtome, *de veiller au ſalut des hommes, un Paſteur ne l'eſt pas moins de donner ſes ſoins à celui des femmes. Il doit les viſiter dans la maladie, les conſoler dans l'affliction, les reprendre dans leur relâchement & leurs déſordres, les ſecourir enfin dans leurs néceſſités. Or*, continue ce Saint Docteur, *le regard non-ſeulement d'une femme impudique, mais d'une femme chaſte, eſt capable en ces rencontres de donner atteinte à ſa vertu. Les louanges & les flatteries de ces ſortes de perſonnes attendriſſent ; les reſpects qu'elles rendent, gagnent & captivent le cœur.* Inſenſiblement elles conduiſent dans l'abyme ; & ce qu'il y a de plus étonnant,

S. Chryſoſt. l. 6. de Sacerd. cap. 5.

c'eſt qu'on y tombe par la voie des fonctions les plus ſaintes & les plus ſacrées.

Enfin Jeſus-Chriſt a confié à ſes Miniſtres ſon Temple, ſes Autels, le Sacrifice de ſa Loi nouvelle, & généralement tout ce qui peut & doit ſervir d'aliment à la piété. C'eſt à eux à faire reſpecter la Maiſon du Seigneur par le tribut de louanges, qu'ils y payent à ſa gloire ; par le ſacrifice de l'Agneau ſans tache, & les auguſtes Cérémonies qui l'accompagnent ; par cette modeſtie, ce recueillement, cet air de Majeſté qui caractériſent ſi bien le culte & les Miniſtres du Dieu vivant. Heureux, ſi pour offrir la plus pure & la plus innocente des victimes, ils portent à l'Autel un cœur pur & des mains innocentes ! Mais aûſſi, malheureux à l'excès, ſi pleins de leurs propres iniquités lorſqu'ils offrent le ſacrifice pour celles des autres, ils profanent ce qu'ils adorent, aimant mieux être impies & ſacriléges aux yeux de Dieu, que paroître peu fideles à leurs devoirs aux yeux des hommes ! C'eſt-là ce que Saint Paul appelle à

juſte titre boire & manger l'arrêt de ſa condamnation. Que ſi l'on n'en vient pas à ces excès, n'eſt-il pas toujours infiniment dangereux qu'à force de monter ſouvent à l'Autel, on ne ſe familiariſe avec les choſes ſaintes ; & que ceux qui devoient concilier au culte du vrai Dieu la vénération des peuples, ne contribuent eux-mêmes à l'anéantir par la maniere peu décente dont ils s'acquittent de leurs fonctions? Que voit-on, en effet, dans certaines Egliſes, que des Eccléſiaſtiques dont l'étrange précipitation dans le ſervice divin marque combien il leur eſt à charge? A leur voir remplir leur miniſtere à la hâte & par maniere d'acquit, bruſquer, pour ainſi dire, les cérémonies les plus ſaintes, & ſe faire une eſpèce de point d'honneur de s'en tirer au plutôt & avec habileté, que préſume-t-on ? ſinon qu'ils regardent l'Autel comme un poſte gênant, où ils s'ennuyent, & qu'ils déſerteroient le Temple & l'Autel, ſi l'un & l'autre ne fourniſſoient abondamment à leur cupidité de quoi ſe

N'eſt-ce pas là

évidemment ſa perte où l'on s'étoit promis, avec raiſon, de faire ſon ſalut ?

A en juger par l'expérience journaliere, il eſt donc vrai que l'Etat Eceléſiaſtique porte avec ſoi plus qu'aucun autre état, ſes piéges & ſes dangers ; & que bien loin de s'y endormir mollement, comme dans un aſyle de ſûreté, tout homme qui y eſt engagé, doit y marcher le flambeau à la main pour éclairer toutes ſes démarches, enviſager la place qu'il y occupe, comme un poſte critique, & dont toutes les fonctions pouvant être pour lui des ſources de mérite, peuvent auſſi très-aiſément devenir le juſte ſujet de ſa condamnation : craignons donc, qu'après avoir été Prêtres de l'Autel, nous ne ſoyons les victimes de l'Enfer, & qu'après avoir eu pouvoir ſur le Ciel & ſur la terre, nous ne devenions les eſclaves du Démon. N'oublions jamais ces terribles paroles de S. Chryſoſtome : Je ne crois pas, dit ce Pere, que dans l'Etat du Sacerdoce il y en ait beaucoup

Chryſ. Hom. 2. in Act. Apoſt.

qui ſe ſauvent, & ſelon mon ſentiment, le plus grand nombre, parmi les Prêtres, eſt de ceux qui périſſent. *Ut affectus ſum, ac ſentio; non arbitror inter Sacerdotes multos eſſe qui ſalvi fiant, ſed multò plures qui pereant.*

CHAPITRE

CHAPITRE XIII.

Que la défiance de ſoi-même & la prudence, ſont néceſſaires à un Eccléſiaſtique contre les dangers inſéparables de ſes fonctions.

§. I.

S'IL eſt vrai, comme Saint Chryſoſtome le dit, que les périls, dont les Miniſtres des Autels ſont menacés, naiſſent, pour leur malheur, des œuvres même de piété dont Dieu les charge : ils ne peuvent, en s'en acquittant, ſe trop défier d'eux-mêmes ; & s'ils n'ont une vigilance continuelle, attaquer le monde, & en être vaincus, ſera pour eux une même choſe.

Qui pourroit dire combien de ſaints Eccléſiaſtiques, après avoir dignement commencé, & s'être longtemps ſoutenus dans l'exercice des plus pénibles fonctions, ſont enfin déchus de cet heureux état, uniquement pour avoir trop compté ſur

leurs forces, & vainement préſumé de leur vertu ? Ces chûtes, trop fréquentes pour le malheur de l'Egliſe, & plus funeſtes encore à ceux qui les font, nous apprennent que ſi nous voulons nous maintenir dans la grace de notre état, & conſerver pour nous les dons du Saint-Eſprit, en les communiquant aux autres, nous devons dans le ſacré Miniſtere nous garder avec ſoin d'une trop grande ſécurité, comme d'un précipice où tant d'autres ſont malheureuſement tombés.

En effet, il eſt aſſez ordinaire de voir de jeunes Eccléſiaſtiques, ſe livrer au ſortir d'un Séminaire, à tout ce que le zèle & la piété leur inſpirent. Mais *ce zèle n'eſt pas toujours ſelon la ſcience ;* il ſe répand trop au dehors, & ſemble même quelquefois affronter le danger. On dit volontiers avec l'Apôtre : *Qui eſt foible, que je ne ſois moi-même affoibli ? Qui fait un faux pas, que je n'en aie une douleur cuiſante ?* Mais ce faux pas qu'on craint pour autrui, on ne l'appréhende point pour ſoi ; on oublie qu'on eſt homme comme les autres ;

S. Paul. Rom. cap. 3.

S. Paul. Corint. cap. 2. v. 11.

& pour vouloir ſans précaution tendre la main à ceux qui ſe noyent, on ſe laiſſe ſouvent aller avec eux au torrent qui les entraîne.

Ce n'eſt pas que dans les Séminaires on n'ait ſouvent inſiſté ſur l'uſage des précautions ſi néceſſaires aux éléves qu'on y forme. On leur a dit mille fois, & en public & en particulier, que comme Samſon s'amollit avec Dalila, & Salomon perdit la ſageſſe avec les femmes, de même la pureté de leur cœur s'altérera avec elles, & le précieux tréſor de leur vertu leur échappera. On leur a ajouté que dans les viſites d'obligation chez des femmes malades, ou de pure bienſéance chez celles qui ſont en ſanté, ils ne peuvent trop éviter les plus légeres familiarités; que leurs entrevues avec elles doivent être courtes, & ne s'accorder, pour ainſi dire, qu'en fuyant, qu'ils ne peuvent ſans ſcandale pour le prochain, & ſans péril pour eux-mêmes, ſe trouver avec elles, ſeul à ſeul, à l'écart & ſans témoin; qu'en leur adminiſtrant le Sacrement de Pénitence, il convient de

leur parler, ſans jamais les fixer, de les tenir dans le reſpect là plus qu'ailleurs, ſans paroitre jamais eux-mêmes oublier cette gravité qui ſied ſi bien à leur caractere. Enfin, que toute ſécurité eſt dangereuſe en ces rencontres; & qu'ils ne doivent pas ſeulement craindre ces ſortes de perſonnes qui ſont la honte d'un ſexe & l'écueil de l'autre; mais éviter, ſuivant Saint Chryſoſtome, juſqu'aux regards d'une fille ou d'une femme réguliere, parce qu'il en peut partir des étincelles qui les menacent d'un violent incendie.

Tous ces avis, & quantité d'autres ſemblables, ſont bientôt oubliés, ou regardés comme ſuperflus. Soit indiſcrétion de zèle, ſoit reſpect humain pour le monde, ou confiance en eux-mêmes, pluſieurs Eccléſiaſtiques traitent ces précautions de minuties, ou de pieux eſclavage. Au lieu de les enviſager comme autant d'armes défenſives ſur leſquelles les coups du monde ou du Démon portent à faux, ils s'engagent au combat ſur leurs ſeules forces, & comptent témérairement ſur leur vertu, ou ſur leur caractere, comme ſur un bouclier

à l'épreuve. Mais ce bouclier, bientôt criblé, les laiſſe de toutes parts ſans défenſe : mais cette vertu ſi ſévere s'amollit peu à peu : mais ce caractere ſi reſpectable s'oublie ; ces prétendus eſprits forts deviennent bientôt foibles, dès qu'ils ſont téméraires : & pour dompter ces hommes courageux comme des lions, que faut-il? une familiarité indiſcréte, une converſation trop enjouée, un coup d'œil donné ou reçu, un tête-à-tête imprudemment ſoutenu, une viſite ſainte dans ſon principe, mais qui par le mépris d'un danger connu, dégénere en aſſiduités ſcandaleuſes, & peut-être en criminel amuſement.

Voilà où les plus forts échouent, parce qu'ils le veulent bien. Ils oublient en quelque ſorte qu'ils ſont hommes ; que leurs paſſions ne ſont pas mortes, mais ſeulement aſſoupies; & qu'en tirant les autres du précipice, eux-mêmes peuvent y reſter C'eſt orgueil, c'eſt une préſomption pleine de témérité ; mais une préſomption que Dieu a coutume de punir par les plus honteuſes défaites.

Vous donc, qui travaillez à la

vigne du Seigneur, montrez-vous dignes de la ſainteté de vos fonctions, par votre zèle à les remplir : mais que ces fonctions toutes ſaintes qu'elles ſont, ne vous faſſent pas oublier votre fragilité. Craignez-la au contraire, & que toutes vos actions témoignent au dehors que vous la craignez. N'imitez point les onze Tribus d'Iſraël, qui allerent attaquer celle de Benjamin ſans aucune précaution, & en comptant uniquement ſur le nombre ſupérieur de leurs Soldats. Contre toute apparence, les plus forts, ceux-mêmes que Dieu avoit engagés au combat, furent vaincus par les plus foibles. Pour éviter le même ſort dans la milice ſpirituelle, où vous vous êtes engagés, oppoſez aux ruſes & aux artifices du monde les moyens les plus propres à vous en garantir. Employez contre ſes efforts le recueillement des ſens, la mortification du cœur, la gravité dans le maintien, le mépris de la bagatelle & des vanités : en un mot, toutes les armes que la Religion vous met entre les mains, ſans en négliger aucunes : Vous n'en aurez jamais

trop pour ſortir victorieux du ſein des dangers. En attaquant le vice, craignez de vous familiariſer, ou même de reſter trop long-temps avec lui. Difficilement s'amuſe-t-on dans un camp ennemi, ſans y riſquer la liberté ou la vie.

Ne vous permettez jamais ce que vous défendez aux autres, comme ſi vous étiez d'une autre trempe qu'eux, ou que votre caractere vous mît à l'abri de leurs foibleſſes. Avant toutes choſes l'homme eſt homme. Il changera d'habit, de langage, d'occupations, de manieres, & même de goût : mais il ne ſe quittera point lui-même. Il apporte ſa foibleſſe en naiſſant ; elle le ſuit en tous lieux, chez toutes ſortes de perſonnes, juſques dans les fonctions les plus ſacrées, & elle ne le quitte qu'au tombeau.

§. II.

Je voudrois donc qu'un Eccléſiaſtique n'oubliât jamais, que plus ſon miniſtere eſt ſaint, plus les piéges qu'il lui cache ſont dangereux. Que quand il s'en acquitte en faiſant tout

ce qu'il peut pour éviter le peché, Dieu qui le garde & le ſoutient, fait tout ce qu'il faut pour le conſerver dans ſa grace : mais que lorſqu'en ſervant l'Egliſe & le prochain, il ſe jette témérairement dans le danger, Dieu le laiſſe ordinairement périr dans le danger.

Etes-vous aſſis au Tribunal de la pénitence ? Défiez-vous de vous-même encore plus que des perſonnes qui viennent s'y préſenter. Craignez, en leur parlant, & les queſtions inutiles, & les déciſions fauſſes ou précipitées, & les curioſités dangereuſes, & les confidences mal placées, & les détails trop circonſtanciés, ou peu voilés, & les pieuſes médiſances: tout, juſqu'à certaines naïvetés, qui, ſous un air de candeur ou de pénitence, ne tendent qu'à amollir le cœur, & à vous faire chanceler.

Il n'en eſt pas de ce Tribunal comme des Tribunaux laïques. L'attention du public, les fers ou l'humiliation du criminel, les interrogations qu'on lui fait en préſence de témoins, ſes réponſes couchées par écrit, la pluralité des voix qui forment un

Arrêt ; l'Arrêt lui-même ſujet à révision : tout concourt à retenir les Juges ſéculiers dans le devoir. Mille yeux ouverts ſur eux les avertiſſent de tenir la balance égale, ſans la faire pancher du côté de la brigue, des ſollicitations, ou de l'intérêt : mille bouches les chargent d'anathêmes, pour peu qu'ils laiſſent triompher le vice : les ſujets reclament leur équité : le Prince armé du glaive, punit leurs injuſtices : on les juge à leur tour bien autrement qu'ils ont jugé les autres. Tout au plus ont-ils à ſe défendre d'une compaſſion trop naturelle, ou d'un excès de ſévérité.

Mais rien de tout cela au Tribunal de la Pénitence. D'abord le ſecret en eſt l'ame ; les témoins n'y ſont point admis ; le Pénitent y eſt ſeul contre lui-même accuſateur, témoin & partie. Le Confeſſeur en eſt l'unique Juge, n'ayant à rendre compte qu'à Dieu & des conſeils qu'il donne, & des accuſations qu'il entend, & des arrêts de vie ou de mort qu'il prononce. Abandonné à lui-même dans un Tribunal où ſe portent quelquefois les affaires les plus épineuſes,

peut-il ſe trop défier de ſes lumieres dans les fréquentes déciſions qu'il doit rendre, tantôt en fait de mœurs, tantôt en matiere d'uſure ou d'intérêt ? S'il eſt d'un caractere à ne douter de rien, à décider hardiment de tout, ſans ſe donner le temps de réfléchir, de lire, ou de conſulter lorſque les cas l'exigent; que de déciſions téméraires vont partir de ſon Tribunal, au préjudice des ames timorées qui en approchent ! Que de reſtitutions, ou omiſes par ſes ordres, ou commandées mal à propos; Que de pénitences impoſées au hazard, bizares, ſingulieres, & toutes propres à faire tomber dans le mépris & le Sacrement, & celui qui en eſt le Miniſtre. Voilà ce que le Seigneur appelle traiter honteuſement la plaie de ſon peuple, & annoncer témérairement la paix à ceux qui ne la connoiſſent pas. *Curabant contritionem filiæ populi mei cum ignominiâ, dicentes : pax : & non erat pax.*

Jerem. cap. 6. v. 14.

§. III.

Ce n'eſt pas tout néanmoins. Peu contents de ſe défier de ſes lumieres,

un Miniſtre des Autels qui ne veut pas échouer dans le ſacré miniſtere, doit être encore en garde contre ſon propre cœur ; craindre ſur-tout les foibleſſes ſans nombre qui peuvent l'engager dans de fréquentes prévarications. Reſpect humain, lâche condeſcendance, vues intéreſſées, douceur hors de ſaiſon, acception des perſonnes, orgueil, air de fierté, domination, dureté ; tout eſt à craindre pour lui, tout conſpire à empoiſonner le peu de bien qu'il fait, ou empêcher même celui qu'il peut faire. Pour peu qu'il compte ſur ſa vertu, ſans l'étayer d'ailleurs par des meſures pleines d'humilité & de ſageſſe ; le monde l'attaquera de tous côtés : & lors même que plein d'une vaine confiance, il entreprendra beaucoup pour le ſalut du prochain, il ſortira de toutes ſes entrepriſes avec un extrême déſavantage pour lui-même.

Ici, ſous le maſque de la piété, une perſonne dévote en apparence s'inſinuera adroitement dans ſon eſprit ; elle s'en ſaiſira juſqu'à exiger qu'il ſoufcrive à toutes ſes idées : d'où il arrivera inſenſiblement, qu'au

lieu de ſe laiſſer conduire à ſon Paſteur dans les voies de Dieu, elle l'aſſujettira peu à peu lui-même à ſes avis, & les lui donnera enfin pour unique régle de conduite. Là, c'eſt une prévention qu'elle lui inſpirera contre certaines perſonnes dont elle eſt jalouſe, prévention qui dégénérera bientôt en averſion & en antipathie. Tantôt environné de gens en place, ou diſtingués par leur naiſſance, leur grandeur empruntée lui en impoſera : la crainte de les déſobliger par un juſte refus d'abſolution, ébranlera ſon intégrité ; il ſe croira obligé de les réconcilier ſans leur donner le temps de s'éprouver, comme le veut l'Apôtre, & il conſentira enfin à *donner aux chiens le pain des Enfants*. Tantôt les petits & les humbles le révolteront par leur baſſeſſe apparente ; & comme pour ſe dédommager d'avoir plié devant les grands, il ſe piquera envers les autres d'une fermeté hors de place, & qui tient en quelque façon de la dureté. Que ſçai-je enfin, pour ne s'être pas défié des piéges qu'on lui tendoit dans ſon miniſtere, peut-être ſe trouvera-

Marc. cap. 7 v. 27.

t-il les mains liées par les préſents ; & pour ne pas paroître ingrat, il prendra le parti de mollir dans les fonctions les plus féveres. Peut-être auſſi pour ne pas s'expoſer à l'ingratitude d'autrui, il manquera aux malheureux, & leur refuſera ſa protection & ſes ſoins les plus dûs.

Tous ces écueils, & les naufrages qu'on y fait, ne ſont que trop ordinaires dans le Sacerdoce aux ames préſomptueuſes, qui, toujours enflées de leurs propres forces, perdent de vue leur foibleſſe, & deviennent le jouet de l'iniquité, lors même qu'elles entreprennent de la combattre & de la détruire. Au lieu qu'une humble défiance de ſoi-même, toujours appuyée ſur Dieu, toujours craignant pour elle-même, marche plus en ſûreté : elle eſpere tout du Seigneur, elle entreprend tout, elle réuſſit en tout.

Comme dans un temps de peſte ou de maladie populaire, un Médecin, obligé par ſon état de viſiter à toute heure des malades, de toucher l'un, de reſpirer l'haleine infectée de l'autre, ne néglige point ſa propre ſûreté,

mais qu'il uſe au contraire des préſervatifs capables de le garantir des maux dont il guérit les autres : de même un Eccléſiaſtique, chargé de rendre la ſanté de l'ame à ſon prochain, ne doit riſquer que le moins qu'il peut la ſienne propre : il ſe défie de tout ce qui l'environne ; & perſuadé qu'autour de lui tout eſt danger, il ne paroît qu'autant qu'il eſt obligé de paroître, & qu'avec toutes les précautions qu'inſpire la juſte crainte de s'égarer. Quelque part que ſon devoir l'appelle, la prudence du ſerpent l'y ſuit, comme un garde fidele qui veille à ſa ſûreté : & pour n'être pas pris au dépourvu, lorſqu'il trouve des libertins à réduire ou à ramener à la vérité par des converſations inſinuantes, il puiſe dans de fréquentes lectures, ces connoiſſances & ces principes qui rendent la Religion triomphante des prétendus eſprits forts qui font profeſſion de l'attaquer. Au lieu que dénué de ce ſecours, & faiſant fond uniquement ſur ſon génie, ſans acquérir de nouvelles lumieres, peut-être riſqueroit-il lui-même d'être ſéduit par les

aines ſubtilités des ſectaires, ou des libertins.

C'eſt ici qu'on ne ſçauroit trop déplorer la préſomption de quelques Miniſtres des Autels, qui n'ayant, pour ainſi dire, qu'une ſuperficie de ſcience, craignent en quelque ſorte de l'augmenter par la lecture, & ſe bornent à ce mince fond de doctrine ſans travailler à le groſſir. On diroit à les entendre, qu'ils ont lû de tout. Les Livres ne leur ſont plus rien, dès qu'ils ſe voient engagés dans le Miniſtere : ils croient toujours en ſçavoir plus que les autres : & néanmoins ſe trouvent-ils aux priſes avec les ennemis de la Religion ; ce n'eſt le plus ſouvent que pour ſervir d'ample matiere à leur vain triomphe.

Compter ainſi témérairement ſur ſes lumieres, c'eſt expoſer la Religion aux inſultes de ſes ennemis, au lieu de la défendre & s'expoſer ſoi-même au dernier mépris. Outre qu'en s'engageant ſans fond & ſans capacité ſuffiſante dans de ſemblables attaques, on riſque étrangement ſa foi ; car il eſt bien difficile de ne pas croire comme les autres, lorſqu'on

ne ſçait que leur répondre ſur la fauſſeté de ce qu'ils croient ; on eſt tenté de penſer qu'ils ont raiſon : tout au moins commence-t-on à n'être plus ſi ferme dans ſa créance ; & l'on ſe trouve ébranlé par ceux-mêmes qu'on étoit chargé d'affermir.

Ne pourroit-on pas dire, quoique dans un ſens différent, à des hommes de ce caractere, ce que le Prophête Royal diſoit aux pécheurs de ſon temps au nom du Seigneur ? *Pourquoi oſez-vous parler témérairement de ma Loi & de mes promeſſes*, vous qui au fond les ignorez, & ne daignez pas même vous inſtruire ? Ne méritez-vous pas de perdre la lumiere de la foi, pour n'avoir pas voulu accroître celles que vous aviez reçues? C'eſt effectivement ce qui arrive à ces hommes vains, qui croient tout ſçavoir ſans étude, & qui ſe piquent de ramener leurs freres à la vérité, lorſqu'à peine l'ont-ils bien ſaiſie eux-mêmes. Ou ils ceſſent de croire ſur un miſérable paralogiſme, ce qu'ils avoient cru ſalutairement juſqu'alors; ou arrêtés par une mauvaiſe difficulté que leur propoſe un libertin ou un

Quare tu enarras juſtitias meas, & aſſumis teſtamentum meum per os tuum ? Pſ. 49.

athée, ils laiſſent par leur imprudence, la Religion en proie aux plus ſanglantes railleries. Et lors même qu'ils diſent, comme l'Evêque de l'Egliſe de Laodicée : Je ſuis riche, j'ai acquis de grandes connoiſſances, rien ne me manque ; ils éprouvent à leur confuſion, & plus encore à la honte de la Religion, qu'ils ſont miſérables, qu'ils ſont pitié, qu'ils ſont pauvres, peu clairvoyants, pour ne pas dire aveugles & dénués de tout. *Quia dicis : quod dives ſum, & locupletatus, & nullius egeo : & neſcis quia tu es miſer & miſerabilis, & pauper, & cæcus & nudus.* *Apoc. cap. 3. v. 17.*

§. III.

Il n'eſt pas juſqu'aux Livres dont un Paſteur doit juger, pour mettre ſon Troupeau à l'abri du vice & de l'erreur, qui ne lui fourniſſent une ample matiere à défiance, & des raiſons de trembler pour lui, autant qu'il a de ſollicitude pour les autres. Obligé de faire diſtinguer à ſes Brebis l'herbe nourriſſante d'avec le poiſon, de connoître l'une & de faire

l'épreuve de l'autre, il doit craindre de s'empoiſonner lui-même; parce que communément le venin de l'erreur, dont il doit juger pour en garantir les autres, eſt répandu dans les Livres, ſous un appas tout propre à le faire goûter. Comme on ſe plaît aujourd'hui à compiler & mettre au jour des amas d'irréligion & d'infamies, on les couvre auſſi de mille voiles, pour empêcher que le Lecteur n'en ſoit révolté. On prêtera à l'erreur toutes les nuances de la vérité, pour éblouir aux dépens de la vérité même; on travaillera, on ſuera, s'il le faut, les mois & les années entieres, pour embellir des monſtres: & par les riches ornements dont on les pare, je veux dire, par les tours neufs & brillants, par la pureté du langage & toutes les délicateſſes dans l'art d'écrire, on réuſſit enfin à faire perdre de vue, la laideur & la difformité du fond, à la faveur des beautés étrangeres dont on le ſurcharge.

De ces Bibliothéques d'athéïſme déguiſé, ou de groſſiéretés ingénieuſement écrites, que n'a point à

craindre un Eccléſiaſtique, quand on s'en rapporte à lui, & qu'on les lui met ſous les yeux, peut-être moins pour en juger qu'à deſſein de le ſéduire? Pour peu qu'il donne à la curioſité en les parcourant, ou qu'il n'ait pas en vue de les combattre, & d'en inſpirer de l'horreur aux ames timorées qui le conſultent, l'Enfer qui ſeul a réuſſi à mettre au jour ces Livres empeſtés, réuſſira pareillement à en infecter le Paſteur, pour porter par-là, comme à coup ſûr, la contagion dans le Troupeau entier. Son eſprit, ſon cœur, ſes mœurs, ſon imagination, tout ſe reſſentira de la violence du poiſon dont il aura fait l'épreuve ſans précaution, ſans reclamer le ſecours d'enhaut, & par un pur empreſſement pour les charmes de la nouveauté. Mais laiſſons là cette matiere pour la traiter ailleurs d'une maniere plus détaillée.

Si un Miniſtre des Autels ſe trouve donc malheureuſement obligé par ſon état, à parcourir des Livres où le vice eſt comme réduit en art, & l'erreur embellie, qu'il le faſſe,

autant qu'il eſt en lui, avec rapidité, comme s'il marchoit ſur un braſier caché ſous la cendre. Il en eſt des mauvais Livres, comme de certains poiſons ſi volatils & ſi ſubtils, qu'on a tout à craindre pour la vie à la ſeule ouverture des vaſes qui les contiennent. On ne les ouvre qu'en tremblant, jamais ſans un beſoin preſſant, & toujours avec toutes les précautions imaginables. C'eſt ainſi qu'en doit uſer un Miniſtre des Autels, quant aux Livres pernicieux dont ſouvent on l'établit juge, pour l'en faire le partiſan. Il les doit lire avec une eſpèce d'horreur, & comme en tremblant; dans la vue de faire éclater la vérité par le contraire de l'erreur, & de rendre à la vertu toutes les beautés qu'on lui dérobe, & qu'on prête au vice avec tant d'artifice. Il doit alors peu compter ſur ſes lumieres quelque étendues qu'elles ſoient. Comme il n'y a que de la témérité à courir le riſque d'une mauvaiſe lecture, ſans une indiſpenſable néceſſité, il n'y a que de l'imprudence à la continuer, ſans recourir aux Livres Saints, comme

à un antidote aſſuré contre le poiſon dont on fait l'eſſai. Eux ſeuls nous mettent à couvert de ſa violence : & c'eſt à nous, Miniſtres du Seigneur, comme à Ezéchiel, que s'adreſſent ces paroles : *Dévorez ce volume divin, & allez enſuite parler aux Enfants d'Iſraël ; Comede volumen iſtud, &c.* C'eſt-à-dire, ſuivant Saint Grégoire : Mangez cette viande ſacrée ; rempliſſez-vous, faites-en part aux autres ; recevez & donnez, fortifiez-vous & travaillez. *Ac ſi ei de ſacro cibo diceretur : Comede & paſce, ſaturare & eructa, accipe & ſparge, confortare & labora.*

Ezech. cap. 3. v. 1.

Gregor. Homil. 16. in Ezech.

CHAPITRE XIV.

Combien la Priere eſt néceſſaire aux Eccléſiaſtiques.

§. I.

UN Dieu nous aime, & pour nous témoigner ſon amour il nous prévient, il nous offre ſes graces, il nous promet de nous les

accorder, & il nous ſollicite de les recevoir. *Petite & dabitur vobis.* Elles nous ſont ſi néceſſaires, d'où vient que nous montrons ſi peu d'empreſſement pour les lui demander, & ſi peu d'ardeur pour les obtenir ? Si nous connoiſſions mieux nos beſoins & nos miſeres, il ne faudroit pas nous exhorter d'implorer ce Dieu de bonté. Nous ne balancerions plus de recourir à lui par des prieres aſſidues & ferventes qui lui montreroient notre confiance & qui nous attireroient ſes faveurs. Que nous ſerions heureux, que nous ſerions parfaits ſi nous pouvions aimer & pratiquer ce ſaint exercice de la priere autant que notre divin Sauveur l'a aimé & pratiqué. On peut dire que ſa vie a été une priere continuelle, formant des Diſciples dignes de lui & leur inſpirant les vertus propres au miniſtere dont il vouloit les honorer ; il leur a toujours propoſé la priere comme un moyen des plus efficaces pour les ſoutenir dans leurs travaux, pour remplir leurs devoirs, & pour donner à leur zèle du mérite & du ſuccès. Il faut toujours prier, leur

Matth. cap. 7. v. 7.

diſoit ce divin Maître, ſoyez fidele à cette régle : *Oportet ſemper orare & non deficere.* *Luc. cap. 18.* v. 1

Ce que Jeſus-Chriſt diſoit à ſes chers Diſciples, il nous le dit auſſi, Miniſtres du Seigneur. Nous devons prier comme eux, les mêmes motifs nous y engagent, puiſſions-nous le faire avec les mêmes diſpoſitions. Nous le ferons ſi nous conſidérons la Priere comme un hommage que Dieu demande. Ce Dieu puiſſant, dont la bonté, la grandeur a droit de tout éxiger & de tout attendre de nous ; mais, hélas ! foibles mortels, pécheurs indignes que nous ſommes, que pouvons-nous lui offrir? Nos biens ne peuvent l'enrichir, ce n'eſt point auſſi ce qu'il demande. Nous avons un eſprit ; Dieu veut que dans la priere, il s'occupe du ſouvenir de ſes grandeurs, qu'il conſidere ſes amabilités, qu'il nous rappelle ſes perfections. Nous avons un cœur ; Dieu veut que dans la priere, il ſe livre aux effuſions les plus vives, aux affections les plus tendres, aux ſentiments les plus pieux, pour lui témoigner notre religion & notre

amour. Nous avons une langue ; Dieu veut que dans la priere, elle publie ſes bienfaits, elle loue ſa ſainteté, elle implore ſes miſéricordes. Voilà l'hommage que Dieu deſire : *Pſ. 49. v. 14.* *Immola Deo ſacrificium laudis.* La Priere eſt ce ſacrifice de louanges qu'il demande ſi ſouvent dans les Livres ſaints. Il veut que nous l'honorions par le ſacrifice de nos lévres, encore plus que par celui de nos biens, dit l'Apôtre Saint Paul. *Hebr. cap. 13. v. 15.* *Offeramus hoſtiam laudis ſemper Deo, id eſt, fructum labiorum confitentium nomini ejus.*

Tel eſt l'hommage que Dieu demande. Pourquoi, diſoit-il autrefois aux Juifs, cette pompe de cérémonies, cet appareil de ſacrifices, cette *Pſ. 49. v. 8. &c.* multitude d'offrandes, cet amas de victimes ? Béniſſez mon ſaint Nom, prononcez mes louanges, invoquez ma bonté, voilà le vrai moyen de *Ibid. v. 23.* m'honorer & de me plaire. *Sacrificium laudis honorificabit me.* Une humble & fervente priere que l'amour inſpire, que la confiance anime, que le reſpect accompagne ; voilà un ſacrifice digne de moi, j'y trouve mon plaiſir

plaiſir & ma gloire. *Sacrificium laudis honorificabit me.*

Ainſi le penſoit le ſaint Roi David. Toujours attentif à honorer le Seigneur par le culte le plus religieux, il crut qu'il devoit principalement recourir à la Priere. Oui, mon Dieu, diſoit ce puiſſant Monarque, c'eſt en vous priant que je vous rendrai un hommage qui ne ſera pas moins agréable que l'odeur & la fumée de l'encens que je pourrois brûler ſur vos Autels. *Dirigatur oratio mea ſicut incenſum in conſpectu tuo.* Je ne répandrai point le ſang des animaux, je ne chercherai point, dans les tréſors que je poſſéde, l'offrande que je veux vous faire. Dans la ferveur de mes prieres, qui ſeront fréquentes, j'éléverai mes mains, & encore plus mon cœur, vers votre Trône. Tel eſt le ſacrifice que je vous offrirai. *Elevatio manuum mearum ſacrificium veſpertinum.* Entrons dans les ſentiments de ce grand Roi. Regardons la Priere comme un hommage que Dieu demande, qu'il mérite & qu'il accepte. Tout le culte que nous lui rendons eſt preſque renfermé dans ce ſaint exercice. C'eſt *Pſ.140. v. 2.*

la Priere qui nous ſanctifie dans nos maiſons, & qui nous raſſemble dans nos Temples. Elle accompagne nos cérémonies, nous l'employons dans l'adminiſtration des Sacrements, elle entre même dans l'auguſte Sacrifice que nous offrons ſur nos Autels. Il n'eſt preſque point d'acte & de pratique dans notre Religion, qu'elle ne reléve, qu'elle ne conſacre, qu'elle ne ſanctifie.

Oui, la Priere eſt un hommage que nous rendons à Dieu, lorſqu'humiliés & proſternés en ſa préſence nous adorons ſa majeſté, nous reconnoiſſons ſa grandeur & notre néant, ſa miſéricorde & notre miſere, ſon empire & notre dépendance, ſa puiſſance & notre foibleſſe, ſon abondance & notre pauvreté, ſa ſainteté & notre corruption.

La Priere eſt un hommage que nous rendons à Dieu, lorſque touchés & pénétrés à la vue des bienfaits que nous avons reçus de ſa main libérale, nous le remercions, nous éclatons en actions de graces; nous ſouhaitons n'avoir d'eſprit, que pour penſer à ce qu'il a fait pour nous;

de cœur, que pour le reconnoître ; de langue, que pour le publier.

La Priere eſt un hommage que nous rendons à Dieu, lorſque confus, interdits, effrayés à la vue de nos péchés, nous confeſſons qu'il a droit de nous juger, de nous condamner, de nous punir, & nous ſupplions ſa divine Juſtice de ſuſpendre les coups, dont nous ne méritons que trop d'éprouver la rigueur.

La Priere eſt un hommage que nous rendons à Dieu, lorſque vivement convaincus qu'il eſt notre ſouverain maitre & l'arbitre de notre ſort, que nous ſommes plus à lui qu'à nous-mêmes, que nous reconnoiſſons ſon empire ſuprême ; nous nous offrons à lui ſans réſerve, afin qu'il diſpoſe de nos biens & de nos perſonnes dès qu'il y trouvera ſa gloire.

La Priere eſt un hommage que nous rendons à Dieu, lorſqu'affligés & conſternés à la vue de nos miſeres, nous lui expoſons nos beſoins, nous reconnoiſſons notre impuiſſance, nous implorons ſon ſecours, & nous témoignons que c'eſt de lui ſeul que nous en pouvons recevoir.

La Priere eſt un hommage que nous rendons à Dieu, lorſque nous ſommes dans nos Egliſes, à la tête des Fideles que la piété y raſſemble. Il faut alors entrer dans les ſaintes ſaillies, dans les pieux tranſports dont David étoit animé, lorſqu'il excitoit ſon ame & toutes ſes puiſſances à bénir le Seigneur : *Benèdic anima mea Domino : & omnia quæ intra me ſunt, nomini ſancto ejus.* Proſterné devant l'Arche, l'effuſion de ſon cœur, l'onction de ſa voix, la modeſtie de ſon extérieur frappoit & attendriſſoit le peuple qui l'environnoit : uniſſons, leur diſoit-il, uniſſons nos cœurs encore plus que nos voix. Louons, exaltons le Seigneur. Que la ferveur de nos prieres égale & ſurpaſſe même l'harmonie de nos chants & la beauté de nos cantiques. *Magnificate Dominum mecum : & exaltemus nomen ejus in idipſum.* Quel bonheur pour vous & pour moi, ajoûtoit le Roi Prophête, de nous réunir dans la demeure du Seigneur, pour lui offrir nos vœux & lui rendre nos hommages. Montrons, par l'ardeur de nos prieres, que nous ſommes

Pſ.102. v. 1.

Pſ. 33. v. 4.

les dignes ſerviteurs d'un ſi grand Maitre : *Ecce nunc benedicite Dominum, omnes ſervi Domini qui ſtatis in domo Domini.* Le jour paſſe trop rapidement pour nous acquitter du pieux devoir qui nous raſſemble dans ce ſaint azyle. Conſacrons au ſaint exercice qui nous y appelle une partie de la nuit : *In noctibus extollite manus veſtras in ſancta, & benedicite Dominum.*

Pſ. 133. v. 1.

v. 2.

Imitons ce ſaint Prophete, inſpirons aux Fideles, par nos exhortations & par notre conduite, l'amour de la priere, excitons-les par notre exemple & notre zele à bénir le Seigneur, à chanter ſes louanges, à implorer ſes graces. Ne nous contentons pas de prier dans l'intérieur de nos maiſons, allons aux pieds des Autels offrir à Dieu nos prieres. Voyons toujours venir avec un nouveau plaiſir les occaſions qui nous y appellent. Diſons encore avec David: Seigneur, qu'il eſt doux d'approcher de vos Tabernacles. Quelles ſatisfactions n'y goutons-nous pas, nous n'en voulons point d'autres, où en trouverions-nous de ſemblables ? *Quam dilecta tabernacula tua, Domine*

Pſ. 83. v. 1.

. . . *concupiſcit & deficit anima mea in atria Domini.* Emplois glorieux qui m'appellez dans la maiſon du Seigneur, fonctions auguſtes que j'y exerce, moments heureux que j'y paſſe, que ne venez-vous plus ſouvent!

§. II.

Si la Priere eſt un hommage que nous devons à Dieu, elle eſt auſſi un tribut que nous devons à l'Egliſe. Ce n'eſt pas pour honorer notre ambition, enrichir notre pareſſe & ſatisfaire notre cupidité, qu'elle nous a élevés au Sacerdoce, diſtingués dans le Sanctuaire du Seigneur, & qu'elle nous y procure d'abondantes reſſources. Elle a prétendu trouver en nous des Miniſtres zélés, fervents & laborieux qui puſſent lui être utiles en édifiant les Fideles par la régularité de notre vie, en les inſtruiſant par la ſolidité de nos diſcours & en les ſecourant par l'aſſiduité de nos prieres. Car voilà, dit S. Bernard, ce que l'Egliſe attend de ſes Miniſtres. *Manent tria hæc : verbum, exemplum, oratio.* Quoique ces trois choſes ſoient

indiſpenſables dans un Prêtre, la Priere eſt d'une néceſſité encore plus étroite que l'exemple & l'inſtruction, ajoute le ſaint Docteur ; *Major autem his oratio.* L'inſtruction apprend à faire le bien, le bon exemple inſpire le déſir d'acquérir la vertu, mais la priere fait encore plus, elle attire la grace de pratiquer ce que l'inſtruction apprend & ce que le bon exemple inſpire. *Major autem his oratio.* Il eſt des temps où ſe trouvant ſeul on ne peut pas édifier par le bon exemple, il eſt des occaſions où l'on eſt diſpenſé d'inſtruire ; mais nous devons & nous pouvons toujours prier pour les Fideles. La maladie même ne nous en diſpenſe pas. Tandis qu'elle nous laiſſe capables de quelque ſentiment, nous pouvons élever notre eſprit & notre cœur à Dieu, former de pieuſes affections & des aſpirations dévotes, imitant en cela Jeſus-Chriſt, qui ne pria jamais avec tant d'ardeur que lorſqu'il fut réduit à l'agonie qui l'accabloit : *Factus in agonia, prolixiùs orabat.* *Luc. cap. 22. v. 43.*

Ah ! que l'exemple de ce divin Sau-

veur doit nous engager à prier pour l'Egliſe. Quoique pour la ſecourir & la défendre il n'eût pas beſoin de la Priere, cependant cet aimable Rédempteur n'a jamais ceſſé de prier pour elle. Pourquoi nous croirions-nous diſpenſés de le faire ? Penſons qu'elle ne nous a élevés au Sacerdoce, qu'elle ne nous a confié des bénéfices, qu'afin que nous lui rendions le tribut de nos prieres. L'Egliſe veut que nous les offrions à Dieu pour les Paſteurs qui la gouvernent, pour les Princes qui la protégent, pour les Fideles qui la compoſent, pour les pécheurs qui la deshonorent, pour les Juſtes qui font ſa gloire & ſa conſolation. Comme elle nous met dans les mains la victime & l'encens que nous offrons à Dieu, elle emprunte auſſi notre voix pour lui offrir ſes vœux, nous ſommes ſes organes, c'eſt par notre bouche qu'elle veut prier. Elle veut que nous demandions à Dieu par des prieres aſſidues & ferventes qu'il faſſe ceſſer les ſcandales qui la défigurent, les diviſions qui la troublent, les erreurs qui l'affligent; qu'il rappelle dans ſon ſein

les ennemis qui la combattent, nos freres qui s'égarent, qui s'obſtinent & qui ſe perdent. Elle veut que nous prions le Seigneur de ſuſciter des ouvriers fideles, zélés & laborieux, afin qu'ils défrichent ſon champ, qu'ils cultivent ſa vigne & travaillent à ſa moiſſon : *Rogate ergo Dominum meſſis, ut mittat operarios in meſſem ſuam.* *Matth. c. 9. v. 38.*

L'Egliſe, cette tendre Mere voit les combats que le Démon livre à ſes enfants, elle y compatit, elle en eſt allarmée ; elle veut que pour attirer ſur eux les ſecours du Ciel nous levions les mains comme autant de Moyſes : ſi nous les baiſſons, nous tranſportons la victoire dans le camp ennemi. Ah ! qu'elle voudroit voir cet eſprit de priere répandu ſur chacun de nous. Pourquoi a-t-elle conſtruit tant de Temples, ſi ce n'eſt pour raſſembler les Fideles, afin qu'ils y prient enſemble ? Pourquoi a-t-elle établi tant de Fêtes, ſi ce n'eſt pour ſuſpendre les occupations ordinaires qui pourroient détourner de la priere ? Pourquoi a-t-elle conſacré tant de Miniſtres, ſi ce n'eſt pour les occuper

à ce ſaint exercice ? Elle voit qu'il eſt négligé & abandonné par la plûpart des Chrétiens. Les uns ne prient point par dégoût & par indifférence ; les autres ne prient pas, parce qu'ils en ſont, diſent-ils, détournés, par la variété de leurs embarras & la multitude de leurs occupations. Parmi ceux qui prient, la plûpart le font froidement, ſans attention, ſans religion, & par conſéquent ſans mérite & ſans fruit. L'Egliſe, pour y ſuppléer, nous charge, en qualité de ſes Miniſtres, de prier en ſon nom pour tous les Fideles. Nous ſommes comme autant de canaux publics deſtinés à leur communiquer les graces dont ils ont beſoin, il faut, pour les leur tranſmettre, les puiſer par la priere dans les ſources de la miſéricorde de Dieu. Voilà ce que l'Egliſe exige de nous en nous plaçant au rang de ſes Miniſtres : *Tuli Levitas ut ſerviant mihi pro Iſraël... & orent pro eis.* J'ai choiſi des Lévites, dit le Seigneur, afin qu'ils s'intéreſſent pour mon peuple, qu'ils m'adreſſent ſes vœux & qu'ils m'engagent par leurs prieres à lui communiquer mes dons & mes faveurs.

Numer. cap. 8. v. 18. 19.

Nous ſommes conſacrés par l'Egliſe pour exercer le même emploi. Plus redevables au peuple par notre dignité que ne l'étoient les Lévites par leurs fonctions, nous ſommes obligés plus étroitement qu'eux de prier pour les Fideles. C'eſt un des principaux devoirs de notre miniſtere.

L'Egliſe n'a jamais eu un beſoin plus preſſant du tribut de nos prieres. La foi s'affoiblit, la charité ſe réfroidit, les ſcandales ſe multiplient, le relâchement s'introduit, la dépravation des mœurs augmente, l'incrédulité & le libertinage triomphent. Nous en ſommes les témoins, l'Egliſe en gémit : elle exhorte, on ne l'écoute pas ; elle menace, on ne la craint pas, on la mépriſe ; elle a des Sacrements, on s'en éloigne ou on les profane. Il ne lui reſte que nos prieres pour s'oppoſer au progrès du déſordre, de l'erreur & de l'impiété. Elle cherche des Miniſtres fervents qui aillent entre le veſtibule & l'autel pleurer ſur les iniquités du peuple, implorer les miſéricordes du Seigneur & arrêter les vengeances du Ciel : *Inter veſtibulum & altare plorabunt Sacerdotes* *Joel. cap. 2. v. 17.*

Miniſtri Domini, & dicent : parce Domine, parce populo tuo.

Ah! que les prieres d'un Prêtre, pénétré d'un vrai zele, ſont puiſſantes auprès de Dieu, qu'elles ſont capables de fléchir ſa colere quelque irrité qu'il ſoit. Le Seigneur nous le déclare lui-même dans le Lévitique : *Rogante pro eis Sacerdote, propitius erit eis Dominus.* Oui, les prieres d'un Prêtre ont la vertu de rendre Dieu propice à ceux qu'il étoit ſur le point de perdre : *Stans inter mortuos, ac viventes pro populo deprecatus eſt, & plaga ceſſavit.* Tel fut l'effet des prieres d'Aaron, c'eſt ce qu'opérent ſouvent celles d'un bon Prêtre. Hélas! ſi les péchés ſont ſi multipliés & les châtiments ſi fréquents, c'eſt que ceux qui ſont chargés de prier pour le peuple ne le font pas avec aſſez d'aſſiduité, de zele & de ferveur. Oui, Seigneur, dit Iſaïe, voilà la cauſe de nos prévarications & de vos vengeances, c'eſt que perſonne ne prie pour votre peuple : *Non eſt qui invocet nomen tuum ; abſcondiſti faciem tuam à nobis & alliſiſti nos in manu iniquitatis noſtræ.*

Levit. cap. 4. v. 20.

Num. cap. 16. v. 48.

Iſai. cap. 64. v. 7.

S'il en eſt ainſi, comme nous n'en pouvons douter, pour peu que nous ſoyons touchés du ſalut des ames, pourrons-négliger le ſaint exercice de la Priere qui leur eſt ſi ſalutaire & que l'Egliſe exige de nous. En vain ſerons-nous fideles aux autres devoirs qu'elle nous impoſe; quel en ſera le ſuccès ſi nous ne prions pas. La converſion des pécheurs & la perfection des Juſtes ne peuvent être le fruit de nos talents & de nos travaux. Il n'y a que la grace qui puiſſe l'opérer, ainſi, dit S. Bernard, nous devons plus attendre de nos prieres qui l'obtiendront, que de nos ſoins & de nos peines : *Orationi plus fidat quam induſtriæ & labori.* Nous cultivons, il n'y a que Dieu qui puiſſe faire germer & croître le grain de ſa parole, que nous répandons. Il faut lui demander cet accroiſſement, & il nous l'accordera. Nous travaillerons avec fruit, lorſque par nos prieres nous engagerons le Seigneur à travailler avec nous. C'eſt dans ce ſaint exercice que nous puiſerons la force & l'onction qui doivent accompagner nos diſcours pour pénétrer & gagner

1. Cor. cap. 3. v. 7.

les cœurs. Nous en apprendrons plus aux pieds du Crucifix, que dans les Livres. Tant de Miſſionnaires & d'hommes Apoſtoliques qui l'éprouvent tous les jours, ne permettent pas d'en douter. Ils perſuadent, ils touchent, ils convertiſſent : doit-on l'attribuer à la ſublimité de leurs diſcours ? Non, mais à la ferveur de leurs prieres. Ils parlent efficacement de Dieu, parce qu'ils ont ſoin de s'entretenir amoureuſement avec lui. Il leur communique ſon eſprit dans l'oraiſon : ils en ſont remplis, il n'eſt pas ſurprenant qu'ils le communiquent aux autres : *Os meum aperui, & attraxi ſpiritum.* Ils parlent à Dieu qu'ils invoquent, avant de parler au peuple qu'ils inſtruiſent ; de là ce changement de mœurs dans ceux qui les ont entendus. Imitons leur exemple, ne prêchons jamais la parole de Dieu ſans lui demander qu'il inſinue dans le cœur de nos Auditeurs les vérités que nous voulons leur annoncer, c'eſt le moyen de le faire avec fruit : *Fluat ut ros eloquium meum.*

Pſ. 118. v. 131.

Deut. cap. 32. a. 2.

Les autres fonctions de notre Miniſtere ne doivent pas moins nous

engager à prier. Viſitons-nous les malades ? implorons pour eux la bonté de Dieu. Hé ! dans quel temps ont-ils un beſoin plus preſſant de nos prieres ? Le mal qui les accable, les dangers qui les environnent, le Démon qui les tente, la mort qui les allarme, l'éternité qui approche, leur rendent le ſecours de nos prieres plus néceſſaire que jamais. Touchés de leur état, diſons avec David : *Dominus opem ferat illi ſuper lectum doloris ejus.* *Pſ. 40. v. 4.*

Prions encore lorſque nous ſommes ſur le point d'adminiſtrer les Sacrements. Demandons à Dieu qu'il diſpoſe le cœur de ceux qui doivent les recevoir, afin qu'ils en approchent dignement : *Dominus autem dirigat corda veſtra in charitate Dei.* Prions dans toutes les autres occaſions, où nous pourrons attirer ſur les Fideles les graces dont ils ont beſoin. Qu'un chacun de nous puiſſe dire à ceux qui lui ſont confiés, ce que Samuel diſoit autrefois : *Abſit autem à me hoc peccatum in Dominum, ut ceſſem orare pro vobis.* En cela nous imiterons les Apôtres, qui regarderent *2. Theſſ. cap. 3. v. 5.* *1. Reg. cap. 12. v. 9.*

toujours la Priere comme un tribut qu'ils devoient à l'Egliſe & comme un devoir des plus importants de leur miniſtere : *Nos vero orationi inſtantes erimus.*

Act. cap. 6. v. 4.

Telle fut ſur-tout la pratique de S. Paul. Nous voyons dans ſes Epîtres comment il proteſte ſouvent aux Fideles auxquels il écrit, qu'il les récommande au Seigneur dans toutes ſes prieres : *Semper in cunctis orationibus meis, pro omnibus vobis, cum gaudio deprecationem faciens.* Voulons-nous un modele encore plus parfait, conſidérons notre aimable Sauveur. Quoique tous les tréſors du Ciel fuſſent à ſa diſpoſition, il prie cependant ſon divin pere, il lui demande qu'aucun de ceux qu'il veut ſauver ne périſſe : *Pro eis rogo .... Pater ſancte ſerva eos .... quos dediſti mihi.* Voilà ce qu'un Paſteur des ames doit demander à Dieu. Il doit lui demander qu'aucun de ceux qui compoſent ſon troupeau n'ait le malheur de s'y perdre, qu'il ait le bonheur de réunir dans le Ciel, ceux qu'il gouverne ſur la terre : *Pater ſancte ſerva eos.... quos dediſti mihi.* L'Egliſe nous met

Philip. cap. 1. v. 4.

Luc. cap. 17. v. 9. 11.

elle-même tous les jours dans la bouche les prieres que nous devons faire pour les Fideles. Nous les diſons en récitant l'Office divin, en adminiſtrant les Sacrements, en offrant le ſaint Sacrifice. Nous ne pouvons en faire de plus ſaintes ; entrons dans le ſens qu'elles renferment.

§. III.

Un autre motif qui nous engage à prier, c'eſt que la Priere eſt un ſecours que nous nous devons à nous-mêmes. Hélas ! dans quel état ſommes-nous réduits ? Combien n'avons-nous pas d'ennemis à combattre, de paſſions à vaincre, d'habitudes à détruire, de péchés à expier, de dangers à éviter, d'infirmités à guérir, d'entrepriſes à conduire, & de beſoins à pourvoir ? Foibles & miſérables que nous ſommes, nous ſentons nos miſeres & notre impuiſſance, nous en gémiſſons & nous en demeurons là. Recourons à la Priere, elle peut remédier à tout. Imitons le ſaint Roi Joſaphat, qui ne chercha point d'autre reſſource dans les beſoins preſſants où il ſe vit réduit :

2. Paralip. cap. 20. v. 3. *Totum se contulit ad rogandum Dominum*, dit le Texte sacré. Il abandonna tous les autres moyens qu'il auroit pû rechercher. Il n'en connut point de plus efficace que la Priere. Il s'y livra uniquement, il s'y donna tout entier, il y mit toute sa confiance. Seigneur tout-puissant, dit-il à Dieu, c'est en vous seul que réside la force & la sagesse. La foiblesse & l'ignorance sont notre partage : *In manu tua est fortitudo & potentia.* Souffrez que nous vous exposions les maux que nous éprouvons & ceux que nous craignons. Nous le faisons avec confiance, nous espérons que l'excès de vos bontés dissipera l'excès de nos miseres : *Clamabimus ad te in tribulationibus nostris, & exaudies salvosque facies.* Hé ! à qui pouvons-nous mieux nous adresser ? Où trouverons-nous un cœur plus compatissant que celui du Pere des miséricordes ? Où trouverons-nous un bras plus puissant que celui du Créateur du ciel & de la terre. Disparoissez ressources humaines. C'est à vous seul, ô mon Dieu, que nous voulons recourir. Nous vous adresserons

Ibid. v. 6.

Ibid. v. 9.

nos humbles prières, elles nous obtiendront tout ce qui nous manque : *Hoc ſolum habemus reſidui ut oculos noſtros dirigamus ad te.* v. 12.

Telle doit être notre conduite, nous ſommes incertains & timides, dans la plûpart de nos entrepriſes. livrés aux doutes, nous ne ſçavons comment nous conduire ; combattus par la crainte, nous nous décourageons, nous manquons de prudence & de lumieres, nous tombons dans l'illuſion, nous prenons le change ; nous conſultons les hommes, ou nous comptons ſur nous-mêmes. De là tant d'écarts & de mauvais ſuccès dans nos projets & dans nos affaires. Voulons-nous réuſſir, prions le Seigneur qu'il conduiſe nos deſſeins, alors il bénira nos démarches, ainſi qu'il nous le déclare lui-même : *Elevabis ad Deum faciem tuam, rogabis Deum & exaudiet te.... decernes rem & veniet tibi & in viis tuis ſplendebit lumen.* Job. cap. 22. v. 26. 27. Qui peut nous inſpirer des meſures plus ſages & des expédients plus heureux que notre Dieu à qui rien n'eſt caché, à qui tout eſt facile. Ah ! ſi les moindres

difficultés nous déconcertent, ſi les obſtacles ſe multiplient dans ce que nous entreprenons; c'eſt que nous ne conſultons pas le Seigneur dans
Pſ. 13. v. 5. la priere : *Dominum non invocaverunt, illic trepidaverunt timore, ubi non erat timor.* Nous avons recours au crédit, à l'intrigue & à notre induſtrie. Nous laiſſons Dieu, il nous abandonne. Invoquons-le, il ſe déclarera pour
Pſ. 49. v. 15. nous : *Invoca me in die tribulationis : eruam te, & honorificabis me.*

Nous ſommes ſouvent accablés de triſteſſe, adreſſons-nous à Dieu, la priere calmera nos ennuis, diſſipera
Jacob. cap. 5. v. 13. nos craintes : *Triſtatur aliquis veſtrûm? oret.* Ah ! dans nos peines nous cherchons parmi les hommes des conſolateurs; en trouvons-nous qui nous conſolent ſolidement ? Ils ſont quelquefois auſſi affligés que nous-mêmes, le plus ſouvent ils ne font qu'irriter notre douleur par leurs réflexions indiſcretes, ils en adouciſſent, ils en ſuſpendent tout au plus le ſentiment tandis qu'ils nous parlent; mais bientôt elle renaît dans notre cœur, elle y reſte, elle y augmente. Il n'en eſt pas ainſi lorſque dans la Priere

nous recourons à Dieu. Il entre lui-même dans ce cœur affligé. Hé! quelle peine peut-on reſſentir où l'on trouve ſon Dieu? Son ſeul ſouvenir ſuffiſoit autrefois pour combler de joie le Prophete David au milieu des plus triſtes épreuves, tandis qu'il étoit inſenſible à toute autre conſolation : *Renuit conſolari anima mea, memor fui Dei, & delectatus ſum.* Si le ſeul ſouvenir de Dieu eſt ſi efficace, que fera donc ſa préſence, que ſera-ce lorſque nous lui parlerons dans la Priere? Quelle onction ſecrete ne devons-nous pas attendre de ce ſaint commerce? *Non enim habet amaritudinem converſatio illius, nec tœdium convictus illius, ſed lætitiam & gaudium.* Eſt-on affligé, triſte & déſolé avant de prier, on ſe trouve ſoulagé, animé & conſolé lorſqu'on a prié : *Triſtatur aliquis veſtrûm? oret.* Voilà la conſolation qu'il faut chercher dans nos peines.

Pſ. 76. v. 3.

Sap. cap. 8. v. 16.

Nos beſoins ſpirituels doivent encore plus nous engager à recourir à Dieu par la priere. Nous marchons environnés de précipices, tout ce qui eſt autour de nous eſt un écueil,

& nous offre une chute ; tout eſt pour nous un ſujet de tentation. Nous avons ſans ceſſe le Démon à combattre ; dans ce combat l'ennemi eſt dangereux, la défaite eſt facile, la victoire eſt importante, le Ciel en eſt le prix, Dieu ſeul peut nous défendre & nous ſoutenir, prions-le & nous triompherons : *Orate ne intretis in tentationem.*

Luc. cap. 22. v. 40.

Nos bonnes œuvres ſont bien rares ; nos vertus ſont bien foibles ; il en eſt qu'il faut acquérir, d'autres dans leſquelles il faut nous affermir. Prions, la Priere nous obtiendra la réformation de mœurs, la pureté de vie, la régularité de conduite, la ſageſſe & la piété qui nous ſont néceſſaires : *Si quis autem veſtrûm indiget ſapientia, poſtulet à Deo & dabitur ei.*

Jacob. cap. 1. v. 5.

Nous ſommes pécheurs, le nombre de nos iniquités nous épouvante ; ingrats à l'excès, nous avons irrité le Seigneur, nous craignons qu'il n'éclate, nous voulons l'appaiſer, nous en avons un moyen prompt & facile ; prions, & la Priere nous obtiendra le pardon de nos péchés : *Deprecanti tibi peccata ſolventur.*

Eccli. cap. 28. v. 2.

Le détail ſeroit trop long, il ſuffit de dire que Dieu a promis de ne rien refuſer à nos prieres : *Omnia quæcumque orantes petitis, credite, quia accipietis & evenient vobis.* Un Dieu promet de nous exaucer & de nous accorder ſans réſerve & ſans exception tout ce que nous lui demanderons pour l'ame & pour le corps, pour le temps & pour l'éternité : *Omnia quæcumque orantes petitis.* Il veut que nous ſoyons vivement convaincus qu'il ſera fidelle à la promeſſe qu'il nous fait, & que nous regardions l'efficacité de nos prieres comme une vérité de notre foi : *Credite quia accipietis.* Cela ne nous rend pas plus empreſſés à prier. Eſt-ce que nous doutons de la parole de notre Dieu? Nous défions-nous de ſa bonté? Ne comptons-nous pas ſur ſa puiſſance ? Voudrions-nous lui faire cet outrage ? Non, ſans doute, ſoyons donc aſſidus à le prier avec confiance : *Poſtulet autem in fide nihil hæſitans.* O ! que nous ſerions riches ſi nous ſçavons bien prier. La Priere nous ouvriroit tous les tréſors du Ciel, elle nous les mettroit entre les mains.

Marc. cap. 11. v. 24.

Jacob. cap. 1. v. 6.

Si nous ſommes ſi pauvres, ſi foibles & ſi imparfaits, c'eſt parce que nous n'avons que du dégoût pour ce ſaint exercice; & que nous le négligeons. Si pour obtenir les richeſſes, ſi pour parvenir aux honneurs, il ſuffiſoit de demander & de ſolliciter, avec quelle ardeur & quelle aſſiduité le ferions-nous? Pour obtenir la grace, pour aſſurer notre ſalut, pour mériter le Ciel, nous n'avons qu'à prier, & nous refuſerions de le faire?

Penſons que de tous les moyens que Dieu nous a donnés pour nous ſanctifier, la Priere eſt le plus prompt, le plus facile & le plus efficace. Nous pouvons nous en ſervir en tout temps, la nuit comme le jour; dans tous les lieux, dans les plus profanes ainſi que dans les plus ſaints; dans tous les états, durant la maladie & pendant la ſanté: que nous ſommes heureux d'avoir un tel ſecours à notre diſpoſition, que nous ſommes aveugles, que nous ſommes coupables ſi nous n'en profitons pas.

§. IV.

§ IV.

Si nous voulons que Dieu exauce nos prieres, il faut le prier avec le reſpect & la religion que doit nous inſpirer ſa divine Majeſté. Lorſqu'on ſe préſente devant les Grands de la terre, que de meſures, que de réſerves & de circonſpection! On réfléchit, on s'obſerve, on eſt attentif aux moindres devoirs de la bienſéance. La dignité de leur rang, l'honneur de leur parler, le deſir de leur plaire, la crainte de les indiſpoſer captive nos ſens, retient notre imagination, régle notre contenance. Seroit-il poſſible que nous n'euſſions pas les mêmes égards pour Dieu! Sa préſence ne feroit ſur nous aucune impreſſion, nous laiſſerions à notre eſprit la liberté de penſer à tout autre objet qu'à notre ſouverain Créateur. Voilà, cependant, ô mon Dieu! ce qui n'eſt que trop ordinaire dans mes prieres. Je me préſente devant vous, je vous prie au nom de l'Egliſe & par ſon ordre, je vous expoſe mes beſoins & ceux des Fideles, j'implore vos miſéricordes, & dans une

action ſi réligieuſe & ſi importante je vous oublie. Les penſées du monde, l'affection des créatures, le ſoin des affaires me dérobent votre vûe, me font perdre votre ſouvenir, occupent ma mémoire, rempliſſent mon eſprit, appéſantiſſent mon ame & étouffent en moi cette vive ardeur, cette ſainte activité qui devroit m'élever vers vous & m'y unir. Si je penſe à vous, je le fais d'une maniere foible, diſtraite & languiſſante, je vous adreſſe des paroles vagues, vuides de ſentiment, qui ne forment qu'un ſon inutile que l'air diſſipe & qui ne parvient pas juſqu'à votre Trône. Je vous ſouſtrais mon cœur pour le livrer à des bagatelles: il n'entre pas dans ce que prononcent mes lévres, il n'y a nulle part. Ingrat que je ſuis, comment eſt-ce que j'en agis à l'égard de mon Dieu? Puis-je perdre ſans regret, ſans honte & ſans remords la vûe de ſa beauté infinie & le ſouvenir de ſa bonté ſans égale. Quelle injure une telle conduite ne fait-elle pas à notre Créateur, s'écrie S. Bernard. Nous lui parlons, il nous écoute, & nous

ne nous écoutons pas nous-mêmes : *Magnam injuriam Deo facio, deprecor illum ut mihi intendat, ego verò nec mihi, nec illi intendo.* Eh ! comment voulons-nous, dit S. Auguſtin, qu'il ait plus d'attention pour nous, que nous n'en avons pour lui ?

Je ſçais que la légéreté de notre eſprit nous diſtrait malgré nous ; mais ne ſe faire aucune violence pour fixer cet eſprit volage, qu'eſt-ce qui peut nous excuſer ? Apporter à la Priere les impreſſions de ce qu'on a vû, le ſouvenir de ce qu'on a fait, l'idée de ce qu'on a dit ou entendu. S'occuper des actions qui ont précédé la Priere, prévoir, projetter, diſpoſer celles qui doivent ſuivre. Hélas ! quel mépris pour notre Dieu. Eſt ce donc qu'il ne mérite pas de nous occuper ? Eſt-il quelqu'autre objet plus digne de fixer notre attention ? Que ceux qui prient ainſi ſe plaignent enſuite de ce que le Seigneur ne les exauce pas, & moi je ſuis ſurpris de ce qu'il ne ſe venge point, de ce qu'il ne les punit pas. Rendons-nous juſtice. A quel titre voulons-nous qu'il nous accorde ce que nous

lui demandons ? Il nous traite comme nous le traitons. Nos prieres qui devroient le fléchir, ne ſervent qu'à l'irriter. Elles devroient nous obtenir la rémiſſion de nos péchés, elles ne ſervent qu'à les multiplier. Elles devroient nous attirer les graces du Ciel, & elles nous y amaſſent un tréſor de colere. Hélas ! faut-il que nous devenions coupables par cela même qui devroit nous ſanctifier. Qu'eſt-ce qui nous juſtifiera, ſi nos prieres nous condamnent ?

Pour éviter ce malheur, entrons dans les différents ſentiments d'amour & de confiance, de reconnoiſſance & de zèle dont l'Egliſe eſt animée dans toutes les Prieres qu'elle nous met à la bouche. Uniſſons nos intentions aux ſiennes. L'eſprit de Dieu eſt répandu dans ces Prieres, c'eſt lui qui les a dictées, c'en eſt aſſez pour nous les faire eſtimer. Elles renferment les affections les plus tendres, les aſpirations les plus dévotes, les ſentiments les plus vifs, les mouvements les plus ſaints d'une piété ſolide. Nous y trouvons les deſirs que nous devons former, les actes

qu'il faut produire, les demandes qu'il convient de faire pour la gloire de Dieu, le bonheur de l'Egliſe, la ſanctification des Fideles & notre propre ſalut.

Telles ſont les prieres qui compoſent l'Office divin, & que nous ſommes obligés de réciter. Pour nous en acquitter avec plus de mérite, n'attendons pas l'extrémité du jour, évitons ces honteux délais, effet trop ordinaire de l'indolence & de l'indévotion. Eh! quel autre devoir doit précéder celui que l'Egliſe nous impoſe, & auquel il nous eſt ſi avantageux d'être fideles? Pour commencer de parler à Dieu, faut-il que nous attendions que les ténébres de la nuit ne nous permettent plus de converſer avec les hommes? Ne voulons-nous penſer à l'affaire de notre ſalut que lorſque nous ſommes hors d'état de vaquer aux autres? Attendrons-nous pour prier, que le ſommeil nous appéſantiſſe, & nous mette dans le danger de manquer à un devoir ſi eſſentiel; ou que la journée qui expire nous force de précipiter & d'abréger nos prieres? Et voilà ce que nous devons

encore obſerver, c'eſt d'éviter cette rapidité ſcandaleuſe qui ôte à notre langue le temps de s'exprimer. A peine prononce-t-on les mots ; eh ! comment veut-on en ſaiſir le ſens, ainſi qu'il convient de le faire ? On ne s'arrête pas à la lettre, comment entrera-t-on dans l'eſprit ? Pourquoi donc cette précipitation ? Eſt-ce qu'on s'ennuie avec Dieu & que l'on ſouffre de s'entretenir avec lui ? La Priere eſt un ſaint commerce qu'il veut bien avoir avec nous, on n'y devroit trouver que des douceurs, faut-il qu'il ſoit à charge ? Etre avec Dieu & lui parler, ſera une gêne ? On n'aura durant la Priere d'autre ſentiment que celui que produit l'ennui & le dégoût que cauſe ce ſaint exercice. On ne s'y portera qu'avec peine, on s'en acquittera avec indolence ; on n'y éprouvera d'autre joie, d'autre ſatisfaction que celle de finir. On abrége les moments, c'eſt un ſupplice que d'être avec Dieu. On le quitte le plutôt qu'on peut. Ah ! que nous mériterions bien qu'il nous abandonnât le premier. Par cette précipitation on veut gagner du temps.

Hé ! gagne-t-on ce qu'on refuſe à Dieu ? Il nous donne les journées & les années entieres, & nous voulons lui diſputer, lui enlever un quart d'heure. On veut gagner du temps, c'eſt-à-dire, qu'on veut le refuſer à Dieu pour le donner au monde ou à de vains amuſements. C'eſt qu'on aime mieux s'occuper avec les hommes par des converſations inutiles, que de s'occuper avec Dieu par des converſations ſalutaires. C'eſt qu'on préfére des affaires temporelles à celle du ſalut.

Que doit-on penſer de ceux qui prient dans des lieux où tout diſſipe, dans des poſtures qui n'ont rien qui édifie ? Miniſtres indévots, qui, par l'immodeſtie de leur contenance, manifeſtent aſſez que leur intérieur eſt auſſi peu réglé que leur extérieur paroît négligé. Que l'Egliſe doit gémir ſur eux, qu'elle eſt ſenſible à de tels abus ! En empruntant notre voix, en nous choiſiſſant pour ſes organes, elle a prétendu que nous entrerions dans les diſpoſitions dont elle eſt animée. Faiſons-nous quelque violence pour en être pénétrés.

Purifions notre cœur, pour que nos prieres ſoient agréables à Dieu. Quelque pécheurs que nous ſoyons, il nous permet d'approcher de ſon Trône & de lui adreſſer nos vœux. Hélas ! où en ſerions-nous, ſi nos péchés nous empéchoient de lui expoſer nos miſeres. Nos iniquités ne doivent pas nous empêcher d'élever notre voix vers le Ciel. Les plus coupables trouvent Dieu ſenſible à leurs gémiſſements, il ſe laiſſe fléchir par leurs prieres, mais il faut qu'ils renoncent à l'affection au péché, qu'ils en aient de la douleur, & qu'ils prennent la réſolution d'en faire pénitence. Sans cette diſpoſition, leurs péchés, ſelon l'expreſſion d'un Prophéte, forment une nuée qu'ils oppoſent entre Dieu & eux, & qui empêchent leurs prieres de monter au Ciel, & les graces d'en deſcendre. *Oppoſuiſti nubem tibi ne tranſeat oratio.* Avant d'attirer les miſéricordes du Seigneur, il faut déſarmer ſa juſtice, au moins par le deſir de ſortir de l'état du péché. Pour obtenir ce que nous demandons à Dieu, il faut commencer à faire ce qu'il nous

Thren. cap. 3. v. 44.

commande. Comment voulons-nous qu'il faſſe notre volonté, ſi nous réſiſtons à la ſienne ; qu'il nous remette nos dettes, ſi nous ne voulons rien céder à notre prochain ; qu'il nous délivre de la tentation, ſi nous nous y expoſons ; qu'il nous accorde des jours plus heureux, ſi nous n'en jouiſſons que pour devenir plus coupables. Il faut que la voix de nos actions s'accorde avec la voix de nos prieres. C'eſt le cœur qui doit parler, c'eſt lui que Dieu regarde, s'il trouve en lui du penchant pour le péché, il y voit un obſtacle à ſa grace. *Iniquitatem ſi aſpexi in corde meo, non exaudiet Dominus.* Ainſi le penſoit David. Ce ſaint Roi ne dit point, ſi je ſuis pécheur, Dieu ne m'exaucera pas ; cette qualité de pécheur bien loin d'éloigner Dieu de nous, ne contribue ſouvent qu'à le rendre plus ſenſible. David pria après ſa chute, & Dieu écouta ſa priere, quelque grand que fût ſon crime. C'eſt qu'il déteſta ſes iniquités, & c'eſt ce que nous devons faire. Celles que nous pouvons nous reprocher, ne doivent pas nous empêcher de *Pſ. 65. v. 18.*

prier, pourvu que nous en ſoyons contrits & humiliés, nous trouverons un Dieu propice : *Cor contritum & humiliatum, Deus, non deſpicies.* *Pſ. 50. v. 19.*

Entrons dans ces ſentiments d'humilité, regardons-nous comme de pauvres criminels qui ne paroiſſent qu'avec honte en préſence de leur Juge, & comme ces indigents que la vue de leurs miſeres rend timides & confus. Convaincus de notre indignité, perſuadons-nous que nous ne méritons pas que Dieu nous écoute. Rien n'attire plus les miſéricordes du Seigneur que de pareils ſentiments de nous-mêmes : *Reſpexit in orationem humilium : & non ſprevit preces eorum.* *Pſ. 101. v. 18.*

A ces diſpoſitions, ajoutons la perſévérance. Si Dieu différe de nous exaucer, ne nous rebutons pas, ſupportons ces délais : *Suſtine ſuſtentationes Dei :* Hélas ! nous l'avons bien fait attendre ; combien a-t-il été d'années à nous demander ce ſacrifice, cette violence, cette victoire, ſans l'obtenir ; n'eſt-il pas juſte qu'il nous refuſe à ſon tour ? Ne nous décourageons pas, Dieu a ſes deſſeins. *Eccli. cap. 2. v. 3.*

Il veut éprouver notre foi & notre confiance, & donner par ce moyen plus de mérite à nos prieres. Il ſçait ce qu'il nous faut, nous pouvons compter ſur ſa bonté, & nous abandonner à ſa providence. Les délais & les refus nous rebutent-ils dans le monde ? ne nous rendent-ils pas au contraire plus actifs & plus ardents à ſolliciter & à preſſer ceux de qui nous attendons quelque faveur. Quelle conſtance, lorſqu'on eſpere quelque bien temporel, ne manquerions-nous de fermeté que pour les biens du Ciel ? Ne nous décourageons pas, ſi Dieu ne nous exauce point auſſi promptement que nous le ſouhaitons, il ne tardera pas de nous donner des marques de ſa bonté : *Si moram fecerit, expecta illum : quia veniens veniet, & non tardabit.* Il arrive ſouvent que le moment où l'on ceſſe de prier, eſt celui que Dieu avoit marqué ; pour accomplir nos vœux, demandons-lui qu'il nous apprenne lui-même à le prier : *Domine, doce nos orare.* Supplions-le, qu'il répande ſur nous cet eſprit de priere qu'il

Habac. cap. 2. v. 3.

Luc. cap. 11. v. 1.

promit autrefois à ſon peuple par la bouche d'un Prophéte : *Effundam ſuper domum David . . . ſpiritum . . . gratiæ & precum.* Puiſſions-nous l'acquérir & le conſerver.

Zach. cap. 12. v. 10.

CHAPITRE XV.

Des dangers que court un Eccléſiaſtique du côté de l'ambition & de la vanité.

§. I.

POUR inſpirer aux Miniſtres des Autels cette ſalutaire crainte, qui doit les ſuivre dans toutes leurs fonctions, & en faire, comme dit S. Ambroiſe, *les vrais héritiers de la tribu de Lévi ;* il ſemble qu'on ne peut rien ajouter aux dangers dont ils ſont menacés, ſoit de la part du monde, ſoit du côté du Sacerdoce dont Dieu les a revêtus. Il en eſt d'autres cependant qui partent de leur propre cœur & du fond même de leur perſonne. Pour peu qu'ils ſe replient ſur eux-mêmes, ils y trouveront des ennemis cachés, tout au moins auſſi

redoutables que ceux que le monde leur oppoſe ; des ennemis domeſtiques qui les ſuivent en tout & par tout, parce qu'on ne ſe quitte jamais parfaitement ſoi-même, & qu'on retient toujours quelque choſe du vieil homme, en ſe revêtant du nouveau. L'ambition & l'orgueil dont les hommes conſacrés à Jeſus-Chriſt peuvent être atteints autant que les partiſans du monde, concourent tous les jours à en faire des réprouvés : & plus ils riſquent d'en être les victimes, plus il eſt à propos de leur en faire ſentir les dangers.

Qui le croiroit, ſi une funeſte expérience ne nous l'apprenoit, que l'ambition, je dis même la plus démeſurée, ſe gliſſeroit dans le Sanctuaire, & que le Sacerdoce, auquel nul homme, ſuivant Saint Paul, n'a droit de prétendre, s'il n'y eſt appellé de Dieu comme Aaron, ſeroit la proie de la convoitiſe des hommes ? On s'y deſtine, & l'on y entre par ambition ; on s'y maintient, & l'on n'y travaille que par ambition ; on en poſſéde les biens, on jouit de ſes honneurs & de ſes prérogatives par

ambition : d'où il arrive qu'étant dans le Sacerdoce ſans vertu, parce qu'on y eſt ſans vocation ; dans le gouvernement des Ames, ſans talents ; dans les biens & les honneurs de l'Egliſe, ſans en remplir les charges ; on ravage, on deshonore l'Egliſe de Jeſus-Chriſt, & l'on ſe perd ſoi-même, en ſe laiſſant poſſéder d'une paſſion, dont la ſuite ordinaire eſt de nous étouffer en nous élevant : *Dejeciſti eos dum allevarentur.*

Pſ. 72. v. 18.

Qu'eſt-ce que l'ambition ? qu'un vain deſir des diſtinctions humaines & des grandeurs de cette vie, qu'une ſoif ardente des honneurs, & une envie de quelque préférence extérieure qui ſoit marquée par les emplois ou par les dignités. Les diſtinctions imperceptibles ou ſecrettes, ne ſçauroient ſatisfaire cette dangereuſe paſſion. Elle aime à paroître, elle ſe propoſe de toujours monter, toujours croître, toujours s'élever. L'autorité, le régne extérieur, l'empire ſur les autres excitent ſeuls ſes deſirs ; & il ſemble qu'elle eſt moins flatée de l'eſtime & de l'amour des hommes, que du plaiſir qu'elle trouve à

les dominer. Or, comme dans l'Etat Eccléſiaſtique il y a des degrés d'autorité, des diſtinctions éclatantes, des honneurs & des dignités où l'on ne peut monter ſans le Sacerdoce, on prend le parti d'entrer dans les Ordres ſacrés, & l'on y entre effectivement pour obtenir un Bénéfice, pour parvenir à quelque Dignité.

Ce n'eſt pas qu'on ſe propoſe en y entrant, le bonheur de conſacrer le Corps & le Sang de Jeſus-Chriſt, avantage ineſtimable, mais ſurnaturel & tout divin, qui n'eſt pas celui que l'ambition recherche. Si le caractere de Prêtre n'étoit bon qu'à cela, on s'empreſſeroit peu de le demander. Mais il faut néceſſairement l'avoir, pour devenir quelque choſe dans l'Egliſe : ſans cette qualité on ne voit point de jour à s'y avancer ? C'en eſt aſſez pour aſpirer au Sacerdoce ſans y être aucunement appellé. Dans cette vue on remue tout, on entreprend tout, on ſacrifie ſa liberté, ſes joies & ſes plaiſirs à ſon élévation ; on emprunte le maſque de la vertu ; on le portera, s'il le faut, des années entieres, ſans en avoir

le réel & le ſolide ; on entre enfin dans le Sanctuaire, ſans ordre, ou même contre l'ordre du Seigneur. Et quoiqu'en nous diſant que *la charité n'eſt point ambitieuſe*, l'Apôtre ait eu principalement en vue ceux qui ſont honorés du Miniſtere évangélique : quoique les plus grands Saints aient tremblé à la vue des charges & des dignités de l'Egliſe où on vouloit les élever, on s'y fraie le chemin avec une ſécurité ſurprenante. On devient Prêtre par ambition, on ne l'eſt même que par ambition : à peu près comme les cent cinquante Iſraélites de la Tribu de Lévi, qui, l'encenſoir à la main, entreprirent ſur le Sacerdoce uniquement deſtiné à la famille d'Aaron, mais dont Dieu punit bientôt l'uſurpation ſacrilége, par un feu vengeur, qui partit de leurs encenſoirs, & qui les dévora à l'inſtant.

A peine touche-t-on au terme où l'on aſpiroit, que, devenu Prêtre ſans vocation, on vit auſſi dans l'Egliſe ſans piété & ſans religion. Attentif à ſéparer l'honneur que procure le Sacerdoce, d'avec la charge & le

au qui l'accompagnent, on ſaiſit
:ment l'un, & l'on ſe diſpenſe
ient de l'autre. Dès-lors la qua-
le Prêtre n'eſt preſque plus d'au-
ſage ; on la regarde comme fort
ſſous du rang ou de la dignité
n a été le fruit. On ne célébre
la Meſſe, & l'on ſe contente
ıſſiſter tout au plus aux jours
nnés. Dès-lors le maſque de la
, qu'on avoit emprunté, tombe
i-même, les anciennes inclina-
renaiſſent ; les vices aſſoupis,
reillent ; le monde, qu'on avoit
ıine de quitter, rentre dans tous
oits : en un mot on ne vit plus
rêtre, mais en Laïque, peut-
même en Laïque des plus mon-
. D'où partent tous ces déſor-
, ſinon de ce qu'on eſt entré
la Bergerie non *par la porte, qui*
ſus-Chriſt, mais par la voie de
ition ou de l'intérêt, *comme un*
r, dit St. Jean, *qui ne cherche* *Joan.*
voler, qu'à égorger & à faire du *cap. 10.*
? *v. 15.*

urpateur du Sacerdoce, on y
arvenu par des voies humaines
riminelles ; il eſt naturel, &

même très-ordinaire, qu'on y vive & qu'on y meure dans l'iniquité. Pourquoi ? parce qu'entrer par une pareille voie dans les Ordres ſacrés, c'eſt rechercher, comme Simon le magicien, le don de Dieu, pour en faire une eſpecé de trafic honteux, pour courir plus vite à ſa fortune, & s'en ſervir, contre les vues de Dieu, comme d'un reſſort puiſſant pour s'élever. C'eſt s'ingérer dans l'Egliſe contre toutes les Loix de l'Egliſe, non point pour la ſervir, mais pour jouir de ſes honneurs, & tout enſemble la deshonorer. C'eſt vouloir être rejetté de Dieu, mériter la ſouſtraction de ſes graces, s'expoſer enfin à ſes plus terribles anathêmes ; châtiment qui n'eſt que trop ordinaire à ceux qui, en exerçant ſans vocation les fonctions du ſacré Miniſtere, ſe rendent coupables d'une entrepriſe ſacrilége, & que l'on peut comparer à celle qui coûta cher autrefois au Roi Oſias, & qui le fit frapper de la plus honteuſe lépre, pour avoir audacieuſement tenté de réunir dans ſa perſonne le Sacerdoce à la Royauté.

§. II.

Ce n'eſt pas là neanmoins à quoi ſe borne l'ambition pour faire plaie ſur plaie à un Eccléſiaſtique. Comme elle ne l'introduit dans le Sanctuaire que pour l'y élever, elle ne l'y fait auſſi ſervir que pour paroître. Et de là quelle hauteur & quel indigne abus de ſon autorité ! que de fautes groſſieres & déplorables dans le gouvernement des Ames ! que de peines & de travaux perdus pour ſon ſalut ! que d'agitation & de trouble quand l'ambition lui ravit la paix de l'ame & toute l'onction de la piété, comme il n'arrive que trop ſouvent. Tels ſont les précipices & les déſordres où cette malheureuſe paſſion conduit comme pas à pas un Miniſtre de Jeſus-Chriſt, lorſqu'il n'eſt point en garde contr'elle ; déſordres dont on ne ſçauroit trop gémir, & qui deviennent tous les jours plus communs dans le Chriſtianiſme.

Si lorſqu'on a obtenu une place dans l'Egliſe, quelle que ſoit cette place, on s'attachoit à la remplir

pour obéir à Dieu, & pour ſe
dre utile au prochain ; ſans p
à le dominer, ou à monter
plus haut rang ; le cœur ſe dilat
auſſi-tôt en faveur de la parti
Troupeau qu'on auroit à ſa g
Loin d'affecter de la dureté e
ſes Ouailles, & de prendre
elles un air de domination, c
ſeroit que ſoin, que charité
inſtruire, que douceur à les pré
& à les écouter, qu'attention
tenir unies dans un même bercai
patience à les ſuivre & à les ran
de leurs égarements. On oubli
l'autorité & le pouvoir, dès q
prieres, les larmes & l'exempl
roient plus utiles. On prendroit
modele l'Apôtre des Nations qui
de dominer ſur l'héritage du Seig
ne refuſoit ni humiliations, ni a
ſements, lorſqu'il étoit queſtio
de gagner ſes Freres à la Foi, c
les engager à la pénitence. » I
1. Theſſ. cap. 2. v. 7. » pouvions, *écrit-il aux Theſſa*
» *ciens*, comme étant Apôtre d
» ſus-Chriſt, montrer notre autc
» mais nous ſommes devenus p
» vous comme des enfants plei

» douceur ; comme une mere qui
» nourrit, & qui aime ſes propres
» enfants. Tant que j'ai été parmi
» vous, *dit-il encore aux Corinthiens,* *1. Cor. cap. 2. v. 3.*
» j'y ai toujours été dans un état de
» foibleſſe, de crainte & de trem-
» blement. J'ai paru oublier mon
» rang, ma dignité, mon pouvoir.
» J'ai vécu dans l'abaiſſement, mal-
» gré le ſuccès de ma prédication &
» l'éclat des miracles qui étoient la
» preuve de mon Apoſtolat. J'ai mé-
» nagé les plus petits de mes diſciples,
« comme s'ils avoient été mes maî-
» tres, je n'ai fait ſentir à perſonne
» le poids de mon autorité ; & tout
» l'uſage que j'en ai fait, a été pour
» le bien des autres. *Ego in infir-*
mitate, & timore, & tremore multo
fui apud vos.

Ainſi parla & agit de tout temps le bon Paſteur. Borné à ſon Troupeau comme à ſon plus cher héritage, il ne penſe ni à le quitter, ni à s'en faire craindre, ni à le maltraiter. Mais l'ambition qui a d'autres vues, tient auſſi un autre langage. Comme il n'y a point de petits objets pour elle, quand elle ne peut

parvenir à d'autres, auſſi n'y en a-t-il point d'aſſez grands pour elle, quand elle peut aller au-delà. Ainſi, ſi un Miniſtre des Autels n'eſt extrêmement attentif à la réprimer dès qu'elle ſe montre, ou elle le dégoûtera bientôt de la petite portion du Troupeau qui lui eſt échue, & le fera aſpirer à quelque poſte plus diſtingué, ou s'il n'en eſt point d'autre plus éclatant à ſa portée, elle lui inſpirera dans celui où il eſt un eſprit de domination que rien ne ſera capable d'arrêter. Car, qui pourroit dire combien il eſt aiſé dans l'Egliſe d'abuſer de l'autorité qu'on y a acquiſe, de la changer en domination ou en amertume de zéle, de ſe former de fauſſes idées & du pouvoir qu'on a reçu, & de l'uſage qu'on en doit faire, & des moyens qu'on doit mettre en œuvre pour le faire reſpecter?

N'eſt-ce pas ainſi qu'un eſprit fier & ambitieux ajoute tous les jours à l'autorité la plus impérieuſe, toutes les diſtinctions extérieures qu'il croit pouvoir abſolument être tolérées; qu'il uſe de ſon pouvoir, non pour édifier, mais pour détruire; qu'au

lieu de ſe gagner le cœur & la confiance de ſes Ouailles, il les aigrit au contraire par des refus bizarres & mal placés, par une humeur chagrine, une conduite épineuſe, & des hauteurs dont tout le Troupeau eſt révolté ? Quels triſtes effets de l'ambition ! Car tout cela en part comme d'une tige empoiſonnée qui rend l'autorité d'un Paſteur non-ſeulement à charge, mais odieuſe. Au lieu de travailler à la faire aimer & reſpecter, elle l'engage à prendre des airs d'empire, comme pour ſe dédommager ſur le petit Troupeau qu'on lui laiſſe, du plus grand qu'on lui refuſe & qu'il ſouhaiteroit dominer.

Eſt-il aiſé de ſe garantir de ce poiſon dans l'état du Sacerdoce ? Tel qui croit n'avoir point d'ambition, parce que les voies de monter lui paroiſſent abſolument fermées, ne ſentiroit-il point réveiller tous ſes deſirs, s'il voyoit quelque iſſue pour ſortir de l'état où il eſt, pour ainſi dire, oublié ? Le cœur n'eſt-il pas le même dans tous les hommes ? Et pour éteindre dans le ſien ce trait enflammé, un Miniſtre de Jeſus-Chriſt

peut-il trop avoir ſous les yeux l'exemple de Jeſus-Chriſt même, qui a vécu au milieu des hommes plutôt comme leur ſerviteur, que comme leur maître ? *Ego in medio veſtrûm ſum ſicut qui miniſtrat.* C'eſt dans ce divin modele qu'un Paſteur apprendra à ne pas commander avec fierté au Troupeau qui lui eſt ſoumis, comme ces Paſteurs maudits de Dieu, dont parle Ezéchiel, qui n'étoient attentifs qu'à faire ſentir leur pouvoir à leurs Brebis, à égorger les unes, & à traiter avec dureté les autres : *Cum auſteritate imperabant eis, & cum potentiâ.* Il apprendra que l'humilité & la douceur doivent ſe trouver avec l'autorité & le zéle ; & que ſi le zéle joint à l'autorité peut être ſuſpect, le zéle & l'autorité joints à l'humilité ne ſçauroient l'être. Admirable tempérament, dont il eſt ſi rare d'uſer quand on eſt en place, & qui marque combien il eſt rare & difficile de s'y ſauver, & ce qu'on riſque dans un poſte où en faiſant ſervir ſon autorité à ſa propre élévation, il eſt ſi ordinaire d'en uſer pour l'humiliation, diſons mieux,

Luc. cap. 22. v. 27.

Ezech. cap. 34. v. 2. 7.

mieux, à la deſtruction & à la ruine des autres.

§. III.

Que ſi, doux & humble de cœur, un Miniſtre des Autels n'a pas à craindre l'abus de ſon autorité, peut-il n'être pas effrayé à la vue des mauvaiſes démarches où l'ambition peut l'engager par le défaut des talents néceſſaires à la conduite des ames ? En effet, vous qui allez vous charger de ce périlleux emploi, êtes-vous en état de vous en acquitter en Miniſtre fidelle ? Sçavez-vous que c'eſt l'art des arts, comme dit un Pere de l'Egliſe, & la ſcience des ſciences que celle de conduire des ames à Dieu ? Que s'engager dans cette carriere, c'eſt entreprendre de travailler à l'édification du corps myſtique de J. C. & ſe donner pour un des architectes de la ſainte cité de Dieu, de l'Egliſe qu'il a ſur la terre, & même de la céleſte Jéruſalem ? Penſez-vous qu'en vous enrolant ainſi dans les troupes du Dieu des armées, vous devez être diſpoſé à

Ars eſt artium regimen animarum. Gregor. Paſt. p. 1. c. 1.

faire la guerre à tous ſes ennemis, à la chair, au monde, au péché, au Démon ? Que pour ces ſortes de combats, il vous faut des forces ſupérieures, des lumieres abondantes, des graces, des conſolations, des vertus ſans nombre, des talents de toute eſpece, de la ſcience, du zele, de l'éloquence, du diſcernement des eſprits, de la douceur, de la fermeté, de la patience ? Vous êtes-vous repréſenté l'horrible danger de vous faire la caution de l'ame de vos freres, l'obligation que vous contractez d'en répondre au prix de la vôtre, la loi que vous vous impoſez de les affermir dans le bien, de les encourager dans leurs foibleſſes, de mettre l'appareil ſur toutes leurs plaies, de faire tous vos efforts pour les rappeller à leurs devoirs ? A la vue d'une pareille entrepriſe, avez-vous examiné de bonne foi vos forces, & conſidéré devant Dieu votre fonds & vos talents ?

Hélas ! quel Eccléſiaſtique fait aujourd'hui ces réflexions avant que de prendre ſur ſoi le gouvernement des ames, ou plutôt quel eſt l'homme

pourvu d'une place à charge d'ames qui ne croie en avoir le mérite, dès qu'il en a obtenu le titre. Avouons-le de bonne foi : communément l'ambition n'examine pas les choſes de ſi près ; elle n'a pas même le temps de les examiner. Prenons toujours, dit-elle, le bénéfice qui ſe préſente : les talents ſuivent de près la dignité : on en a toujours aſſez quand on eſt en place ; la peine eſt à ſe mettre ſur les rangs, bien plus qu'à s'y maintenir : tant d'autres qui ont poſſédé des bénéfices ſans beaucoup de capacité, font voir que qui a pu les obtenir, apprend bientôt à les remplir.

Mais vous allez prendre un emploi conſidérable dans le Royaume de Dieu ! Vous allez vous ingérer dans le maniement des affaires de ſon Egliſe, uſurper le pouvoir de condamner, d'abſoudre, d'impoſer des peines, de faire des graces, de diſpenſer ſes tréſors ! Tout cela eſt vrai ; mais il n'eſt pas moins vrai que l'ambition jette un voile ſur tous ces objets capables de l'embarraſſer. Elle empêche de rapprocher de la peſante charge qu'on s'impoſe, le

peu de force & de talents qu'on a; aveuglé & comme fasciné par la présomption qu'elle inspire, on vole s'engager dans la conduite des ames, comme ces Prophetes dont Dieu se plaint, quand il dit: *Je ne les envoie point, & ils courent; je ne leur parle point, & ils se mêlent de prophétiser... Ils ordonnent de ma part, & ils n'ont point d'ordre de moi; ils ont pris une autorité que je ne leur ai point donnée; & ils se sont engagés dans un emploi qui est au-dessus de leurs forces.*

Non mittebam Prophetas, & ipsi currebant; non loquebar ad eos, & ipsi prophetabant. Jerem. c. 23. v. 21.

De ce pas dangereux, que résulte-t-il pour quantité d'Ecclésiastiques sinon qu'irrité de leur témérité, Dieu retire son bras, & qu'il les abandonne à leur foiblesse; qu'ils se trouvent dans mille dangers, & que Dieu ne les y soutient point; qu'ils tombent, & qu'il ne les releve point. Ils font mille fautes dans la conduite des ames, dans l'administration des Sacrements, & généralement dans toutes leurs fonctions; ils vont de péché en péché, ils commettent crimes sur crimes, & Dieu n'attend que le moment qu'il a fixé pour les arracher du champ de son Eglise, comme

Ipsi regnaverunt, & non ex me. Oseæ 8. 4.

autant d'arbres inutiles qui ne portent que des fruits de malédiction & de mort, & qui ne ſont bons qu'à être jetés au feu.

Ajoutons à cela, que ſi au contraire l'ambition ſe trouve ſoutenue par des talents éclatants dans un Eccléſiaſtique, elle n'en eſt que plus propre à le tourmenter & à le perdre. Comme il ne ſert dans l'Egliſe que pour paroître & pour monter, non-ſeulement il y ſert ſans fruit, mais ſans onction, ſans plaiſir & ſans goût. Eternellement occupé de ce que la cupidité lui conſeille pour le préſent, ou lui promet dans l'avenir, ſon cœur ne ſçauroit être tranquille. A force de rapprocher ce qu'il eſt de ce qu'il veut devenir, il perd ſa paix avec ſon innocence & ſon humilité. Son Ambition lui enleve toute l'attention pour des lectures & pour des prieres journalieres ; elle ſe rend maîtreſſe de toutes ſes penſées ; elle dévore, elle conſume tout le bien ſecret qui eſt dans lui, & ne lui laiſſe que l'extérieur de la piété, ſans ſuc, ſans joie & ſans conſolation.

O ! qu'un Miniſtre des Autels eſt

bien plus tranquille, lorſqu'il n'eſt dans l'Egliſe de J. C. que pour lui obéir, & qu'il n'y ſert que pour ſe conformer à ſes ordres ! Il eſt content de la derniere place comme de la premiere ; il ne penſe point à être l'œil, l'oreille ou la main ; il s'eſtime heureux d'être dans l'unité du corps de l'Egliſe, & de vivre de l'eſprit qui l'anime. Il préfére la sûreté d'être conduit, au danger de conduire. Du moins dans cet état ne riſque-t-il point comme tant d'autres, de jouir des prérogatives & des honneurs de l'Egliſe, ſans en porter les charges. Terrible compte que tant d'Eccléſiaſtiques intrus auront un jour à rendre, lorſqu'ils tomberont entre les mains du Dieu vivant. Victimes de leur ambition ou de celle de leur famille, ils maudiront dans les enfers & le rang élevé où ils auront vécu dans l'Egliſe, & les ordres ſacrés qu'ils y auront reçus, & les fonctions qu'ils y auront exercées, & le caractere qui leur en ſera demeuré. Tout cela, après avoir été l'objet de leur ambition & l'occaſion de leur perte, deviendra la marque de leur infamie,

le ſujet de leur rage, le plus intolérable de leurs tourments.

§. IV.

Paſſons à un autre écueil, auſſi ordinaire qu'il eſt à craindre pour un Eccléſiaſtique : c'eſt la vanité. Placé dans le Sanctuaire par la main de la Providence, & content du rang qu'elle lui a aſſigné, un Prêtre qui emploieroit ſes forces & ſes talents à remplir dignement ſon miniſtere, riſqueroit-il encore dans le Sacerdoce de ſe perdre & de s'égarer ? Oui, ſans doute, répond St. Bernard; l'humilité a de la peine à ſe conſerver au milieu des applaudiſſements & des louanges ; elle ſe trouve rarement parmi les honneurs. Et comme la chaſteté eſt en danger au ſein de la molleſſe, de même l'humilité d'un fidelle Miniſtre de Jeſus-Chriſt, riſque étrangement dans le ſiecle, quand elle y eſt reſpectée & honorée. *Rara virtus humilitas honorata :* c'eſt-à-dire, que, ſans appeller l'ambition à ſon ſecours, la vanité ſeule ne réuſſit que trop ſouvent à

Bern. homil. 4. ſuper Miſſus eſt.

faire d'un Apôtre un reprouvé. A la vue & du rang qu'il occupe, & des louanges qu'il reçoit, & des reſpects des peuples dont il ne peut ſe défendre ; orné d'ailleurs, comme il arrive ſouvent, de bien des connoiſſances qui lui attirent l'admiration publique ; à la tête de mille bonnes œuvres, & naturellement ſenſible à la conſidération qui en revient : recherché quelquefois des grands & des petits ; honoré de leur confiance, à portée de leur rendre ſervice, & pouvant ſe flatter de leur part d'un juſte retour ; témoin enfin à lui-même de ſes propres ſuccès ; qu'il eſt difficile qu'un Paſteur, qu'un Miniſtre de J. C. quel qu'il ſoit, ne s'enorgueilliſſe dans un point de vue ſi flatteur, qu'il n'ait pas une ſecrette complaiſance dans ſon propre mérite, & que, plein de lui-même, il ne s'attribue pas les dons de Dieu dont il n'eſt que l'économe, & non le maître !

Trouver un homme pour qui il n'y ait rien de trop pénible & de trop bas dans les travaux apoſtoliques, & qui n'aſpire à rien d'éclatant dans

les récompenſes ; un homme égal & indifférent dans l'alternative des louanges & des outrages ; qui au milieu des plus curieuſes ſciences, faſſe profeſſion de ne ſavoir que Jeſus-Chriſt crucifié ; un homme qui jouiſſe de l'eſtime publique, ſans s'en eſtimer lui-même davantage ; qui toujours fidelle à Dieu : ne lui dérobe rien de la gloire de ſes ſuccès : c'eſt un prodige dans l'ordre de la grace ; c'eſt un miracle de la droite du Très-Haut. La vanité, toujours ſi naturelle à l'homme, quoique toujours ſon ennemie, ne ſe trouve que trop ſouvent d'intelligence avec ſon cœur. Elle le ſuit juſqu'au pied des Autels dans les fonctions les plus ſacrées ; & comme c'eſt dans le cœur que nous ſommes tout ce que nous ſommes, c'eſt auſſi là que la vanité attaque un Miniſtre de J. C. qu'elle répand ſon poiſon ſur ſes bonnes œuvres pour lui en faire perdre le mérite & le fruit.

Inſenſiblement un Paſteur goûté & applaudi, s'enivre de l'encens qu'il reçoit, & des louanges qu'on lui prodigue. Au lieu de fixer ſes

yeux sur son néant, il les arrête sur ses talents ; il y met sa confiance ; il se croit riche de son fonds, quoi qu'il ne le soit que par participation, & par une éfusion des dons du Pere céleste. Chéri & respecté de toute une Paroisse, il commence à s'aimer encore plus lui-même ; il se répand au dehors pour y recueillir le fruit de ses travaux ; il s'attribue ses succès, & les fait tourner à sa propre gloire. Il ne pense pas qu'on ne peut ni croire en J. C. ni le servir comme il faut, si l'on desire la gloire humaine, plutôt que celle qui vient de Dieu ; qu'un Ministre des Autels doit être humble, modeste, ennemi du levain des Pharisiens, ami de l'obscurité, [illegible] à l'égard des louanges, [illegible]

[illegible]

à tout ce qui eſt de ſon miniſtere.

Tout ce qui éclate le plus au dehors lui paroît le plus excellent, quoi qu'il n'ait ſouvent pour principe que le deſir d'une vaine gloire. Le Catéchiſme, par exemple, l'inſtruction du plus bas peuple, la conſolation des affligés, la viſite des pauvres; tant d'autres fonctions obſcures en apparence, mais infiniment relevées aux yeux de Dieu, ne lui ſemblent plus mériter ſon attention & ſes ſoins; il s'en décharge ſur un Vicaire, ou même ſur l'étranger: & il croiroit s'avilir, ſi comme tant de ſaints Prêtres & Evêques, il deſcendoit perſonnellement en faveur ou des pauvres malades, ou de tant d'ames ſimples & dociles, aux plus bas miniſteres de l'inſtruction & de la miſéricorde chrétienne. S'il confeſſe, ce n'eſt que dans un cercle étroit de perſonnes dévotes, mais riches & diſtinguées par leur rang ou par leur nobleſſe. Comme il les croit plus dignes de ſes ſecours que les petits & les foibles, il a pour elles juſques dans le Tribunal de la pénitence, des diſtinctions marquées

& des excès d'attention, dont le reſte de ſon troupeau murmure hautement.

S'il prêche, ce n'eſt plus pour inſpirer le goût de la piété dont ſes diſcours ſont dénués, mais pour plaire & pour éblouir plutôt que pour toucher. C'eſt pour ſemer des fleurs à pleines mains, au hazard de n'en recueillir d'autre fruit que celui d'une admiration ſtérile. S'il ſe plaît quelque part, ce n'eſt que chez les Grands, où comme dit St. Baſile, il n'y a ſouvent de grand que le péril. En un mot, c'eſt un homme qui avoit bien commencé & qui finit mal. Il perd toutes les richeſſes qu'il avoit acquiſes, pour n'avoir pas ſu les placer dans le ſein de l'humilité: d'autant plus digne de compaſſion, qu'appellé au ſervice des Autels par le Seigneur même, & doué pour le ſervir de ſes dons les plus précieux, il les ſouille, il les corrompt en les retenant dans l'injuſtice, & les faiſant ſervir à la vanité.

CHAPITRE XVI.

On prouve, par la conduite des Saints, qu'un rang élevé eſt plus à craindre pour un Eccléſiaſtique, qu'il n'eſt à deſirer.

§. I.

RIen, n'eſt, ce ſemble, plus difficile à comprendre, que l'empreſſement qu'on témoigne pour les Dignités de l'Egliſe, eſt-il poſſible qu'on ſoit ſans crainte & ſans frayeur à la vue des peſantes charges qui en ſont inſéparables ! On a beau dire qu'on ne deſire rien, lorſqu'effectivement toutes les voies de s'avancer paroiſſent fermées. A peine en apperçoit-on une lueur d'eſpérance, qu'on s'imagine d'être au-deſſous de ce qu'on devroit être, & qu'on ſe plaint de n'avoir pas le rang qu'on voudroit occuper. Naiſſance, adreſſe eſprit, faveur, ſollicitation, vrai ou faux mérite, tout eſt mis en œuvre pour s'élever. N'entrons pas dans le détail des autres moyens qu'on emploie pour ob-

tenir une place qui flatte l'amour propre ou la cupidité. Contentons-nous de les condamner & d'en gémir en ſecret.

Qu'on apprenne des Saints l'idée qu'il faut avoir des Dignités de l'Egliſe. Ils les ont tous enviſagées du côté des dangers dont elles ſont environnées. Ils ont tous tremblé à la vue de la charge d'ame, des honneurs, des richeſſes, qui ſuivent d'ordinaire les poſtes élevés ; & ſe trouvant trop foibles pour porter un auſſi lourd fardeau, trop vains pour n'être pas éblouis de ſon éclat, trop petits & trop incapables du terrible compte qu'il en faudra rendre, preſque tous ont appréhendé l'élévation comme trop voiſine du précipice ; il ſe ſont cachés avec ſoin pour l'éviter. Ils ont fui conſtamment les honneurs qui les cherchoient ; ou s'ils les ont enfin acceptées, ſur les preſſantes ſollicitations des Princes, des peuples & des Egliſes, ce n'a été que lorſque pleinement convaincus des ordres du Ciel, ils ont cru devoir obéir, & baiſſer enfin la tête ſous le joug qu'une ſévere Providence leur impoſoit.

On ſçait ce que fit le grand Am-

broiſe, lorſque n'étant encore que Catéchumene, un Enfant à la mammelle, à qui Dieu délia la langue, le déſigna Evêque de Milan. Il étoit pour lors Gouverneur du Milanois, & avoit été envoyé par l'Empereur pour étouffer les premieres étincelles d'une ſédition naiſſante, & prête à éclater entre les Ariens & les Catholiques. Tandis qu'il haranguoit les deux Partis, un Enfant cria miraculeuſement : *Embroiſe Evêque :* & auſſi-tôt toute l'Egliſe le cria après lui. Catholiques & Ariens, tous ſe réunirent pour avoir ce grand Homme à leur tête. l'Empereur y conſentit, le Clergé le deſira, le peuple l'en preſſa, les Evêques voiſins en furent charmés. Il fut le ſeul à s'oppoſer à ſon élévation ; & pour ôter au Peuple & au Clergé l'envie de le faire Evêque, non-ſeulement il ſe décria lui-même, & dit tout ce qui pouvoit rendre ſa chaſteté ſuſpecte, mais il ſévit encore contre le Peuple, & ſe donna pour un homme de qui l'on n'avoit à attendre que des traits d'une extrême ſévérité.

Ces artifices n'ayant pu lui réuſſir,

il fuit pendant la nuit ſans aucune ſuite ; il erra dans la campagne juſqu'au point du jour ; & ſe croyant bien éloigné de Milan, après ſix ou ſept heures de chemin, il ſe trouva, ſans le ſavoir, aux portes de cette Ville, où Dieu l'avoit conduit comme malgré lui. Là le Peuple qui le reconnut, ne put plus conſentir à le quitter. On lui donna des gardes pour empêcher ſon évaſion. On écrivit de nouveau à l'Empereur. Enfin, après pluſieurs miracles que Dieu fit éclater pour lui manifeſter ſes ordres, Ambroiſe ſe rendit, & n'accepta qu'en tremblant une place où il ſe vit toujours avec peine, tandis que l'Univers Chrétien, dont il faiſoit les délices, l'y vit toujours avec la plus juſte admiration.

Saint Jerôme eut les mêmes aſſauts à ſoutenir à l'occaſion du Sacerdoce, où l'on vouloit qu'il s'engageât pour le bien de l'Egliſe. Jamais homme ne fut peut-être plus éclairé dans l'art de conduire les ames à Dieu, & peut-être n'en vit-on jamais qui craignit plus d'en entreprendre la conduite. Pour n'avoir à répondre à Dieu que

de lui ſeul, il ſe retira dans les déſerts de la Calcide ; d'où après bien des années, revenu à Rome, & devenu par ſon érudition autant que par la force de ſon génie, une des plus brillantes lumieres de l'Egliſe, on le ſollicita de toutes parts de s'engager dans les Ordres ſacrés. Ne pouvant réſiſter à tant d'inſtance, il conſentit à ſon ordination, il eſt vrai, mais uniquement à condition, qu'il ne ſeroit d'aucun Clergé, qu'il n'auroit à ſa garde aucune partie du troupeau de Jeſus-Chriſt, & que déſormais libre de toute charge d'ames, il ne penſeroit qu'à la ſienne, & ne s'occuperoit en défendant, comme il fit, l'Egliſe par ſa plume, que de l'unique ſoin de ſa propre perfection.

Que ne fit point auſſi Saint Gregoire de Nazianze, ſurnommé le Théologien, pour n'être point ſacré Evêque par Saint Baſile ? Il n'y conſentit, que lorſqu'il ſe vit accablé de reproches, accuſé & blâmé par ſes amis de préférer ſa tranquilité au bien de l'Egliſe. Encore pour lors ne voulut-il ſe charger perſonnellement d'aucun Dioceſe ; mais il ſe contenta

au fait du gouvernement
de Nazianze, il en prit
deau. Mais non : la crai
dre en veillant au ſalut d
rejetta dans un Monaſte
bien des années, & il y
jours, ſans le péril évi
trouva pour lors la Vill
tinople, de perdre entie
ſous un Evêque Arien.

Il vola donc au ſec
Ville Impériale ; &, p
mêlange de ſcience &
d'éloquence & de piét
dans ſa perſonne, il la
des pieges & des fureurs
dont elle étoit ſi dangere
nacée. Il n'en falloit p
qu'on l'élût Evêque de

qu'il vit jour à s'en démettre. Il engagea lui-même l'Empereur, le Concile & le Peuple à accepter ſa démiſſion; ſe croyant trop heureux, comme il le dit lui-même; d'éviter & de fuir un poſte qui ne lui paroiſſoit grand que par les éminents périls qui l'environnent. *Greg. Naz. Or. 1. Apol. 2.*

§. II.

C'étoit le ſiecle des Athanaſes, des Baſiles, des Chryſoſtomes, des Epiphanes & de tant d'autres Saints que l'Egliſe a toujours regardés comme les colomnes & les flambeaux du Chriſtianiſme. Tous ces Saints cependant marquerent dans cet heureux ſiecle autant de crainte & d'éloignement pour le Sacerdoce & les Dignités de l'Egliſe, qu'on ſe donne aujourd'hui de mouvement pour y arriver: éloignement qui alla ſi loin, & qui devint ſi général parmi ces grands Hommes, que le Concile de Valence, tenu l'an 375. fut obligé de défendre aux Laïques de ſe décrier eux-mêmes, comme avoient fait St. Ambroiſe & pluſieurs autres, pour

ſe dérober à l'honneur du Sacerdoce & aux peſantes charges qu'il entraîne.

Ce qu'on ne ſauroit trop remarquer à l'occaſion de ces frayeurs, c'eſt que ces mêmes hommes qui redoutoient ſi fort le Sacerdoce, n'ont jamais ſu trembler en préſence des Tyrans, ni redouter les plus affreux ſupplices. S'ils fuyoient d'une part l'Epiſcopat, de l'autre ils couroient au Martyre. Les Saints Evêques Nicolas, Paphnuce, Chryſoſtome, Martin, tant de Diacres, de Prêtres, d'Evêques & de Confeſſeurs qui porterent au Concile de Nicée les glorieuſes marques de leur confeſſion, étoient bien éloignés de craindre ou de mollir en préſence des Princes de la terre. Cependant ces hommes ſupérieurs aux tourmens, aux Tyrans, à eux-mêmes, & qui ſe préſentoient ſans crainte, quand il étoit queſtion de verſer leur ſang pour leur foi, ſe cachoient dans les ſolitudes, lorſqu'on les menaçoit de les mettre à la tête du troupeau, & de les rendre reſponſables de ſa conduite. Eſt-il rien qui marque mieux combien l'ambition

eſt aveugle, lorſqu'elle ſe porte aux Dignités Eccléſiaſtiques ? & ne peut-on pas dire à ceux qui les deſirent, ce que Jeſus Chriſt dit en pareille occaſion aux Enfants de Zebédée : *Vous ne ſçavez ce que vous demandez, Neſcitis quid petatis.* *Matt. c. 20. 22.*

St. Auguſtin, digne fils en Jeſus-Chriſt du grand Ambroiſe, ne montra pas moins de frayeur que lui à la vue des charges & des dangers qui environnent le Sanctuaire. L'obſcurité d'une vie pénitente lui paroiſſoit mille fois plus belle que toutes les Dignités du ſiecle ou de l'Egliſe, lorſque le peuple d'Hippone, charmé de ſon mérite, & déſeſpérant d'en jouir par toute autre voie, l'arracha, malgré lui, à ſa ſolitude, & uſa de violence pour en faire, par le Sacerdoce, la plus brillante lumiere du Clergé d'Afrique. Dès l'heureux jour de ſa converſion il avoit réſolu de demeurer caché ſous le boiſſeau, d'enſevelir à jamais dans le ſilence d'un Monaſtere les dons qu'il croyoit avoir reçu de Dieu, bien plus pour ſa propre ſanctification que pour le bien & le ſalut des autres. En vain dans cette vue évitoit-il avec

ſoin les Villes Epiſcopales, de peur que ſa préſence n'y fît penſer à lui pour remplir les places vacantes dans l'Egliſe : le Peuple l'enleva par force, le porta, le préſenta à l'Evêque d'Hippone afin qu'il l'ordonnât. Celui-ci peu en peine de ſa réſiſtance ou de ſes larmes qui n'avoient d'autre ſource que ſa profonde humilité, lui confera les ordres ſacrés, en fit une conquête à l'Egliſe, & arrêta dès-lors les yeux ſur lui comme ſur un digne ſucceſſeur que Dieu même lui deſtinoit.

C'eſt de cette violence dont Saint Auguſtin ſe plaint dans un de ſes Sermons. Il ne pouvoit y penſer, ſans en être interdit, & comme accablé. Mais quand il fut queſtion de l'engager dans l'Epiſcopat, il fallut bien uſer d'un autre artifice. Son Evêque parfaitement inſtruit que les autres Egliſes lui envioient déjà ce tréſor, profita de ſa répugnance & de ſon oppoſition à toute Dignité pour l'obliger à ſe cacher. Auguſtin ſuivit ſon conſeil, d'autant plus volontiers qu'il étoit plus conforme au goût qu'il avoit pris pour la retraite. Mais c'étoit juſtement là un piege que ſon

:vêque lui tendoit, pour ſe mieux ſſurer de ſa perſonne. En effet il ıppella à Hippone le Primat de Numilie avec quelques Prélats. Tous enſemble vont trouver Auguſtin dans ſa retraite, le forcent à recevoir la conſécration d'Evêque ; & jamais homme ne fut plus ſurpris que lui, quand il ſe vit coadjuteur de l'Evêque Valere, dans le tems même où il ſe croyoit plus à l'abri de cette Dignité.

Combien d'autres ont refuſé conſtamment la Prêtriſe comme une Dignité infiniment au-deſſus d'eux ? Un Saint François d'Aſſiſe, cet homme qui étoit plutôt un Seraphin qu'un homme ne put jamais ſe réſoudre à s'y préſenter, quelque inſtance qui lui en fût faite. Un Acepſimas, ce fameux ſolitaire de l'Orient, dont parle Théodoret, ne conſentit à être Prêtre que lorſqu'il ſe vit pour ainſi dire aux portes de la mort. Un Saint Bernard ſe refuſa à tout ce que les Princes & les Papes lui offrirent de plus brillant. St. Thomas, St. François de Borgia, St. Vincent Ferrier, une infinité d'autres Saints, que les Dignités pourſuivoient, les ont tou-

Théod. in Philot. c. 44.

jours conſtamment refuſées. Pluſieurs même d'entr'eux ſe ſont obligés par vœu à ne les jamais accepter. Tel eſt le vœu que font encore aujourd'hui dans la Compagnie de Jeſus, les Profès qui la compoſent. Ils vouent de n'aſpirer jamais aux Dignités de l'Egliſe, encore moins de les accepter ſans un commandement formel du Vicaire de Jeſus-Chriſt en terre, qui peut ſeul les y obliger en vertu de l'obéiſſance qu'ils lui doivent. Vœu infiniment parfait, dont la principale fin eſt de conſerver les excellents ſujets dans la Compagnie de Jeſus, de les y mettre à l'abri des plus grands dangers; & de maintenir la Compagnie elle-même dans l'humilité qui en eſt la baſe.

On ne dit rien ici de Saint Benoît, Patriarche de la vie religieuſe en Occident. Cet homme deſtiné de Dieu à réparer les ruines de la maiſon d'Iſraël, qui comptoit de ſon temps dans ſon Ordre preſqu'autant de Saints, qu'il y avoit de Religieux, ne voulut cependant jamais qu'ils demandaſſent les Ordres ſacrés. Quels que fuſſent leurs talents, leurs lumieres, leur

leur ſcience, leur vertu, il leur défendit dans ſa Régle d'aſpirer au Sacerdoce, & ne voulut pas même qu'ils oſaſſent ni en parler, ni y penſer. St. Bernard, marchant ſur d'auſſi ſaintes traces, ne peut aſſez ſe récrier, ni revenir de ſon étonnement, quand il penſe qu'il eſt des gens aſſez téméraires pour aſpirer d'eux-mêmes à tout ce qu'il y a de plus ſublime & de plus relevé dans le Sacerdoce. On ne devroit, dit-il, y arriver qu'en tremblant, ou par une eſpece de contrainte ; & néanmoins on ſe porte d'un vol rapide aux charges de l'Egliſe, pour vivre ſans aucun ſoin, dans des places qui expoſent à de grands périls, & qui demandent des travaux & des ſoins continuels.

Regul. 62.

Curritur in Clero paſſim ad Eccleſiaſticas curas, tanquam ſine curis jam quiſque victurus ſit, cùm ad curas perveneri. Bern. Epi. ad Henri. Senon. c. 7.

Mais encore d'où part cette différence de ſentiments & de conduite entre ces grands hommes & ceux de nos jours ? Qu'appréhendoient-ils ſi vivement dans la conduite des ames, dans le Sacerdoce & l'Epiſcopat ? Ah : répond Saint Auguſtin à Valere ſon Evêque, je voulois me ſauver dans un lieu bas & obſcur, & vous m'avez jeté dans le péril en me plaçant

Aug. Serm. de Div. dans un lieu élevé. *Ut in loco humili salvarer, ne in alto periclitarer.* Ils craignoient ces grands hommes, de vivre de l'autel, & de ne pas ſervir ſuffiſamment l'Autel ; de riſquer leur ſalut comme le Pontife Aaron riſqua le ſien, en coopérant à l'Idolâtrie des Iſraëlites, au lieu de les guider, comme il le devoit, & de les maintenir dans les voies de Dieu. Ils craignoient, en ſe produiſant au dehors, de rencontrer mille & mille pieges qu'on n'a point à appréhender dans une vie cachée ; & que le Démon de l'amour propre plutôt qu'un zele ſincere de la gloire de Dieu, & une charité déſintéreſſée pour le prochain, ne les portât bien plus à ſe faire connoître au monde qu'à y faire connoître & ſervir le Seigneur ; à s'attacher aux biens ſenſibles & terreſtres, plutôt qu'aux biens céleſtes, inviſibles & ſpirituels. Ils craignoient enfin, & tout Eccléſiaſtique doit l'appréhender avec eux d'eſſuyer un jour ce terrible reproche que Dieu fait, principalement à ſes Miniſtres prévaricateurs, par ſon Prophete : » Pourquoi vous êtes-vous *Pſ. 49.* » chargé d'annoncer mes juſtices, de

êcher ma Loi & mes Promeſſes,
ous qui au fond haïſſiez toute re-
: & toute contrainte ; qui mépri-
z mes plus ſaints Commande-
nts, quand il s'agiſſoit de ſatis-
re vos paſſions, & qui étiez de
ciété avec tout ce que vous con-
iſſiez d'impudiques & d'adulte-
? On ne vous a entendu tenir
e de mauvais diſcours : votre
igue artificieuſe a toujours été
ployée à la fourbe & au menſon-
. Violant juſqu'aux loix de la na-
e, vous avez tendu des pieges à
ui qui avoit été formé dans le
me ſein que vous, & que vous
viez chérir & redreſſer comme
tre frere. Voilà vos déſordres :
es ai vus, & je me ſuis tû. Avez-
us cru pour cela que je fuſſe ſem-
ble à vous, & que je priſſe plai-
au crime, parce que je le tole-
s ? Je vous convaincrai un jour
contraire, & je vous confondrai
vous mettant ſous les yeux votre
: pleine de négligences, d'abomi-
ions, & de ſacrileges. *Quare tu*
ras juſtitias meas, &c.... Arguam
& ſtatuam contrà faciem tuam.

CHAPITRE XVII.

Que la Science n'eſt pas moins néceſſaire à un Eccléſiaſtique que la Sainteté.

§. I.

Matt. 5. v. 19. *CElui*, dit J. C. *qui violera un ſeul de ces préceptes, même des plus petits, & qui enſeignera aux hommes à le faire, ſera eſtimé le plus petit dans le Royaume des Cieux. Mais celui qui les gardera, & qui enſeignera à les garder, celui-là ſera eſtimé grand dans le Royaume des Cieux.* C'eſt aux Apôtres, & dans leur perſonne, aux Miniſtres des Autels, que ces divines paroles ſont adreſſées. Il leur eſt ordonné de s'appliquer non-ſeulement à être *le model du troupeau*, mais à lui ſervir de flam beau & de guide; non-ſeulement d l'édifier par la candeur, l'innocenc & la ſimplicité de leurs mœurs, mai de l'inſtruire, de mettre leur devoi & leur gloire à enſeigner ce qu'ils pra tiquent, & à pratiquer ce qu'ils enſei ſeignent, conformant en tout leurs pa

1. Petri. 5.

leurs œuvres, & leurs œuvres
paroles : parce que cet aſſem-
de ſcience & de ſainteté fait le
e l'Egliſe, au lieu que l'une ſans
n'eſt preſque d'aucune utilité.
Miniſtres des Autels, au lan-
le l'Evangile, doivent donc
par leur capacité, la lumiere du
, les Maîtres & les Docteurs
uples, les clefs de la ſcience,
es & les médecins des ames, &
penſateurs des divins myſteres.
comment s'acquitteront-ils de
de ſi différents devoirs, s'ils
t pas inſtruits eux-mêmes ?
ent ſeront-ils les Docteurs de
, s'ils n'en ont pas puiſé des le-
à l'école de la divine Sageſſe ?
ent adminiſtreront-ils digne-
es Sacrements, s'ils ne ſont pas
t de la maniere de les con-
avec autant d'édification que
it ? Comment gouverneront-ils
e, s'ils n'ont pas même une lé-
einture de ſa diſcipline, de ſa
ction, des ſaints Canons, &
oix qu'elle a ſi ſagement preſ-

ſt néanmoins ce que J. C.

attend d'eux, & ſur quoi ils ſeront impitoyablement jugés. On leur demandera un jour, ſi conformément à leur état, ils ont enſeigné les ignorants, ou ſi ignorants eux-mêmes, ils n'ont pas laiſſé la Religion en bute aux traits empoiſonnés de ſes ennemis. Si, comme autant d'Apôtres, ils ont fait des converſions dans la chaire de vérité, ou s'ils ne ſe ſont pas contentés d'être des déclamateurs ſans ſcience, ſans talents, & ſans autre vocation que le beſoin d'un Bénéfice. On leur oppoſera les devoirs de Confeſſeurs & de Docteurs : s'ils ont fouillé les plis & les replis des conſciences ; s'ils ont ſu l'art divin d'en ſonder les plaies, d'y verſer l'huile & le baume pour le ſalut des malades ; ou ſi en médecins aveugles, complaiſants, ou intéreſſés, ils n'ont pas donné la mort à ceux qui alloient chercher auprès d'eux leur guériſon : Enfin ſi le champ de l'Egliſe n'eſt point tombé en friche par leur faute ; ou ſi, deſtinés à y porter la fertilité, comme autant de ruiſſeaux de ſcience & de ſageſſe, ils n'ont pas plutôt été des torrents deſſéchés.

En vain auront-ils eu d'ailleurs toute la piété qui convenoit à leur état : cette piété ne fera jamais ſeule leur juſtification au grand jour des juſtices. Chargés d'un double fardeau, je veux dire d'eux-mêmes, & des fonctions de leur miniſtere, ils auront par conſéquent un double compte à rendre. Le premier les regardera en qualité de Chrétiens : l'autre aura pour objet les différents devoirs que la qualité d'Eccléſiaſtiques leur impoſe; & parmi ces devoirs, celui d'apprendre & de ſavoir, pour diſſiper les ténebres & l'ignorance des autres, tiendra ſans contredit le premier rang. C'étoit au Peuple dira-t-on, de prêter l'oreille à votre voix, & à vous de l'inſtruire ; à vous de lui frayer les routes qui conduiſoient au Ciel, & à lui d'y entrer : à vous de lui annoncer la Loi, & à lui de la ſuivre. Or comment l'auriez-vous annoncée cette Loi. vous qui n'avez pas daigné l'apprendre ? Tels que les fils d'Heli, vrais enfants de Belial, vous n'avez pas connu le Seigneur, ni ſu plus qu'eux la ſcience des Autels, & du ſacré Miniſtere : vous ſerez donc auſſi *1. Reg. c. 2. v. 12.*

rejettés comme eux, pour avoir rejetté la ſcience: *Quia tu Scientiam repuliſti, repellam te.* Vous ſerez dépouillez du Sacerdoce, & l'ignorant ſera à ſon tour ignoré. *Si quis autem ignorat ignorabitur.*

Oſea 4. v. 6.

1. Cor. 14. v. 38.

De ces menaces dont les Livres ſaints ſont remplis, il eſt aiſé de conclure avec le Concile de Nicée, que tout Miniſtre des Autels qui n'a pas la ſcience néceſſaire pour sacquitter de ſes obligations, eſt indigne de l'Etat ſacerdotal, & plus encore de l'Epiſcopal. Que malgré ſa piété il ſera condamné au Tribunal de Dieu pour s'être témérairement expoſé à conduire en aveugle d'autres aveugles; & qu'on n'emploiera point d'autres titres pour frapper tant de Miniſtres des Autels d'un anathême éternel, que cette incapacité volontaire, qui les aura mis hors d'état d'enſeigner, d'exercer leur miniſtere, & de former l'*Edifice du Corps de Jeſus-Chriſt.*

Nican. C. Omnes.

P. Eph. 4. v. 12.

Appellé de Dieu à la ſolitude, & enſeveli par état au fond d'un Cloître ou d'un Déſert, un Prêtre peut, il eſt vrai, en toute ſûreté n'y pas chercher les clefs de la ſcience. Vuide de toute

ion terreſtre & dégagé dans ſon
t de tout autre ſoin, le Solitaire
dans une liberté entiere, ne s'y
ɔer que du beau ſoin de ſe ren-
ıarfait. C'eſt là ſon plus cher in-
: pour s'y attacher uniquement,
ɛnoncé à tous les autres. C'eſt
ınique ou ſa principale affaire :
y vaquer plus librement, il a
u tout commerce avec les créa-
, & jamais Dieu ne lui de-
era compte de leurs vices ni
eurs vertus. Mais celui qui
ans le monde, tel que l'Ec-
ſtique ſéculier, y eſt pour l'é-
r, tout au moins autant que
l'édifier. C'eſt là ſa fin, ſon état,
nme l'appanage de la place qu'il
ıe dans le Sanctuaire. *Quand on* *Matt.*
ɛ *une lampe*, dit Jeſus-Chriſt, 5. *v.* 15.
la met ſur le chandelier, qu'afin
: *éclaire tous ceux qui ſont dans la*
ɪ. Or ſi la lampe n'eſt que téne-
comment éclairera-t-elle ? &
eſt incapable d'éclairer, ne s'en
ı-t-on pas comme d'un vaſe de

ne choiſit un Médecin que pour
ɹ, & un Juge que pour porter

des Sentences. Si l'un & l'autre acceptent ces emplois ſans ſcience & ſans capacité ſuffiſante, ils péchent griévement ; & s'expoſent témérairement à décider de la vie ou de la fortune des hommes. Ainſi en eſt-il des Miniſtres des Autels. Leurs levres, dit le Prophete, ſont les dépoſitaires de la Science : *Labia Sacerdotis cuſtodiunt Scientiam.* En ſont-ils ennemis ou dénués ? Ils péchent d'autant plus griévement en exerçant leur Miniſtere, qu'ils s'expoſent à manquer à l'intégrité des Sacrements, & à porter un coup mortel, non point au corps ou à la fortune, mais à l'ame de leur prochain. La permiſſion d'un Evêque, ou le prétexte de la charité, ne les diſculpera jamais ſur ce point d'une témérité criminelle ; parce qu'enfin une vertu ne rendit jamais licite ce qui de ſoi eſt défendu, & qu'un Prélat ne peut confier le Miniſtere ſacré à un ſujet que ſon incapacité en rend indigne.

Malac. c. 2.

L'Apôtre des Gentils n'avoit, ce ſemble, rien oublié pour former ſon diſciple Timothée. Il lui avoit communiqué ces tréſors de ſcience & de

qu'il avoit recueilli lui-même
e de J. C. Et néanmoins, tout
ncu qu'il étoit de ſa capacité, il
oit de l'exhorter à la lecture, à
, à faire une ample proviſion
trine: *Attende lectioni, exhor-* 1. Tim
& doctrinæ: de peur, comme il 4. v. 13
ailleurs qu'il ne devienne du
: de ces prétendus Docteurs,
ntendent ni ce qu'ils diſent ni Ibid. c
i ils décident. *Non intelligen-* 1. v. 7.
ue quæ loquuntur, neque de
ffirmant. Or ſi un ſaint Evê-
que Timothée, formé par les
mains de S. Paul, avoit enco-
tude à faire, & de la ſcience
rir, pour marcher dignement
races de ſon maître; quel be-
n auront point tant d'Ecclé-
s de nos jours, qui n'ont pas
ucoup près, le même ſecours,
nent accorder dans eux tant
rence pour ce qui rend un
docte, & tant de jalouſie pour
& le bonnet de Docteur?

§. II.

ons à ces raiſons déjà très-
que ſi l'Elat Eccléſiaſtique eſt

d'éclairer le monde, le monde de ſon côté à un beſoin réel d'être éclairé, & qu'il a droit d'attendre des Miniſtres des Autels la lumiere de la ſcience, tout au moins autant que l'odeur des vertus. communément on n'eſt pas inſtruit dans le monde; & néanmoins, quelques Prédicateurs ſemblent vouloir l'ignorer, ſi l'on en juge par leur conduite. Ils mettront dans leurs diſcours de l'eſprit, du tour, du rafinement d'éloquence. Un ſtyle fleuri, une morale enjouée, des figures réitérées, des traits brillants, des portraits neufs & achevés, c'eſt à quoi ils s'attachent: tandis que l'inſtruction eſt non ſeulement négligée, mais bannie des chaires des grandes Villes, & reléguée dans les Bourgs & dans les Villages pour le ſalut du laboureur.

Cependant il eſt vrai, parlant en général, que ce qu'il y a de plus honnêtes gens dans le monde, & ce qui y paſſe pour gens éclairés, ne ſont pas ſuffiſamment inſtruits de leur Religion. Ils ſauront à fond, ſi vous le voulez, ce qu'on appelle la ſcience du monde. Ils ſeront parfaitement au

it de l'hiſtoire du temps, de la ma-
ere de conduire habilement une af-
ire, des époques les plus remar-
ables, & des événemens les plus
rieux de leur ſiecle : mais pour les
ités de la Religion, c'eſt ce qu'ils
blient ou même ce qu'ils igno-
nt parfaitement. Juſques-là que
antité de gens du monde, & du
us grand monde, ſeroient très-em-
arraſſés de rendre raiſon de leur foi,
r les articles les plus rebattus dans
s Ecoles Chrétiennes. Pluſieurs ne
ourroient répondre à la plûpart des
emandes du Catéchiſme.

Dans cet état d'ignorance ſur les
oints fondamentaux de la Foi,
ignorance qui regne quelquefois à
(Cour comme à la Ville) tel ſouhai-
d'être inſtruit qui n'oſe en faire l'a-
eu, ni laiſſer tranſpirer le preſſant
eſoin qu'il en a. Que fait-il donc ?
attend dans cette eſpece de diſette
irituelle, & il a droit d'attendre
es Miniſtres de la divine Parole, les
ecours qus la Providence a dû lui
énager. Au lieu de ces ſecours, que
encontre-t-il le plus ſouvent ? Beau-
oup d'ornements d'éloquence, &

peu ou point d'inſtruction ; beaucoup de brillant, & peu de fond. A peine l'Evangile eſt-il cité, parce qu'on le lit fort peu, & qu'effectivement, comme le dit un Ecrivain moderne, s'il falloit autrefois un ſavoir prodigieux pour prêcher fort mal, il faut ſavoir aujourd'hui très-peu de choſes pour bien prêcher.

Cependant la Loi de Dieu s'oublie, les vérités ſurnaturelles de la Foi, qui font peu d'impreſſion ſur les eſprits, s'effacent peu à peu ; les vices prennent dans tous les cœurs la place des vertus ; la Religion Chrétienne ſe trouve réduite à un pur ſentiment d'humanité ; l'uſure habilement palliée s'établit ſur les ruines de la Juſtice ; on vit & l'on meurt ainſi dans une profonde ignorance & des Myſteres & des maximes du Chriſtianiſme, n'ayant pour ainſi dire, du Chrétien que le nom. A quoi attribuer tout ce déſordre, qu'à l'incapacité de ceux qui étoient chargés d'inſtruire ? Ils ſe diſoient Maîtres & Docteurs, & ils n'étoient rien moins que ſavants.

Les Peres, dit Jérémie, ont laiſſé mourir de faim leurs Enfants qui leur

demandoient du pain ; & leur diſette a été telle, qu'ils n'ont pas eu de quoi les ſuſtenter. *Parvuli petierunt panem, & non erat qui frangeret eis.* Voilà ce que le Prophete regarde comme le dernier déſaſtre, que des Enfants ſans force, ſans ſecours, dans un âge encore tendre, & qui demandent avec raiſon leur nourriture à ceux de qui ils ont reçu le jour, ne puiſſent l'obtenir, qu'ils manquent des ſecours les plus néceſſaires, ſoit par la dureté de leurs parents, ſoit parce que leur fénéantiſe les met hors d'état de les leur procurer. L'application de cette parabole n'a rien que d'aiſé. Ces Enfants dignes de pitié, ce ſont les Gens du monde. Les Miniſtres des Autels les ont engendrés en Jeſus-Chriſt, & rendus par le Baptême, enfants de Dieu & de l'Egliſe. A qui veut-on qu'ils aient recours dans leurs beſoins, dans leurs doutes ou leurs foibleſſes, qu'à ceux qui ſont chargés, comme St. Paul, de leur rompre le pain de la parole, *de donner le lait aux Enfants, & la ſolide nourriture aux parfaits.* *Jerem. thren. c. 4. v. 4.* *1. Hebr. 5. v. 12. &c.*

Adreſſez-vous aux Prêtres, leur

Aggæi. 2. dit-on, pour apprendre la Loi du Seigneur : *Interroga Sacerdotes legem Domini.* Avez-vous des plaies à refermer, des doutes à reſoudre, des conſeils à demander, des cas embarraſſants à décider, des vérités de foi à apprendre ou à rappeller ? Interrogez les Miniſtres du Seigneur. Ils doivent être prêts à vous répondre. C'eſt à eux de vous enſeigner ce que vous devez croire ou rejetter ; à eux de diſſiper vos ignorances & vos doutes, de vous aider à demêler la vérité du menſonge, les Livres ſalutaires, des Livres dangéreux ou empoiſonnés ; à eux de graver, d'imprimer dans vos eſprits & dans vos cœurs des vérités, qui, ſans leur ſecours, ne peuvent qu'inſenſiblement s'ignorer.

Alors quelle honte pour le Sacerdoce, & pour ceux qui en ſont revêtus, ſi, lorſqu'on les conſulte comme les oracles du vrai Dieu, ces oracles ſont muets, ou ne donnent tout au plus que des réponſes enfantées par l'ignorance, ou témérairement hazardées, & plus propres à conduire au précipice qu'à en retirer ? Quelle pitié, quand le Prêtre

n'en ſçait pas plus que le Peuple ; le Paſteur, que le Troupeau ; & qu'on lit dans les yeux déconcertés de ce Miniſtre des Autels l'embarras où le jette une légere difficulté d'où il ne peut ſe tirer ! Quelle ſurpriſe pour le Laïque, lorſqu'il s'apperçoit qu'il s'eſt trompé, & qu'au lieu de trouver un Pere en Jeſus-Chriſt, un Maître & un Docteur, où il avoit tout lieu de ſe le promettre, il ne rencontre qu'un guide aveugle, qu'un Diſciple peu formé, qui a *encore beſoin de lait*, comme s'exprime St. Paul, *parce qu'il eſt encore enfant* dans la ſcience des mœurs, ignorant dans bien des points de foi, novice, ſi je puis parler ainſi, dans la pratique des Sacrements & du Sacrifice : Il avoit beſoin de mille yeux, dit St. Chryſoſtome, pour ſonder les diſpoſitions de l'eſprit & du cœur des autres hommes, à peine en a-t-il un pour ſe conduire lui-même. C'eſt un homme que tout embarraſſe, qui ne peut ni s'expliquer ſur la Doctrine ſans errer, ni prendre prudemment un parti, en matiere de conſcience, uniquement parce qu'il n'a pas un fond de ſcience, &

P. Hebr. 5. v. 12.

Multâ opus eſt Paſtori prudentiâ, ſexcentis etiam, ut ita dicam, oculis, ut rectè undique humani animi

habitum circumſpicere poſſit. Chryſo. l. 2. de Sacerdotio.

qu'il ne ſauroit même l'acquerir ; tandis qu'il ignore l'uſage des livres, & qu'il leur préfere ſans ſcrupule la chaſſe, le jeu, les compagnies ; en un mot, ſon divertiſſement & ſon plaiſir.

§. III.

Si in Laïcis intolerabilis eſt ignorantia, quantò magis in iis qui præſunt nec excuſatione digna eſt, nec veniâ. Leo ep. 22. Mat. 6. v. 22. 23.

De ce déſordre quelle conſéquence tire le grand Saint Leon ? ſi ce n'eſt que l'ignorance n'étant pas tolérable dans les Laïques, à plus forte raiſon eſt-elle inexcuſable & indigne de pardon dans les Miniſtres des Autels, attendu le beſoin qu'ont les Peuples d'être inſtruits, & qu'au lieu de les inſtruire, ceux-ci les laiſſent dans les ténebres de l'injuſtice ; du libertinage, ou de l'erreur.

Si l'œil, dit Jeſus-Chriſt, *qui eſt le flambeau du corps, eſt net, tout le corps aura de la lumiere ; mais ſi l'œil eſt gâté, tout le corps ſera dans les ténebres.* Appliquons ceci à notre ſujet. L'Egliſe, ſuivant St. Paul, eſt le corps myſtique de Jeſus-Chriſt, mais un corps où il y a des membres différents, ſuivant les différentes opérations qu'on a droit d'en attendre. Les Miniſtres

des Autels ſont à la tête de cette Egliſe, comme autant d'yeux & de flambeaux pour en éclairer tout le corps. Suppoſons donc pour un moment que ces Miniſtres viennent à tomber dans l'ignorance : que deviendra pour lors le corps de l'Egliſe ? Sera-ce encore cette Maiſon ſituée ſur la hauteur des ſaintes Montagnes, & dont la beauté doit ravir & attirer toutes les nations ? Sera-ce ce flambeau placé dans un lieu élevé, afin que tous les peuples accourent & marchent en ſûreté à la faveur de ſa lumiere ? Non, nous dit le Sauveur, ce ne ſera plus qu'un corps opaque & ténébreux, parce que ſa lumiere ſe ſera éclipſée, & toutes ſortes de déréglements s'y introduiront bien-tôt à la faveur des épaiſſes ténebres qui y regneront.

En effet ; il eſt aiſé de remarquer que le libertinage ſuit comme pas à pas l'ignorance, & que les ſiecles où les Chrétiens ont ſu le moins, ont auſſi été les ſiecles les plus dépravés : comme au contraire les vices ſe ſont peu à peu diſſipés, à meſure qu'on a rappellé les ſciences exilées. En vain prétendra-t-on que la piété des Miniſ-

tres des Autels eſt ſuffiſante pour maintenir la pureté des mœurs parmi les fideles. La ſainteté des Chefs, il eſt vrai, a de tout tems été une eſpece de ſel capable de préſerver de corruption le reſte des membres; mais il n'eſt pas moins vrai que cette ſainteté s'émouſſe, pour ainſi dire, & perd bien-tôt ſa force, quand elle n'eſt pas éclairée. On aime & l'on imite d'abord un ſaint Eccléſiaſtique; mais on mépriſe auſſi bien-tôt ce qu'on appelle dans le monde, un idiot; ſes exemples font quelque impreſſion, mais ces diſcours, ſon ignorance ou ſes déciſions louches apprêtent à rire. C'eſt un homme qui bâtit d'une main, & qui démolit de l'autre ce qu'il éléve: on l'eſtime, & on le mépriſe à divers égards. Il ſeroit preſque à ſouhaiter, dit-on qu'il fût un peu moins ſaint, & qu'il fût davantage: il n'y auroit à perdre que pour lui; au lieu que tombant dans le mépris par le défaut de ſcience & & de lumieres, la Religion en ſouffre, les particuliers à qui on ne la rappelle plus, l'oublient; ils s'éloignent non-ſeulement du Miniſtre des Autels, mais du Temple & de l'Autel

même : & cet éloignement a pour fruit ordinaire le libertinage d'eſprit, la foi arbitraire, & le déréglement des mœurs, qui ne ſe ſuivent que trop ſouvent. Ainſi comme dans le Sanctuaire les Savants d'ailleurs vicieux ravagent l'Egliſe du Fils de Dieu par la voie du ſcandale, les ſujets ſages, mais ignorants, ne lui font pas des plaies moins dangereuſes en la laiſſant tomber dans le mépris.

§. IV.

Enfin, ceſſe-t-on d'oppoſer le bouclier de la ſcience aux traits envenimés de l'héréſie, l'héréſie porte bientôt les plus rudes coups à l'Egliſe de Jeſus-Chriſt. Elle profite de ces temps d'ignorance pour infecter tous les eſprits & pour étendre au loin ſon empire : comme au contraire la ſcience des Miniſtres des Autels ſert de boulevart à l'Egliſe, & ne contribue pas peu à lui regagner le terrein qu'elle a perdu.

Il n'eſt que trop vrai, & l'on a beau ſe le diſſimuler, que l'ennemi du Pere de famille ſeme comme a pleines

mains dans ſon champ l'ivraie de l'erreur ; ſi les Miniſtres des Autels ne travaillent à l'arracher, infailliblement le mauvais grain y prendra racine, & ils ne l'arracheront jamais ſi par défaut de capacité, ils ne ſont pas même en état de le diſtinguer. On ſait que l'héréſie ne s'endort point. De tout temps elle a fait les plus grands efforts pour bannir la vérité que J. C. eſt venue apporter ſur la terre. Que de productions de toute eſpece pour établir le menſonge & donner du crédit à l'erreur. Que de Livres mis au jour en faveur de l'irréligion ou du Pyrrhoniſme ! Ala vue de tant d'Ouvrages dangereux, pour ne pas dire impies, dont le Public eſt aujourd'hui inondé ; ne diroit-on pas qu'on a juré de ſubjuguer la Foi, ou tout au moins de la ſurprendre, & de s'en rendre maître par compoſition ?

Ce qu'il y a de plus ſurprenant en cela, c'eſt que l'impiété ſemble avoir à ſa ſolde les plumes les plus délicates ; l'habileté & l'éloquence ſe donnent à elle à prix d'argent : & ſans rougir d'être devenues vénales, elles s'appliquent à la ſervir, à l'embellir,

relever la difformité par les plus
s couleurs, à étaler les orne-
s du diſcours, les images les plus
ieuſes, les mouvements les plus
, les figures les plus brillantes, ſur
nd hideux qu'on ne peut trop dé-
r.

nſi Calvin & Luther profite-
ils de l'ignorance de leur temps,
ſemer leurs erreurs dans toute
ope ; & leur plume trop ſavan-
ur leur ſiecle, ne fut auſſi que
habile à le corrompre & à l'in-
r. Si l'Egliſe du Fils de Dieu eût
our lors quantité de Miniſtres ca-
s d'arracher le maſque à l'héré-
& d'en mettre au jour le venin,
de doute que les Peuples aver-
t détrompés par leurs Paſteurs ;
fuſſent tenus ſur leurs gardes ?
t au moins auroit-on arrêté les
rès du mal, ſi l'on n'eût pas réuſſi
ouffer dès ſa naiſſance. Mais on
ue dans ces malheureux temps,
ices & l'ignorance alloient d'un
gal ; & que l'héréſie dut en par-
s progrès aux épaiſſes ténebres
a virent naître.

r, pour engager les Miniſtres des
els à amaſſer des treſors de ſcience

s'insinuer & se produire?
chagrine avec laquelle
tout ce qui peut décrédit
ſions de l'Egliſe dans
foibles & des petits ; c
& cette délicateſſe dan
crire , dont on n'uſe
que pour condamner ce
approuve , pour approuv
condamne , pour gâter
& arracher des cœurs
derniers germes de la
comme autant d'aiguillo
vroient piquer d'émulat
ſeulement les Savants
ignorants. Et en effet ,
tant de traits lancés de
ou par l'impiété ou pa
comment un Miniſtre
peut-il être oiſif & tranq
qu'il ne ſe voit ni ſcience

leurs. J'en conviens : mais ſi no- ſiécle eſt plus éclairé que bien tres, l'héréſie eſt auſſi plus adroite déguiſer pour ſe maintenir, plus nieuſe à ſéduire, plus hardie à épreuve de ſes forces, quand roit y réuſſir. Ainſi l'on ne peut trop attentif à l'éclairer, ni trop uit pour lui faire tête. On n'en jamais aſſez pour empêcher la tion des eſprits. Si dans ces der- temps, malgré l'habileté des es & des grands hommes qui ont idu l'Egliſe, la nouveauté a néan- s gagné comme la gangrene, que oit-on pas à craindre pour peu a ſcience vint à dégénérer dans ergé ; *Si le ſel*, nous dit Jeſus- *Matt. 5.* t, *devient inſipide, avec quoi lui* *v. 13.* *ra-t'on du goût*, ou comment pré- ra-t-il la terre de corruption ? uis eſt-il néceſſaire, me direz- , que généralement tous les Mi- s des Autels aient de la ſcience l'acquis ? Saint Paul ne nous ap- l-il pas que tous les Eccléſiaſti- ne ſont pas chargés de la défenſe gliſe ? *Tous ſont-ils Prophetes ou urs ? Tous parlent-ils diverſes lan-*

gues ? Tous ſavent-ils interpréter ? Il ſem
ble que par ce peu de paroles l'Apô
tre des Gentils établit une différen
non ſeulement de rang, mais d'ob
gation parmi les Eccléſiaſtiques,
qu'en chargeant du dépôt de la ſcie
ce, tous ceux qui ſont Docteurs
Maîtres par état, il en décharge p
conſéquent tous ceux qui ne le ſo
pas.

Difficulté frivole s'il en fût jamai
& que l'amour de l'oiſiveté a pu ſe
enfanter ; car enfin, on convien
comme le dit ailleurs St. Paul, q
1. Cor. c. 2. v. 14. 17. *tout le corps n'eſt pas œil ;* c'eſt-
dire, que tous les Miniſtres des A
tels ne ſont pas indifféremment cha
gés d'enſeigner, d'écrire, de prêche
de catéchiſer. Ces devoirs de juſti
ne regardent, il eſt vrai, directeme
que les Evêques, les Paſteurs des am
les Maîtres, les Prédicateurs de la L
Mail il n'eſt pas moins vrai que to
Prêtre & tout Miniſtre des autels q
qu'il ſoit, doit en ſavoir plus que
Peuple ; que s'il n'eſt pas chargé d'e
ſeigner & de convertir l'hérétiqu
il eſt néanmoins obligé en toute
caſion de lui reſiſter ; & que s'il

les conjonctures où tout Chrétien, même laïque, doit ſe montrer ſoldat, lès qu'il s'agit de la foi, l'Eccléſiaſtique doit être plus ſoldat que le ſoldat même. Il forme plus particulierement que le laïque, l'édifice du Corps de Jeſus-Chriſt ; il lui eſt uni par des liens plus étroits & plus ſaints, par conſéquent, comme dit St. Paul, *il doit être dans l'état d'un homme fait ; n'avoir plus l'Eſprit flotant comme les enfants, ne ſe laiſſer pas emporter çà & là à tout vent en fait de doctrine, ni ſéduire par la malice des hommes, & par les ruſes qu'ils mettent en œuvre pour engager dans l'erreur.* Or, tout cela demande évidemment de la ſcience ; & généralement parlant, il n'y aura jamais que de la honte, & qu'un extrême danger, à faire profeſſion d'ignorance dans un Corps où par mille raiſons on devroit ſe piquer de ſavoir & de paroître éclairé. Qu'un Eccléſiaſtique tâche donc de n'être pas moins ſavant que vertueux, que l'eſprit de Religion & de piété ne lui faſſe rien perdre de ſon application à l'étude ; ces deux caracteres, ſi propres de ſon état, ne doivent jamais ſe *Eph. 4. v. 13, 14.*

démentir dans lui : & il ſer
auſſi agréable à Dieu qu'u
gliſe, lorſqu'il ſera ſtudieu
& par inclination, & ré
devoir & par habitude.

§. V.

Quelle eſt donc la ſci
doivent avoir les Mini
Saints Autels ? c'eſt la co
des divines Ecritures & de
vérités que la Foi enſeign
de la diſcipline eccléſiaſtiq
SS. Canons, celle des Co
ments de Dieu & de l'Eg
Sacrements & du Sacrifi
Priere & des Offices di
ſcience des mœurs, u
exacte des vices & des v
maladies de l'ame & de
qui lui conviennent : tou
non-ſeulement du reſ
Paſteur, mais néceſſaire
penſable dans ſon état, qu
l'ignorer qu'à la honte du S
pour ſon propre malheur
celui de l'Egliſe.

Autrefois les Scribes &

ſiens étoient aſſis ſur la chaire de Moïſe ; aujourd'hui ce ſont les Prêtres & les Evêques que Jeſus-Chriſt y a placés. C'eſt à eux d'inſtruire les peuples, & aux peuples de les écouter ; à eux d'enſeigner, de prêcher les vérités de la Foi, & aux peuples de s'y ſoumettre ; à eux de diſtinguer la lepre de la lepre, de refermer les plaies de l'ame, & aux pécheurs, de les leur mettre ſous les yeux pour qu'ils les puiſſent guérir. Or, comment, ajoute le Concile de Trente, des hommes ignorants, ſans ſcience, ſans capacité, & ſans étude, ſeront-ils propres à tant & à de ſi importantes fonctions ? Quelle témérité à eux de ſe donner pour maîtres & pour *voyants* dans Iſraël, & d'être peut-être moins éclairés qu'Iſraël même ! de ſe mêler d'enſeigner aux autres la ſcience du ſalut, ſans en avoir fait leur principale étude ! de preſcrire des remedes, ſans en connoître ni la force ni les qualités ! Que diroit-on d'un homme qui, n'ayant ni connoiſſance ni teinture des Loix, auroit néanmoins la témérité de ſiéger ſur les *Conc. Trid. ſeſſ. 7. c. 3.*

Tribunaux de la Juſtice, d'y prendre la balance à la main, d'y décider au gré de ſon caprice, non-ſeulement des intérêts, mais de la vie & de la mort de ſes Concitoyens ? Que penſeroit-on de celui qui ſans principe & ſans étude de la Médecine, feroit profeſſion de traiter des malades, & leur feroit prendre, au hazard de les empoiſonner, tous les remedes que ſa fantaiſie lui dicteroit ? L'un & l'autre ne ſeroient-ils pas regardés dans le monde comme deux peſtes publiques ? Pourroit-on les excuſer d'audace & de cruauté, en les voyant ſe jouer ainſi de la fortune & de la vie des hommes ? Ne prendroit-on pas de juſtes meſures pour les bannir de la ſociété, ou pour les châtier ?

Telle eſt la triſte ſituation d'un Eccléſiaſtique qui porte dans le Sanctuaire l'ignorance & l'incapacité. Il riſque le mépris & l'indignation du public, qui croyoit voir dans ſa perſonne un maître éclairé dans les voies de Dieu, & qui rougit pour lui de n'y trouver qu'un guide aveugle. Il riſque de condamner ce qu'il devroit abſoudre, & d'abſou-

dre ce qu'il devroit condamner ; de porter le trouble & le déſeſpoir dans des conſciences timorées & timides ; d'annoncer une fauſſe paix à celles que Dieu menace de tous les fléaux de ſa colere ; de perdre à jamais des ames que Dieu lui a confiée, comme le prix glorieux de ſes ſueurs & de ſon ſang. Il riſque de profaner les divins Myſteres, de ne ſavoir, ni éviter ni réparer les défauts qui peuvent s'y gliſſer ; il riſque de faire blaſphêmer les ennemis du nom du Seigneur ; je veux dire, les hérétiques, qui déjà pleins de mépris pour l'Egliſe de Jeſus-Chriſt, prennent occaſion de lui inſulter, de l'ignorance de ſes Miniſtres ; il riſque enfin d'être rejeté de Dieu, comme les deux fils du Grand-Prêtre Héli, qui ſcandaliſoient le peuple, & que l'Ecriture appelle des enfants de Bélial, parce qu'ils ſervoient à l'Autel ſans en avoir la ſcience.

Mais laiſſons là une matiere qui demanderoit un Traité entier, & ſur laquelle nous aurons encore occaſion de nous étendre. Les Prêtres qui ſoutiennent leur dignité par la ſa-

geſſe & la régularité de leur vie, font gloire de ſavoir à fond les Loix du Seigneur & les obligations de leur Etat. Tout leur en eſt cher, juſqu'aux plus minces obſervances ; ils les gravent dans leur mémoire, de peur de les oublier ; dans leur eſprit, pour pouvoir continuellement les méditer ; dans leur cœur, pour en faire leurs délices & pour les pratiquer. Leurs levres doivent être des tréſors de ſcience, & des livres toujours ouverts en faveur des Laïques, où ceux-ci à leur tour ont droit d'aller puiſer la connoiſſance de leurs devoirs. Sur ce principe, peuvent-ils être trop au fait de ce qui les touche eux-mêmes ? s'ils l'ignorent ou s'ils manquent de l'effectuer, ils eſſuyeront un jour ce terrible reproche de l'Apôtre. *Vous qui vous flatez d'être le guide des aveugles, la lumiere de ceux qui ſont dans les ténebres, le docteur des ignorants, le maître des enfants... Vous enſeignez les autres, & vous ne vous enſeignez pas vous-même : vous faites gloire de la Loi, & vous déshonorez Dieu par la tranſgreſſion de la Loi : car c'eſt de vous qu'il eſt écrit : le nom de Dieu eſt blaſphemé, à cauſe de vous, parmi les Gentils.*

2. *Rom.* 2. *v.* 19. *ſeq.*

CHAPITRE XVIII.

De la Science qui convient à un Eccléſiaſtique.

LA Science que doit avoir un Eccléſiaſtique eſt d'une étendue immenſe. La vie de l'homme ſuffit à peine pour l'acquérir. Il ſemble qu'on liroit plutôt, quelle ſcience ne convient pas au Sacerdoce ? qu'on ne pourra expliquer celle qu'il exige. Elle ne ſe borne pas à un ſeul objet comme la Juriſprudence, la Médecine, ou la Géométrie : mais plus vaſte, comme auſſi plus certaine dans ſes connoiſſances, parce qu'elle a la révélation pour baſe, elle embraſſe mille objets différents : le Divin & l'humain, la connoiſſance du moral & du Phyſique, le culte de Dieu, & le ſalut de l'homme, l'Hiſtoire, la Police, la Juriſdiction de l'Egliſe, & ſi je l'oſe dire, toute l'économie de l'Univers Chrétien. Quel vaſte champ à défricher pour les Miniſtres des Autels ! Que d'épines à

arracher ! Que de roſes à cueillir, pour peu qu'ils veuillent aſſortir leur ſcience à leur état, & régler leur étude ſur leur deſtination !

Pour fixer néanmoins leurs idées, & leur tracer au moins en gros le plan de doctrine qu'ils doivent ſuivre, on rappellera ici toute la ſcience du Sacerdoce à ſix chefs principaux : à la connoiſſance des divines Ecritures, à la Théologie, à l'étude des mœurs, à l'Hiſtoire de l'Egliſe & de ſa diſcipline, à la ſcience de l'Autel, enfin à l'Eloquence & aux Lettres humaines. Voilà bien de la matiere pour un ſeul Chapitre. Auſſi n'entreprendra-t-on pas de la traiter à fond ; mais ſeulement de la parcourir, à raiſon des bornes étroites qu'on s'eſt preſcrites dans cet ouvrage ; la pénétration des perſonnes à qui il s'adreſſe, ſuppléera ſans peine & à la longueur des raiſonnements, & à la multitude des autorités qu'il eût fallu apporter pour graver plus profondément ce que l'on va dire.

§. I.

Que la connoiſſance des divines Ecritures ſoit néceſſaire & même eſſentielle aux Miniſtres des Autels, c'eſt de quoi juſqu'à préſent perſonne ne s'eſt aviſé de douter. Conſacrés au ſervice du Dieu vivant, où apprendront-ils la ſainteté de ſa Loi, la magnificence de ſes œuvres, la force de ſon bras, l'étendue de ſes miſéricordes, la vérité de ſes oracles, que dans ce Livre d'or que l'Eſprit ſaint nous a dicté, l'unique Livre divin, comme le plus ancien de tous les Livres, & qui ſuffiroit ſeul à l'homme, quand tous les autres ſeroient mis en oubli, ou deviendroient la proie des flammes.

C'eſt là que la Réligion Chrétienne paroît marquée au ſceau de la Divinité; qu'on la voit naître avec le monde, s'élever, ſe montrer dans le lointain chez le peuple de Dieu, s'annoncer par les orales des Prophetes, ſe marquer dans toutes les figures & les cérémonies de l'ancienne Loi; ſe

perfectionner enfin à l'arrivée de Jesus-Christ, ce Messie promis & destiné à réconcilier la Terre avec le Ciel, à laver les hommes dans son sang, & à ne faire de tous les peuples de la terre qu'une Nation sainte, & qu'un même peuple d'acquisition. C'est dans ce Livre divin, qu'un Ministre de la Loi nouvelle, trouvera la suprême & l'infaillible vérité émanée de la bouche de Dieu, qui ne peut ni nous tromper ni être trompé. Il y apprendra comme dit St. Paul à Timothée,

2. Tim. 3. v. 16. *tout ce qui est propre pour enseigner, pour reprendre, pour corriger, pour instruire dans les devoirs de la Justice*, il y puisera cette variété de connoissances éparses çà & là dans les innombrables productions de l'esprit humain, mais ramassées ici sous un coup d'œil touchant, aisé & infiniment agréable.

Origine du monde, époques curieuses, événements intéressants & inconteſtables, loix & préceptes de toute espéce, secrets de la nature, maximes de sagesse, vertus sublimes & relevées; tout se trouve dans les Livres saints, & tout y est assorti

caractere de beauté, de force,
e je ne ſai quelle noble ſimplicité
rien n'égale. Dieu y eſt ſi grand
tout diſparoît devant lui. Il y eſt
niſſant, que la ceſſation de ſes
rds anéantit toute la Nature ; ſi
& ſi miſéricordieux, qu'on ne
ni lui diſputer ſon cœur, ni ſe
er à l'eſpérance.
n Prêtre, un Eccléſiaſtique, quel
ſoit, veut-il s'inſtruire lui même,
e mettre en état d'inſtruire les
s ? ſe remplir de ce pathétique,
s ſentiments vifs & animés, qui
ent du tranſport ſpirituel, &
n appelle feu, enthouſiaſme,
nace divine ? Qu'il liſe & reliſe
nment les Livres ſaints, & les
iques des Prophêtes. Il y apper-
a les plus vives & les plus mag-
nes images, les expreſſions les
fortes & les plus tendres, les
s les plus hardis & les plus ori-
ux : tous les charmes de la plus
me poéſie qui s'y trouvent éta-
paſſant imperceptiblement dans
ame, l'enléveront par ce mer-
leux qui ſaiſit, & qui paſſe tout
ue les Poëtes profanes ont jamais

dit de leurs dieux & de leurs héros? Rempli & comme pénétré de ces grandes idées, il en pénétrera les autres ; & enfantant ſans peine & ſans douleur ces ſentiments nobles & généreux, qui font ſentir à l'ame ſa ſupériorité aux choſes baſſes & terreſtres, il enflammera le prochain d'un deſir vif & animé pour les choſes du Ciel.

Veut-il ſe perſuader lui-même, & convaincre les autres de l'exiſtence d'un Dieu, de la magnificence de ſes œuvres, de ſa fidélité dans ſes promeſſes ; apprendre à l'adorer, à le craindre & à l'aimer ? Qu'il ouvre le Livre de la Geneſe ; tout lui apprendra qu'il doit à Dieu l'hommage de ſon cœur & le ſacrifice de ſon obéiſſance ; mais un hommage d'un fils à ſon pere; mais un ſacrifice qui a pour principe la grace ineſtimable de l'adoption, & pour terme, l'héritage des enfants. Cherchent-ils enfin des figures du Meſſie & de l'Egliſe, le regne de Jeſus-Chriſt, l'eſpérance de la Réſurrection, la regle de la Juſtice, l'excellence de la vertu, des prieres & des louanges, des préceptes & des prophéties, des myſteres ou

maximes de perfection ? Les Li-
ſ ſaints en ſont un tréſor inépui-
e. On y trouve cette manne déli-
ſe qui avoit les goûts de toutes
es d'aliments, & qui priſe à toute
re par les fidelles Iſraëlites, avoit
moins toujours pour eux la ſa-
r & le goût de la nouveauté.
bregeons & finiſſons ce ſujet ;
l'aveu unanime des plus beaux
its, & même des eſprits les plus
ciles de notre ſiecle. Tous con-
nent, après les avoir lues, que
livines écritures ſont marquées au
ctere du doigt de Dieu ; que c'eſt
ivre des Livres, que tout y eſt
id & digne d'être recueilli, parce
Dieu y parle & y agit partout ;
ue tout ſemble diſparoître ſous
nagnificence de ſes divines opé-
ons. Partout on apperçoit des
acles de Religion, des exemples
iété, des traits ſinguliers de ver-
des modeles de foi, des miracles
chaſteté, de ſoumiſſion, de cha-
& de patience. On reconnoît
s que la plume des Ecrivains
és a été guidée par l'Eſprit ſaint ;
ue ſous ſa direction, ils ont effi-

cacement travaillé à la gloire du Seigneur, & à la ſanctification du monde.

Heureux donc le Miniſtre des Autels qui fait ſes délices de ce Livre divin, & qui n'a d'autre étude que de le méditer nuit & jour ! Comme un arbre planté le long de ces eaux, qu'Ezéchiel vit, il ne peut que porter pour les autres, des fruits de ſainteté & de ſageſſe, de charité & de miſéricorde. Ses conſeils deviendront utiles, ſes exhortations efficaces ; ſes paroles ſeront des paroles de ſalut & de vie : au lieu que ſans ces eaux ſalutaires, dont les Livres ſaints ſont la ſource, eût-il d'ailleurs toute l'érudition, & toutes les richeſſes de l'éloquence humaine, un Eccléſiaſtique ne ſera jamais qu'un Orateur froid & ſtérile, plus propre à glacer qu'à enflammer. N'ayant jamais puiſé la Religion à ſa ſource, il n'en ſentira pas les beautés, & ne pourra par conſéquent les faire ſentir aux autres. Ses diſcours, comme ceux de tant de Prédicateurs de nos jours, ſeront inanimés & ſans force, quoique petillants d'eſprit, & ſurchargés d'or-

Ezech. 47.

lements étrangers. Ils ne diront rien à l'imagination, ni au cœur. On n'y trouvera pas ces nobles images qui frappent, qui enlevent l'ame; ces grands ſentiments dont l'Eſprit ſaint eſt le Pere, & qui à leur tour enfantent des Chrétiens; ces mouvements pathétiques qui tiennent des Prophete, & que les Prophetes ſeuls ont droit de faire naître dans les cœurs. Tout aboutira à faire quelques peintures agréables du vice, à raſſembler des phraſes & des périodes qu'on admire, & que ſouvent on n'entend pas; à donner peut-être des diſcours ſemblables à des habits couſus & compoſés de pluſieurs lambeaux pris çà & là, pour plaire à un Auditoire, ſans travailler, ſans penſer même à le convertir.

Et voilà comment la Religion dépérit dans l'eſprit & le cœur des Peuples: C'eſt qu'on ne la prêche plus, & qu'on ne ſauroit même la prêcher ſans l'étude & le fond des divines Ecritures qu'on ignore. Elles devoient ſervir de baſe à notre érudition, aux Diſcours de controverſe, aux Sermons, aux Homélies:

la baſe manque ; le temps de
mélies n'eſt plus ; il a diſparu.

§. II.

Mais parce que dans ces
ſaints , il y a des obſcurités
rieuſes où l'on peut aiſément
dre , des vérités de foi à croi
que l'eſprit humain ne peut pé
des faits , des loix & des m
dont les Hérétiques ont de tou
abuſé pour renverſer la Relig
fond en comble ; ceux qui p
ſont chargés de la défendre , c
encore emprunter des lumier
Théologie : ſcience auſſi né
au Sacerdoce , que la conn
des Loix l'eſt aux Juriſconſul
celle des maladies du corps h
l'eſt aux Médecins.

Cette ſcience ſacrée , mi-
ſi je puis parler ainſi , de fo
raiſon , de principes révélés
lumiere naturelle , ſert aux
comme de flambeau , pour
les déſolantes ténebres de l'
tude & du doute. Elle écla
difficultés , elle démêle les ſi

hérésie ; & par un enchaînement
rincipes & de conſéquences, à
i il eſt impoſſible de ſe refuſer,
nous fait toucher au doigt, que
eſt dans la Religion des myſteres
n ne peut ni découvrir ni com-
dre, ils ne renferment néanmoins
ntradiction avec des vérités con-
par la lumiere naturelle, ni op-
ion à d'autres vérités ſupérieures
ertainement révélées : *A l'aide de*
héologie, dit St. Auguſtin, *la foi*
endre dans l'infidele, elle ſe con-
dans le fidele, elle ſe défend de l'hé-
, & ſe fortifie dans tous les cœurs
les ſoumettre tous à Jeſus-Chriſt.

L. 14. de Trinit. c. 1.

r, Quoique la Théologie ne ſoit
néceſſaire à chaque Chrétien pour
er ſon ſalut, elle l'eſt néanmoins
ute l'Egliſe ; elle l'eſt à ſes Miniſ-
, comme la ſcience des Loix
ntielle à un Juge & la connoiſ-
e d'un Art à celui qui en fait
eſſion. Car enfin, qui défendra
liſe des aſſauts de ſes ennemis,
s Miniſtres ne combattent pas
r elle ? Ou comment combat-
t-ils en ſa faveur, ſans les armes
la Théologie leur fournit ?

quelques beaux noms ,
jours reconnoiſſables ſ
que qu'elles empruntent
Enfin, quand ils n'auroi
tiques à combattre , ni pe
truire (car il eſt après
Eccléſiaſtiques que Dieu
gé de ce peſant fardeau)
nage feront-ils dans l'E
une teinture au moins de
Celui d'hommes ignoran
auſſi honteux à l'homm
que revoltant pour ceux
les ſpectateurs. On com
ſonne , ſon état , ſon c
rang qu'il occupe dans le
les revenus qu'il en perç
incapacité, & le peu de ſ
eſt en état de rendre. Ce
préſente un tout diſcord

qu'on n'a que conſidération & reſpect pour un Miniſtre des els, pour un Théologien ſavant ujours prêt à réfuter l'erreur, ou ſtruire les fideles. Il brille, dit iel, comme le firmament dans e ſa ſplendeur; & il eſt dans liſe comme un aſtre qui porte une iere d'éternelle durée : *Qui autem i fuerint, fulgebunt quaſi ſplendor amenti, & qui ad juſtitiam erudiunt os, quaſi ſtellæ in perpetuas æternes.* *Daniel, 12. v. 3.*

§. III.

lons plus loin. La Théologie ſchoque a une autre ſcience à ſa ſuite, eſt la morale; ſcience auſſi néceſe que difficile, & qui demande la ſérieuſe application. Elle apprend égler les mœurs des fideles, à udre leurs doutes, à décider les embarraſſants où ils ſe trouvent, ſſiper leurs ſcrupules, à répondre c ſolidité à toutes leurs queſtions, iriger, à confeſſer, enfin à faire dre à Céſar, ce qui eſt à Ceſar, à Dieu ce qui appartient à Dieu.

vivant à préſenter au
ſecourable qui ſeul pe
labyrinthe où ils ſont
lut de ceux-ci dépen
réponſe de ceux-là. C
des ordres, des déciſi
ſeils, pour ne pas pr
occaſions le bien pou
mal pour le bien. Que
point alors néceſſaire
noître une ame qui s'a
pour ſonder la profo
plaies, & décider en
afin d'y appliquer le
nable.

On le dit tous les
noiſſance des conſcien
arts, & les conſcienc
ſont comme autant d'a

perſonne qui s'adreſſe à
icle de la mort. Le temps
n'a que quelques inſtants
: en quelque ſorte le ſceau
ou à ſa perte. L'un &
endent du parti que vous
ou plutôt de celui que
ez prendre. Qu'on ſe ſait
ır lors de ſavoir aſſez l'art
our conduire une ame au
lle ſouhaite de toucher. Si
:e convient aux Prêtres,
ient même qu'à eux, c'eſt
ıs difficile, étant celle de
& de diriger les conſcien-
nt différentes ſelon les di-
ſions qui les agitent, &
: regarder comme des Li-
ſs & exactement cachetés
leve les ſceaux qu'avec une
ème. Car enfin dit Jérémie, *Jerem.*
flatter de pénétrer le cœur de 17. v.
ue celui-là ſeul qui l'a formé? 9. 10.
e peut le percer comment
n eſpérer de le guérir.
lui, me dira-t-on, à ſe dé-
en conviens : mais pour ſe
aux Prêtres, il faut que
e connoiſſe lui-même, qu'il

juge exactement d'où partent ſes œuvres & ſes deſirs, qu'il ne prenne pas la lumiere pour ténebres, ni les ténebres pour lumiere, l'illuſion pour le menſonge, l'intérêt pour l'équité, le faux pour le vrai, l'amertume de la colere pour zele, l'attachement à l'erreur pour amour de la vérité. Or, combien d'hommes dont le cœur eſt un enigme pour eux-mêmes, & qui ont beſoin d'un autre homme qui les aide à ſe deviner? Voilà (& ce beſoin arrive tous les jours) voilà dis-je, où la ſcience des mœurs eſt infiniment néceſſaire. Il faudroit qu'on pût la trouver dans tous les Miniſtres des ſaints Autels. On ne verroit pas tant de déciſions hazardées, téméraires & fauſſes.

§. IV.

Que ſera-ce ſi nous ajoutons que la ſcience que doivent avoir les Eccléſiaſtiques renferme encore l'hiſtoire de l'Egliſe & la connoiſſance des Canons? Après tout, l'hiſtoire de l'Egliſe eſt, à proprement parler, leur hiſtoire, celle de la Maiſon de Dieu,

Dieu & des Saints qui l'ont arrosée de leurs sueurs ou cimentée de leur sang. *Vous êtes les enfants des Saints*, peut-on le dire avec Tobie ; ou comme s'exprime l'Apôtre des Gentils : *Vous êtes de la Cité des Saints & de la Maison de Dieu. Vous voilà élevés comme un nouvel édifice sur le fondement des Apôtres & des Prophetes.* Or si les enfants du siecle sont si curieux de l'histoire de leurs maisons & de la généalogie de leurs ancêtres ; s'ils apprennent dès le bas âge, & les hauts faits de leurs aïeux, & les illustrations de leurs familles, convient-il aux Enfants des Saints d'ignorer seuls les grandes actions de leurs Peres ; d'être de la Maison de Dieu, & de ne pouvoir rendre compte ni des évenements merveilleux qui l'ont élevée, ni des tempêtes qu'elle a essuyées, ni des prodiges qui ont servi jusqu'à présent à la perpétuer ? Si cette connoissance s'éteint dans l'Ecclésiastique, quelle honte pour lui de la trouver souvent dans le Séculier. *Eph.* 2. 19. 20.

On en doit dire autant de la discipline de l'Eglise, des regles & des

Canons que l'Esprit saint lui a dicté, pour se gouverner & se conduire en digne Epouse de Jesus-Christ. *Il n'est permis à aucun Prêtre*, dit un Pape, *de les ignorer, ni de rien faire qui leur soit contraire*; parce qu'enfin ces regles & ces Canons sont comme le pivot sur lequel porte toute la hiérarchie, sa police, son gouvernement. Le Clerc, le Prêtre, le Prélat, tous les Ordres de l'Eglise y trouvent leurs devoirs marqués, détaillés, circonstanciés. Ce qu'ils doivent faire ou éviter, vices ou vertus, mœurs & fonctions, intérieur & extérieur, rien n'y est omis : ensorte que quelque place qu'il occupe dans l'Eglise, un Ministre des Autels au fait des saints Canons, sait à toute heure à quoi s'en tenir pour sa conduite particuliere & pour celle de son troupeau. Il y trouve une regle certaine & uniforme pour toutes ses actions, & il peut s'assurer en la suivant, qu'il fait toujours ce qu'il doit faire, & qu'il le fait toujours à propos. Quelle voie de perfection plus unie & plus certaine ? Et cette voie si unie, est-il permis à

Nulli Sacerdotum liceat canones ignorare, nec quidquam facere quod Patrum possit regulis obviare. Celest. I. in epist. 3.

tique de l'ignorer ? Il
ant dire qu'il lui eſt per-
er ſes devoirs les plus
ou d'y manquer à toute
norance : parce qu'enfin
noré eſt un devoir omis ;
accomplir une loi, il faut
ement l'apprendre.

n me dira peut-être que
nſe de canons eſt devenu
ne impénétrable aux yeux
rvoyants ; que c'eſt une
e qui donne beaucoup de
iver, pour ne rendre que
point de fruit ; d'ailleurs,
encore, combien de ca-
'ont eu qu'un temps, &
t plus en uſage dans le
la foi a toujours été la
diſcipline a varié ſuivant
les circonſtances ; elle
eut rien avoir de fixe ; &
ir étudiée à fonds, on ne
nt à quoi s'en tenir.

ifficulté, je l'avoue, a
oſe de ſpécieux, mais elle
e rien de ſolide : elle ne
l'ignorance ; tout au plus
e voile pour la couvrir,

gés par le défaut d'uſage, eu de force qu'en certa dans telle & telle circo ne ſe préſente plus, il en infinité d'autres toujours & dont l'Egliſe ordonne l' ſans permettre, comm Chriſt, *qu'on en retranche un ſeul point.* Tels ſont, ple, les Canons qui régl bat des Eccléſiaſtiques, le leur modeſtie, la ſimpli habits, la récitation de l'(Tous ceux qui fixent leu qui leur déterminent l'uſ biens, qui leur interdiſ rets, la chaſſe, le con feſtins publics, les ſpec occaſions prochaines de généralement tout ce qu

Mat. 5. v. 18.

ʒ, l'ignorance ne fut jamais
e ni invincible. Les ſavoir
pratiquer, & les pratiquer
point ſortir de ſon état, n'eſt
ême devoir ; & malgré tous
:xtes dont l'ignorance s'au-
l ſera vrai de dire que ſi les
tiques ſont quelquefois ſi
fait des droits & des privi-
e leur adjugent les Canons ;
ent encore moins ignorer
ges & les devoirs qu'ils leur
t.

: dit rien ici des Canons du
de Sardique, où l'Egliſe de
ı toujours prétendu trouver
ıce & l'appui de ſes privi-
ı de ceux du ſaint Concile de
que quantité de Dioceſes de
ɔnt adopté, ni des Statuts
x qui ont force de loix dans
Dioceſe particulier ; ni de
Conciles généraux, où l'E-
ɔnné des loix invariables de
ſes Miniſtres. L'étude indiſ-
de ces loix, ſi l'on veut s'y
, bannira bientôt l'oiſiveté
·e & du Clergé ; elle diſſipera
& l'on ſe formera une Biblio-

theque vivante des loix & du gouvernement de l'Egliſe, comme au rapport de St. Jerôme, Nepotien s'en faiſoit une des loix & des maximes de Jeſus-Chriſt. *Lectione aſſiduâ & meditatione diuturnâ pectus ſuum bibliothecam fecerat Chriſti.*

Hieron. Epiſt. 3.

§. V.

Ce ſeroit ici le lieu de donner au moins une idée générale de la ſcience des Autels. Elle comprend la pratique des Sacrements & du Sacrifice, les cérémonies & les rubriques, l'entretien & la décoration des Temples, le chant & les offices divins. Le reſpect intérieur qui en eſt l'ame, la dignité extérieure & l'air de majeſté qui doivent l'accompagner; ce qui concerne les Proceſſions & les Prieres, les Mariages, les Baptêmes, la Sépulture, les Reliques; & une infinité d'autres points pratiques & journaliers que les Miniſtres de J. C. ne peuvent ignorer ſans crime, qui ſont comme la ſurface & l'appareil extérieur de la Religion, d'où dépend ordinairement ce qu'elle a d'intérieur & de plus divin.

Mais comme dans les Séminaires on fait de cette ſcience une étude de tous les jours, on ſe contentera de remarquer ici que la ſcience des Autels s'oublie auſſi aiſément qu'elle s'acquiert ; & que ſi lorſqu'on eſt en place, on avoit ſoin de rappeller les rubriques & les cérémonies de l'Egliſe, on ne s'expoſeroit pas, comme il arrive tous les jours, en y manquant, à la riſée publique. Le Service divin ſe maintiendroit dans toute la décence & la dignité qui lui convient : & au lieu d'apprêter à rire aux aſſiſtants par l'embarras où l'on eſt en le faiſant, ou par la maniere dont quelquefois on s'en acquitte, on concilieroit à la Religion l'amour & le reſpect qui lui ſont dûs, & dont elle eſt fruſtrée par la criminelle négligence de ſes Miniſtres.

§. VI.

Enfin, comme les lettres humaines, l'éloquence & les ſciences naturelles ne contribuent pas peu à l'inſtruction des Peuples, à l'intelligence des Livres ſaints, de la Théologie

& même des Canons, un Eccléſiaſtique, loin de les négliger, doit travailler à s'enrichir de ces dépouilles de l'Egypte, & employer à l'embéliſſement du Tabernacle, ce qui a été ſi longtemps conſacré à des uſages profanes, à la vanité ou à la ſuperſtition. Saint Gregoire admire la divine Providence, d'avoir voulu que Moïſe fût très-verſé dans les ſciences humaines, parce qu'elle l'avoit choiſi pour exceller dans les divines. Pour
Act.22. la même raiſon, St. Paul élevé aux pieds de Gamaliel, étoit non-ſeulement très-éloquent, mais parfaitement inſtruit de la Poéſie, des Myſteres & de la Philoſophie des Payens. Il s'en ſervit contre eux avec ſuccès, comme d'autant d'armes propres à les terraſſer. Et qu'importe, s'écrie St. Jerôme, en ſe diſculpant des traits d'hiſtoire profane qu'il citoit dans ſes écrits, & dont ſes ennemis lui faiſoient un crime ; qu'importe, de quelle maniere la vérité éclate, pourvu qu'on la connoiſſe & que les hommes en ſoient touchés ? C'eſt tout ce que nous prétendons, & nous nous croirons trop heureux d'abattre

te à Goliath avec ſes propres
es.

es ſciences ſacrées, dit un Pere *Baſili.*
l'Egliſe, ſont comme les fruits
1 bel arbre ; les connoiſſances
aines en ſont les feuilles : &
me celles-ci ſont auſſi néceſſai-
pour la beauté de l'arbre que
r la garde de ſes fruits ; de même
lettres humaines donnent du luſtre
de l'éclat aux ſciences divines ;
s en préviennent le dégoût, elles
rrêtent la vue de l'eſprit, & ſer-
t infiniment à mettre les vérités
étiennes dans leur jour, quand
les développe aux Peuples. Auſſi
ons-nous que quantité de Peres
cs & latins ont rendu les plus
nds ſervices à l'Egliſe, ſoit par
r éloquence, ſoit par l'érudition
t leur eſprit étoit orné. Comme
s la plûpart de leurs diſcours,
avoient à parler à des hommes
n plus ſenſibles que raiſonnables
jours prêts à ſe dégoûter d'un
cours ſec & dur, qui n'eût rien
à l'imagination ni au cœur, ils
r préſentoient les vérités de l'E-
ngile : ſous les images les plus

gracieuſes, ils les charmoient; ils les enlevoient.

Ce n'eſt pas qu'un Miniſtre de la divine parole puiſſe conclure de là qu'il faille courir après l'eſprit, ou ſemer les fleurs à pleines mains dans un diſcours chrétien : défaut qui ne ſe gliſſe que trop dans notre ſiecle, & qui fait perdre de vue les vérités de l'Evangile, loin de contribuer à les établir. C'eſt une mâle éloquence qu'on recommande ici dans la chaire, dans les diſcours & les écrits, dès qu'il y eſt queſtion de nos ineffables Myſteres. Ce ne ſont pas les fleurs de l'Académie, mais une noble ſimplicité, également éloignée de l'affectation & de l'air négligé. C'eſt un juſte milieu entre le fade & le guindé, qui doit ſervir comme de véhicule aux vérités que l'on annonce, & qui ne ſert pas peu à les faire goûter. Mais par quelle voie en vient-on là? Comment s'acquierent ces talents, cette éloquence, toutes ces ſciences ſi utiles & même ſi néceſſaires à l'Egliſe? Nous l'allons expliquer dans le Chapitre ſuivant.

CHAPITRE XIX.

Qu'un Eccléſiaſtique ne peut acquérir la ſcience de ſon Etat ſans une étude conſtante ; & comment il doit y vaquer.

§. I.

LA ſcience, comme nous l'avons montré, eſt une conquête propoſée & même commandée à tous les Eccléſiaſtiques. Facile ou difficile, ce n'eſt plus de quoi il s'agit : ils doivent l'entreprendre chacun en particulier, tous en corps ; parce qu'enfin l'ordre eſt porté, la loi eſt générale, dès qu'il leur eſt dit à tous : vous êtes la lumiere du monde. *Vos eſtis lux mundi.* C'eſt-à-dire que tous ſe doivent à l'étude, mais à une étude conſtante, qui ſeule fait les ſages & les ſavants. La choſe parle d'elle-même : point de ſcience ſans étude, comme on peut dire auſſi qu'une étude ſoutenue a ordinairement la ſcience pour compagne & pour fruit. *Matth. c. 5. v. 14.*

L'une ne va guere ſans l'autre. Si nous avions la ſcience infuſe comme Salomon, nous n'aurions à l'exemple de ce grand Prince, qu'à donner de notre abondance. La peine ne ſeroit plus pour nous à amaſſer, mais à répandre & à enrichir les autres. Dieu en a jugé autrement. L'ordre de ſa providence eſt que tous les hommes rempliſſent leurs jours d'occupations utiles, & que l'étude ou la recherche de la vérité ſoit pour eux, & plus encore pour les Miniſtres de ſes Autels, un travail, une occupation ordinaire ; autrement plus de ſcience dans l'Egliſe. Le défaut d'étude y introduira l'ignorance ; & l'ignorance, ſource de bien des maux dans tous les corps, en produira de plus grands encore, & de plus irréparables dans l'Etat Eccléſiaſtique.

Ce ſeroit une eſpece de folie de vouloir acquérir la ſcience ſans étude & par la ſeule force de ſon génie. Le goût, l'eſprit, la force de la pénétration, la mémoire, l'imagination, tout ſert à l'homme qui étudie, mais tout devient inutile à qui coule ſes jours

é. Auſſi voit-on tous les
ıs qui ont beaucoup d'eſ-
ent & ſavent même vous
; leurs ſaillies vous ré-
r imagination embellit
lle enviſage : ils vous
ême à demi mot. C'eſt
tion étonnante juſques
ieres les plus abſtraites ;
iere de s'exprimer égale-
le & peu commune, qui
& qui ſaiſit: mais donnez-
ps de les ſonder ; allez
là de cette mince ſuper-
ouverez qu'ils n'ont pas
remiers éléments des
'ils ne ſçavent rien de
u'effectivement ils n'ont
ıppris, & que le génie
étude, eſt comme un
& ſans éclat. Il faut
il faut le polir, autre-
ent à une pierre ordi-
ı-dire, que ſans culture,
: du génie ne fera jamais
prit ignorant.

§. II.

Si ce principe a lieu généralement dans toutes les ſciences, à plus forte raiſon, doit-il ſervir de regle dans la recherche d'une doctrine ſurnaturelle, divine & toute myſtérieuſe, telle que la ſcience de l'Egliſe; ſcience qui ne ſe préſenta jamais d'elle-même à l'eſprit humain. Ici c'eſt l'Hiſtoire ſacrée, qu'une perſonne dévouée aux Autels ne peut apprendre qu'en liſant & reliſant les Livres ſaints ou les diverſes interprétations qui en ont été faites. Là c'eſt la Théologie qui ſe préſente comme un champ hériſſé d'épines, & qu'il faut défricher à la ſueur de ſon front, pour en recueillir quelques fruits. Ailleurs c'eſt le Droit eccléſiaſtique, dont l'étendue & les difficultés égalent tout au moins celles du droit civil. Et ſi celui-ci abſorbe les veilles des plus habiles Juriſconſultes, celui-là s'apprendra-t-il jamais à la volée, ſans les lectures les plus aſſidues & les conſidérations les plus réfléchies? Eſt-il queſtion de l'éloquence de la

re ? Le moyen, l'unique ſur-
ren d'y réuſſir, d'empêcher
lle donne trop à l'eſprit, & de
ɔter cette ſéchereſſe dont on ſe
at de nos jours, c'eſt de puiſer
à l'étude des Livres ſaints, ces
ıvements tendres & pleins d'on-
ı, qui ſont d'autant plus propres
re impreſſion ſur les cœurs, qu'ils
été dictés par le St. Eſprit.

our la morale ou la ſcience des
ırs, on ſçait qu'elle n'a point de
ıes, parce que le cœur de l'homme
ırellement porté au mal, ſes
ırs, ſes deſirs déréglés ſont,
me dit Jérémie, un abyme ſans
l. *Pravum eſt cor hominis, & inſcrutabile. Quis cognoſcet illud?* Con- *Jerem. 17. v. 9.*
re l'homme, ſes vices & ſes paſ-
ı, les lui mettre ſous les yeux
: fermeté & ſans aigreur ; entre-
ıdre de le guérir ſans le bleſſer,
lévoiler ſon amour propre qui
a ſource de tous ſes foibles, ſans
ſvolter ; le conduire à la vertu,
des motifs ſurnaturels & divins,
is qu'il eſt toujours entraîné au
par les objets matériels & ſenſi-
, toujours penchant vers la terre,

quoique formé & régénéré pour le Ciel : c'eſt ſans doute l'art des arts, celui qui peut moins s'acquérir ſans étude, qui demande toute l'application de l'eſprit, & toute la droiture du cœur de l'homme.

Enfin, qui pourra ſe flatter de poſſéder, ou même de ne pas oublier de jour en jour, ſans une étude conſtante, la ſcience des Autels ? Je veux dire, ce tas de cérémonies & de rubriques, dont l'obſervation eſſentielle au Service divin, nourrit la piété des Fideles, & fait du ſpectacle de la Religion, un ſpectacle ſi édifiant & ſi touchant. Si une funeſte expérience nous apprend qu'on les oublie de jour en jour, & preſque d'heure en heure, quand on ne les met pas en pratique ; ſi l'ennui, le dégoût & je ne ſais quel éloignement de tout ce qui ſent la gêne & la contrainte, nous les font ordinairement négliger au préjudice des Sacrements, du Sacrifice & de toutes les fonctions du Sanctuaire, en faut-il davantage pour déterminer ceux qui y entrent, à en faire une étude journaliere, & qui dure autant que la vie ?

Graces à la divine Providence,

qui veillera toujours ſur l'Egliſe, on y voit des Eccléſiaſtiques verſés, conſommés dans toutes les ſciences, & qui comptant pour rien ce qu'ils ont appris, veillent, travaillent nuit & jour, pour apprendre & ſavoir toujours davantage. Bien différents en ce point de tant d'autres, qui à peine ſortis des épreuves d'un Séminaire, ſont incontinent divorce avec les Livres, renoncent à la ſcience de leur état, ou croient déjà l'avoir acquiſe, tandis qu'à peine ont-ils eu le temps d'en ſaiſir la clef, d'en entrevoir les premiers principes. *Si quelqu'un*, dit St. Paul, *s'imagine ſavoir quelque choſe, il n'a pas encore compris de quelle maniere il doit ſavoir.* 1. Cor. 8. v. 2. En effet, plus on étudie, plus on voit que l'on ne ſait rien: & il n'eſt guere de marque plus ſenſible d'ignorance, que la ridicule perſuaſion où l'on eſt de ſavoir beaucoup.

Communément ce foible n'occupe que les commençants. A peine ſont-ils ſévrés du Séminaire ou du College, qu'ils prennent le ton de Docteurs; ils ſe croient maîtres après un ou deux ans d'étude, bien ou mal

faite : & comme tels, ſans conſulter, ſans même daigner lire davantage, ils s'érigent hardiment en juges des plus importantes queſtions ; ils prononcent ſur les matieres les plus épineuſes, de l'air du monde le plus aſſuré & du ton le plus impoſant. Suivez-les néanmoins ; vous trouverez que tel qui décide ainſi, n'a peut-être pas un Livre d'étude qui convienne à ſon état, ou que s'il en a bon nombre, ſuivant la manie de notre ſiecle, c'eſt moins pour les ouvrir, que pour en faire montre. Bornez-vous à lui en demander les titres, mais gardez-vous d'aller plus loin. Tout au plus vous paiera-t-il de quelques paſſages bien ou mal cités ; il les débitera avec hardieſſe ; il les aſſaiſonnera peut-être d'une raillerie ou d'une invective, pour faire changer un diſcours où il perdroit à être connu. Voilà ſa ſcience, ſon habileté, & généralement celle de tout homme qui eſt broüillé avec les Livres.

Pour guérir de ce défaut, il ne faut qu'enviſager tant d'habiles gens que l'Egliſe porte dans ſon ſein ; que

réflechir ſur la capacité de tant de Miniſtres des Autels, qui joignent à un grand fonds de ſcience, une plus grande modeſtie, & qui ſoutiennent encore la Religion, ſur le modele des Jerômes & des Auguſtins, par leurs ſavantes veilles. Il ne faut que perdre de vue ſon propre mérite, & ſe donner le loiſir de pénétrer ou de diſcerner le mérite d'autrui, ſans l'enviſager d'un œil jaloux & critique. Il faut penſer au beſoin qu'eut toujours l'Egliſe d'habiles gens & de grands ouvriers ; ſe rendre tel par ſon étude, qu'on ſoit comme une piece néceſſaire à la conſtruction de l'édifice, & que l'Egliſe, dont on fait partie, ait recours à nos lumieres & à nos travaux. Ces conſidérations ſeront plus que ſuffiſantes pour exciter une ſainte émulation ; elles feront ſuccéder l'étude à l'indolence ou à l'amour du plaiſir ; elles formeront bientôt, comme le veut l'Apôtre, des Docteurs, des Interprétes, d'habiles Caſuiſtes, des Prédicateurs. Méditer, lire, conférer après avoir ſervi l'Autel ou le prochain, fera la vie & les délices de l'Eccléſiaſtique.

L'étude produira infailliblement le mérite ; & la modeſtie jointe au mérite, ſera pour lui ce que les ombres ſont à un tableau ; elle lui donnera un nouveau relief.

§. III.

Mais comment faut-il étudier ? dans quelle vue ? & quels écueils doit-on éviter dans la recherche des ſciences ? L'Eſprit ſaint, & quelques Peres de l'Egliſe, qui ont parlé en maîtres ſur cette matiere, vont en peu de mots nous l'apprendre. La ſcience enfle, dit l'Apôtre, mais la charité édifie : *Scientia inflat, charitas verò ædificat.* C'eſt-à-dire, que l'étude dont la charité n'eſt pas la regle & le principe, ne fait ordinairement qu'un ſavant orgueilleux, enivré de ſes connoiſſances, jaloux à l'excès de ſes ſentiments, toujours porté à pénétrer des vérités qui ſont au-deſſus de ſa raiſon, & à n'uſer de ſa raiſon que pour examiner curieuſement le côté ténébreux & inacceſſible de la Religion. Cette curioſité prenant la place de la charité, conduit ordinairement à l'erreur, ſous prétexte de

1. Cor. 8. v. 1.

chercher la vérité, & de vouloir tout ramener à l'évidence. On entreprend de creuſer ce qu'on devroit ſe contenter de croire & d'adorer; on peſe tout au poids de ſa raiſon. Le ſacré, le profane, le divin & l'humain, le fonds des œuvres de Dieu, & ce qu'elles ont de plus ſuperficiel, tout eſt mis dans la même balance, tout devient matiere à diſcuſſion; & ſans écouter l'avis du Sage, qui nous défend d'examiner curieuſement ce que Dieu a prétendu cacher à l'homme, *altiora te ne quæſieris*, on a la préſomption de franchir les bornes qu'il a ſi ſagement fixées à l'intelligence humaine, de ſonder des profondeurs & des miſteres qui ſe défendent contre la témérité de nos regards: c'eſt-à-dire, qu'on ne ſe comprend pas ſoi-même, ni la moindre des choſes dont on eſt environné; & qu'on prétend concevoir les ſecrets de la ſageſſe de Dieu, ou refuſer de les croire, dès qu'on ne peut venir à bout de les comprendre. *Eccli. 3. v. 22.*

Quand on étudie les créatures dans la vue de s'élever à la connoiſſance du Créateur, qu'on ſe propoſe

avant toutes choſes dans ſon étude, ce qui peut ſervir au ſalut, & exciter de plus en plus dans le cœur les flammes de l'amour divin, cette préſomptueuſe curioſité tombe bientôt d'elle-même. On regarde les vérités impénétrables de la Religion comme autant de barrieres reſpectables, où l'orgueil de l'eſprit doit néceſſairement ſe briſer. On ſe ſouvient que Dieu habite dans une lumiere inacceſſible, qu'il n'a jamais appellé perſonne à ſon conſeil, & que tout téméraire qui entreprendra de fixer, ou de ſonder la Majeſté du Très-Haut, ſera tôt ou tard accablé par le poids de ſa gloire : *Qui ſcrutator eſt Majeſtatis opprimetur à gloriâ.* *Prov.* 25. v. 27.

C'eſt là en effet ce qu'ont malheureuſement éprouvé dans leurs études les plus beaux eſprits, les génies du premier ordre, & cela preſque dans tous les ſiecles. Un Origene, Un Tertullien que l'Univers chrétien admiroit, ne croyant jamais ſavoir aſſez, & prétendant ſoumettre à l'examen de la raiſon l'Auteur de la raiſon même, prirent ainſi l'écart, & perdirent la foi, plutôt que de paſſer

condamnation ſur leurs ſentiments. Un Auguſtin, deſtiné par la Providence à être une des plus fermes colomnes de ſon Egliſe, & entraîné, comme il le dit lui-même, par la vaine démangeaiſon de creuſer tout, d'examiner tout avec curioſité, de former des difficultés ſur tout, devint ainſi le jouet des plus groſſieres erreurs dont l'eſprit de l'homme eſt capable ; & ce gand Saint ne vint à la lumiere que quand il la chercha en vue de Dieu & de ſon ſalut.

Pour bien uſer de ſon étude en matiere de Religion, il faut donc, avant toutes choſes, la rapporter à Dieu, l'enviſager ſeul comme l'unique fin de ſes veilles ; ſe dépouiller de toutes ces vues d'ambition, de vaine gloire & d'orgueil, qui ſont auſſi funeſtes qu'ordinaires à ceux qui étudient ; mais ſur-tout réprimer cette inſatiable curioſité, qui ne voulant ſavoir que pour ſavoir, ne connoît ni bornes dans ſes recherches, ni regles de rectitude que ſes préjugés, ni vérités certaines que celles qu'elle peut pénétrer. Ne cherchons point ce qui eſt au-deſſus

de nous ; ne tâchons point d'approfondir ce que Dieu a voulu nous cacher. Réglons-nous ſur la portée de l'eſprit humain, ſur la certitude de l'expérience, ſur la modeſtie de la révélation. Renonçons aux airs ſavants, aux ſpéculations oiſives, aux prétendues profondeurs de nos méditations ; mais ſur-tout à la maxime trompeuſe de n'admettre que ce qu'on conçoit avec évidence. Tenons-nous-en au conſeil de St. Paul, qui nous avertit de n'être pas ſages à nos propres yeux, de ne pas entreprendre de ſavoir plus qu'il ne faut, mais de ſavoir toujours avec une eſpece de ſobriété & de modeſtie: *Non plus ſapere quam oportet ſapere, ſed ſapere ad ſobrietatem.*

Rom. c. 12. v. 3.

Quand un Miniſtre des Autels s'en tient là, & qu'il ſaiſit cette maxime, comme la regle invariable de ſes études, il eſt bien éloigné de de faire ſon capital de la ſcience, plutôt que de la piété. Il ne s'acquitte pas par maniere d'acquit des devoirs de celle-ci, pour donner tous ſes ſoins & toute ſon attention à la recherche de celle-là : défaut aſſez commun

commun aux gens de Lettres, qui, poſſédés de la manie de ſavoir, font de l'étude une paſſion, négligent leurs exercices de piété & le ſervice de Dieu, pour acquérir la réputation de ſavants : ſans penſer que la connoiſſance de Dieu, d'eux-mêmes & des devoirs de leur état, eſt pour eux la reine des ſciences, & que ſans elle, comme dit le Sage, toutes les autres n'enfantent qu'orgueil & que vanité : *Vani autem ſunt omnes homines in quibus non ſubeſt ſcientia Dei.* *Sap. 13. v. 1.*

Saint Bernard, parlant des fins qu'on doit ſe propoſer dans ſes études, n'en exclut pas ſeulement l'orgueil & la curioſité, mais l'ambition & l'avarice. Il en eſt d'autres, dit-il, qui étudient dans l'eſpoir d'un gain ſordide. Ils pâliſſent ſur les Livres, ou pour s'élever aux honneurs, ou rendre tôt ou tard, leur ſcience ou leur plume vénale. Et c'eſt, ajoute ce grand Saint, ce que j'appelle un honteux commerce : *Sunt item qui ſcire volunt ut ſcientiam ſuam vendant, pro pecuniâ, pro honoribus: & turpis quæſtus eſt.* Si de ſemblables *Bern. Serm. 36. in Cant.*

vues, mais sur-tout celle de savant mercenaire, est infiniment au-dessous de la profession de l'Avocat & du Jurisconsulte, combien plus sera-t-elle indigne des Ministres des Autels ? Et de quel œil le Public pourra-t-il voir des Auteurs consacrés par la sainteté de leur état, vendre, pour ainsi dire, leur science à la toise, & inonder l'Etat de Libelles ou d'Ecrits profanes, eux qui, suivant St. Bernard, ne devoient savoir écrire que pour édifier le prochain, ou pour s'édifier eux-mêmes ?

§. IV.

Allons plus loin. Si pour devenir utile au prochain & à nous-mêmes, l'étude doit être assidue & constante, il ne convint cependant jamais de la porter à l'excès. Le desir de savoir est une espece de maladie héréditaire, que nous tenons de nos premiers peres ; ils se perdirent eux & toute leur postérité, pour avoir voulu trop savoir : *Eritis sicut Dei, scientes bonum & malum.* De ce desir naît ordinairement une étude forcée, &

Gen. 3. v. 5.

ſans regle. On lit indifféremment de tout ; on dévore généralement tous les Livres qui tombent ſous la main : bons ou mauvais, tout eſt bien venu, pourvu que tout ſoit neuf, & que tout ſatisfaſſe le deſir inſatiable d'apprendre. Du reſte digérer ſes lectures, ſe donner le temps de réflechir ſur ce qu'on lit, ou faire un certain choix entre le bon & le mauvais, c'eſt de quoi l'on ne s'aviſe pas même. Il faudroit pour cela penſer, méditer, comparer, rapprocher les conſéquences du principe : on ne s'en donne pas le temps. Catholiques ou erronnées, fauſſes ou vraies, les conſéquences s'adoptent, parce qu'elles coulent du principe, & que le principe a plû au premier coup d'œil. L'erreur ſe gliſſe ainſi ſous l'appas le plus flatteur : ou bien l'on ſe forme un cahos d'idées mal digérées ; & de ces idées toujours ſuperficielles, quelquefois bizarres, ſouvent contradictoires, on parvient enfin à l'art de douter de tout.

L'eſprit de l'homme, dit Saint Auguſtin, a ſon intempérance dans ce qui lui ſert d'aliment, comme

le corps a la ſienne : *Habent in epulis ſuis & animi quandam luxuriem, ſi ultra modum in eas, & voraciter irruant.* Une trop grande application ne nuit pas moins à l'ame, qu'une trop grande quantité d'aliments a coutume de déranger l'eſtomac. Il eſt à craindre qu'en acquérant des connoiſſances, & en s'y appliquant au delà des bornes, l'eſprit ne ſoit pas moins ſurchargé de leur abondance, qu'il ſeroit anéanti par leur entiere privation. L'indigeſtion & la faim, continue ce Pere, ſont deux maladies dont l'ame n'a pas moins à craindre que le corps : *Unde valetudini mentium non minùs quàm ab ipsâ fame mutuendum eſt.*

Aug. L. de beatâ vitâ, n. 2.

Ibid.

Ici, comme par tout ailleurs, un Eccléſiaſtique doit donc prendre un juſte milieu, & ſe tenir également en garde contre une étude forcée qui le dérobe au ſervice de Dieu ou du prochain, & un total abandon de l'étude ; parce qu'enfin ces deux extrémités ſont vicieuſes ; celle-ci, lorſqu'elle nous met hors d'état d'inſtruire le prochain ; celle-là, quand elle nous enleve des moments

à ſon inſtruction, ou qu'elle nous
plit l'eſprit de connoiſſances inu-
s, peu ſéantes, ou même perni-
ſes à l'état du Sacerdoce. *Il y a*,
S. Jérôme, *non-ſeulement de l'in-*
gruité, mais du crime pour un Prê-
, qui, au lieu de faire ſes délices de
Loi & des Prophetes, s'amuſe à lire
Romans de galanterie, des Poëſies
fanes, des Contes bouffons & ridicu-
dont on ne paſſe pas même la lecture
gens les plus mondains. Il y en
rſqu'on lit ſans beſoin tout ce qui
ne à la Religion une couleur peu
ntageuſe, un air problématique,
qui engage inſenſiblement l'eſprit
outer de tout. Il y en a à ſe pro-
er une mauvaiſe fin dans ſes étu-
, à ſe piquer, comme on fait de
jours, d'une critique outrée ſur
tes les matieres de Religion, à
errer avec une étude chagrine
t ce qui peut la faire tomber dans
décri, plutôt qu'à ſe remplir de
t ce qui ſert à l'entretenir dans
cœurs, ou à l'y faire naître.
l y en a enfin à ne pas *ſavoir ſans*
ie, ſuivant l'expreſſion du Sage,
ſt-à-dire, à ne communiquer pas

Hieron. ad Damaſ. Ep. 146.

Cap. 7. *v.* 13.

paſſions ; & comme ſi la Morale de l'Evangile devoit ou pouvoit ſe plier au gré de chaque particulier, on veut que ceux qui l'annoncent, ſe faſſent une loi de la repréſenter ſous une couleur d'indulgence ou de ſévérité, d'adouciſſement ou de rigoriſme, ſuivant que les perſonnes qu'on inſtruit, ſont plus ou moins ſéveres ou indulgentes à elles-mêmes, plus ou moins marquées au coin du relâchement ou d'une ſévérité outrée.

De là, (car où eſt-ce que le reſpect humain, l'eſprit de parti, ou l'intérêt particulier ne viennent pas à bout de ſe gliſſer ?) de là, dis-je, cette lâche condeſcendance de tant de Directeurs, de Maîtres, & de Prédicateurs, qui, pour s'accommoder aux temps, aux lieux, aux perſonnes, ou pour ſe faire un nom dans le monde, altérent les plus ſaines maximes de la Religion, adouciſſent ou aggravent le joug du Seigneur au gré de leurs caprices ou du goût d'autrui ; comme s'il dépendoit d'eux d'élargir, ou de rétrecir la voie du Ciel, & qu'il leur fût permis de ſubſtituer leurs folles idées aux Loix

toujours immuables de l'Evangile.

De là encore cette Morale ſi différente dont on a fait de nos jours un cri de guerre dans le Chriſtianiſme ſous le nom de Morale ſévere & de Morale relâchée. Non qu'on ſe pique de ſuivre dans la pratique ce qu'on ſe fait d'ailleurs un devoir d'enſeigner. Tel prêche aux autres la réforme, qui vit chez ſoi fort à ſon aiſe, & qui ne ſe refuſe aucun plaiſir dans le particulier. Tel autre qu'on donne, bon gré malgré pour Docteur relâché, ignore le plaiſir, & ſe refuſe aux ſatisfactions les plus légitimes. Mais on prétend de maniere ou d'autre former une Bergerie, ſe l'attacher, la groſſir à quelque prix que ce ſoit. Elle n'eſt même jamais aſſez pleine au gré du Paſteur : & comme rien ne contribue plus à la remplir que de ſe conformer au goût des Ouailles, que d'effrayer à l'excès certaines ames naturellement timides, ou de raſſurer dans leurs foibleſſes celles qui y trouvent leur félicité, on prend bientôt l'une ou l'autre route ; on abandonne, comme dit St. Paul, la ſaine doctrine pour

2. Timoth. c. 4. v. 4.

prêcher des fables ſous une apparence de douceur ou de juſte ſévérité. Ces fables renverſent toute regle des mœurs dans la ſociété ; cette ſévérité apparente ſert comme de hameçon pour gagner des milliers d'ames ſimples. Celles-ci une fois ſéduites, forment un troupeau particulier qui n'écoute plus l'Egliſe, pour s'attacher à un Paſteur le plus ſouvent voué à l'erreur par eſprit de cabale, d'intérêt ou de vanité.

Ces deux extrémités également vicieuſes, doivent auſſi également effrayer les Miniſtres de Jeſus-Chriſt. Qu'importe en effet qu'ils ſe perdent, ou par relâchement ou par trop de ſévérité, ſi l'une & l'autre voie les conduit infailliblement au précipice, & y entraîne un grand nombre d'ames avec eux ? Or c'eſt de quoi l'on ne peut douter.

§. II.

Car enfin, pour commencer par la Morale relâchée, il ne faut qu'ouvrir l'Evangile pour la trouver condamnée par le Fils de Dieu : *Je*

ne ſuis pas venu, dit-il, *apporter la paix, mais le glaive. Efforcez-vous donc d'entrer par la porte étroite : car je vous le dis, bien des gens ſe préſenteront pour entrer, & ne le pourront.* Mat. 10. v. 34. Luc. 13. v. 24.

Effectivement la Morale que ce divin Sauveur nous a prêchée, n'a rien que de contraire aux ſentiments de la nature. Elle proſcrit tous les vices, elle exige la pratique de toutes les vertus, elle déracine l'amour propre ; elle combat également les actions & les penſées, les deſirs & les mouvements déréglés. Suivant l'eſprit de cette Loi, il faut déprendre notre cœur de ce qui le flatte, le détacher de ce qui l'intéreſſe, l'aſſujettir à ce qui l'humilie, lui faire trouver doux ce qui eſt amer, & amer ce qui lui paroît doux ; le captiver enfin, le crucifier en mille rencontres. Eſt-ce là une Morale relâchée ? ou plutôt chaque trait de cette Loi nous permet-il de méconnoître la Loi d'un Dieu, mais une loi ſévere, dont la délicateſſe du ſiecle n'a jamais pu s'accommoder ?

Que cette délicateſſe oblige les enfants du ſiecle à chercher des

Directeurs accommodants, des Caſuiſtes & des Prédicateurs, qui épargnent & diſſimulent certains déſordres favoris où l'on ſe plaît, certaines erreurs qu'on aime, certains foibles qu'on ſe pardonne, & où l'on trouve ſon bonheur ; c'eſt ce qui ne doit nullement ſurprendre. Trop ſenſibles à la vérité, quand elle touche de bien près, les mondains ne peuvent que la fuir, & éviter tout homme qui l'annonce. Autant qu'on a d'indulgence pour ſoi, autant en attend-on pour lors d'un Miniſtre de Jeſus-Chriſt. On veut qu'il laiſſe quelque reſſource à la cupidité, qu'il ne peſe pas tout au poids du Sanctuaire, mais que donnant quelque choſe à la foibleſſe humaine, il ſache ménager le péché, par égard & par condeſcendance pour le pécheur. En tout cela, rien de ſurprenant de la part des Enfants de ténebres ; ennemis déclarés de la lumiere, ils craignent de la rencontrer. Mais que des Miniſtres des Autels ſe plient & ſe replient au gré de cette délicateſſe ; que chargés du titre & des fonctions d'ambaſſadeurs de Jeſus-Chriſt, ils

raignent de condamner ſans pitié
e que leur Maître condamne, qu'ils
approuvent par leur ſilence, &
u'ils ferment les yeux ſur ce qu'ils
ont perſonnellement chargés de re-
rendre & de corriger; c'eſt la plus
âche de toutes les prévarications,
a honte de l'Egliſe & le ſcandale du
Chriſtianiſme.

Je dis le ſcandale, parce qu'enfin
uand un Miniſtre des Autels en
ient par quelque vue humaine à
lier ainſi la Loi de Dieu au gré de
elle du ſiecle, & à épargner le
ice, tandis qu'il eſt en place pour
e condamner, il donne lieu à plu-
ieurs déſordres par cette molle con-
leſcendance, & cauſe les plus grands
avages dans les conſciences, en
lattant la cupidité par ſes déciſions
elâchées. C'eſt un torrent qu'il fa-
oriſe dans ſa courſe, au lieu de le
eſſerrer dans des bornes étroites,
t de lui oppoſer barrieres ſur bar-
ieres pour rompre ſon impétuoſité.
l ſe rend coupable d'autant de cri-
nes, qu'il en fait naître par l'eſpé-
ance de l'impunité. Car, comme
it Saint Ambroiſe, *la trop grande*

Ambro. Serm. 8. in Pſal. 111. *facilité à excuſer ou à pardonner, eſt un appas au crime, autant que la crainte de la peine, & la difficulté du pardon ſert ordinairement de frein à la cupidité.* Auſſi le ſaint Concile de Trente avertit-il les Miniſtres des Autels de ſe tenir en garde contre tout excès d'indulgence, de peur qu'ils ne connivent aux déſordres des pécheurs, & qu'en les excuſant, ou en leur impoſant de légeres pénitences pour des crimes atroces, ils ne deviennent complices de leurs honteux déréglements.

Triden. Seſſ. 14. c. 8.

Prêter à l'Evangile le langage des paſſions, au lieu de ſoumettre les paſſions à l'Evangile ; adopter des ſentiments qui ſervent d'armes à la cupidité, lors même qu'on eſt chargé de la combattre ; juſtifier par mille ſubtilités, des contrats que la ſeule avidité du gain a bien pu inventer, mais qu'elle ne rendit jamais légitimes ; établir enfin des principes d'où coulent des conſéquences favorables à la nature, toujours ingénieuſe à ſe ſatisfaire, & toujours incapable de s'arrêter dans la pourſuite de ſes deſirs déréglés : c'eſt ouvrir la porte

au relâchement, former mille conſciences erronnées, leur annoncer la paix, où il n'y en eut jamais à eſpérer, les perdre enfin ſans reſſource, & ſe perdre avec elles, ſous prétexte de les tranquilliſer. Pareille conduite eſt juſtement de ces faux Prophetes, à qui Dieu dit dans ſa colere : *Malheur à vous qui donnez à mon peuple vos menſonges pour des oracles, qui le ſéduiſez & l'endormez dans ſa fauſſe ſécurité ! J'appeſantirai ma main ſur vous ; la corruption de vos maximes retombera ſur vos têtes ; & vous connoîtrez enfin que c'eſt moi qui ſuis le Seigneur.* Ezech. 13. v. 3. 9. 23.

S'il y a eu des temps, où de pareils relâchements dans la Morale s'étoient gliſſés dans le Chriſtianiſme, on peut dire que l'Egliſe s'eſt particuliérement appliquée à en arracher juſqu'au germe, pour ôter à l'héréſie tout prétexte de la décrier. Tant de regles de mœurs, ſi ſagement tracées par le Saint Concile de Trente, & depuis ſi inviolablement obſervées, tant de propoſitions condamnées par les Souverains Pontifes, d'opinions téméraires proſcrites, de principes

auroient honte de fr
tous les fideles trouv
en matiere de mœur
ble sûreté.

§. III

Juſqu'ici nous avc
lâchement dans la M
excès dont il eſt cauſ
ſemble, qu'avoir d
l'enviſager avec hor
s'en garantir dans l'e
Miniſtere. Il n'en eſt
l'excès oppoſé. Une
dans la Morale qu'o
ſente un tout autre
mour propre: & com

ion, paſſe ordinairement pour
e ſage & mortifié. Sa réputa-
établit en même temps, que ſa
ie s'accrédite ; & ce qu'on ne
itpas, ſi une funeſte expérience
s l'apprenoit, cette doctrine
que la réputation d'homme
ſont, comme nous le montre-
ientôt, d'auſſi funeſtes plaies
ſe, que les maximes les plus
:s d'y introduire le relâche-

étoit l'artifice des Scribes &
arifiens pour ſéduire les peu-
& leur inſinuer imperceptible-
eurs erreurs. L'air grave, le
poſant, l'extérieur ſombre &
é, les longues prieres, une
e perpétuelle des actions les
nocentes, un dédain marqué
:s Publicains & les Pécheurs :
rvoit de maſque à leur hypo-
tout étoit aſſorti aux ſéveres
:s qu'ils débitoient. S'ils expli-
t de la reſſerrer ; leurs déci-
toujours outrées, ajoutoient
veau poids au joug du Sei-
& ce poids le rendoit inſup-
e. En un mot, *ils lioient*,

Mat. 23. v. 4. comme dit Jesus-Christ, *de pesants fardeaux sur les épaules des hommes, & ils ne daignoient pas les pousser du bout du doigt.* Une conduite si étrange révolta le Fils de Dieu. Sa douceur ne put s'accommoder d'une sévérité aussi contraire à sa conduite. Il les chargea d'anathêmes en mille rencontres, & les couvrit de confusion sous les yeux de ce même peuple dont ils briguoient par leur sévérité, l'estime & l'applaudissement.

Ibid. *Malheur à vous*, leur dit-il, *Scribes & Pharisiens hypocrites, parce que vous fermez aux hommes le Royaume des Cieux, & vous n'y laissez pas entrer ceux qui se présentent... Avec vos longues prieres, vous dévorez les maisons des veuves; avec votre air hypocrite, vous faites le tour de la mer & de la terre pour faire un Prosélite; & après l'avoir fait, vous le rendez digne de l'enfer deux fois plus que vous.* Ne semble-t-il pas que le Sauveur du monde ait voulu nous peindre traits pour traits certains Directeurs, qui prenant l'air & le langage de Docteurs rigides, rétréciſſent, autant qu'il est en eux, les voies du Ciel

pour ſe faire ſuivre & écouter ? car il eſt quantité de Prêtres très-catholiques, qui ne rougiſſent point d'emprunter des hérétiques cet air, ce caractere de rigueur ; perſuadés que les gens du monde craignent bien moins qu'on ne penſe, une doctrine ſévere, & qu'ils l'aiment même dans ceux qui ſemblent faire leur devoir en la prêchant.

Dans cette idée, où il entre plus de vanité que de zele, plus d'amour propre que de charité, c'eſt à qui donnera, ſoit dans d'Ecole & au Tribunal de la Pénitence, ſoit dans la Chaire de vérité, les déciſions les plus rigoureuſes. On s'y fait un point de conduite de confondre les conſeils de l'Evangile avec les préceptes ; de donner ce qui n'eſt qu'un pur moyen de perfection pour la plus étroite obligation ; & en portant ainſi la ſainteté chrétienne à un point de ſévérité, où peu de gens peuvent atteindre, on réuſſit à en donner du dégoût & de l'horreur, au lieu de travailler à la faire aimer.

Ce n'eſt pas que de tels Docteurs, Miſſionnaires ou Prédicateurs

ignorent la différence du conſeil au précepte, & la diſtance infinie qui eſt entre le véniel & le mortel. Ils la ſentent, ils l'apperçoivent : mais s'ils la faiſoient appercevoir aux autres, comme leur devoir le demande, dès-lors ils manqueroient leur but, & ne paſſeroient plus que pour des hommes ordinaires. Il eſt queſtion de s'annoncer ſur un tout autre ton, de faire du bruit dans une Ville, de travailler avec éclat dans une Miſſion. Pour en venir là, il faut néceſſairement piquer la curioſité, donner du neuf, agiter & troubler les conſciences. Peu importe à ceux qui font naître ces troubles, qu'ils ſoient bien ou mal fondés. Ils en ſont quittes pour les calmer au Tribunal de la Pénitence, & pour rétracter à l'oreille, ce qu'ils ont témérairement avancé dans la Chaire de vérité. Que dis-je ? c'eſt à ce Tribunal que ſe conſomme quelquefois cet ouvrage d'iniquité. Peintures effrayantes, paroles pleines d'aigreur, & toutes propres à révolter, exagérations ridicules, pénitences prolongées avec affectation d'un terme à l'autre,

délais réitérés d'abſolution pour des fautes légeres, reſtitutions commandées au hazard, & ſans vouloir rien écouter, déciſions imprudentes qui déſuniſſent des époux & troublent le repos des familles : tout eſt mis en œuvre pour décourager des ames foibles & timides, pour éloigner des Sacrements les plus ſaintes, & pour jeter enfin dans le déſeſpoir celles qui n'ont ſouvent d'autre crime que de ne pas ſe défier, ſuivant l'avis de Jeſus-Chriſt, des faux Prophetes, & de tout ce qui eſt marqué au coin d'une ſévérité outrée.

Voilà ce qu'on entend ici ſous le nom d'une *Morale ſévere.* C'eſt une rigueur indiſcrette & hors de ſaiſon, qui ſe manifeſte pour la ruine des pécheurs ou par des paroles aigres, ou par les vaines menaces dont on les étourdit, ou par des pénitences dont on les accable, & qui leur fait enfin ſecouer le joug du Seigneur. C'eſt une eſpece de dureté dont on fait trophée dans la conduite des ames, & dont on n'uſe point pour ſoi. C'eſt un parti toujours outré dans les déciſions, qui va à

taxer d'illicite en soi, ou de défendu par la Loi, ce qui dans le fond est innocent & permis, souvent même autorisé par la Loi. Elle veut trouver du crime où il n'y en a point ; elle préfere la justice à la miséricorde, la rigueur à la douceur : tandis que Dieu, qui connoît la terre dont il nous a formé, plus touché qu'irrité de nos foiblesses, les pardonne avec bonté, & fait gloire, comme dit David, des œuvres de sa miséri- *Ps.144.* corde, bien plus que de celles de sa justice.

§. IV.

Ce n'est point ici un artifice nouveau. Les Pharisiens, comme on l'a déjà dit, & presque tous les Sectaires après eux, l'ont mis en œuvre. Couverts du voile de la réforme, à force d'effrayer les pécheurs, ils les ont éloignés des voies de Dieu, au lieu de les y attirer ; ils les ont découragés dans leurs chûtes, lorsqu'ils devoient leur tendre la main pour les aider à se relever. C'est là précisément ce que Jesus-Christ appelle

fermer aux hommes le Royaume des Cieux, & n'y laiſſer pas entrer ceux qui ſe préſentent. Mat. 23. v. 13.

On n'examine point ici les intentions de ceux qui font ainſi des crimes de tout, même aux plus gens de bien, & qui ſouvent prétendent trouver de l'injuſtice ou de l'uſure où il n'y en a pas même l'ombre. C'eſt à Dieu, & à Dieu ſeul d'en juger. Si l'on vouloit entrer là-deſſus dans une exacte diſcuſſion, peut-être trouveroit-on que ces intentions ſi pures en apparence, ne ſont rien moins que ce qu'elles paroiſſent. Quoi qu'il en ſoit des intentions, tenons-nous-en uniquement ici à la conduite, & jugeons de la conduite par les effets.

A quoi aboutiſſent pour l'ordinaire ces déclamations outrées, ces peintures effrayantes qu'on fait de la Table de Jeſus-Chriſt & de la Juſtice de Dieu. Quel eſt le fruit de ces Conférences où l'on apporte des citations ſans nombre & ſouvent ſans fidélité, pour donner la couleur du Dogme à ce que l'Egliſe n'a point décidé, & faire paſſer une opinion

particuliere en regle indiſpenſable de Morale ? Le voici : c'eſt d'infatuer certaines ames foibles & timorées de certains préjugés contre la Communion, dont elles ne peuvent enſuite ſe défaire ; c'eſt d'inſpirer aux Pécheurs une crainte immodérée des vengeances du Seigneur. C'eſt de mettre le trouble dans toute une Ville, & quelquefois dans toute une Province, en taxant témérairement d'injuſtice, ce que toute l'Egliſe voit pratiquer ouvertement à ſes enfants, ſans le condamner ; c'eſt enfin d'aller directement contre les vues de Jeſus-Chriſt, qui n'envoya jamais ſes Miniſtres, pour effrayer ou pour déſeſpérer les Peuples, mais pour les engager, par la douceur, à ſe convertir & à changer.

Ainſi du temps des Apôtres, ſe trouva-t-il déjà des Docteurs ſéveres, qui, comme ceux de nos jours, porterent le trouble dans l'Egliſe d'Antioche, ſous prétexte de la réformer. Il falloit, à les entendre, abſolument circoncire les Payens devenus fidelles, & leur ordonner de garder la Loi de Moïſe, s'ils

youloient

vouloient être ſauvés. *La diſpute s'échauffa beaucoup*, remarque Saint Luc, *parce que, entre ceux qui avoient cru, il y avoit un reſte de cette Secte Phariſaïque, qui tentoit Dieu, en impoſant aux hommes un joug, que ni eux ni leurs Peres n'avoient pu porter.* Mais les Apôtres aſſemblés en Concile, comme autant de copies vivantes de la douceur de leur Maître, terminerent bientôt ce différent. *On a mis le trouble parmi vous*, écrivirent-ils à ceux d'Antioche, & on l'a mis *par des diſcours qui tendent à la ruine de vos ames.* Mais raſſurez-vous. *Il a ſemblé bon au Saint-Eſprit & à nous, de ne vous charger de rien davantage, que de ce qui eſt néceſſaire.* Tout le reſte donné pour obligation rigoureuſe, lorſqu'il n'eſt que pur conſeil, tend à la ruine des ames ; & ſous l'idée de réforme imaginaire, n'eſt à le bien prendre, que de beaux menſonges pompeuſement étalés au Tribunal de la Pénitence, ou dans la Chaire de vérité.

Act. 15. v. 1. &c.

Ibid.

Effectivement eſt-il rien de plus odieux pour les Miniſtres du Seigneur, que de le repréſenter toujours

les armes & les foudres à la main, lui qui eſt la bonté par eſſence, &
Pſ.102. *qui ſera éternellement un Dieu de miſéricorde envers ceux qui le craignent?*
Pourquoi exagérer les difficultés du ſalut, & mettre la grace des pécheurs à un bien plus haut prix que J. C. lui-même ne l'a miſe? Après tout, ſes Miniſtres ne ſont que les interpretes de ſa Loi. S'il leur eſt défendu de la taire, ou de la déguiſer, on ne leur permet pas auſſi de la rendre peſante ni odieuſe par des dédains Phariſaïques, ou par de lourds fardeaux qu'on ne peut porter. Et quand enfin en l'interprétant, ils auroient à choiſir entre la douceur & la rigueur, il eſt évident qu'ils devroient, comme leur Maître, toujours pencher vers la clémence, & adoucir l'amertume du remede, de peur que les pécheurs ne le fuyent au riſque de périr & de ne guérir jamais.

Et quant aux ſcrupules que pourroient avoir les Directeurs, en ſe donnant ainſi pour moins ſéveres, St. Chryſoſtome leur répond: *Si vous impoſez de légeres pénitences, ne vaut il*

Chryſ. hom. 43. imperf. C. alligant 27.

pas mieux vous distinguer par la miséricorde, que par une espece de cruauté? Lorsque le Maître est libéral, il ne convient pas à l'économe d'être avare. Si Dieu est plein de clémence, pourquoi son Ministre auroit-il de la dureté? Voulez-vous paroître véritablement saints? soyez séveres envers vous-mêmes, & doux à l'égard d'autrui. Ainsi s'expliquoit ce saint & éloquent Evêque, à l'occasion des Directeurs rigides de son temps.

Saint Jerôme, parlant du Receveur infidelle, dont il est fait mention dans l'Evangile, dit dans le même sens: *Si le Pere de famille, qui avoit souffert & fait une perte par l'infidélité de son Fermier, le loua néanmoins d'en avoir usé habilement, en se faisant des amis de tous les débiteurs de son maître; à combien plus forte raison Jesus-Christ qui ne peut rien perdre, ni souffrir de la part des hommes, & qui est toujours porté à la clémence, louera-t-il ses Disciples, s'ils usent de miséricorde envers les pécheurs qui veulent revenir à lui?* Assis au Tribunal de la réconciliation, ils sont les juges des péchés des hommes, il est vrai, mais ils sont

Luc. 16. Hieron. Epistol. 151. ad Algas.

encore plus leurs ſauveurs. Qu'ils peſent donc, tant qu'il leur plaira, les iniquités des pécheurs, mais qu'ils n'oublient pas le prix de leur retour, & le mérite de leur pénitence ; qu'ils examinent dans la balance ce que la cupidité leur a fait faire ; mais, à l'exemple de J. C. qu'ils aient autant & plus d'égard à ce que leur charité a produit. Miniſtres du Sauveur, ne vous piquez pas de plus de ſévérité que le Sauveur même ; & bientôt on vous verra accorder grace à ces mêmes pécheurs, que vous avez peut-être déſeſpérés juſqu'ici par vos anathêmes. Pour prendre ces ſentiments de douceur, & les aſſaiſonner des regles de la prudence, il ne faudroit qu'enviſager la conduite & l'eſprit de l'Egliſe, & ne ſe croire pas plus éclairé ſur ſes véritables intérêts qu'elle même. Toujours guidée par l'eſprit ſaint, elle ne pencha jamais à la ſévérité : mais également en garde contre toute extrémité vicieuſe, & attentive à la foibleſſe de ſes enfants, elle leur a toujours facilité les voies au retour, juſqu'à ſe relâcher en leur faveur de cette

ancienne & ſévere diſcipline, qui effrayoit la délicateſſe des pécheurs, & les retenoit par crainte ou par foibleſſe, dans l'apoſtaſie. Elle a plus fait : ne pouvant allier l'amertume du zele de Tertullien avec la douceur de Jeſus-Chriſt, l'Egliſe laiſſa ſortir ce grand Homme de ſon ſein, plutôt que d'adhérer à ſa ſévérité, & de refuſer grace, comme lui, à ceux qui recouroient à la Pénitence. Quelle chûte pour cet illuſtre défenſeur du nom chrétien ! Mais quelle en fut la cauſe, que cette âcreté de génie, & cette auſtérité de mœurs, qui l'engagea à déclamer contre les lettres humaines, les charges publiques, la profeſſion des armes, le pardon accordé aux apoſtats pénitents ? Auſtérité de mœurs exceſſive, qui le fit paſſer lui-même dans le ſchiſme & l'héréſie des Montaniſtes.

A en juger par ſes funeſtes ſuites, il y a donc autant à craindre d'une Morale ſévere, telle que nous l'avons dépeinte & qu'on la prêche de nos jours, que d'une Morale relâchée. Toutes deux conduiſent, quoique par différentes routes, à une dépra-

vation de mœurs, qui tôt ou tard ne ſouffre plus de barriere. Toutes deux vont à la ruine des ames, en leur faiſant ſecouer le joug du Seigneur ; avec cette différence néanmoins que la Morale relâchée ſe décrie & tombe d'elle-même ; au lieu que l'autre, prêchée par des hommes qui vivent avec nous dans le ſein de l'Egliſe, qui paroiſſent réguliers, ſéveres & zélés contre le relâchement, eſt d'autant plus dangereuſe, qu'on ne s'en défie point ; & que, pour porter plus ſûrement ſes coups, elle emprunte habilement le maſque de la vertu.

§. V.

On me demandera peût-être quel art divin peut mettre les Miniſtres de Jeſus-Chriſt à couvert de ces deux écueils, quelles bornes ils doivent ſe preſcrire dans la Morale, & quelle conduite ils doivent tenir pour ne s'en écarter jamais ? Saint Gregoire nous l'apprend : *Il y a*, dit-il, *un heureux tempérament de ſévérité & de douceur, dont tout Miniſtre*

Libr. Moral. c. 6.

de J. C. doit faire ſon étude. Le ſecret eſt de les tellement aſſortir, que les pécheurs ne ſoient ni rebutés de l'une, ni raſſurés dans leurs foibleſſes par l'autre. Ainſi en uſa le prudent Samaritain envers le malheureux qu'il trouva percé de coups ſur le chemin de Jericho : *Il banda ſes plaies*, dit l'Evangéliſte, *après y avoir verſé de l'huile & du vin.* C'eſt-à-dire, que comme le vin ſeul ne lui parut pas ſuffire à tant de plaies, & que pour y remédier, il y mêla de l'huile, afin de tempérer la force & le piquant du vin ; de même doit-on employer la force & la douceur en traitant les plaies de l'ame : ſans cet heureux mêlange, vous pourrez les aigrir, ou les trop épargner mais vous ne les guérirez jamais. *Luc.10. v. 34.*

Telle fut toujours la conduite du Fils de Dieu à l'égard des plus grands pécheurs, mais en particulier envers la Femme adultere. Elle lui eſt amenée par les Scribes & les Phariſiens, c'eſt-à-dire, par les Docteurs de la Loi ; mais des Docteurs auſſi outrés & ſéveres pour autrui dans leur Morale, que mols & indulgents en *Joan.8. v.3.&c.*

leur faveur, quand il étoit queſtion de leurs propres foibleſſes. Maître, lui diſent-ils, la Loi ordonne de lapider toute femme ſurpriſe en adultere. On vient d'y ſurprendre celle-ci: prononcez donc, & décidez de ſon ſort. Que fait le Fils de Dieu dans une conjoncture auſſi délicate ? que dit-il à cette Adultere ? qu'en penſe-t-il ? lui reproche-t-il ſon crime avec un zele amer ? augmente-t-il ſes craintes ? ajoute-t-il à la honte dont elle eſt déjà couverte, une nouvelle confuſion ? Rien moins : Il trouve un expédient tout divin pour la tirer de ce mortel embarras, & laiſſe à la Loi toute ſa force, ſans rien relâcher de ſa bonté ordinaire. D'abord il diſſipe d'un ſeul mot tous ces Docteurs hypocrites : *Que celui d'entre vous,* *Ibid. v. 7.* leur dit-il, *qui eſt ſans péché, jette le premier la pierre contre elle.* Voilà la Loi à couvert, & maintenue dans toute ſa force. Enſuite s'adreſſant *v. 10.* à cette Adultere : *Femme*, lui dit-il, *où ſont vos accuſateurs ? aucun d'eux ne vous a condamnée ; ni moi auſſi je ne vous condamnerai point. Allez donc, & déſormais ne péchez plus.* Conduite

toute divine, qui apprend aux Miniſtres de la Pénitence, non pas à accabler les pécheurs de reprimandes ameres, ou de fardeaux exceſſifs qu'ils ne ſauroient porter; mais à aſſaiſonner leurs corrections d'une douceur paternelle qui les faſſe goûter; & à maintenir les droits de la juſtice de Dieu, ſans oublier jamais qu'il eſt encore plus jaloux de ceux de ſa miſéricorde.

Dans cette vue, un Eccléſiaſtique doit prendre la Morale du Sauveur pour unique regle de la ſienne, ſans en diminuer le poids ni entreprendre de l'aggraver. L'un ne lui eſt pas plus permis que l'autre; parce qu'enfin il ne parle pas en ſon nom, mais au nom de Jeſus-Chriſt, dont il eſt l'interprete, ou comme s'exprime St. Paul, l'*Ambaſſadeur*. En l'une ou l'autre de ces qualités, rien ne peut l'autoriſer à parler autrement que ſon Maître; il en ſera toujours déſavoué & très-ſévérement puni, ſoit qu'il ait exagéré & fait craindre à l'excès ſes ordres, ſoit qu'il les ait affoiblis ou diſſimulés. La Loi eſt faite; le doigt de Dieu l'a tracée. Il 2. *Cor.* 5. 20.

n'eſt queſtion que de l'intimer, & de la rendre en l'intimant, telle qu'elle eſt émanée de la divine Sageſſe. Nul homme, quel qu'il ſoit, n'eut & n'aura jamais le droit d'y ajouter, ni d'en retrancher *un iota, ou un ſeul point.*

Matth. 5. v. 18.

En vain prétendroit-on que pour la maintenir dans ſa vigueur, il eſt permis de l'exagérer, de lui prêter une couleur de ſévérité qu'elle n'a point, de donner aux conſeils l'étendue des préceptes, de rendre la force à d'anciens Canons que l'Egliſe a ſagement portés en certains temps, mais qu'elle a laiſſé tomber dans d'autres avec une égale ſageſſe. Zele indiſcret que tout cela ; attentats téméraires contre la Loi de Dieu, & d'autant plus criminels, que cette Loi & *l'Ecriture*, qui lui ſert de baſe, *ne s'explique point ainſi par une interprétation particuliere de l'eſprit humain.* La vérité eſt une dans tous les temps : elle n'eſt pas plus ſuſceptible d'exagération que d'adouciſſement. Ce qui a été mauvais & oppoſé aux bonnes mœurs dès les commencements, le ſera toujours. Jamais un Docteur

2. Petr. c. 1. v. 20.

particulier n'aura le droit de dire, il y a du péché en cela, quand J. C. & l'Egliſe n'y en ont point apperçu. Il y a même de l'orgueil & de la témérité à vouloir, dans la pratique, donner ſon ſentiment particulier pour regle néceſſaire de conduite, lorſqu'on ſait que l'Egliſe ne déſaprouve point le ſentiment oppoſé.

Quant à la diſcipline, ou à certains Canons depuis long-temps abrogés dans l'Egliſe par le défaut d'uſage ; & ſi l'on veut encore, par un uſage contraire, il ne convient à aucun particulier de les donner aujourd'hui pour regles, encore moins de taxer de péché mortel, & de condamner les plus gens de bien lorſqu'ils manquent à les obſerver. Pourquoi ? parce que l'Egliſe, toujours invariable dans le Dogme, peut & doit même varier dans la diſcipline, ſuivant les temps & les beſoins. Ce qu'elle veut qui tombe, doit tomber : ce qu'elle déclare être en vigueur, de vive voix, ou par la ſeule pratique, doit y être, indépendamment de tout ſentiment particulier. Cette regle bien entendue, loin d'abolir

d'anciens uſages, où certaines Egliſes particulieres ſe ſont conſervées, les maintient dans toute leur force. Elle ôte ſeulement à chaque Docteur particulier la manutention arbitraire de la diſcipline, qu'ils voudroient témérairement s'arroger.

On ne dit rien ici du bien qui doit néceſſairement réſulter d'une pareille Morale, toujours également ennemie du relâchement & de la ſévérité. Les mauvais ſcrupules bannis, les fauſſes terreurs diſſipées, l'uniformité dans la conduite des ames rétablie, le choix des Confeſſeurs devenu moins critique, les ames ſimples plus en ſûreté, les jalouſies de dévote à dévote, & les préférences de Directeur à Directeur détruites; que ſais-je enfin, au moyen d'une Morale unie & exempte de fard, telle, en un mot, que J. C. nous l'a tracée, on n'entendra plus dire parmi nous: *Pour moi je ſuis à Paul, moi à Cephas, & moi à Apollo.* La paix, l'aimable paix renaîtra bientôt dans l'Egliſe; les conſciences ſeront plus tranquilles, le troupeau de l'un n'excitera point la jalouſie de l'autre:

I Cor. 1. v. 2.

douce, ni trop ſévere ; n'oublions jamais ce beau mot de St. Auguſtin : *Il n'eſt point utile à un homme de vaincre un autre homme*, ou par trop de **douceur**, ou par trop de ſévérité ; ***mais il lui eſt utile d'être vaincu par la vérité**, pourvu qu'il y conſente, & qu'il la prêche ſans l'altérer.*

CHAPITRE XXI.

L'intérêt eſt un piege que les Eccléſiaſtiques ne ſçauroient trop craindre.

§. I.

ILs ne ſont plus ces heureux temps, où les Chrétiens mettoient tout leur bonheur à s'acquérir un tréſor dans le Ciel, en mépriſant les biens de ce monde, & en ſe condamnant à une pauvreté volontaire. L'avarice a pris la place du déſintéreſſement : elle domine dans la plûpart des cœurs. Nous pouvons bien dire avec un Prophete, qu'elle eſt généralement répandue ſur la terre, & qu'elle s'eſt introduite juſques dans le Sanctuaire.

C'eſt le vice des petits & des grands, des riches & des pauvres, des Miniſtres du Seigneur, ainſi que des ſimples fideles; ils aiment tous les biens de ce monde, ils les recherchent, ils s'y attachent : *A minore quippe uſque ad majorem omnes avaritiæ ſtudent: & à Propheta uſque ad Sacerdotem omnes faciunt dolum.*

Jerem. c. 6. v. 11.

On le voit dans notre ſiecle, ainſi que du temps de Jérémie; on n'y trouve guere d'ames aſſez généreuſes pour mépriſer les richeſſes. Sans examiner ici tous les états, que voyons-nous dans le Clergé ? N'arrive-t-il jamais qu'on y ſacrifie le miniſtere le plus ſaint à la paſſion la plus baſſe ? N'en eſt-il point qui portent l'eſprit d'intérêt juſqu'aux pieds des Autels. Les Apôtres & leurs Succeſſeurs, dit St. Bernard, ſe contentoient autrefois d'un honnête entretien, ils veulent que les Miniſtres du Seigneur ne recherchent point autre choſe; il leur en ont fait une Loi, où ſont ceux qui l'obſervent ? ne peut-on pas dire que nous n'en trouvons des exemples que dans les Livres. *Lex eſt præfixa ab Apoſtolis*

& Apoſtolorum ſucceſſoribus : victum & veſtitum habentes, inquiunt, his contentiſſimus, Ubi forma hæc ? in Libris cernimus eam, ſed non in viris.

On peut dire, plus que jamais, avec St. Paul, que *tous cherchent leurs intérêts, & non ceux de Jeſus-Chriſt.* *Philip. 2. 21.*

Cet oracle, qui ſouffre ſans contredit ſes exceptions, n'eſt point ſeulement une cenſure des hommes laiſſés dans l'infidélité, ni même des ſimples fideles : mais il regarde les Miniſtres de l'Evangile, qui, du temps même de l'Apôtre, guidés par un eſprit d'intérêt, faiſoient déjà une eſpece de trafic du plus ſaint de tous les Miniſteres. En condamnant ainſi ces Miniſtres intéreſſés, jamais St. Paul ne prétendit défendre aux Prêtres de la nouvelle Loi, de ſe pourvoir du néceſſaire, & d'accepter les oblations des Fideles. *Les Prêtres*, dit-il, *qui ſe conduiſent bien dans le gouvernement qu'ils ont, méritent une double reconnoiſſance, ſur-tout ceux qui prêchent & inſtruiſent : car il eſt écrit : Vous ne lierez point la bouche au bœuf qui foule le grain ; l'Ouvrier eſt digne de ſon ſalaire, & l'on ne voit* *1. Tim. 5. v. 17.*

tiennent qu'ils n'en ont pas le vrai domaine, mais ſeulement l'adminiſtration & l'uſufruit, il n'eſt pas moins vrai que d'excellents Auteurs, & en très-grand nombre, enſeignent le contraire, & prétendent que, quoique les Eccléſiaſtiques pécheroient mortellement en faiſant un uſage arbitraire & profane des revenus de l'Egliſe, parce que le domaine qu'ils en ont, eſt reſſerré, quant à l'uſage, par les ſaints Canons, cependant ils ne ſeroient point obligés à reſtituer ce qu'ils en auroient mal employé.

Sans décider ici cette queſtion, il eſt certain que tout Eccléſiaſtique, qui craint Dieu, qui aſpire à la perfection de ſon état, & qui veut prendre la plus sûre voie pour arriver au port du ſalut, ſe regardera toujours l'économe des Pauvres, le dépoſitaire & le diſtributeur des biens des Fideles; & qu'après en avoir employé ce qui convient à ſon honnête entretien, il conſacrera le reſte en œuvres de piété, conformément à l'intention de l'Egliſe, ſoit qu'il s'agiſſe de le répandre pendant

ſa vie, ſoit qu'il ſoit queſtion d'en diſpoſer à l'heure de ſa mort.

La cupidité, ſi naturelle à l'homme, & qui a malheureuſement pénétré dans le Sanctuaire, ne goûta jamais ces maximes. Toujours ennemie de ce dénuement évangélique, elle ne dit jamais : C'eſt aſſez. Les noms odieux *de mien & de tien*, plaiſent aujourd'hui aux Miniſtres des Autels, autant que le détachement des richeſſes étoit cher aux premiers Diſciples. Cette envie d'amaſſer, dans un état où l'on a promis, à la face des Autels, de faire du Seigneur ſon unique partage ; ce deſir déreglé d'accumuler, de ſe former des biens de l'Egliſe un patrimoine plus ample, s'il ſe peut, qu'on ne l'eût eſpéré par le droit de ſa naiſſance ; de vivre aux dépens de l'Autel, dans une abondance qu'on n'auroit peut-être pas trouvée au ſein de ſa famille : en un mot, cet eſprit d'intérêt, qui étant, comme dit St. Paul, la racine de tous les maux pour les Laïques, l'eſt auſſi pour les Eccléſiaſtiques. Voilà ce que j'appelle un piege infiniment redoutable dans un état

qui eſt préciſément celui des Apôtres, & dont l'eſſence, ſelon le témoignage de St. Paul, eſt d'être pauvre d'eſprit, & d'enrichir pluſieurs perſonnes ; de n'avoir rien, & de poſſéder tout : *Sicut egentes, multos autem locupletantes ; tanquam nihil habentes, & omnia poſſidentes.* 2. Corinth. 6. 10.

Mais comment perſuader cette vérité, dans un ſiecle où l'on ne juge de la bonté d'un Bénéfice, que par le nombre & la bonté de ſes revenus ; où il ſemble qu'on ne faſſe plus un crime aux Eccleſiaſtiques de vouloir être riches, encore moins de travailler à le devenir ; où l'on prétend même qu'ils dotent, qu'ils enrichiſſent leurs familles ? Autrement, ou on les fait paſſer pour des avares, ou on les regarde comme des gens qui ne ſont bons à rien. Ne vaudroit-il pas mieux ſe taire ſur cette matiere, qu'entreprendre de la traiter ſans apparence d'y réuſſir ?

La réponſe à tout cela eſt aiſée. Ce n'eſt point la poſſeſſion des biens d'Egliſe qu'on diſpute ici aux Eccléſiaſtiques, mais l'attachement qu'ils

pourroient y avoir, & l'énorme abus qu'ils doivent craindre d'en faire. Que les Prêtres aient de l'or, de l'argent, ou telle autre espece de bien qu'il leur plaira, pour l'employer, conformément en leur état, en de bonnes œuvres ; rien de mieux à sa place : mais y attacher leur cœur, jusqu'à en faire le principal objet de leurs fonctions, mais travailler pour s'enrichir comme des séculiers, mais amasser comme eux avec avidité, posséder comme eux avec inquiétude ; donner dans cet esprit d'avarice, dont le siecle taxe si souvent, & à si juste titre, quantité de gens d'Eglise, c'est le piege que nous leur découvrons, & dont ils ne sauroient trop se garantir. Pourquoi ? parce que cet esprit d'intérêt les rend tôt ou tard criminels dans toutes leurs fonctions ; qu'il leur fait mettre en œuvre des moyens de s'enrichir, indignes de la sainteté de leur profession, & les engage dans tous les vices qui marchent presque toujours à la suite des richesses : parce que cet esprit d'intérêt tarit en eux la source des aumônes,

& qu'il leur fait grossir leur abondance de la misere des pauvres, sans égard ni aux cris de tant de malheureux, dont ils retiennent le patrimoine, ni à la dureté qu'ils inspirent aux Laïques, en donnant moins libéralement, & moins souvent l'aumône qu'eux. Parce qu'enfin cet esprit d'intérêt, tout coloré qu'il est de mille vains prétextes, ne tend qu'à enrichir les familles des Ecclésiastiques du patrimoine de l'Eglise ; & qu'un pareil usage de ses biens, est pour eux & pour leurs familles, une source abondante de malédictions. Reprenons tous ces points, & tâchons de les mettre dans un plus grand jour.

§. II.

Si les richesses vous viennent en abondance, dit le Prophete, n'y attachez point votre cœur : A quoi l'Apôtre ajoûte, que ceux qui veulent s'enrichir, tombent dans la tentation, dans les pieges du Démon, & dans plusieurs desirs frivoles qui plongent les hommes en un abyme de malheur & de perdition, jusqu'à leur faire

Pſ. 61. v. 11.

1. Tim. 6. v. 9.

abandonner la foi de leurs Peres. Si cet abyme de malheur, dont parle ici St. Paul, eſt ſi fort à craindre, même pour les Séculiers, combien plus le ſera-t-il pour les Eccléſiaſtiques qui ſe laiſſeront poſſéder de ce funeſte attachement aux biens de la terre ? Sans ſortir de leurs fonctions, que de crimes ne commettront-ils point, dès qu'ils ſe livreront à ce deſir inſatiable d'avoir ? L'expérience de pluſieurs ſiecles nous apprend que l'avidité du gain eſt une tige empoiſonnée d'où ſont partis de tout temps un ſi grand nombre de ſimonies, de confidences, de trafics honteux de Bénéfices, de changements d'Abbayes & de Prieurés, de tranſlations de Siege à Siege & d'Egliſe à Egliſe, malgré les défenſes réïtérées des plus ſaints Canons.

Qu'on pallie, tant qu'on le voudra, tous ces indignes trafics des Biens & des Dignités de l'Egliſe ; qu'à la faveur d'une diſpenſe extorquée, ou de quelques fauſſes ſubtilités, on tâche de les juſtifier aux yeux des hommes, ils n'en ſeront pas moins des crimes aux yeux de Dieu, qui

qui ne voit là ſouvent que convoitiſe pour principe, que deſir de céder le moins pour avoir le plus, qu'envie de donner le temporel pour prix du ſpirituel, & de vendre réciproquement, s'il le faut, le ſpirituel pour le temporel. N'eſt-ce pas ce deſir d'avoir, qui rend, comme dit Saint Auguſtin, tant de Miniſtres des Autels habituellement ſimoniaques dans l'adminiſtration des Sacrements, dans la célébration du Sacrifice, & généralement dans toutes leurs fonctions? On dit la Meſſe uniquement pour avoir de l'argent : on chante au Chœur pour gagner de l'argent : on adminiſtre les Sacrements, on récite ſon Bréviaire en vue de l'argent : en un mot, on ſacrifie à l'avarice en ſacrifiant au vrai Dieu. Non point encore un coup, que tel qui ſert l'Autel, ne doive vivre de l'Autel, *c'eſt le précepte du Seigneur*, dit Saint Paul; mais ce qui eſt abominable aux yeux de Dieu, & à quoi l'attachement au bien ne donne que trop ſouvent occaſion, c'eſt qu'un Miniſtre de J. C. ne penſe qu'à mettre à profit les louanges qu'il lui donne; qu'il

Serm. 37. ad Frat.

1. Cor. 9. v. 13.

ne ſe propoſe, dans ſon miniſtere ; qu'un eſpece de trafic des Sacrements & du Sacrifice ; qu'il les refuſe ou qu'il les donne, pour ainſi dire, au plus offrant ; que l'accès au Tribunal de la Pénitence ſoit toujours aiſé aux perſonnes riches, tandis qu'il eſt fermé, ou tout au moins difficile aux pauvres. En un mot, qu'un Miniſtre des Autels terniſſe la gloire & la ſainteté de ſes fonctions par des vues ſi baſſes, qu'il ſoit déterminé à ne ſervir ni ſon prochain, ni l'Egliſe, ſi l'un & l'autre ne fourniſſoient abondamment de quoi ſatisfaire ſon avidité : voilà ce qu'on peut appeller avec le Prophete, l'abomination de la déſolation dans la Maiſon de Dieu.

Malac. c. 1. v. 10. Qui de vous, dit autrefois le Seigneur aux Prêtres & aux Lévites, ferme les portes de mon Temple, ou allume du feu ſur mon Autel gratuitement ? Auſſi ai-je en horreur & vos fonctions & vos préſents : les ſervices intéreſſés que vous me rendez, me déplaiſent ; je n'en recevrai plus de votre part. *Quis eſt in vobis, qui claudat oſtia, & incendat altare*

meum gratuitò ? non eſt mihi voluntas in vobis, dicit Dominus exercituum, & munus non ſuſcipiam de manu veſtra. La raiſon de ce reproche ſe fait ſentir d'elle-même : c'eſt que c'eſt outrager Dieu & profaner le Sacerdoce, que de s'acquitter du Miniſtere ſacré par une fin ſi baſſe, lorſqu'il eſt d'ailleurs commandé. Un Prêtre, par exemple, péche mortellement, s'il récite ſon Bréviaire principalement en vue du revenu de ſon Bénéfice, bien réſolu d'ailleurs à ne le pas dire, ſi ce revenu venoit à lui manquer. Un Curé qui adminiſtreroit les Sacrements préciſément dans la même vue, commettroit même crime, parce qu'il eſt d'ailleurs obligé, par état, à ces fonctions ſacrées. Or, combien d'Eccléſiaſtiques en ſont là ? Plus attachés au temporel qu'au ſpirituel, ils s'acquittent du ſacré Miniſtere, comme des Artiſans s'attachent à un métier & au travail pour gagner leur vie. L'intérêt qui les domine, eſt le reſſort univerſel qui les fait agir ; le premier mobile de toutes leurs fonctions, eſt comme le poiſon mortel qui les infecte.

Epist. ad Nepot. de vitâ Cleric. *Ne cherchez pas*, dit St. Jerôme, *le gain & les richesses dans la milice de Jesus-Christ. Un Clerc négociant, & qui de pauvre devient riche, n'est pas moins à fuir que la peste.* C'est l'opprobre du Sacerdoce que de s'en servir à amasser des richesses. L'Evangile & les choses saintes étant au dessus de toute valeur, il est, & il sera toujours indigne de les donner à prix d'argent. Donnez donc gratuitement ce que vous avez reçu gratuitement. Voyez comment en use le Prophete Elizée à l'égard de Naaman : après l'avoir guéri, il refuse le présent que celui-ci veut lui faire par un pur esprit de générosité. Pourquoi ? parce que ce présent uniquement accepté, & nullement exigé, auroit pu avoir une couleur d'avarice.

4. Reg. c. 5.

Ezech. 34. v. 3. Malheur donc à vous, dit Ezéchiel, Pasteurs avides & mercenaires, qui ne pensez qu'à vous engraisser du troupeau comme si les troupeaux ne devoient pas aussi être nourris par leurs maîtres. Vous tuez la brebis grasse ; vous vous revêtez de sa laine ; & vous mangez

de ſon lait, ſans vous ſoucier de la faire paître. Je vous ôterai la conduite de mon troupeau, dit le Seigneur, & je ferai enſorte que vous ne vous enrichirez plus à ſes dépens.

§. III.

Mais il y a plus ici. Devenu criminel dans ſes fonctions par l'eſprit d'intérêt qui en eſt l'ame, un Miniſtre des Autels ne le deviendra pas moins par les indignes artifices que cette baſſe paſſion lui fera mettre en œuvre pour groſſir ſes revenus, ou pour accroître ſon Bénéfice. J'appelle indignes artifices, les procès, la chicane, le négoce, ce cercle perpétuel d'affaires ſéculieres & profanes dont un Eccléſiaſtique intéreſſé ſe nourrit, où il ſe plait, & où il meurt ſouvent à la pourſuite du temporel, ſans avoir preſque penſé au ſpirituel. Artifices défendus par tous les ſaints Canons, comme directement contraires à la profeſſion eccléſiaſtique & au ſervice des Autels. En effet, ils en dégoûtent tôt ou tard, ils en éloignent par eux-mêmes, ils en

entraînent la ruine entiere, parce qu'on ne peut ſervir deux maîtres à la fois, Dieu & le démon des richeſſes, vaquer à un Miniſtere tout divin, & avoir le cœur noyé dans les affaires du ſiecle; outre que ces affaires ſéculieres, comme le remarque St. Chryſoſtôme, engagent naturellement au larcin, à la haine, aux ſupercheries, à mille pratiques ſourdes & injuſtes, dont un Miniſtre des Autels, toujours homme comme les autres, a comme eux mille peines de ſe garantir.

Homil. 38.

Auſſi voyez un Eccléſiaſtique qui aime les procès, ou qui fait ſon principal objet d'entendre bien les affaires, & d'en avoir toujours quelqu'une ſur les bras; il ne reſpire que chicane; il ne vous parle qu'intérêt; il ne ſe repaît que d'idées de gain, de formalités & de procédures: ils les porte ces idées, à la table, au lit, dans les compagnies, à l'Autel même & à la priere, où le démon de l'intérêt, plus préſent à ſon eſprit & à ſon cœur que J. C. qu'il tient entre ſes mains, l'agite, le diſtrait juſqu'à l'interrompre quelquefois

dans le redoutable Sacrifice de la Meſſe. Interrogez-le ſur ce qui regarde ſon état. Parfaitement verſé dans la conduite & le maniment des affaires, il ignore, ou tout au moins il oublie ſon miniſtere & ſes fonctions les plus ordinaires. Calculer, ſe mettre au fait de la nature d'un bien, de la valeur d'un fonds, du prix d'une maiſon ou d'une terre ; exiger ſes droits à la rigueur, augmenter ſes dîmes, entreprendre réparations ſur réparations : voilà ſon étude, ſa ſcience, ſa ſphere ; il n'en ſauroit ſortir, tandis que l'intérêt le domine ; ou s'il en ſort, ce ne ſera que pour ſe procurer les aiſes & les commodités de la vie, & pour couler doucement ſes jours dans un état de vanité, de luxe ou de ſenſualité.

Car il eſt à remarquer qu'on n'aime pas toujours l'argent pour lui-même, mais parce qu'il fournit les occaſions & les moyens de ſatisfaire ſes paſſions les plus déréglées. Comme elles marchent toutes à la ſuite des richeſſes, à peine eſt-on devenu riche dans l'Egliſe, qu'on ne penſe qu'à les contenter. La vanité

& la molleſſe viennent bientôt ſur les rangs : on veut figurer dans le ſiecle comme les enfans du ſiecle, s'y diſtinguer par le faux éclat des richeſſes, &, s'il eſt poſſible, y briller. Domeſtiques nombreux, équipage magnifique, table bien ſervie, meubles riches & curieux, plaiſirs & luxe par-tout : voilà ce que ſe procure un riche Bénéficier aux dépens du Sanctuaire, au préjudice du pauvre, au mépris des Canons & des plus ſaints Conciles. Et comme pour fournir à ces dépenſes, qui vont quelquefois juſqu'à la prodigalité, il faut un argent conſidérable, la cupidité s'accroît, s'embraſe, & l'on n'en a jamais aſſez.

Le grand art pour lors, c'eſt d'emprunter de toutes mains pour ſoutenir ſon jeu, ſa table, ſon équipage, ſans ſe mettre en peine de payer : c'eſt de prendre de gré ou de force ſur le pauvre Eccléſiaſtique, ce que le riche devoit au contraire lui donner : c'eſt d'avoir recours à la pluralité des Bénéfices, de les accumuler ſur ſa tête, pour en faire, non des aumônes & des œuvres de piété,

mais des tréſors de colere pour le jour des vengeances. Quelles ſuites plus affreuſes de la cupidité ? Quand une fois elle domine un Eccléſiaſtique, elle lui renverſe les idées, juſqu'à lui faire enviſager comme le luſtre & l'appanage de ſa dignité, ce qui en eſt la tache en quelque ſorte ineffaçable, & ce qui le conduit à mourir inſolvable.

S'il eſt juſte & raiſonnable, dit St. Bernard, qu'un Eccléſiaſtique, vive de l'Autel, c'eſt auſſi une injuſtice criante & une eſpece de ſacrilege, qu'il faſſe ſervir l'Autel à entretenir ſon luxe, ſon ambition, ſa ſenſualité, peut-être même de plus grands déſordres. On vous permet, ajoute-t-il, de tirer de l'Autel ce qui convient à votre état, qui eſt un état de modeſtie & de ſimplicité chrétienne ; mais non de vous enrichir de l'Autel, d'y puiſer de l'aliment pour fomenter votre molleſſe, de regorger de délices, & de vivre dans une abondance criminelle, tandis que le pauvre ſouffre ſans que vous preniez part à ſa douleur.

Bern. Epiſt. ad Falconem.

§. IV.

C'eſt ici le troiſieme déſordre dont l'eſprit d'intérêt eſt la ſource ; car enfin les Evêques, les Prêtres, les Curés, & généralement tous ceux qui ont entre les mains les revenus de l'Egliſe, ſont inconteſtablement les peres des Pauvres, leurs économes, leurs tuteurs & les diſtributeurs des dons des Fideles. Sans parler de la dîme que les chrétiens leur paient chaque année, les Empereurs, les Rois, toutes les perſonnes riches n'ont fondé ſi libéralement tant de Cathédrales, de Collégiales & de Paroiſſes, tant d'Abbayes, de Prieurés, & autres Bénéfices, que pour charger ceux qui en ſeroient pourvus, des beſoins du pauvre, de la veuve & de l'orphelin. Jamais les Princes & les Puiſſants du ſiecle, n'ont eu en vue que la ſubſiſtance de tant de malheureux, quand ils ont enrichi l'Egliſe bien au-delà du néceſſaire, & qu'ils lui ont adjugé les immenſes poſſeſſions dont elle jouit.

Ce qu'ils ont prétendu par ces

pieuſes largeſſes, n'a point été d'enrichir & d'engraiſſer, pour ainſi dire, un Bénéficier, de ce qui pouvoit ſuffire pour nourrir pluſieurs familles, préciſément à charge de célébrer chaque jour la Meſſe, d'aſſiſter au Chœur, de réciter le Bréviaire, ou de ſe charger du ſoin d'une Paroiſſe ou d'un Dioceſe : mais ils ſe ſont propoſé d'ouvrir des ſources de miſéricorde qui coulaſſent à jamais en faveur de l'indigent. Par toutes ces riches fondations, il ſe ſont déchargés du principal entretien des Membres de J. C. ſur ſes Miniſtres. Ils leur ont dit, en les dotant : Vous voilà en état de faire des heureux ; n'en négligez pas la gloire ; heureux vous-mêmes ſi vous ſavez répandre comme vous avez ſu recevoir. Nous comptons en vous enrichiſſant, que vous donnerez ce que vous aurez de trop, à celui qui n'en a pas aſſez ; que l'abondance du Prêtre ſuppléera à l'indigence du Pauvre, & que vous ne lui refuſerez pas ce que nous ne faiſons que vous confier pour ſa ſubſiſtance.

Telle eſt, de l'aveu de tous les

Peres, des Conciles, & du monde même le plus dépravé, le pesant, mais honorable fardeau des Ministres des Autels. En conséquence des grands biens qu'ils possédent, on peut leur dire, avec justice, ce que David disoit autrefois à Dieu même: *Tibi derelictus est pauper.* Le pauvre délaissé de tout le monde, est abandonné à vos soins généreux : vous en êtes chargés; vous avez son patrimoine entre les mains : ou rendez-lui ce qui lui est dû par tant de titres, ou attendez-vous à l'avoir un jour pour accusateur.

Ps. 9. aut 10. juxtà hæbr. v. 14.

Ainsi parlerent de tout temps la justice & l'humanité. Mais l'esprit d'intérêt ne connoît point ce langage. A peine s'est-il emparé du cœur d'un Ecclésiastique, qu'il y tarit toutes ces sources de miséricorde, contre les intentions des pieux Fondateurs qui les ont ouvertes, & qu'à la vue d'un homme qui est dans le besoin, il lui fait craindre mal-à-propos d'y tomber un jour lui-même. Vous aurez beau lui dire que son superflu est un bien sacré, & adjugé à l'indigent par toutes sortes de loix; qu'il

n'eſt pas moins criminel aux yeux de Dieu de retenir ou de fermer ce bien, que de l'envahir à force ouverte ; qu'il n'eſt pas permis à un Eccléſiaſtique de confondre avec ſon patrimoine, celui des pauvres, dont on leur demandera tôt ou tard un compte exact & rigoureux ; qu'ils doivent le bon exemple aux Séculiers, & qu'ils ne ſauroient prêcher l'aumône aux peuples, s'ils ne la répandent pas eux-mêmes ſous leurs yeux ; qu'enfin ils doivent compter plus que perſonne ſur la Providence qui n'abandonna jamais ſes Miniſtres, quand ils donnent, & qui permet qu'on les dépouille lorſqu'ils ſont avides du gain. A tout cela nulle réponſe que celle du ſilence : leurs mains n'en ſont pas moins fermées à l'indigent ; ou ſi elles s'ouvrent quelquefois en ſa faveur, ce n'eſt que pour répandre, pour ainſi dire, goute à goute, tandis que Dieu leur envoie de quoi fournir aux plus grandes libéralités.

Ils y penſent ſi peu qu'on diroit que le précepte de l'aumône ne les regarde plus, depuis qu'ils ſe ſont

consacrés aux Autels ; & qu'il suffit d'en être les Ministres, pour que cette obligation, plus essentiellement attachée à cet état qu'à tout autre, y soit quelquefois ignorée, ou mépriſée.

Ainsi voit-on des Laïques s'attendrir sur les besoins du pauvre, tandis qu'un Ecclésiastique, témoin de sa misere, l'éloigne avec dédain, ou lui fait acheter un léger secours au prix de mille paroles dures & fâcheuses : Dureté à laquelle il semble que Jesus-Christ ait voulu nous préparer, en même-temps qu'il nous en a fourni le remede. Car enfin, qu'on rappelle la triste situation de cet homme, qui sur le chemin de Jérusalem à Jéricho, tomba entre les mains des voleurs. Dépouillé, suivant St. Luc, chargé de coups, & laissé à demi mort, son malheur n'attendrit ni le Prêtre ni le Lévite qui le rencontrerent sur leur route : ils le voient, ils l'abordent, ils passent outre ; tandis qu'un Samaritain, c'est-à-dire, un hérétique, plus humain, plus bienfaisant qu'eux, en est touché de compassion, bande ses plaies, y verse l'huile & le baume, l'emmene

Luc.10. 30.

ſur ſon cheval, & paie ſa dépenſe à l'hôtellerie. Quel contraſte ! Et que nous apprend-t-il ? ſinon que quand l'eſprit d'intérêt ſe gliſſe dans le cœur d'un Eccléſiaſtique (ce qui arrive peu à peu, & comme par degrés) il le rétrecit, il l'endurcit, & le met en fait de ſentiments d'humanité, bien au-deſſous du Laïque.

§. V.

C'eſt trop peu dire encore : ſon exemple pernicieux, s'il en fut jamais, ſur-tout s'il part d'un homme en place, tel qu'un Prélat, un Curé, un Prieur, un Archidiacre, ou un Abbé intéreſſé, porte comme à coup ſûr, la contagion de l'avarice dans le cœur des Séculiers. Ceux-ci le voyant manquer à un de ſes devoirs des plus eſſentiels, le condamnent d'abord, il eſt vrai, dans le fond de l'ame; mais bientôt après, ils ne font nul ſcrupule de marcher ſur ſes traces. Moins obligés que lui à ſeçourir les pauvres, ils ſe perſuadent aiſément ſur ſon modele, que l'aumône n'eſt qu'un conſeil, & nullement un

précepte qui oblige ſous les plus grieves peines. Ils ſe croient les maîtres, tout au moins autant que leur Paſteur, d'ouvrir ou de fermer leur main à leur gré; & ſous ce vain prétexte, ils la ferment effectivement tous les jours, juſqu'à refuſer de légers ſecours à ceux qui ſont en proie à la faim, à la ſoif, à la derniere indigence. Comment arrêter les progrès de cette dureté envers le pauvre, lorſqu'elle s'eſt répandue au loin par l'exemple contagieux de ceux mêmes qui étoient chargés de la détruire ?

Mais vous faites des aumônes, dites-vous, à vos parents, à vos neveux, à toute votre famille. Elle vous a élevé, peut-être même s'eſt-elle épuiſée pour vous mettre en place; il vous paroît bien juſte d'uſer de retour à ſon égard, d'aider, de ſoulager des parents, & de vous prêter à des miſeres domeſtiques, avant que de courir à des beſoins étrangers. *Si quelqu'un*, dit St. Paul, *n'a pas ſoin des ſiens, & particuliérement de ceux qui ſont dans ſa maiſon; il a renoncé à la foi, & il eſt pire qu'un infidelle.* D'ailleurs, la

1. Timot. 5. 8.

reconnoiſſance, l'amitié, la compaſſion, les liens du ſang & de la parenté, tout vous dicte, que loin de diſſiper en folles dépenſes, ou de garder pour vous par une ſordide avarice, vous devez travailler pour votre famille, & vous défaire en ſa faveur d'un ſuperflu que vous avez gagné à la ſueur de votre front. Le monde, ajoutez-vous, le plus ſage & le plus régulier l'entendit de tout temps ainſi; il veut qu'on regarde ſes parents comme les premiers pauvres : d'autant mieux qu'il eſt peu de familles dans le monde, & même dans le plus grand monde, où il n'y ait quelques plaies ſecrettes, & qu'il eſt du devoir d'un Eccléſiaſtique de travailler à les fermer. Se charge-t-il de ce pénible ſoin ? il ne ſauroit dès-lors ſubvenir au reſte ; & il peut bien refuſer l'aumône aux pauvres, lorſqu'il ſe refuſe tout à lui-même, pour prévenir ou pour faire ceſſer l'indigence de ſes parents.

C'eſt ici que pour ſe maintenir, le vice emprunte plus que nulle part le maſque de la vertu ; & que ſous prétexte de faire un bien apparent,

il occaſionne des maux réels, & même irréparables dans l'Egliſe. Vos parents ſont pauvres, dites-vous, il eſt juſte de les ſoulager; vous le pouvez, vous le devez: il faut même que dans la répartition de vos aumônes, ils aient la préférence ſur l'étranger: elle leur eſt due par bien des titres. La voix de la nature s'accorde en ce point avec la voix de la Grace, le monde avec l'Egliſe, l'honnête-homme avec le Chrétien. Tout cela eſt vrai: mais il n'eſt pas moins certain que vous ne devez les ſecourir de votre ſuperflu, que dans le cas d'un beſoin réel & non imaginaire; qu'il ne vous eſt pas permis de les enrichir du Patrimoine des pauvres, ni de les mettre dans l'abondance, tandis que ceux-ci gémiſſent dans la diſette, & ſont réduits à mendier. Si vos parents ont du bien, conformément à leur état, dès-lors ce ne ſont plus des pauvres; & tout ce que vous leur donnez en pareil cas, eſt un bien uſurpé ſur le pain du véritable pauvre que vous devez ſecourir. Si au contraire, ils n'en ont pas, vous devez dans le bien que

vous leur faites, ſuivre les regles de la juſtice & de la charité, & non les mouvements d'une affection charnelle & déréglée.

Si quelqu'un vient à moi, dit J. C. ſans haïr ſon pere, ſa mere, ſa femme, ſes enfans, ſes freres & ſes ſœurs, il ne peut être mon diſciple. Or comme les Miniſtres des Autels ſont plus étroitement profeſſion d'être diſciples de J. C. que les autres fideles, ils doivent ſe défaire encore plus qu'eux de tous ces ſentiments trop naturels, qui les empêchent de tendre la main à tant de malheureux, dont Dieu les a établis peres, en leur donnant de quoi les ſoulager dans leurs néceſſités. N'eſt-ce pas l'opprobre de l'Egliſe, & un déſordre proſcrit par les plus ſaints Canons, que des Evêques, des Bénéficiers travaillent toute leur vie par un eſprit d'intérêt, pour faire enſuite des neveux ou des nieces héritiers de leur fortune; qu'ils refuſent l'aumône aux pauvres pour enrichir leurs parents; qu'ils veillent plus efficacement & de plus près à leur élévation, que s'il étoit queſtion de leurs

Luc. 14. v. 26.

propres enfants ? Après s'être privés, en vue de Dieu, du mariage, & du droit d'avoir des enfants pour ſucceſſeurs légitimes ; quelle folie de ſe damner par un excès de tendreſſe pour des neveux ſouvent ingrats, & qui les oublient peu de jours après leur mort !

Je dis, ſe damner, parce qu'en attribuant aux Miniſtres des Autels le ſoin & l'adminiſtration des revenus de l'Egliſe, les Apôtres leur ont expreſſément défendu ſous les plus griéves peines d'en faire part à leurs parents, à moins qu'ils ne ſoient pauvres eux-mêmes : & cela, de peur que les biens de l'Egliſe ne dépériſſent ou ne ſoient divertis à leur occaſion. Nous voyons dans le Concile de Trente la même défenſe, & preſque dans les mêmes termes : on y exhorte tous les Miniſtres des Autels à ſe dépouiller de toute affection charnelle, & à ne pas donner à leurs parents, ce qui appartient inconteſtablement à J. C. dans la perſonne des pauvres. Je n'ai rien à moi, écrivoit autrefois Saint Baſile à Julien l'Apoſtat : vous ne me trouverez ni

Canon. 39. & 75. Apoſt.

Seſſ. 25. de reform. cap. 1.

Baſil. Epiſt. ad Julian.

or ni argent : je ne ſuis ni le Maître ni le Seigneur des revenus de mon Evêché, mais un pur Œconome. Je ſuis chargé de les adminiſtrer, & les pauvres doivent s'en nourrir. Si un Prêtre, ajoute-t-il, ſe ſert de ces biens à faire des acquêts pour ſoi, ou des réſerves pour d'autres que pour les pauvres, il eſt auſſi coupable que s'il les déroboit ſur l'Autel.

Il eſt donc vrai que tout bien d'Egliſe livré à des parens ſans un beſoin réel, eſt un bien donné contre toutes ſortes de Loix ; & que ſi l'eſprit d'intérêt porte d'une part un Eccléſiaſtique à accumuler ; de l'autre, s'il n'eſt extrêmement en garde contre ſon propre cœur, il ſera violemment tenté d'en faire part à ſes parens, au préjudice du vrai pauvre, dont la miſere réclame contre ces injuſtes dons.

§. VI.

On ne dit rien ici des malédictions qu'ils attirent, & ſur la tête du Bénéficier qui fait paſſer un bien

ſacré dans des mains riches & profanes, & ſur les familles qui s'engraiſſent ainſi de la ſubſtance de l'indigent. Si l'on doit jeter au feu, dit St. Auguſtin, celui qui n'aura pas fait part aux pauvres de ſon pain, où jettera-t-on celui qui l'aura arraché ſans pitié de la main du pauvre, pour le donner à qui n'en avoit pas beſoin ? *Si in ignem mittetur qui panem pauperi non largitus eſt, putas ubi mittendus eſt qui tulit alienum ?* On le dit tous les jours : rarement le fils d'un pere uſurpateur proſpere ſur la terre : plus rarement encore voit-on des familles enrichies des biens de l'Egliſe, joüir d'une fortune ſolide & qui ſoit de durée. Tôt ou tard Dieu les renverſe de fond en comble, par un revers peu attendu ; il en fait ſortir les biens les mieux acquis, en punition de ce qu'on y a fait entrer injuſtement ceux de l'Egliſe.

Auguſt.

Ce n'eſt donc pas aimer ſa famille, que de lui laiſſer des biens auſſi peu dûs & auſſi mal acquis que ceux dont il s'agit ici ; c'eſt la ruiner par une fauſſe tendreſſe ; c'eſt en entraîner

la perte dans ce monde & dans l'autre, & ſe jeter ſoi-même dans le précipice, par la funeſte envie de l'élever.

Pour arrêter ce mal à ſa ſource, & ne point s'expoſer à la violente tentation d'enrichir leur parenté, que les Miniſtres des Autels ne penſent point à s'enrichir eux-mêmes. La paſſion de l'argent eſt une paſſion honteuſe pour tout honnête homme; à plus forte raiſon l'eſt-elle pour un Eccléſiaſtique qui a mille occaſions de répandre, & nulle raiſon pour amaſſer. Pour moi, dit St. Paul aux Corinthiens, *Je vous ſacrifierai très-volontiers tout ce que j'ai; & par deſſus cela je me ſacrifierai moi-même pour vos ames.* Malheur à l'Eccléſiaſtique, qui loin d'entrer dans ce ſentiment, vit & meurt riche comme un Séculier! Il entendra à la mort cette terrible Sentence qu'on prononça autrefois contre Simon le Magicien: *Que vos richeſſes périſſent avec vous*: ſoyez-en la victime, comme vous en avez été l'eſclave; & puiſque vous n'avez pas daigné en faire part aux membres de J. C.

2. Corint. 12. 15.

Act. 8. 20.

vous n'aurez point auſſi de part ni de prétention à ſon héritage. *Pecunia tua tecum ſit in perditionem.*

CHAPITRE XXII.

Que plus un Eccléſiaſtique eſt déſintéreſſé, plus il eſt honoré & indépendant dans ſon miniſtere.

§. I.

C'Eſt en vain que les Miniſtres des Autels voudroient ſur le modele des Séculiers, s'attirer de la conſidération & du reſpect par la voie des richeſſes. Cette voie leur eſt interdite, & ne peut même que les décrier. On paſſe aux Séculiers les mouvements qu'ils ſe donnent pour avoir de quoi fournir aux bienſéances de leur état. Les doubles appartements, l'équipage, les meubles riches & précieux, tout ce qu'on appelle grandeur empruntée leur ſert comme de ſupplément au défaut d'une grandeur réelle

réelle. De la dignité sans éclat, & du mérite sans fortune, les laisseroit peut-être croupir dans une espece d'obscurité. Pour maintenir leur rang & donner un certain lustre à leur autorité, il convient qu'ils se montrent quelquefois avec un appareil imposant; & qu'en frappant les yeux des peuples, qui ne jugent ordinairement des grands que par ce qui les environne, ceux-ci figurent avec éclat dans le monde, s'ils veulent y être considérés.

Il n'en est pas de même des Ministres des Autels: la considération qu'on a pour eux a quelque chose de plus solide, parce qu'elle porte sur le fond même de leur dignité. Comme leur état, qui est un état de dénument & de pauvreté évangélique, est opposé à celui des Laïques; qu'il est d'ailleurs très-difficile d'en acquérir la perfection en ce point, & de s'y conformer; ce dénument même, qui a je ne sais quoi d'héroïque, fait leur véritable gloire, autant que le sordide attachement dont les uns pourroient être atteints, & le faste déplacé

des autres leur attireroient le mépris & l'indignation du Public.

Qu'on diſe, tant qu'on le voudra, qu'un Eccléſiaſtique qui n'a, ou qui ne ſe réſerve que le néceſſaire, eſt ordinairement mépriſé ; que ſi dans cet état, autant que dans tous les autres, on n'a pas ſoin d'amaſſer, tôt ou tard grands & petits vous délaiſſent ; votre caractere eſt avili, votre miniſtere en ſouffre, au lieu d'en être plus reſpecté. Malgré ces faux-fuyants qu'inſpire la cupidité, il ſera vrai de dire que l'autorité des Miniſtres des Autels, & le reſpect qui leur eſt dû, s'acquierent & ſe maintiennent bien plus par la pratique des vertus de leur état, & en particulier par un déſintéreſſement marqué, que par tous les tréſors du monde. Un détachement parfait imprime un certain reſpect, & une confiance particuliere pour un Prélat ou un Prêtre qui ne tient point à la terre, & qui eſt tout-à-fait déſintéreſſé : on honore malgré qu'on en ait, un homme qui dans un poſte élevé, ou dans un opulent Bénéfice, ſe montre

également ennemi de l'Eclat des richeſſes, & de l'avarice dont elles ſont communément accompagnées.

C'eſt devant des hommes de ce caractere, que les grands du monde font gloire de s'abaiſſer ; ils en recherchent la compagnie ; ils écoutent leurs paroles comme des oracles ; & après avoir fléchi devant eux pendant leur vie, ils révérent encore après leur mort leurs cendres & leur tombeau.

Auſſi les Apôtres parfaitement au fait de la dignité dont Jeſus-Chriſt les avoit revêtus, n'entreprirent-ils point de la ſoutenir par la voie des richeſſes ; les tréſors des Fideles étoient à leurs pieds, ils ne daignoient pas y toucher. Diſciples d'un Dieu pauvre, ils n'eurent d'autre intérêt que les ſiens, d'ardeur que pour les faire connoître, d'ambition que pour les biens du Ciel ; ils ſe chargerent de paître les brebis de J. C. ſans les dépoüiller, de les enrichir dans leurs beſoins, & de ne rien vouloir pour eux au-delà du néceſſaire. Leur autorité néanmoins, loin d'en ſouffrir la moindre

Præter victum & veſtitum nil ſe aliud nec habere, nec vellе gloriabantur. *Hiero. Epiſt. 83. ad Ocean.*

atteinte, n'en fut que plus refl
Les Apôtres, dira-t-on, avo
don des miracles ; & ce don a
d'hui peu commun, leur tenoit
nent lieu de richeſſes. J'en conv
nais ces miracles ſans vertu i
oient produit en leur faveur qu
ſtérile admiration, ſans les f
croire ni même reſpecter : au l
qu'accompagnés d'un déſintéret
ment parfait, ils forçoient les cœ
à ſe rendre, & montroient à déco
vert qu'on n'en vouloit pas à leu
biens, mais à leur converſion & a
changement de leurs mœurs.

Ces miracles d'ailleurs leur te
noient tellement lieu de richeſſes
qu'ils éprouvoient cependant e
mille rencontres les rigueurs de l
pauvreté, lorſqu'ils auroient pu vivr
dans l'abondance. Voilà ce qu'o
admiroit dans eux, & ce qui étoi
réellement plus digne d'admiratio
que les plus grands prodiges ; je veu
dire que des hommes iſolés, & n
tenant à rien de tout ce qui captiv
les autres hommes, s'acquitaſſen
gratuitement du plus ſaint & du plu
redoutable emploi, quoiqu'ils fuſſen

ans l'indigence, & qu'ils euſſent roit d'exiger quelques ſecours. *Je 'ai point voulu*, dit Saint Paul aux Corinthiens, *être à charge à perſonne, quoique je me ſois vu chez vous dans e beſoin.* Cùm eſſem apud vos, & gerem, nulli oneroſus fui. *Et j'atteſte*, dit-il ailleurs, *la vérité de J. C. ue quoique je puiſſe recevoir les choſes néceſſaires, en vous prêchant les vérités le la Foi ; j'aime néanmoins mieux nourir que de perdre la gloire qu'il y d'annoncer l'Evangile, ſans en recevoir aucun émolument.* C'eſt là en ffet que tout Miniſtre des Autels rouvera ſa véritable gloire, bien lus que dans l'amour du gain ou lans l'étalage des richeſſes. S'il ne es recherche pas, tôt ou tard on 'en comblera ; s'il les mépriſe, on 'honorera ; s'il les répand dans le ein du pauvre, on le chargera de nille bénédictions.

2. Corint. 11. 9.

1. Corint. 9.

Eſt-il, au fond, de gloire plus latteuſe & plus conforme à l'état acerdotal, que celle de pouvoir lire comme St. Pierre : Je n'ai ni or ni argent ; mais ce que j'ai, je e donne, & je m'en ſers à faire des

Acto. 3. v. 6.

heureux ? Cette gloire nous vient, non du dehors, mais du dedans de nous. Elle n'eſt point le fruit du faſte, des richeſſes, & de ces faux brillants qui préviennent le jugement de la raiſon, qui ſurprennent ſon approbation & ſon eſtime : mais infiniment ſupérieure à tout cet appareil mondain, dont l'éclat cache le plus ſouvent mille petiteſſes ſous une écorce de grandeur, la gloire d'épargner tout pour ſoi, & de donner à ceux qui ſont dans l'indigence, nous rend ſemblables à Jeſus-Chriſt, qui s'eſt rendu pauvre lui-même pour nous enrichir. Voulez-vous, dit St. Gregoire de Nazianze, qu'on conſidere votre dignité qui eſt toute ſpirituelle ? ne tenez point aux choſes temporelles ; prenez des entrailles de miſéricorde, devenez les Dieux des pauvres : car, ajoute-t-il, il n'eſt rien de ſi divin pour l'homme, rien qui le rende plus ſemblable à Dieu que d'ouvrir ſon cœur à la pitié, & de pourvoir comme lui aux beſoins d'une foule de malheureux.

Orat. de paup. amore.

§. II.

Ayez dans le Sacerdoce, comme on s'en pique dans ce ſiecle, de l'or, de l'argent, Bénéfices ſur Bénéfices, le monde vous recherchera, il eſt vrai, pour partager votre fortune; vous ne manquerez dans votre abondance, ni de paraſites ni de fades adulateurs. Charmé d'entrer en part de vos plaiſirs, on vous fera peut-être la cour comme à une Idole. Des parents toujours inſatiables vous ménageront, & ne vous perdront pas un moment de vue, pour ne pas perdre eux-mêmes votre héritage. Mais au fond environné de cette cour ſervile, en ſerez-vous plus eſtimé! Prendrez-vous pour conſidération & pour reſpect les baſſes flatteries d'un parent intéreſſé, ou d'un adulateur paraſite? Eſt-ce donc là la gloire dont un Miniſtre des Autels doit ſe montrer jaloux? D'ailleurs, tel qui vous fait la cour au dehors, en vous aidant à conſommer vos revenus, peut-il ne vous pas mépriſer dans le fond du cœur, lorſque dans un état de

modeſtie & de ſimplicité, il vous voit affecter par une vanité déplacée, le luxe & la délicateſſe des conditions les plus mondaines ? Tel autre qui vous voit courir à l'argent, l'exiger avec âpreté, le fermer & craindre même d'en uſer, peut-il à ce coup d'œil vous regarder comme ſon Paſteur, & non plutôt comme un vil mercenaire, qui ne parle & n'agit qu'autant qu'il eſt payé ? Il vous ôte dès-lors toute ſa confiance; il mépriſe tous vos avis, peut-être même manque-t-il aux égards dus à votre caractere.

Que le ſort d'un Eccléſiaſtique déſintéreſſé eſt différent ! Que ſa gloire eſt bien plus ſolide, & les honneurs qu'on lui rend plus mérités & plus conſtants ! Son détachement le rend tôt ou tard la terreur des méchants, l'admiration des grands, la reſſource & la conſolation des petits. On lui livre également, & ſes aumônes & ſa confiance, comme à un homme qui n'a d'autre intérêt que ceux de Dieu & du prochain. Toutes les bourſes lui ſont ouvertes, parce qu'il ne penſe point à remplir

la ſienne ; on ſe décharge volontiers ſur lui du choix & du ſoulagement des pauvres, comme on ſe repoſe ſur un pere du ſoin & de l'entretien de ſes enfants. A meſure que ſes revenus s'épuiſent en bonnes œuvres, ſon crédit s'augmente dans ſon Dioceſe ou ſa Paroiſſe ; il y trouve une Providence féconde en reſſources, & des fonds plus que ſuffiſants pour lui & pour tous ceux dont il eſt chargé. Dieu, dit St. Ambroiſe, agit à ſon égard, comme il agit autrefois envers Moïſe : il lui donna un plus grand pouvoir que celui auquel il avoit renoncé, en refuſant généreuſement la Couronne & les Tréſors de l'Egypte ; il en fit la terreur & le Dieu même de Pharaon. *Ecce conſtitui te Deum Pharaonis.* Ainſi, pourſuit Saint Ambroiſe, Dieu vous rend-il redoutables aux pécheurs, reſpectables aux grands, & même aux Rois de la terre, quand vous mépriſez les richeſſes du ſiecle : & comme les Rois eux-mêmes ont une conſidération particuliere pour ceux qui les ſervent à leur propres dépens, & qu'ils *Exod. 7. v. 1.*

reconnoiſſent volontiers leurs ſervices, lorſqu'ils en trouvent l'occaſion; de même Dieu comble d'honneur & de gloire ceux de ſes Miniſtres qui le ſervent gratuitement, ou qui du moins s'acquittent de leurs fonctions, ſans eſpérance d'aucune rétribution temporelle.

C'eſt ce détachement héroïque qui a fait reſpecter dans les premiers ſiecles de l'Egliſe tant de ſaints Evêques; les Martins, les Nicolas, les Ambroiſes, les Chryſoſtomes, les Baſiles. Ces grands hommes vivoient dans un dénument général, donnant ſans eſpérance de recevoir, conſacrant à leur troupeau leurs biens, leur patrimoine, & juſqu'à leurs vêtements: & néanmoins pauvres ſelon le monde, mais riches aux yeux de Dieu, ils étoient non ſeulement aimés & eſtimés des Peuples, mais admirés & reſpectés des têtes couronnées. C'eſt ce détachement qui fit d'un St. Charles Borromée l'Apôtre de l'Italie, l'Ange tutélaire de Milan, le modele du Sacerdoce, l'admiration de l'Univers chrétien; c'eſt enfin ce détachement qui obligea

Saint François de Sales, dans le dernier siecle, a refuser tout ce que la fortune avoit de plus brillant ; Archevêché, Richesses, Dignité de Cardinal, place à la Cour de France, & auprès de la Personne de Henri le Grand ; ce saint Prélat vit toutes ces Dignités sans en être ébloui. Chargé de l'Eglise de Geneve, il répondit au Roi qu'il étoit de son devoir de s'y attacher ; que plus son Epouse étoit pauvre & affligée, plus il lui devoit de fidelité dans son malheur, & de consolation dans ses larmes : qu'au reste les richesses lui seroient à charge, & que quoique pauvre en comparaison de bien d'autres, il avoit encore de quoi donner. Réponse qui augmenta le respect que Henri le Grand avoit pour lui, & qui lui fit dire que l'Evêque de Geneve étoit autant au-dessus de lui par sa vertu, que la Royauté l'élevoit lui-même au-dessus des autres hommes.

Il est donc vrai, & l'expérience de tous les siecles nous l'apprend, que la vertu d'un Ministre des Autels peut & doit servir d'appui à son

autorité, bien plus que toutes les richeſſes & le faſte du ſiecle ; que ſon déſintéreſſement en particulier lui concilieroit toujours le reſpect des grands & des petits, parce qu'il portera avec ſoi l'idée d'un homme ſupérieur aux autres hommes, inſenſible à l'appas de l'or, & qui n'a que mépris pour tout ce qui flatte la cupidité des enfants du ſiecle.

Si aujourd'hui les Eccléſiaſtiques vivent au milieu d'un monde qui fait toujours un certain cas de l'extérieur ; & ſi en conſéquence d'une ſituation auſſi critique, ils peuvent pour maintenir leur dignité, avoir au-delà du pur néceſſaire, & faire certaines dépenſes apparentes (en quoi ils ne ſçauroient être trop reſervés) qu'ils ſe ſouviennent au moins que ces dépenſes ſont une pure tolérance, & comme une eſpece de ſupplément au défaut d'un mérite perſonnel, qui devroit ſeul les diſtinguer ; que ce n'eſt point là pour eux un prétexte de théſaurifer ; & que la gloire d'un homme vraiment déſintéreſſé, l'emporte de beaucoup ſur tout ce vain clinquant de dépenſes

l'avarice, & qui eſt également ennemie de la chicane & du procès. Un Paſteur qui ſe contente de peu, & qui n'a point l'intérêt pour guide, n'a nulle altercation avec ſon troupeau pour une légere portion de biens, ou pour un mince honoraire. Point de cette rigueur qui tient de la dureté à percevoir des droits que la piété des fideles a établis, & que la bonne harmonie entre le troupeau & le Paſteur doit ſeule maintenir. Point de ces mauvais procès qui allument les flames de la diſcorde entre le Chef & les Membres, & où une animoſité mutuelle vient ſouvent à bout de ruiner tout le Corps. Point de ces exactions rigoureuſes qui ſentent le mercenaire dans l'adminiſtration des Sacrements, & l'exercice d'un Miniſtere tout divin. Comment, dit St. Gregoire, le Paſteur donnera-t-il, comme il le doit, ſa vie pour ſon peuple, s'il ne ſait pas ſe relâcher en ſa faveur du moindre de ſes droits ? *Qui non dat pro ovibus ſubſtantiam ſuam, quomodò pro his daturus eſt animam ſuam ?* *Greg. homil. 24. in Evang.*

Mais comment, peut-on ajouter

après ce grand Saint, comment le Paſteur conduira-t-il ſon troupeau, ſi l'intérêt l'arrête, le fait trébucher à chaque pas, & lui ôte tout enſemble la voix, le courage & la force de ſe faire entendre ? Comment le troupeau à ſon tour ſe rendra-t-il docile à la voix de ſon Paſteur, s'il apperçoit ſon foible, & ſe prévaut, comme il arrive ſouvent, de ſon avarice, juſqu'à entreprendre de lui faire la loi ?

C'eſt ici que les Miniſtres des Autels doivent ouvrir les yeux, pour ſe convaincre qu'un déſintéreſſement parfait, eſt pour eux une ſource d'indépendance dont ils ne peuvent être trop jaloux ; car enfin il leur eſt ordonné, comme à Timothée, de remplir leur miniſtere, d'annoncer la parole de Dieu, d'employer dans l'occaſion les réprimandes, les prieres, les menaces, ſans ceſſer d'inſtruire. Ils ſont aſſis dans les Tribunaux de la pénitence, pour abſoudre ou pour condamner, ſuivant la griéveté des crimes, & les diſpoſitions plus ou moins favorables à une ſincere réconciliation.

Quels que soient leurs Dioceses ou leurs Paroisses, & malgré les soins qu'ils en prendront, ils auront toujours des hommes scandaleux à réprimer, des hérétiques à combattre, des hypocrites à démasquer, des impudiques à éloigner des saints Mysteres, des pécheurs de toute espece à convertir & à ramener ; c'est une guerre tantôt secrete, & tantôt déclarée qu'ils doivent faire au vice, sans l'épargner au préjudice de la Loi de Dieu, sans le ménager.

Dans cette vue, Dieu lui-même les a armés comme Jérémie du glaive de sa parole : *Ecce dedi verba mea in ore tuo* : il les a chargés d'arracher & de détruire sans pitié le mauvais plant du champ de son Eglise, de perdre & de dissiper, d'édifier & de planter : ils doivent être comme autant de places fortes, de colomnes & de murs de fer, toujours prêts à résister à l'impiété, dans quelque état, & sous quelque forme qu'elle ose se montrer. Quelle autorité, mais sur-tout quelle sainte hardiesse n'est point nécessaire pour faire front

Jerem. c. 1. v. 9.

à tant d'ennemis, ſans mollir jamais en faveur du crime, par une lâche condeſcendance pour le criminel ? Pour peu qu'un Prêtre en pareil cas, ait des vues de fortune temporelle, ou qu'entraîné par la cupidité, il laiſſe entrevoir la baſſe envie de gagner & de recevoir : le voilà non-ſeulement dégradé dans l'eſprit de tous ceux dont il eſt Juge & Paſteur, mais devenu en quelque ſorte leur eſclave, & violemment tenté de trahir ſon miniſtere aux approches d'une perte, ou à l'appas d'un gain préſent ; & comme, ſuivant l'Eſprit ſaint, *les dons & les préſents aveuglent les Juges, & leur ferment la bouche, lorſqu'il eſt queſtion de prononcer contre les criminels* : de même l'envie de gagner & de recevoir lie la langue aux Miniſtres des Autels ; elle en corrompt l'intégrité, & les force en mille rencontres, ou à abſoudre le crime, ou à favoriſer l'erreur ; tout au moins à retenir la vérité captive, lorſqu'ils devroient, comme dit Jeſus-Chriſt, la faire retentir juſques ſur les toits.

Eccli. 20. 31.

Matth. 10. v. 27.

§. IV.

D'où vient qu'une infinité de Miniſtres proteſtants ſont attachés à l'héréſie, la prêchent contre leurs propres lumieres, & lui ſervent de remparts pour ſe maintenir comme dans un Fort armé contre l'Egliſe de Jeſus-Chriſt ? C'eſt que leur intérêt eſt attaché à leur erreur, & leur fortune à leur perverſe doctrine. Un émolument préſent les fait parler ; un plus grand émolument les feroit taire : mais comme il ne ſe préſente pas à eux hors du ſein de l'héréſie, c'en eſt aſſez pour les y retenir, & pour les faire toujours pencher du côté de la créance où ils trouvent à ſatisfaire leur cupidité : au lieu que, tout intérêt mis à part, ils tiendroient auſſi un tout autre langage ; ils penſeroient & parleroient en hommes libres, ce qu'ils ne ſauroient faire, dès qu'ils ne ſont pas à l'épreuve d'un gain, & qu'un emploi plus ou moins lucratif ſuffit pour les faire paſſer du menſonge à la vérité, & de la vérité au menſonge.

D'où vient que ſans ſortir de l'Egliſe Catholique, tant d'Eccléſiaſtiques revêtus, comme dit St. Paul, des dehors de la piété, mais renonçant à ce qu'elle a de ſolide, *s'inſinuent de maiſon en maiſon*, pour y débiter ſecrétement leurs erreurs, & s'égarer eux-mêmes en égarant les autres: tandis que d'autre part tant de Paſteurs chargés de les reprendre & de les corriger, ſont comme autant de ſentinelles endormies, que les clameurs & les ravages de l'erreur ne ſauroient éveiller? C'eſt que les uns & les autres cherchent à s'enrichir dans la milice de Jeſus-Chriſt. Ceux-là ſecrétement ſoudoyés par l'homme ennemi, ſement à pleine main l'ivraie dans le champ du pere de famille; ceux-ci, au contraire, le laiſſent impunément ravager, ou pour quelque intérêt ſecret qui les retient dans l'inaction, ou par la crainte d'ennemis puiſſants, qui connoiſſant leur foible, n'ont qu'à les menacer de donner atteinte à leur temporel, pour leur fermer la bouche.

2. Timoth. c. 3. v. 5. 6.

Ainſi en ira-t-il du Confeſſeur au

Pénitent, s'il ſe laiſſe honteuſement captiver par l'avarice. Son intérêt particulier l'emportera bientôt ſur ceux de la Juſtice de Dieu. Les préſents ou l'argent feront infailliblement pencher la balance en faveur du coupable, dès que le coupable ſaura donner, & qu'on acceptera ſes dons : lui-même dictera l'Arrêt de ſa réconciliation ; lui-même prononcera ſur la peine due à ſon crime : dès qu'il eſt riche & libéral, le criminel qu'il eſt, il devient ſon propre juge, ou tout au moins un homme à qui l'on doit de l'indulgence à proportion de ſes bienfaits. La crainte de l'éloigner par un juſte refus d'abſolution fait manquer de fermeté au Confeſſeur, plutôt que de paroître manquer de reconnoiſſance ; & dans le Tribunal le plus indépendant, il montrera une ame, non ſeulement lâche, mais vénale, qui achete une poignée de bien au prix du ſang de Jeſus-Chriſt même.

Ainſi dans la Chaire de vérité un Miniſtre de la parole, intéreſſé & reconnu pour tel, n'oſera-t-il

ménagements. Interprete de la Loi, ſans l'affoiblir ni la taire, il ne dépend de perſonne dans ſes redoutables fonctions, parce qu'il eſt exempt de toute vue de gain, & qu'il n'eſpere rien de ce qui peut lui être refuſé. Dieu lui ordonne de parler, d'annoncer ſa Loi; quelque oppoſée qu'elle ſoit à l'orgueil de l'eſprit, & à tous les mouvements du cœur de l'homme, il n'a garde de la déguiſer: malgré la délicateſſe du ſiecle, il lui repréſente ſes vices avec liberté parce qu'il ne dépend point de lui, & qu'il eſt auſſi ſupérieur à ſes richeſſes, que peu jaloux de ſa faveur. Tout lui eſt ſacré dans la Loi qu'il annonce, & les vérités ſpéculatives que l'Evangile enſeigne, & les vérités pratiques; & celles que l'on conçoit, comme celles qu'on ne conçoit pas; & celles que nous goûtons, comme celles que nous ne goûtons pas; & celles dont tout le monde eſt d'accord, comme celles dont on diſpute. En un mot, parfaitement libre dans ſon miniſtere, rien ne l'arrête: il ſe prête tour à tour au bon & au mauvais plan.

toujours

toujours ſans politique avec l'erreur, comme ſans indulgence pour le vice, parce qu'il n'attend rien pour lui, ni de l'un ni de l'autre.

Portez maintenant cet homme de la Chaire de vérité au Tribunal de la réconciliation ; le pauvre a tout au moins autant d'accès auprès de lui que le riche, quoiqu'il ſoit hors d'état de reconnoître ſes ſervices, & de payer la moindre de ſes attentions. Nulle acception de perſonne : il regarde de même œil, comme le veut St. Jacque, *& l'homme qui a un anneau d'or, ou un habit éclatant, & celui qui vient à ſon Tribunal avec un habit mal propre.* La reconnoiſſance n'entre pour rien dans l'exercice de ſon devoir : il ne peſe point au poids de l'or qu'il a reçu ou qu'il attend, les jugements qu'il eſt chargé de rendre. La Religion & la raiſon décident ſeules dans ſes Arrêts, & non la gratitude ou l'inclination. Parfaitement dégagé de toutes vues charnelles, il ne connoît ceux qui ſont à ſes pieds que ſous le titre de pénitents ; il les reprend avec douceur ; il les exhorte avec

Jacob. Epiſt. c. 2. v. 2.

zele ; il les preſſe avec une généreuſe liberté de rentrer dans le devoir, & ceux-ci ne peuvent ni déſaprouver ſes avis, ni ſe plaindre de ſes remontrances. Enfin moins il a les mains liées par l'intérêt, plus il eſt maître d'accorder ou de refuſer grace au nom du Souverain Juge dont il tient la place ; plus il ſe voit à l'abri, & des remords de ſa conſcience, & des reproches des pécheurs qu'il tâche gratuitement de convertir.

Heureuſe indépendance ! qui met un Miniſtre des Autels en état d'aller, pour ainſi dire, tête levée, & de montrer de la fermeté dans tout ce qui a rapport à ſon Miniſtere. On ne ſauroit lui reprocher qu'il ſe rend à l'Egliſe pour un gain ſordide, comme St. Bernard en taxoit les Eccléſiaſtiques de ſon temps ; qui chantoient les Offices divins, célébroient la Meſſe, & adminiſtroient les Sacrements uniquement pour de l'argent. *Propter hoc frequentant Eccleſias, Miſſas celebrant, Pſalmos decantant.* Son zele pour la maiſon du Seigneur peut paroître hardiment, & éclater en mille rencontres, où celui d'un

Bernard. Serm. 6. in Pſal. 90.

avare paroîtroit ſuſpect ; & tandis que celui-ci ne peut gagner des ames à Dieu, parce qu'il n'a de mouvement & d'ardeur que pour un gain frivole & périſſable, celui-là au contraire eſt en état de faire à Dieu les conquêtes les plus glorieuſes, & de travailler utilement pour le bien ſpirituel du prochain, parce qu'il n'a nullement en vue ſon temporel.

De tout ce que nous avons dit, concluons avec St. Paul écrivant à Timothée, que le caractere d'homme de Dieu, & plus encore de l'homme Apoſtolique, eſt abſolument incompatible avec l'attachement aux biens du monde ; & que le monde honore, écoute & ſuit ſans peine un Paſteur, qui uniquement occupé à faire un riche fonds pour le Ciel, ſe porte à ce qui eſt de la juſtice, de la piété, de la foi & de la charité. *Tu autem ô homo Dei . . . ſectare vero juſtitiam, pietatem, fidem, charitatem, &c.* 1. *Ad Timoth.* c. 6. v. 11.

CHAPITRE XXIII.

Avec quelle fermeté un Eccléſiaſtique doit ſurmonter le reſpect humain.

§. I.

LE Sauveur du monde a choiſi les Miniſtres de l'Evangile pour inſtruire & ſanctifier les ames. Aucun motif ne peut les diſpenſer de ce devoir, il s'en trouve cependant que les menaces intimident, que la crainte déconcerte, que la honte retient, & à qui le reſpect humain ferme la bouche, lorſqu'ils devroient défendre les intérêts de Dieu. Semblables à de foibles roſeaux, ils plient au gré des vents, & cédent ſans réſiſter aux premieres impreſſions qu'ils reçoivent: on en voit heureuſement qui ſavent ſe garantir de cet écueil, par l'ardeur, la fermeté & la conſtance de leur zele. Ces grandes qualités qu'on admire en eux ne furent jamais ſi néceſſaires que de nos jours. Nous vivons dans un ſiecle où l'Egliſe

renferme dans ſon ſein des perſécuteurs, qui pour être moins déclarés que ceux qui l'attaquerent dès ſa naiſſance, n'en ſont pas moins dangereux. Si elle n'éprouve pas la cruauté des tyrans, elle eſt aujourd'hui expoſée à la malignité de ſes propres enfants ; en vain les Puiſſances de la terre ſe ſont armées pour la détruire. Le glaive des Empereurs en répandant le Sang chrétien, n'a fait qu'augmenter le nombre des fideles. Les chrétiens eux-mêmes font à l'Egliſe de plus profondes plaies que celles dont elle a été couverte par la cruauté des tyrans : les uns ſont des chrétiens ſcandaleux, qui attaquant la vertu par de froides railleries, par d'indignes cenſures qu'ils font ſans ceſſe de ces ſectateurs, établiſſent l'Empire du vice & du démon au milieu du regne de J. C. Les autres ſont des chrétiens lâches qui cédent à la honte, à la crainte, à la complaiſance, & qui ſe conforment aux jugements & aux maximes des pécheurs, au préjudice de la Religion & de la piété, qui devroient être leur unique regle.

Voilà ce que produit tous les jours le reſpect humain : on croit en J. C. & on rougit de ſon Evangile ; on eſtime ſa Loi, & on n'oſe la pratiquer ; on fait profeſſion de ſa Doctrine, & on rejette ſes exemples. Tandis qu'on ſe fait une gloire de mépriſer les diſcours du monde, lorſqu'il cenſure les déſordres auſquels on ſe livre ; on a honte dès qu'il parle pour decréditer la vertu qu'on chérit dans le fond de ſon cœur. C'eſt-à-dire qu'on n'a de la fermeté & du courage que pour ſe damner & pour ſe perdre, qu'on n'eſt lâche & timide que pour le Ciel, pour ſon Ame & ſon Créateur : tel eſt le déréglement du reſpect humain. Les Miniſtres des Saints Autels qui devroient le combattre dans les autres ne lui réſiſtent pas toujours ; il s'en trouve parmi eux qui ne l'écoutent que trop, & en cela quel outrage ne font-ils pas à Dieu !

Je vois d'abord qu'ils mépriſent ſon Etre ſuprême, & voici comment. Dieu leur fait connoître leurs devoirs, il leur ordonne de les accomplir ; ſa voix leur parle intérieure-

ment, ſa grace les preſſe, elle les ſollicite de faire le bien, de puiſſants motifs les y portent, tout les y engage, la conſcience le dit, ils le ſentent. Qu'arrive-t-il ? ils ſe trouvent avec des hommes tiedes & indévots, lâches & déréglés, qui décrient la vertu, & qui cenſurent ceux qui la pratiquent. Que font alors les Eccléſiaſtiques dont je parle, qui ſe laiſſent conduire par le reſpect humain ? Ainſi placés entre Dieu & les hommes, ils rejettent la voix de Dieu, elle ne fait ſur eux aucune impreſſion ; ils ne ſont attentifs qu'aux diſcours des hommes. S'agit-il d'accomplir la Loi du Seigneur ? graces, inſpirations, remords, mouvements intérieurs, ſollicitations, commandements, promeſſes, menaces, tout eſt inutile de la part de Dieu pour les rendre fidelles. Faut-il tranſgreſſer leurs devoirs, un mot, un regard, un ſouris, un geſte, un rien, tout eſt efficace de la part des hommes, pour les rendre prévaricateurs.

Dieu ſe plaignoit autrefois qu'on le mettoit en parallele avec de vaines idoles. *Cui ergo ſimilem feciſtis*

Isai. c. 40. v. 18. *Deum*? Comprenez-vous à qui vous comparez l'Etre ſuprême, le Créateur du Ciel & de la terre, l'unique Auteur, le Maître abſolu, l'arbitre ſouverain de ce vaſte univers? votre Dieu qui vous a tiré du néant, qui peut vous y faire rentrer, qui vous a comblé de biens, qui vous en promet d'encore plus grands? Penſez-vous ſérieuſement à qui vous l'égalez ce Dieu ſi puiſſant, ſi bon & ſi aimable. *Cui ergo ſimilem feciſtis Deum*? Ah! les infidelles dont le Seigneur ſe plaint par ces paroles, cherchoient la divinité dans les idoles qu'ils reſpectoient, ils croyoient l'y trouver, ils prétendoient l'y honorer. Un Eccléſiaſtique qui écoute le reſpect humain, eſt en quelque maniere plus injuſte qu'eux; ce n'eſt point la Divinité qu'il ſe propoſe, il la rejette, il la laiſſe à l'écart, il n'a de la déférence que pour les hommes. Ce n'eſt point par ignorance, comme les idolâtres, qu'il abandonne le parti du vrai Dieu; c'eſt avec toutes les lumieres de la raiſon & de la foi, c'eſt avec une parfaite connoiſſance, par choix, avec délibération. Si les

infidelles égaloient l'Etre ſuprême à de vaines idoles, il lui préfére de vaines créatures.

Telle eſt la conduite de ceux qui par reſpect humain ne ſont attentifs qu'à plaire aux hommes, ſans conſidérer s'ils déplaiſent à Dieu : ne ſemble-t-il pas qu'ils lui diſent, nous ne voulons pas ſuivre les voies que vous nous tracez, le monde s'y oppoſe, envain vous nous ordonnez d'y marcher, nous les abandonnons. *Dixerunt Deo : recede à nobis, & ſcientiam viarum tuarum nolumus.* Job. c. 21. v. 14. Oui, ils ont dit à Dieu, ce qu'ils n'ont pas eu le courage de dire aux hommes : *dixerunt Deo.* Seigneur, le monde que vous avez ſi ſouvent reprouvé, nous offre une autre route que celle que vous nous preſcrivez de ſuivre, nous voulons nous conformer à ſes maximes. Nous ſavons ce que vous exigez, nous ſentons ce que vous nous inſpirez, nous n'ignorons pas ce que vous avez droit d'attendre de nous, mais les hommes nous obſervent ; que diront-ils ſi nous vous ſommes fidelles, nous craignons leurs diſcours. La coutume,

l'exemple, la bienſéance ne permettent pas que nous ſoyons en cette occaſion de ſi exacts obſervateurs de votre Loi ; nous voudrions la garder, mais la cenſure du monde nous arrête. Nous convenons qu'il faut nous acquitter des devoirs de notre état, mais nous voulons ménager l'amitié de ceux qui s'y oppoſent ; nous voudrions bien nous déclarer pour vous, mais vous ſavez à quelles railleries, à quels reproches, à quels mépris notre régularité nous expoſeroit : ces entrevues, ces liaiſons avec des perſonnes de différent ſexe ſont dangereuſes, vous nous les défendez, nous devrions par bien des motifs nous les interdire ; mais nous paſſerons pour impolis, pour ſauvages, pour inconſtants ſi nous y renonçons, nous voulons les continuer. Nous nous interdirions ces parties de jeu que l'Egliſe nous défend de votre part ; elles conſument notre temps, elles aviliſſent notre miniſtere, elles nous detournent de nos devoirs, nous y diſſipons le revenu de nos bénéfices, qui eſt le patrimoine des pauvres ; mais comment

réſiſter aux inſtances des perſonnes qui nous y engagent ? Nous paſſerions pour des ſcrupuleux, & nous ne voulons pas le paroître. Nous ſerions plus réſervés dans nos diſcours, plus ſobres dans nos repas, plus modeſtes dans nos habits, plus modérés dans nos plaiſirs, comme il convient à des Eccléſiaſtiques ; mais notre retenue paſſeroit pour une ſingularité bizarre, pour une délicateſſe outrée d'une conſcience trop timide, nous craignons ce reproche, nous ne voulons pas nous l'attirer ; il en eſt de même d'une infinité d'autres occaſions, où l'on défere par reſpect humain à tout ce qu'exigent ceux avec leſquels on ſe trouve, tandis qu'on ne fait aucun cas de ce que Dieu preſcrit. *Dixerunt Deo : recede à nobis, & ſcientiam viarum tuarum nolumus.*

Oui, voilà ce qu'on dit à Dieu, lorſqu'on eſt infidelle à ſes obligations. Si la langue ne s'exprime pas ainſi, n'eſt-ce pas le langage du cœur? Ah ! de quoi ſert-il qu'au fond de l'ame nous ſouhaitions de plaire au Seigneur, nous lui en faſſions les

plus belles proteſtations, ſi notre conduite dément nos ſentiments, ſi nous n'avons pas le courage de faire pour lui ce que nous nous croyons obligés de faire, & que nous ferions en effet ſi la honte ou la crainte ne nous retenoient pas. Quoi donc ? Dieu me fait connoître ſes volontés, il veut que je les accompliſſe ; un ami à qui je veux plaire, une perſonne que je veux ménager ne l'approuvent pas ; dans la concurrence je ne balance point, je me conforme aux vues de cet ami, aux intentions de cette perſonne, je ne fais aucun cas de la Loi de mon Dieu, moi qui ſuis chargé par état de la faire obſerver aux autres. Que diront les hommes ? voilà l'oracle que je conſulte & qui me guide. Que dira Dieu ? c'eſt à quoi je ne penſe pas, dont je ne m'inquiette point : les diſcours du monde ont ſur moi plus de force & d'aſcendant que les jugements de Dieu. *Verba iniquorum prævaluerunt ſuper nos.* O ! mon Souverain Créateur, faut-il qu'on le reſpecte plus que vous, ce monde ſi digne de notre indifférence & de nos mépris. Hé !

Pſal. 64. *v.* 4.

que ſont les hommes qui le compoſent, que ſont-ils comparés à vous, Maître ſuprême de l'univers entier ? des vers de terre & un honteux néant. Grand Dieu faut-il qu'ils l'emportent ſur vous ! quoi, leur humeur, leur caprice, leur volonté ſera notre regle ? nous vous trahirons pour leur plaire, nous n'obſerverons pas nos devoirs lorſqu'ils voudront que nous y ſoyons infidelles ? ignorons-nous que dans de ſemblables conjonctures c'eſt à vous ſeul qu'il faut obéir : *obedire oportet Deo magis, quàm hominibus.* Si nous en ſommes perſuadés que ne le faiſons-nous ? *Act.* 5. *v.* 29.

Lorſqu'il ſe trouve des hommes aſſez injuſtes pour nous faire tranſgreſſer la Loi du Seigneur par la crainte qu'ils nous inſpirent, que ne leur diſons-nous, avec les Apôtres dont nous devons imiter le zele, le courage & la fidélité, nous vous en faiſons vous-mêmes les juges, conſidérez ſi dans la concurrence d'avoir vos bonnes graces ou de perdre celles de Dieu, il ne mérite pas que nous le préférions. Voudriez-vous le diſputer à notre Souverain Créateur

& l'emporter ſur lui ? N'y auroit-il pas en cela de l'injuſtice ? *Si juſtum eſt in conſpectu Dei, vos potiùs audire quam Deum, judicate.* On n'oſe pas le dire, & ce qu'il y a de plus déplorable, c'eſt que non-ſeulement on ne fait pas le bien que Dieu ordonne, mais l'on commet encore le mal qu'il défend, & cela ſouvent même contre ſon inclination, d'où il arrive qu'on ne fait pas quantité de bonnes œuvres qu'on voudroit pratiquer, & que l'on tombe dans pluſieurs péchés qu'on ſouhaiteroit éviter ; de ſorte que l'on peut dire avec Saint Paul, quoique dans un autre ſens, *non enim quòd volo bonum, hoc facio : ſed quod odi malum hoc ago.* C'eſt ainſi que ce Miniſtre des Autels naturellement diſcret & réſervé devient médiſant & railleur, parce qu'il craint de devenir lui-même l'objet de la médiſance & de la raillerie : celui-ci qui a de la pudeur, tient des diſcours qui la bleſſent, parce qu'on riroit de ſa retenue & de ſon ſilence ; celui-là qui aime la ſobriété & qui en ſuit les regles dans ſes repas ordinaires, ſe livre à

Act. 4. v. 19.

Epiſt. ad Rom. c. 7. v. 19.

des excès honteux, parce qu'on l'y engage : il en eſt de même dans pluſieurs autres occaſions où l'on ſe fait une eſpece de violence pour offenſer Dieu. La Religion le défend, la conſcience s'y oppoſe, le cœur y ſent de la répugnance ; on ſe contraint, on ſe gêne, & pourquoi ? pour omettre le bien qu'on approuve, pour commettre le mal que l'on condamne : *non quòd ego volo bonum, hoc facio, &c.*

§. II.

Lorſqu'un Eccléſiaſtique écoute ainſi le reſpect humain, il n'eſt pas ſurprenant qu'il manque de zele pour les intérêts de Dieu. Nous appartenons par une infinité de titres à ce Dieu de bonté ; nous devons le ſervir & nous déclarer pour lui, quoiqu'il nous en coûte : formés de ſa main, conſervés par ſa providence, enrichis de ſes dons, rachettés par ſon ſang, élevés à la qualité de ſes enfants, appellés à jouir de ſa gloire, nous devons nous ſacrifier pour lui, ſi l'occaſion s'en préſente.

Ajoutons qu'étant ſes Miniſtres, nous ſommes ſpécialement chargés par état de maintenir ſes Loix, de combattre ſes ennemis, de le faire aimer, d'empêcher qu'on l'offenſe, & de conſerver la pureté de ſon culte : il faut, s'il eſt néceſſaire, renoncer à nos propres intérêts pour défendre les ſiens. S'il nous en coûte, il ſaura bien nous dédommager. Que faiſons-nous, ſi nous cédons au reſpect humain ? au lieu d'entrer dans un ſaint zele pour la gloire de Dieu, de ſoutenir ſes droits, nous ſouffrons qu'on s'éleve contre lui, qu'on mépriſe ſa volonté. Nous autoriſons par notre ſilence ceux qui tranſgreſſent ſes préceptes ; nous voyons les ſcandales éclatants, les tranſgreſſions continuelles, les déſordres criants qui le déshonorent. Tranquilles ſpectateurs des outrages qu'il reçoit, nous n'avons pas le courage de nous y oppoſer, nous diſſimulons, nous ne témoignons aucune ſenſibilité, & nous ne montrons que trop par notre froideur & notre indiférence, que la gloire de Dieu n'eſt pas ce qui nous touche.

On voit, par exemple, des libertins qui lancent contre la Religion les traits les plus impies, qui mépriſent nos myſteres, qui tournent en ridicule nos cérémonies, & qui voudroient abolir le culte que nous rendons à Dieu : on les craint ces libertins, qui devroient animer notre zele, on entend leurs blaſphemes, on voit leurs ſacrileges ; un avis, un reproche, une réflexion pourroit les faire rentrer en eux-mêmes, ou du moins les engager à ſe taire : on ſe tait ſoi-même, & par ſon ſilence on laiſſe à l'impie la liberté d'outrager le Seigneur. Je ne veux pas, dit-on, paſſer pour un réformateur, comme s'il y avoit de la honte à le paroître dans ces occaſions, & qu'on dût rougir de venger le Seigneur, lorſqu'il eſt important & du devoir de le faire.

On voit l'erreur s'inſinuer de toutes parts, faire les progrès les plus rapides, & s'applaudir de ſes ſuccès. La vérité, dans ces rencontres, a beſoin de défenſeurs qui la faſſent triompher ; on eſt inſtruit, on ſait ce qu'il faut penſer, il conviendroit

de s'expliquer ; qu'arrive-t-il ? la timidité & la complaiſance ferment la bouche : que la Religion ſoit en danger, que la paix de l'Egliſe ſoit troublée, on n'en eſt point allarmé, ou ſi on l'eſt intérieurement on cache ſes ſentiments. On m'accuſera, dit-on, de ne ſavoir pas vivre, ſi je contredis ceux que je dois reſpecter, eſtimer & chérir. C'eſt une perſonne diſtinguée, un parent, un ami que nous avons intérêt de ménager ; entrer en diſcuſſion avec eux & les contrarier, ce ſeroit les indiſpoſer contre nous : comme s'il n'étoit pas plus important de conſerver l'amitié de Dieu & de lui plaire. Religion ſainte, où en ſeriez-vous ſi les Apôtres qui vous ont fondée, ſi tant d'imitateurs de leur zele qui vous ont défendue, ſi des millions de Martyrs qui vous ont cimentée par l'effuſion de leur ſang avoient parlé & agi de même.

On voit les Temples profanés, l'abomination eſt dans le lieu ſaint ; on y étale un luxe qui inſulte à la pauvreté de nos Autels ; on y trouble par un bruit confus la célébra-

tion de nos myſteres & la religion de nos cérémonies ; on y oublie juſqu'aux bienſéances qu'on garde dans le monde ; on s'y tient dans des poſtures dont on rougiroit dans des aſſemblées profanes ; on y entre avec immodeſtie ; on y paroît avec irréligion, on en ſort avec précipitation. Nos Egliſes, ces aſyles ſi reſpectables par la Majeſté de Dieu qui y réſide, ne ſont plus que des lieux de rendez-vous, de ſpectacle & de paſſage. Un Miniſtre des Autels qui écoute le reſpect humain n'oſe s'oppoſer à ces abus, il ſouffre que le Seigneur ſoit outragé juſques dans ſon Sanctuaire ; il pourroit par de ſages remontrances lui faire rendre les hommages qu'il mérite, il ne le fait point & pourquoi ? c'eſt que, dit-il, je paſſerois pour un ſcrupuleux, on me prendroit pour un cenſeur importun & incommode ; je ne veux point m'attirer ce reproche : c'eſt-à-dire que l'on craint ceux qui offenſent Dieu ſur les Autels où il réſide, & qu'on ne craint pas que ſur ces mêmes Autels il condamne & il puniſſe cette vaine crainte qui empêche

qu'on lui faſſe rendre le culte qu'il demande, qu'il mérite, & qu'on devroit lui procurer.

On pourroit reprendre dans la Chaire de vérité les déréglements d'une paroiſſe, les déſordres d'une Ville, mais on appréhende d'aigrir les auditeurs, de n'être pas ſuivi, de ſe voir abandonné : on oublie que la parole de Dieu eſt un dépôt dont le Prédicateur eſt chargé, qu'il trahit ſon miniſtere s'il la retient captive, que c'eſt une prévarication que Dieu punira ſévérement ; par un autre abus qui n'eſt pas moins ordinaire & déplorable, on ſubſtitue les vains ornements d'une ſterile éloquence, à la force des autorités qu'on devroit puiſer dans les Livres ſaints & les Peres de l'Egliſe, à la ſolidité des preuves, des raiſonnements & des réflexions qu'il faudroit répandre dans ſes diſcours ; on pare ſon ſtyle de fleurs qui l'énervent & qui en ôtent l'onction qui pénétre & qui touche. Il faut, dit-on, s'acommoder au goût du ſiecle : diſons plutôt qu'il faut le convertir ; mais ce n'eſt pas ce qu'on ſe propoſe,

le reſpect humain ne le permet pas, il veut des applaudiſſements & non pas des converſions. Que voudra-t-on avoir recherché à l'heure de la mort ? qu'eſt-ce qui conſolera durant l'éternité ?

On trouve dans le Tribunal de la pénitence des pécheurs obſtinés, inſenſibles aux menaces de Dieu ainſi qu'à ſes promeſſes : rien ne les intimide, rien ne les touche & ne les corrige. Un Confeſſeur qui ſe laiſſe conduire par le reſpect humain, les abſout ſans recourir à des délais ſalutaires qui les éprouveroient & les engageroient à rentrer en eux-mêmes ; il n'oſe pas même leur donner les avis dont ils ont beſoin, c'eſt qu'il craint de ſe faire la réputation d'un homme trop rigide, & d'éloigner des pénitents dont la confiance flatte ſon amour propre ; c'eſt-à-dire, qu'il veut être indulgent pour les autres aux riſques d'attirer ſur lui toute la ſévérité de Dieu.

Combien d'autres occaſions où le reſpect humain empêche que pluſieurs Eccléſiaſtiques ſe déclarent

pour le Seigneur dont ils ſont les Miniſtres. Ils voudroient bien, diſent-ils, qu'il fut ſervi avec plus de ferveur & de fidélité, qu'il y eût dans le monde plus de régularité, de religion & de piété, mais ils ne font rien pour le procurer; ils s'en tiennent à de vagues & ſteriles deſirs; ils ſe contentent de proteſter qu'ils ſe déclareroient pour Dieu & pour la vertu s'ils n'avoient rien à craindre. Ah! s'il s'agiſſoit de leurs propres intérêts, cette crainte qui les retient ne les arrêteroit pas; ils parleroient avec liberté, ils agiroient avec hardieſſe.

Car voilà ce qu'on voit, dit St. Jerôme, ſi quelqu'un nous offenſe, il n'eſt pas néceſſaire de nous exciter, de nous animer pour venger l'outrage. Nous ſommes tout de feu, nous ſurmontons toute honte & tout obſtacle, nous éclatons; il ne faut pas même qu'on nous attaque en perſonne, on nous voit auſſi pleins d'ardeur & de courage, ſignaler notre zele dès qu'il s'agit de la gloire de notre patrie, de l'honneur de nos parents, de la réputation de nos

imis. Nous prenons leur parti, nous es défendons ; on ne les offenſe pas mpunément en notre préſence ; il n'y a qu'à l'égard de Dieu que nous ſommes tout de glace : tout notre zele expire dès qu'il eſt queſtion de ſes intérêts, nous ſommes muets, indolents, indifférents ; la crainte l'emporte ſur le devoir, & la politique ſur la Religion. *Nos in Dei injuria benigni ſumus. & in noſtris contumeliis exercemus odia.* Que cette froideur, que cette lâcheté eſt injurieuſe à Dieu ! penſons qu'en agir ainſi, que de ne point prendre ſa cauſe en main dans ces occaſions, c'eſt nous déclarer contre lui : *Qui non eſt mecum, contra me eſt.* Il faut que nous ſoyons auſſi ſenſibles aux outrages qu'il reçoit que nous le ſerions ſi nous les recevions nous-mêmes. Nous devons entrer dans les ſentiments dont le Prophete David étoit pénétré lorſqu'il voyoit offenſer Dieu. Ah ! Seigneur, diſoit ce grand Roi, que j'ai vivement reſſenti les outrages qu'on vous a fait : je n'aurois été ni ſi affligé, ni ſi indigné ſi l'on m'avoit offenſé moi-

S. Hieron. lib. 3. ſup. Matth. 5. Si peccaverit.

Matth. c. 12. v. 30.

Pſal. même : *opprobria exprobrantium tibi,*
68. v. *ceciderunt ſuper me.* Lorſqu'il s'eſt agi
10. de ma propre gloire, je n'ai point éclaté, j'ai gardé un profond ſilence, j'ai ſouffert tranquillement les injures
Pſal. que je recevois. *Vim faciebant qui*
37. v. *inquirebant animam meam. Ego autem*
14. *tanquàm ſurdus non audiebam : & ſicut mutus non aperiens os ſuum.* Mon Dieu, vous le ſavez, il n'en a pas été de même lorſque j'ai vu qu'on vous offenſoit ; je me ſuis alors livré à une ſainte indignation & à de pieux tranſports que m'inſpiroit mon zele pour votre gloire. Vos ennemis ſont devenus les miens ; je les ai attaqué, pourſuivi & combattu, ſans craindre leurs mépris & leurs railleries, leur reſſentiment & leur malice :
Pſal. *Nonnè qui oderunt te Domine oderam ;*
138. v. *& ſuper inimicos tuos tabeſcebam ? Per-*
21. 22. *fecto odio oderam illos : & inimici facti ſunt mihi.* Le Seigneur ne ſeroit pas ſi ſouvent & ſi griévement offenſé, ſi tous ſes Miniſtres montroient ce zele, témoignoient ce courage que nous admirons dans le Saint Roi David. Ignorent-ils qu'ils ſont encore plus obligés que lui par leur état,

état, à défendre les intérêts de Dieu? dans les aſſemblées, dans les converſations où il eſt tous les jours offenſé: combien de laïques qui ſe déclareroient pour lui, ſi un Eccléſiaſtique commençoit à le faire; car voilà ce qui arrive, on attend que ce Miniſtre des ſaints Autels prenne le premier le parti de Dieu; dès qu'il aura le zele de le faire, d'autres ſe joindront à lui, ils imiteront ſon exemple. Si l'on voit au contraire qu'il approuve ou qu'il tolere par reſpect humain le mal que l'on commet, le ſcandale qu'on donne en ſa préſence, ceux qui dans le fond du cœur voudroient s'y oppoſer, ſe croiront autoriſés à garder le ſilence, perſuadés que c'eſt à lui à s'expliquer le premier. Lorſqu'Aaron par complaiſance pour les Iſraélites dreſſa le veau d'or, perſonne ne s'oppoſa à cette prévarication; mais dès que Moïſe la condamna, pluſieurs le firent comme lui, on renverſa l'idole que le reſpect humain avoit dreſſé: *videns ergo Moïſes... ait... Si quis eſt Domini jungatur mihi, congregatique ſunt ad eum omnes filii levi.* N'imitons *Exod. c. 30. v. 25. 26.*

jamais cette lâche condeſcendance d'Aaron ; que le zele & la fermeté de Moïſe ſoient plutôt notre modele. Déclarons-nous pour Dieu en tout temps & en tous lieux, la cauſe eſt trop glorieuſe pour négliger de la défendre.

§. III.

Eſt-il poſſible qu'un Eccléſiaſtique croie ſe rendre mépriſable en paroiſſant fidelle à ſes obligations ? Que diroit-on de celui, qui étant le Miniſtre d'un grand Prince rougiroit de paſſer pour lui être dévoué? Que penſeroit-on d'un Juge, qui ſe faiſant honneur de cette qualité, craindroit qu'on le mépriſât s'il montroit de la droiture & de l'intégrité ? Supporteroit-on un ſemblable aveuglement ? le nôtre eſt moins pardonnable, ſi par reſpect humain, nous nous faiſons un ſujet de honte de la régularité qu'exige notre état. Eſt-ce que nous appréhendons de nous faire mépriſer, en édifiant par une conduite ſans reproche ? Je veux qu'elle ne plaiſe pas à tout le monde :

qui ſont ceux qui en feront le ſujet de leurs railleries ? ce ſont des libertins & des indévots, dont il importe peu d'être loué ou d'être blâmé. Que ne leur diſons-nous avec St. Paul, je ne fais aucun cas de vos jugements, la moindre de mes peines, c'eſt de me voir expoſé à vos mépris. *Mihi autem pro minimo eſt ut à vobis judicer.* Que le monde me condamne, en ſuis-je pour cela plus condamnable ? ce n'eſt pas à ſon Tribunal que j'ai à répondre : ſon approbation ou ſa cenſure me touchant peu, tout m'eſt égal de ſa part. J'ai dans le Ciel un Juge plus équitable, plus éclairé & plus redoutable ; c'eſt mon Créateur & mon Dieu ; c'eſt le Souverain arbitre de mon ſort : voilà le Juge que je crains infiniment, s'il me condamne, je ſuis perdu ſans reſſource. *Qui autem judicat me Dominus eſt* : ce qu'il doit prononcer & décider ſera toujours le motif & la regle de ma conduite. Hé ! de quoi me ſerviroit l'approbation des hommes contre la réprobation d'un Dieu ? Que le monde parle bien ou mal de moi, c'eſt un

1. Cor. c. 4. v. 3.

Ibid. v. 4.

t
c
l

c
r
e
l
g
C
f
cr
tr
Su
gle
don
nous

de l'Etat [illegible]
ifieroient & lui [illegible]
mpenses éternelles [illegible]
xpose aux plus [illegible]
s de la colère de Dieu : [illegible]
it nous l'assure [illegible]
des vengeances du [illegible]
, nous dit ce divin Sauveur, je
irai de me déclarer en faveur
lui, qui durant sa vie, aura eu
e de se déclarer pour moi. *Qui*
rubuerit & me [illegible]
hominis erubescit, cum venerit [illegible]
state sua. Oui, quiconque ne
ra pas cru digne de lui durant
mps, sera jugé indigne de moi
ant l'éternité : dans ce grand
, dans ce jour redoutable, [illegible]
erai à mon Tribunal les vivants
s morts, il paroîtra ce timide
iche Ecclésiastique ; on l'accu-
, je ne le justifierai pas ; on le
a, je ne le défendrai point ; on
ndamnera, je ne le délivrerai
n'a pas voulu me donner des
le sa fidélité, il ne doit pas
[illegible] miséricorde ; il
[illegible] mon disciple,
[illegible] son Sau-
[illegible] *Luc. c.*
10. v. 33.

nſenſé dont je mépriſe les diſcours, je ne veux déſormais qu'écouter & ſuivre la voix du Seigneur qui doit me juger à l'heure de la mort. *Qui autem judicat me Dominus eſt.*

Ce n'eſt point là le langage d'un Miniſtre des Autels qui cede au reſpect humain ; il eſt trop aveuglé pour parler ainſi : il ne conſulte ni la raiſon ni la foi ; elles lui apprendroient que lorſque Dieu commande, rien ne doit nous empêcher de lui être fidelles ; mais il aime mieux ſe gêner, ſe captiver, ſacrifier ſon repos, pour s'accommoder aux deſirs de ceux auxquels il veut plaire : il s'obſerve, il ſe contraint pour ne rien dire que ce qu'ils approuvent, pour ne rien faire que ce qu'ils veulent, pour ſe conformer à leur maniere de penſer & d'agir. Il fait plus, il ſe prive des plus grands biens, parce qu'il craint qu'en ſe les procurant, il ne s'attire de froides railleries qu'il ſauroit bien mépriſer, s'il s'agiſſoit d'un intérêt temporel. C'eſt dans cette crainte qu'il omet des exercices de piété, des pratiques de dévotion, des bonnes œuvres qui le

ſanctifieroient & lui mériteroient des récompenſes éternelles : il fait plus, il s'expoſe aux plus terribles châtiments de la colere de Dieu ; Jeſus-Chriſt nous l'aſſure lui-même. Au jour des vengeances du Tout-puiſſant, nous dit ce divin Sauveur, je rougirai de me déclarer en faveur de celui, qui durant ſa vie, aura eu honte de ſe déclarer pour moi. *Qui me erubuerit & meos ſermones : hunc filius hominis erubeſcet, cùm venerit in majeſtate ſua.* Oui, quiconque ne m'aura pas cru digne de lui durant le temps, ſera jugé indigne de moi pendant l'éternité : dans ce grand jour, dans ce jour redoutable, où je citerai à mon Tribunal les vivants & les morts, il paroîtra ce timide & lâche Eccléſiaſtique ; on l'accuſera, je ne le juſtifierai pas ; on le jugera, je ne le défendrai point ; on le condamnera, je ne le délivrerai pas. Il n'a pas voulu me donner des marques de ſa fidélité, il ne doit pas en attendre de ma miſéricorde ; il n'a pas oſé ſe dire mon diſciple, je refuſerai de me déclarer ſon Sauveur. *Qui autem negaverit me co-*

Luc. c. 9. v. 26.

hominibus, negabo & ego eum coram patre meo. Que les hommes pour lesquels il a eu plus de déférence que pour moi le protégent maintenant, qu'ils le délivrent de mes mains, ou plutôt qu'ils tremblent pour eux-mêmes. Où sont-ils ces hommes qu'il respectoit comme des Dieux, ces hommes au caprice desquels il s'est si souvent assujetti ; qu'il m'a préféré, auxquels il a sacrifié sa liberté, son ame, son éternité, tandis que j'étois oublié, mépriſé, abandonné? qu'ils se levent, ces puissants défenseurs, qu'ils paroissent pour le
Deuter. c. 32. v. 37. 38. soustraire à mes coups ! *Ubi sunt Dii eorum in quibus habebant fiduciam ?... surgant, & opitulentur vobis.* Les voilà maintenant abattus à mes pieds. Qu'on voie à présent que je suis le seul qui méritoit d'être écouté, d'être obéi, & qu'on ne peut échapper aux traits de ma colere, quand je
Ibid v. 39. veux punir ! *Videte quod ego sim solus... & non est qui de manu mea possit eruere.* Faut-il que ces menaces fassent moins d'impression sur certains Ecclésiastiques que la crainte des hommes ! Il en est que trop à qui l'on peut dire

avec St. Bernard, quoi ! une légere confuſion, une froide raillerie, vous intimide, vous déconcerte, vous abat ? Vous craignez plus la cenſure des pécheurs que la colere du Seigneur ? des tourments éternels vous effraient moins que des mépris imaginaires & paſſagers ? *Tu ergo plus times opprobria quàm tormenta ?* Les foibles traits d'une langue de chair vous font trembler, & vous ne craignez pas les coups redoutables du glaive vengeur que Dieu tient dans ſes mains pour vous punir & pour vous perdre ? *Qui trepidas ad linguam carnis, gladium qui devorat carnes contemnis ?*

Ne nous attirons pas un reproche ſi humiliant, & pour l'éviter, mépriſons les mépris des hommes, c'eſt Dieu lui-même qui nous y exhorte : *nolite timere opprobrium hominum.* Que peuvent nous faire des hommes vains, paſſionnés, déréglés, dont les jugements ſont faux, déraiſonnables, injuſtes ? Ils nous humilieront, ils nous mortifieront ? Et bien il nous eſt glorieux, il nous eſt avantageux d'être ainſi traités pour la cauſe de

Dieu : il y va peut-être de nos biens, de notre vie même ? non, il ne s'en agit point. Quand nous risquerions ce que nous avons de plus cher, devons-nous balancer d'en faire le sacrifice à Dieu, s'il l'exige ? en cela nous ne ferons que lui rendre ce que nous avons reçu de sa bonté. Ah ! que le prix qu'il destine à notre fidélité, nous dédommagera bien dans le Ciel de ce que nous perdrons sur la terre. Le Dieu que nous servons nous donnera durant une éternité infiniment davantage que tout ce que nous pouvons lui offrir, & que les hommes peuvent nous ôter pendant cette vie qui est si courte, & qui va peut-être finir. L'aveuglement d'esprit de celui qui écoute le respect humain, ne lui permet pas de faire ces réflexions, & quand il les feroit, on voit en lui une lâcheté de cœur qui les rendroit inutiles.

Que pensons-nous de ces chrétiens timides qui n'osoient se déclarer pour J. C. en présence des tyrans ? Nous ne nous rappellons leur lâcheté qu'avec indignation ; nous la regardons comme un opprobre pour eux &

pour la Religion. Quoi ! contre les lumieres de la foi, les mouvements de la grace, la perſuaſion intérieure, les remords de la conſcience, les menaces d'un Dieu ; refuſer de reconnoître Jeſus-Chriſt ! un maître ſi bon, ſi grand & ſi aimable ! renoncer à des récompenſes éternelles, s'expoſer à des tourments ſans fin, pour éviter des peines d'un moment ! qu'ils étoient lâches, ces indignes chrétiens, pour en agir ainſi ! La lâcheté d'un Miniſtre des Autels eſt encore plus odieuſe, lorſque le reſpect humain lui fait omettre le bien que Dieu ordonne & commettre le mal qu'il défend : ces apoſtats qui nous paroiſſent ſi coupables, dont nous ne pouvons pardonner la foibleſſe, étoient effrayés par l'appareil des ſupplices les plus affreux, qu'on employoit pour ébranler leur conſtance & affoiblir leur courage. On ne met en uſage rien de cela pour intimider cet Eccléſiaſtique, pour le rendre prévaricateur dans ſon miniſtere : un mot ſuffit pour qu'il manque à ſes devoirs les plus eſſentiels, il ne faut ſouvent que la ſeule

crainte qu'on parlera de lui, lors même qu'on n'y penſe pas, & qu'on étoit peut-être diſpoſé à l'approuver, à le louer, s'il ſe fût montré fidelle à ſes obligations. Qu'auroit-il donc fait ſi l'on avoit mis ſa généroſité aux mêmes épreuves que celle des Martyrs ? Quelques paroles de mépris & de raillerie lui font abandonner le parti de J. C. & rougir de ſa morale. Qu'auroit-il fait ſur les échafauds, ſur le trenchant des épées, dans les huiles bouillantes, dans les fourraiſes embraſées ? *Quid rogo iſte faceret in dolore pœnarum, qui Chriſtum erubuit inter flagella verborum ?* C'eſt la réflexion de Saint Gregoire.

§. IV.

Si le reſpect humain a tant d'empire, même ſur les Miniſtres du Seigneur, il n'eſt pas ſurprenant qu'il ſoit tous les jours un obſtacle à la converſion des pécheurs : il eſt d'heureux moments où les plus obſtinés dans le crime ſont touchés, effrayés, allarmés à la vue de leurs iniquités. Dieu parle, la foi ſe réveille, la

conſcience ſe fait entendre, la grace agit : eſclave des paſſions & du péché qui en eſt la ſuite ; on ſent la peſanteur de ſes chaînes, on a honte de les porter, on en gémit en ſecret ; on voudroit les rompre & ſe décharger d'un joug ſi pénible, ſi humiliant & ſi accablant. Le Saint-Eſprit agite l'ame par la crainte & les remords ; on eſt effrayé à la vue des châtiments qu'on mérite, & qu'on eſt peut-être ſur le point d'éprouver. La parole de Dieu, un mouvement de ſa grace, un exemple de ſa juſtice, le ſouvenir du paſſé, l'attente de l'avenir ; tout pénétre, tout ſaiſit, tout conſterne le pécheur dans certaines occaſions : il voit combien il eſt juſte & néceſſaire, combien il eſt doux & avantageux de ſervir le Seigneur ; il prend la réſolution d'une converſion ſincere, que faut-il pour empêcher qu'il ne l'exécute ? une vaine crainte qu'on parlera de ſon changement : voilà ce qui retient, non ſeulement des perſonnes du monde, mais des Eccléſiaſtiques même.

Pour ſe convertir, il faudroit

rendre le bien mal acquis, reſtituer les revenus de ce bénéfice injuſtement perçus ; on en feroit le ſacrifice, on s'y détermineroit, mais, ſi je me dépouille, dit-on, de ce que je poſſede, il faudra diminuer mes dépenſes, retrancher mon train, paroître avec moins d'éclat, ce changement feroit parler le monde.

Pour ſe convertir, il faudroit retracter ces calomnies atroces qu'on a repandu, pour écarter un concurrent & le ſupplanter dans une place qu'on ambitionnoit : on connoît la néceſſité de reparer ſa réputation, mais je manifeſterois, dit-on, ma malignité, on lanceroit ſur moi des traits auſſi noirs que ceux dont je me ſuis rendu coupable.

Pour ſe convertir, il faudroit rompre avec cette perſonne dont les entrevues ſont ſi dangereuſes, & qu'un Eccléſiaſtique ne peut rechercher ſans un grand ſcandale : cette rupture feroit, dit-on, un coup d'éclat, elle rendroit ſuſpecte mes premieres aſſiduités ; le Public gloſeroit, il trouveroit du myſtere dans mon éloignement.

Pour ſe convertir, il faudroit s'interdire ces parties de jeu & de plaiſir que les Canons de l'Egliſe défendent aux Miniſtres des Autels, dans leſquelles on diſſipe les revenus du ſanctuaire, les offrandes des fideles, le patrimoine des pauvres. Parties qui ſont une ſource de diſſipation, & qui rempliſſent un temps qu'il faudroit donner à l'étude, aux exercices de piété & aux fonctions du Miniſtere ; mais ſi je n'ai plus, dit-on, de part à ces divertiſſements, ſi je ne me trouve plus dans ces aſſemblées, on s'appercevra du vuide que j'y laiſſerai ; je paſſerai pour ſauvage, que penſera-t-on de ma retraite.

C'eſt ainſi que l'on fait penſer & dire au monde ce qu'il ne penſera ou ne dira peut-être pas. C'en eſt aſſez pour multiplier ſes péchés, différer ſa converſion, & vivre dans un état dans lequel on ne voudroit pas mourir, dans lequel cependant on riſque de rendre l'ame : on s'y expoſe, & pourquoi ? pour éviter de vains diſcours qu'il faudroit mépriſer.

Le monde parlera, dit-on, oui ; & il ne parle déjà que trop ſur votre

conduite ; il parle de vos emportements, de vos épargnes ſordides, de votre indolence dans le ſervice de Dieu, de votre indifférence pour les ames qui vous ſont confiées, des paſſions qu'il découvre en vous, des péchés qu'il vous voit commettre : craignez ſes diſcours, on vous le permet, mais craignez-les lorſqu'il s'explique ſur vos défauts & ſur vos chûtes.

Le monde parlera ſur ma converſion : non, il ne parlera pas, la vertu le touche trop peu, pour qu'il faſſe attention à ceux qui la pratiquent. Après tout, s'il apperçoit votre changement, quelque choſe qu'il diſe, il l'approuvera dans le fond du cœur ; il conviendra en ſecret que vous prenez le bon parti ; il ſe condamnera lui-même : ceux qui le compoſent & qui feront de votre retour à Dieu l'objet de leur cenſure, diront intérieurement, en voyant votre converſion, ce qu'un jour ils doivent dire à la face de l'Univers entier. C'eſt nous qui ſommes des inſenſés : pourquoi n'imitons-nous pas l'exemple de ce pécheur pénitent ; pourquoi ne

rentrons-nous pas comme lui dans les voies de la Juſtice ? Qu'attendons-nous dans celles que nous ſuivons ? Quelle en ſera la fin ? la mort. Quel en ſera le terme ? l'enfer. Que nous ſommes aveugles de nous laſſer ainſi dans les voies de l'iniquité. O ! que ceux qui renoncent à leurs déſordres ſont plus éclairés & plus heureux que nous : ils deviennent les enfants de Dieu, & nous ſerons les victimes du démon ; ils doivent régner avec les Saints, & des flammes éternelles ſeront notre partage. *Nos inſenſati vitam illorum æſtimabamus inſaniam ... Ecce quomodò computati ſunt inter filios Dei, & inter Sanctos ſors illorum eſt.* *Sap. c. 5. v. 4. 5.*

Le monde parlera : oui, mais peut-être que l'exemple de votre converſion ſera de vives impreſſions ſur quelqu'un des amateurs de ce monde que vous craignez ſi fort : peut-être que vous contribuerez à le déſabuſer ſur ce qui l'attache aux biens & aux plaiſirs de la terre. Que ſavez-vous ſi vous ne lui inſpirerez pas le deſir & le courage de ſe convertir, en l'engageant à faire cet aveu, qui

ramena autrefois Saint Auguſtin : *non poteris quod iſti & iſtæ ?*

Le monde parlera, je le veux, mais ce ne ſera que durant quelques jours, enſuite il ſe taira : quoiqu'il en ſoit, les douceurs que vous trouverez dans la vertu dès cette vie, les récompenſes qu'elle vous procurera durant l'éternité, vous dédommageront au centuple de tout ce que le monde pourra dire & faire.

Le monde parlera, mais c'eſt ce monde inſenſé que l'eſprit de ténébres conduit ; c'eſt ce monde aveugle & déréglé que Dieu a tant de fois maudit & qu'il reprouve : parlez encore plus haut que lui pour le condamner & le confondre ; c'eſt à vous à le cenſurer. La bonne cauſe eſt de votre côté ; vous avez la vertu, la religion & Dieu pour vous, ainſi affermi, que pouvez-vous craindre ?

Le monde parlera, & pourquoi le recherchez-vous ? que ne le fuïez-vous : pourquoi voulez-vous encore lui plaire ? Quand il parleroit, quel tort cela vous fera-t-il ? Si cela vous en fait, égalera-t-il celui que vous vous ferez à vous-même, en n'ac-

compliſſant pas ce que Dieu demande de vous ? quel ſera votre déſeſpoir, ſi pour de vains diſcours qu'il falloit mépriſer, vous renoncez à un bonheur ſans fin ?

Quand on en voudroit à votre vie, il faut la perdre plutôt que de vous départir en rien de la fidélité que vous devez à Dieu : il eſt une mort plus funeſte que celle que les hommes peuvent vous procurer. C'eſt la mort de l'ame, c'eſt la mort éternelle ; nous ne ſaurions trop la craindre : celle du corps ne fera que nous délivrer de nos maux, finir nos peines, terminer nos péchés, commencer notre bonheur : elle ſera pour nous, ſi nous le voulons, une ſource de gloire & de conſolations ; c'eſt un motif pour la deſirer, ne nous plaignons donc point ſi les hommes nous la font ſouffrir. *Ne terreamini ab his qui occidunt corpus, & poſt hæc non habent ampliùs quid faciant.* Ah ! Si nous ſommes aſſez lâches pour céder à la crainte, ce qui doit nous effrayer, nous troubler & nous allarmer : c'eſt un Dieu vengeur qui nous reprochera les *Luc. c. 12. v. 4.*

infidélités, les prévarications dont le reſpect humain nous rendroit coupables : il peut nous ôter la vie, & du corps & de l'ame ; il peut précipiter l'un & l'autre dans l'abyme de tous les maux ; c'eſt le ſeul que nous devons craindre : *Timete eum, qui poteſt & animam & corpus perdere in gehennam.* *Matth. c. 10. v. 28.*

Quoi ! vous êtes chrétien, diſoit autrefois Tertulien, & vous craignez des hommes foibles & mépriſables ? vous devriez faire trembler le crime & le couvrir de honte, c'eſt le crime au contraire qui vous épouvante & vous fait rougir : *Times hominem, chriſtiane, quem timeri oportet ab univerſo mundo !* Vous avez reçu dans le baptême la liberté des enfants de Dieu, & vous devenez l'eſclave du reſpect humain ; vous devriez par votre courage vous élever au deſſus de toutes les terreurs du monde, & la crainte la plus légere vous déconcerte & vous arrête : quel nom faut-il donner à votre lâcheté ? Vous devriez effrayer les pécheurs, & ce ſont les pécheurs qui vous intimident ; ils ſont aſſez hardis

pour offenſer Dieu, & vous ne le ſerez pas pour le ſervir ? Ils oſent vous cenſurer, & vous n'avez pas la force de les mépriſer ? *Times hominem, chriſtiane !* Si Tertulien avoit parlé à des Eccléſiaſtiques, qu'auroit-il dit en les voyant plus timides & plus lâches qu'un grand nombre de laïques ?

Ne nous expoſons jamais à ce reproche ; laiſſons parler le monde, ne nous mettons plus en peine que de ce que Dieu nous dira à ſon Tribunal. Imitons David, qui ſe levant au-deſſus des diſcours malins de ceux qui n'approuvoient pas ſa fidélité aux pratiques les plus humiliantes, leur proteſtoit qu'il ne ſe démentiroit jamais en rien dans ſa conduite, & qu'il ſeroit toujours encore plus abjet à ſes propres yeux qu'il ne l'étoit aux leurs. *Vilior fiam pluſquam factus ſum : & ero humilis in oculis meis.* Comme Saint Paul, ne cherchons jamais à ne plaire qu'aux hommes, en nous conformant à leur goût & à leurs ſentiments : ne deſirons avec ce grand Apôtre qu'à nous concilier l'approbation de Dieu, en

2. reg. c. 6. v. 22.

nous montrant dans toutes les occasions de dignes Miniſtres de J. C.

Gal. c. 1. v. 10. *An quæro hominibus placere ? ſi adhuc hominibus placerem, Chriſti ſervus non eſſem.* Selon les expreſſions & à l'exemple de St. Auguſtin, rompons les liens, ſecouons le joug que le reſpect humain voudroit nous impoſer, diſons avec ce grand Saint ces paroles

Pſal. 2. v. 3. de David. *Dirumpamus vincula eorum & projiciamus à nobis jugum ipſorum.* Beniſſons le Seigneur avec Saint Jerôme de ce que notre régularité nous attire la haine des ennemis de Dieu : *gratias ago Deo meo, quòd dignus ſum quem mundus oderit.* Conſentons avec Saint Paulin de déplaire par notre piété à ceux à qui la morale de J. C. n'a jamais pu plaire : *diſpliceamus iis quibus diſplicet Chriſtus.* Enfin, à l'exemple d'un grand nombre de Martyrs, à quelques épreuves qu'on mette notre vertu, diſons comme eux, *chriſtianus ſum.* Je ſuis chrétien, je veux ſoutenir & conſerver la gloire de ce nom : la qualité de Miniſtres des Saints Autels eſt un nouveau motif pour nous inſpirer la régularité la plus parfaite

& la plus conſtante. Le Ciel en ſera le prix ; dans l'eſpérance de l'obtenir, que ne devons-nous pas ſurmonter ? l'Enfer eſt au contraire le partage de ceux qui cédent au reſpect humain ; ils ſont confondus dans ce lieu d'horreur avec les plus grands pécheurs ; craignons leur ſort : *Timidis autem & incredulis, & execratis, &c. pars illorum erit in ſtagno ardenti igne & ſulphure.* craignons ce malheur, le plus grand qui puiſſe nous arriver, & pour l'éviter, ne rougiſſons jamais de nous déclarer pour J. C. afin qu'il ſe déclare pour nous lorſqu'il viendra juger les vivants & les morts. *Omnis ergo qui confitebitur me coram hominibus, confitebor & ego eum coram patre meo.* *Apocal. 21. v. 8.* *Matth. 10. v. 32.*

Fin de la premiere Partie.

APPROBATION.

J'Ai lu par l'ordre de Monſeigneur le Chancelier le Livre qui a pour titre, *Traité de la perfection de l'Etat Eccléſiaſtique*, ou *Conſidérations ſur les devoirs du Clergé*, *&c.* Il n'y en a point de plus étendus ni de plus importants; je crois pouvoir ajouter que les deux Auteurs qui ont travaillé à les préſenter; le premier par la premiere diſpoſition de l'Ouvrage; le ſecond par les augmentations qu'il y a fait, ont également bien réuſſi. Le 31. Juillet 1755.

A. LESEIGNEUR,
Docteur de la maiſon & ſociété de Sorbonne.

PRIVILEGE GENERAL.

LOUIS, PAR LA GRACE DE DIEU, ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE: A nos amés & féaux Conſeillers les gens tenant nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand Conſeil, Prévôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenants civils & autres nos Juſticiers qu'il appartiendra: SALUT. Notre amé, AIMÉ' DELAROCHE, Imprimeur-Libraire à Lyon, Nous a fait expoſer qu'il deſireroit faire imprimer & donner au Public un Ouvrage qui a pour titre *Traité de la perfection de l'Etat Eccléſiaſtique, ou Conſidérations ſur les devoirs du Clergé.* S'il nous plaiſoit lui accorder nos Lettres de privilege pour ce néceſſaires. A ces cauſes, voulant favorablement traiter l'Expoſant,

Nous lui avons permis & permettons par ces Préſentes de faire imprimer ledit Ouvrage autant de fois que bon lui ſemblera, & de le vendre, faire vendre & débiter par tout notre Royaume, pendant le temps de ſix années conſécutives, à compter du jour de la date des Préſentes. Faiſons défenſes à tous Imprimeurs, Libraires & autres perſonnes, de quelque qualité & condition qu'elles ſoient, d'en introduire d'impreſſion étrangere dans aucun lieu de notre obéiſſance ; comme auſſi d'imprimer ou faire imprimer, vendre, faire vendre, débiter ni contrefaire ledit Ouvrage, ni d'en faire aucun Extrait, ſous quelque prétexte que ce puiſſe être, ſans la permiſſion expreſſe, & par écrit dudit Expoſant ou de ceux qui auront droit de lui, à peine de confiſcation des Exemplaires contrefaits, de trois mille livres d'amende contre chacun des contrevenants, dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, & l'autre tiers audit Expoſant, ou à celui qui aura droit de lui & de tous dépens, dommages & intérêts ; à la charge que ces Préſentes ſeront enrégiſtrées tout au long ſur le Regiſtre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, dans trois mois de la date d'icelles ; que l'impreſſion dudit Ouvrage ſera faite dans notre Royaume & non ailleurs, en bon papier & beaux caracteres, conformément à la feuille imprimée, attachée pour modele ſous le contre-ſcel des Préſentes, que l'Impétrant ſe conformera en tout aux Réglements de la Librairie, & notamment à celui du 10. Avril 1725 ; qu'avant de l'expoſer en vente, le Manuſcrit qui aura ſervi de copie à l'impreſſion dudit Ouvrage, ſera remis dans le même état où l'approbation y aura été donnée ès mains de notre très-cher & féal Chevalier,

Chancelier de France, le ſieur de la Moignon, & qu'il en ſera enſuite remis deux Exemplaires dans notre Bibliotheque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, un dans celle de notre très-cher & féal Chevalier, Chancelier de France, le ſieur de la Moignon, & un dans celle de notre très-cher & féal Chevalier, Garde des Sceaux de France, le ſieur de Machault, Commandeur de nos ordres; le tout à peine de nullité des Préſentes. Du contenu deſquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir ledit Expoſant & ſes ayant cauſes, pleinement & paiſiblement, ſans ſouffrir qu'il leur ſoit fait aucun trouble ou empêchement. Voulons que la copie des Préſentes qui ſera imprimée tout au long, au commencement ou à la fin dudit Ouvrage, ſoit tenue pour duement ſignifiée, & qu'aux Copies collationnées par l'un de nos amés & féaux Conſeillers Secretaires foi ſoit ajoutée comme à l'original. Commandons au premier notre Huiſſier ou Sergent ſur ce requis, de faire pour l'exécution d'icelles tous actes requis & neceſſaires, ſans demander autre permiſſion, & nonobſtant clameur de Haro, Chartre Normande & Lettres à ce contraires: Car tel eſt notre plaiſir. DONNE' à Verſailles le vingt-deuxieme jour du mois de Novembre, l'an de grace mil ſept cent cinquante-cinq, & de notre Regne le quarante-unieme. Par le Roi en ſon Conſeil. LEBEGUE.

Regiſtré ſur le Regiſtre XIII. de la Chambre Royale des Libraires & Imprimeurs de Paris, No. 609, fol. 478, conformément aux anciens Réglements, confirmés par celui du 25 Février 1723. A Paris, le 28 Novembre 1755.

DIDOT, Syndic.

(Belon)
2d
20,

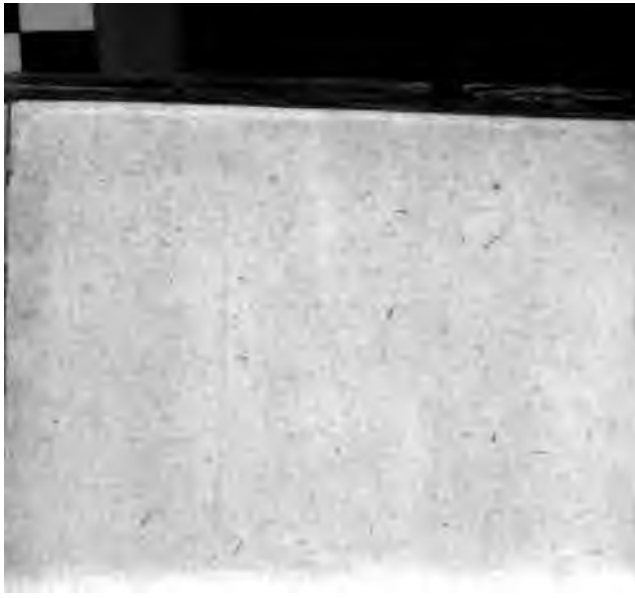

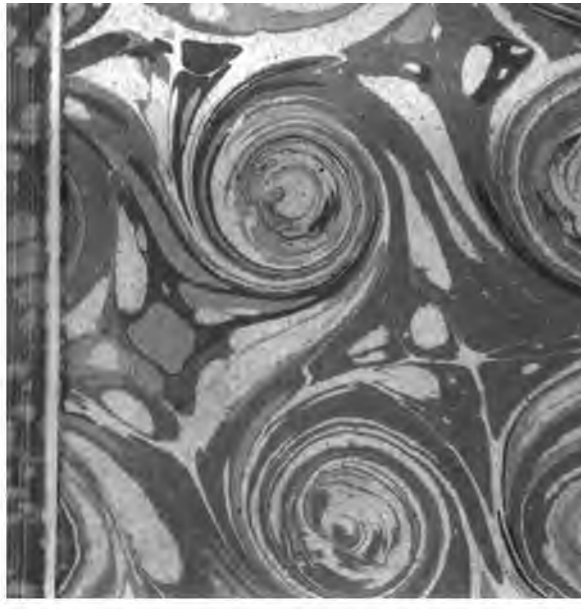

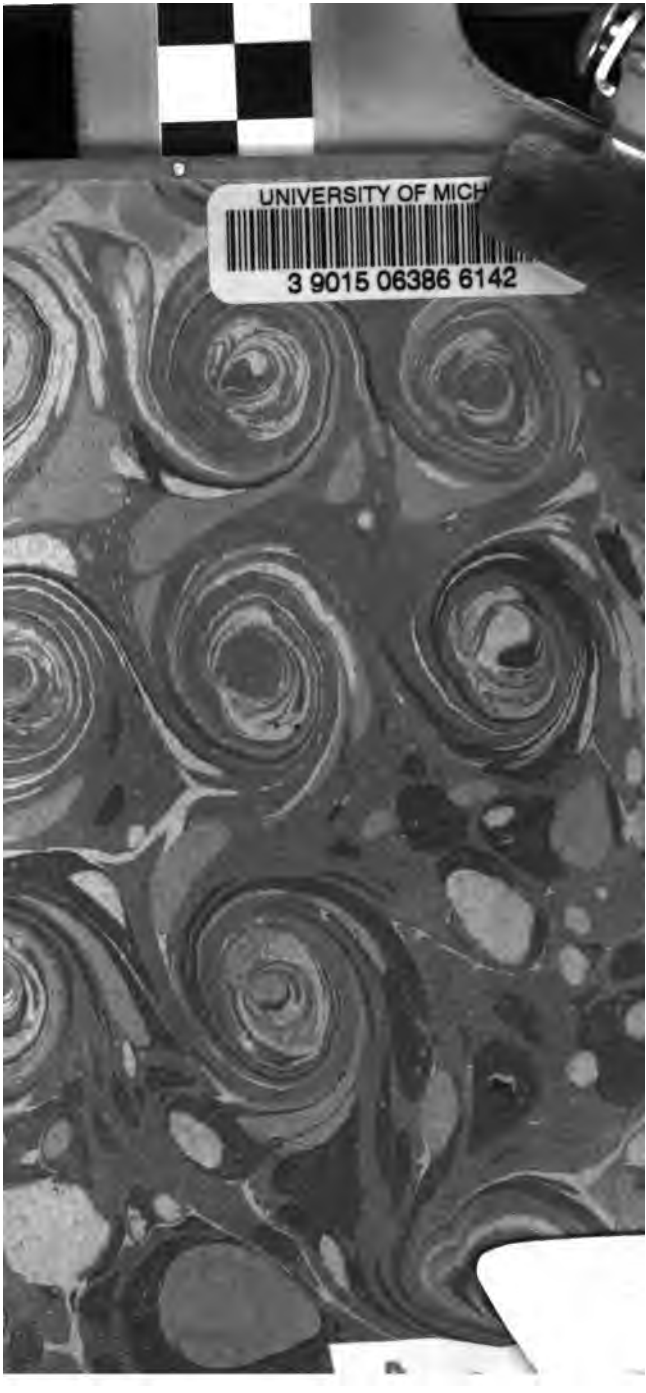
UNIVERSITY OF MICH
3 9015 06386 6142